

Rapport annuel 2000



BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Figurine mi-masque, mi-poisson-scie représentant le logo de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il est reproduit sur toutes les pièces de monnaie émises par elle et sur toutes ses publications.

Rapport annuel 2000

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



S O M M A I R E

CARTE DE L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE	7
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMMES DE LA BCEAO	9
MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	21
INTRODUCTION	23
 I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	25
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	25
1.1 <i>Conjoncture économique internationale</i>	25
1.2 <i>Marché des changes</i>	26
1.3 <i>Evolution des taux d'intérêt</i>	29
1.4 <i>Evolution des marchés financiers</i>	29
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR	30
2.1 <i>Généralités</i>	30
2.2 <i>Production</i>	30
2.3 <i>Revenus et prix</i>	35
2.4 <i>Finances publiques</i>	38
2.5 <i>Secteur extérieur</i>	45
 II - LA MONNAIE ET LE CREDIT	57
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	57
1.1 <i>Objectifs généraux</i>	57
1.2 <i>Moyens</i>	57
2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	63
2.1 <i>Avoirs extérieurs nets</i>	63
2.2 <i>Crédit intérieur</i>	64
2.3 <i>Masse monétaire</i>	70
2.4 <i>Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne</i>	71
2.5 <i>Concours de la Banque Centrale</i>	72
2.6 <i>Opérations du marché monétaire</i>	79
2.7 <i>Opérations du marché interbancaire</i>	79
2.8 <i>Opérations du marché des titres de créances négociables</i>	82
2.9 <i>Base monétaire</i>	82

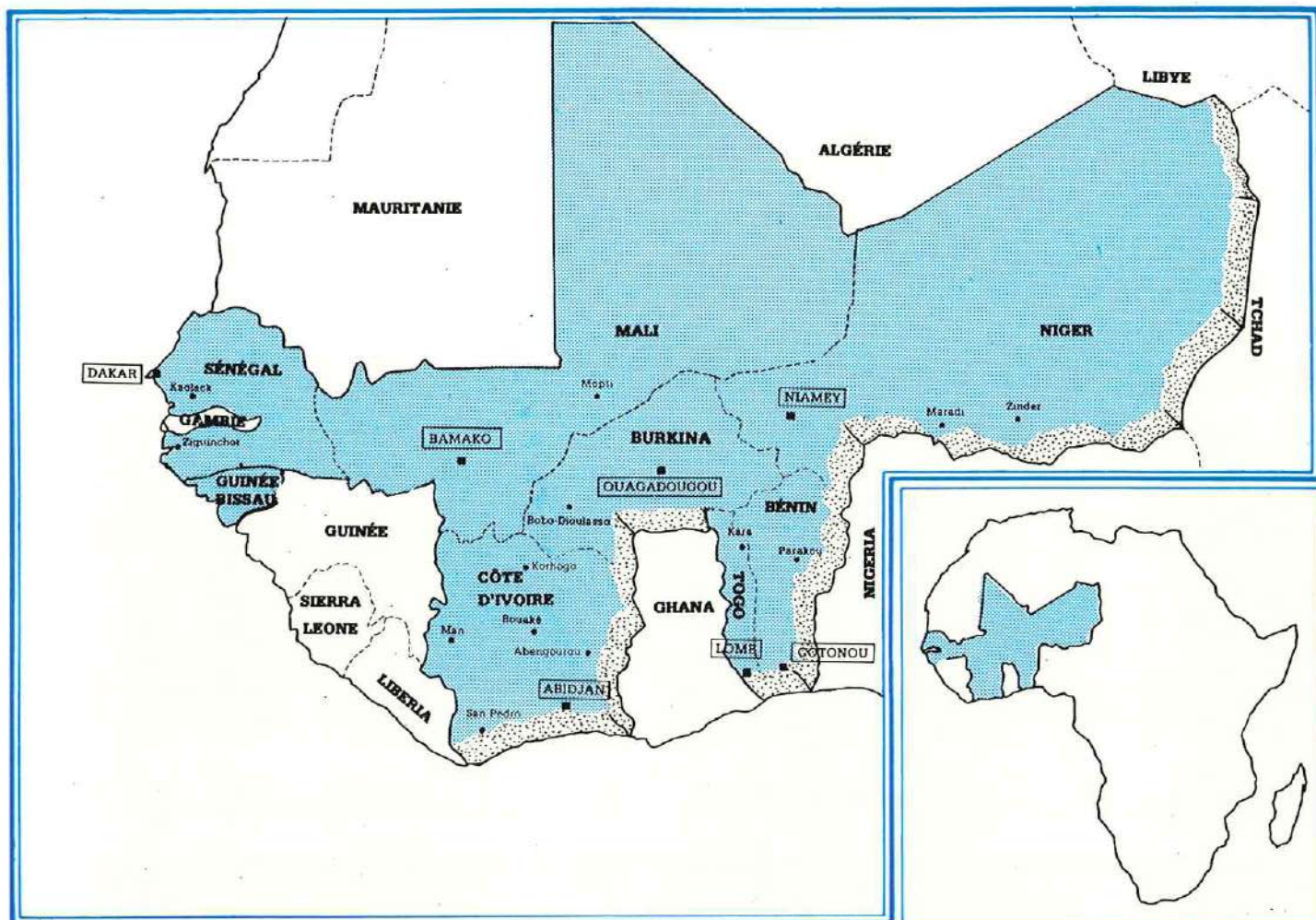
III - LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE85

1	GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	85
1.1	<i>Prélèvements et versements aux guichets</i>	85
1.2	<i>Composition des billets et pièces en circulation</i>	86
2	EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA ...	87
2.1	<i>Mouvements de billets externes aux guichets des Agences</i>	87
2.2	<i>Transferts entre les Etats membres de l'UMOA</i>	87
3	EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR	89
3.1	<i>Opérations sur billets</i>	89
3.2	<i>Transferts scripturaux.</i>	89
4	EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	90
4.1	<i>Evolution du réseau bancaire</i>	90
4.2	<i>Exécution des programmes de restructuration du système bancaire ..</i>	90
4.3	<i>Dispositions réglementaires</i>	91
4.4	<i>Evolution de l'activité des banques et établissements financiers de l'UMOA</i>	92
4.5	<i>Activités des chambres de compensation</i>	94
4.6	<i>Activités sur le marché financier régional</i>	94
5	COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE	96
5.1	<i>Relations avec les institutions de Bretton Woods</i>	96
5.2	<i>Relations avec les autres institutions</i>	96
6	AUTRES ACTIVITES	99
6.1	<i>Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA</i>	99
6.2	<i>Centrale des bilans</i>	100
6.3	<i>Centralisation des incidents de paiement.</i>	101
6.4	<i>Promotion des institutions de financements décentralisées</i>	101
6.5	<i>Réforme des systèmes et moyens de paiement</i>	103

IV - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE ...107

1	VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES	107
1.1	<i>Conférence des Chefs d'Etat</i>	107
1.2	<i>Conseil des Ministres de l'UMOA</i>	107
1.3	<i>Conseil d'Administration de la BCEAO</i>	113
2	PERSONNEL ET SERVICE	119
2.1	<i>Organigramme et mesures individuelles</i>	119
2.2	<i>Informatisation</i>	122
2.3	<i>Réseau</i>	122

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	123
3.1 <i>Analyse du bilan</i>	123
3.2 <i>Compte de résultat</i>	125
3.3 <i>Contrôle des comptes</i>	127
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS.....	131
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS	131
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	133
BILAN	135
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	136
LISTE DES ENCADRES	
<i>Encadré n° 1 : Impact des chocs exogènes sur les économies de l'UMOA en 2000</i>	45
<i>Encadré n° 2 : Réaménagement du dispositif des réserves obligatoires</i> ...	60
<i>Encadré n° 3 : Réaménagement du dispositif de financement de la commercialisation des produits agricoles</i>	78
<i>Encadré n° 4 : La microfinance dans les pays de l'UMOA</i>	102
<i>Encadré n° 5 : Réforme des systèmes de paiement</i>	104
 ANNEXE STATISTIQUE.....	 A.1 à A.109



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les huit pays membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D'IVOIRE

SENEGAL

GUINEE-BISSAU

TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le trente-huitième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMMES DE LA BCEAO

COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

au 31 décembre 2000

*PRESIDENT : Son Excellence Alpha Oumar KONARE,
Président de la République du Mali.*

Son Excellence **Mathieu KEREKOU**,
Président de la République du Bénin ;

Son Excellence **Blaise COMPAORE**,
Président du Burkina Faso ;

Son Excellence **Laurent GBAGBO**,
Président de la République de Côte d'Ivoire ;

Son Excellence **Kumba YALA**,
Président de la République de Guinée-Bissau ;

Son Excellence **Alpha Oumar KONARE**,
Président de la République du Mali ;

Son Excellence **Mamadou TANDJA**,
Président de la République du Niger ;

Son Excellence **Abdoulaye WADE**,
Président de la République du Sénégal ;

Son Excellence **Gnassingbé EYADEMA**,
Président de la République togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2000

*PRESIDENT : M. Makhtar DIOP,
Ministre de l'Economie et des Finances
de la République du Sénégal.*

République du Bénin

MM. Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre des Finances et de l'Economie ;
Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi.

Burkina Faso

MM. Jean-Baptiste COMPAORE, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
chargé des Finances et du Budget ;
Nayabtigungu CONGO-KABORE, Ministre de l'Intégration Régionale.

République de Côte d'Ivoire

MM. Mamadou KOULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances,
Porte-parole du Gouvernement ;
Bohoun BOUABRE, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

République de Guinée-Bissau

MM. Purna BIA, Ministre des Finances ;
Helder VAZ, Ministre de l'Economie et du Développement régional.

République du Mali

M. Bacari KONE, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Mme Alimata TOURE née TRAORE, Ministre de l'Industrie, du Commerce
et des Transports.

République du Niger

MM. Ali Badjo GAMATIE, Ministre des Finances ;
Maliki BARHOUNI, Ministre du Plan.

République du Sénégal

MM. Makhtar DIOP, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Abdoulaye DIOP, Ministre Délégué auprès
du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République togolaise

MM. Tankpadja LALLE, Ministre de l'Economie,
des Finances et des Privatisations ;
Simféitchéou PRE, Ministre de la Planification et du Développement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2000

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la BCEAO.*

République du Bénin

- Mme Adidjath MATHYS, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- M. Junior Emmanuel ASSILAMEHOO, Secrétaire Technique de la Commission Nationale de Suivi de l'Application du Programme d'Ajustement Structurel auprès du Ministre des Finances et de l'Economie.

Burkina Faso

- MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
Patrice NIKIEMA, Directeur Général de la Coopération au Ministère de l'Economie et des Finances.

République de Côte d'Ivoire

- MM. Eugène YAÏ, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor ;
Kouamé KOUASSI, Directeur Général du Budget et du Secteur Parapublic.

République de Guinée-Bissau

- MM. José BIAI, Directeur Général du Trésor ;
Amizade Fara MENDES, Conseiller du Secrétaire d'Etat au Trésor, chargé des Affaires Douanières.

République du Mali

- MM. Sambou WAGUE, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
Ousmane Issoufi MAIGA, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

- MM. Abdoulaye MAMADOU, Directeur Général de l'Economie et des Réformes ;
Oumarou ELHADJ, Secrétaire Général du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan.

République du Sénégal

- MM. Saliou GUEYE, Trésorier Général, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
Adama DIEYE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie, et des Finances.

République togolaise

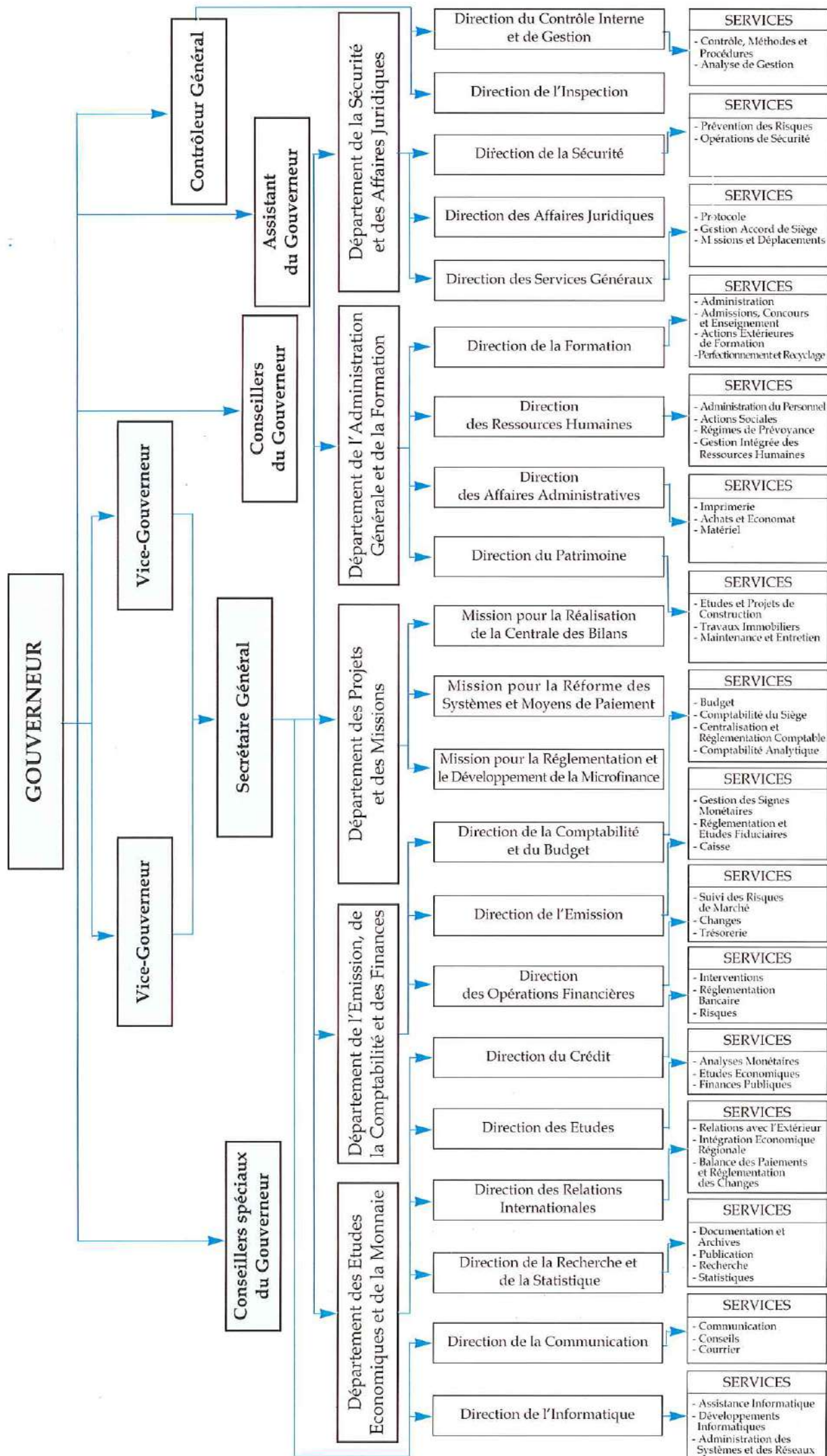
- MM. Essowedéou AGBA, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations ;
Hémou Badibawu BAKALI, Directeur Général des Douanes.

République française

- M. Jean-Pierre JOUYET, Directeur du Trésor ;
- Mme Mireille GUIGAZ, Directrice du Développement et de la Coopération Technique.

ORGANIGRAMME DU SIEGE DE LA BCEAO

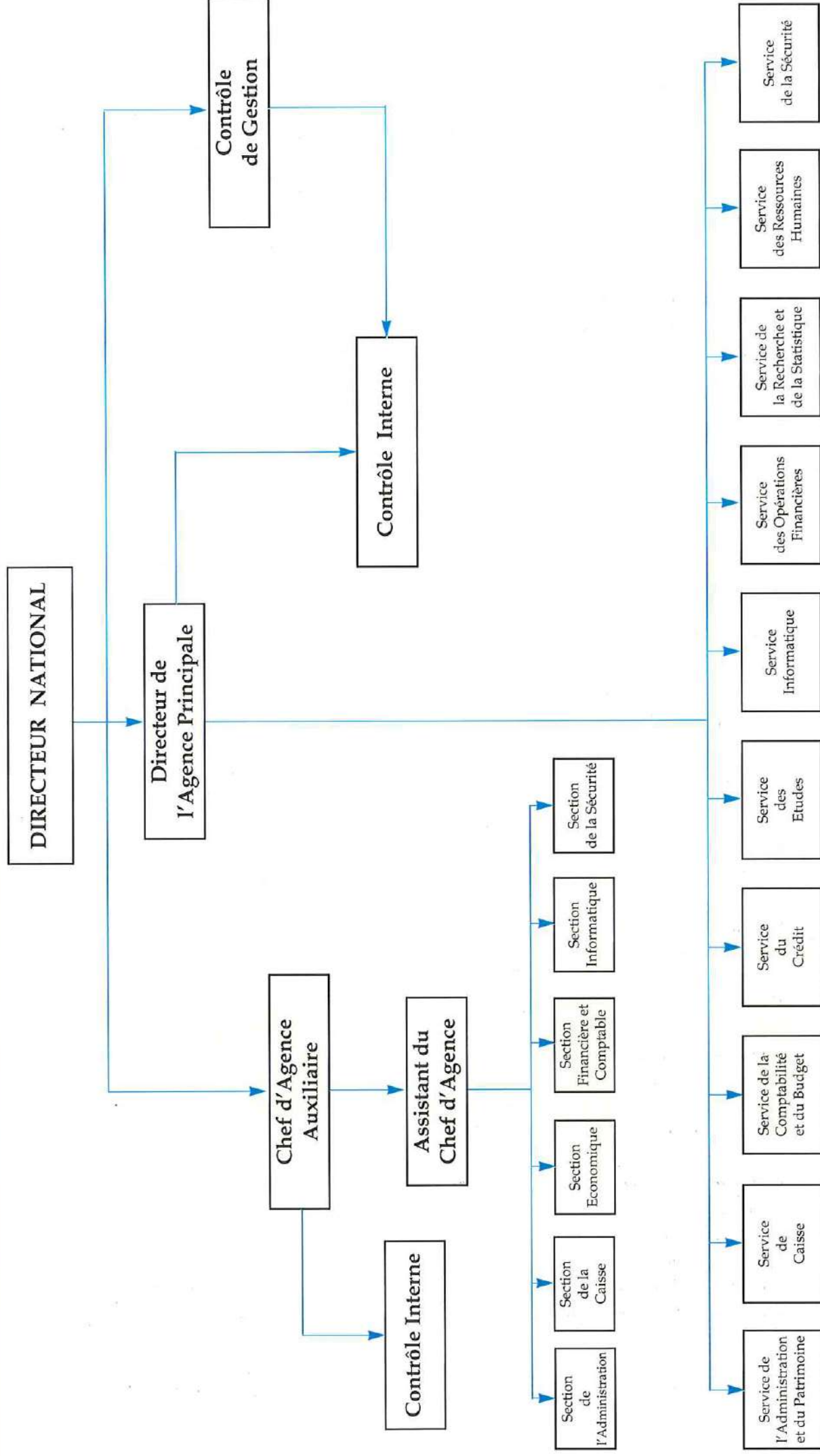
AU 31 DECEMBRE 2000



□ : Membres du Gouvernement de la BCEAO.

ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES

AU 31 DECEMBRE 2000



GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Damo Justin BARO
Secrétaire Général	: M. Amadou Sadickh DIOP
Conseillers Spéciaux du Gouverneur	: M. Mamadou DIOP M. Tiémoko Meyliet KONE

**CONSEILLER ECONOMIQUE AUPRES DU
GOUVERNEUR, CHARGE DES QUESTIONS**

D'INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE : M. Mbaye DIOP SARR

CONSEILLERS DU GOUVERNEUR

: Mme Elisabeth DIAW
: M. Pascal Irénée KOUPAKI
: M. David Latégan LAWSON

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général : M. Tiémoko Meyliet KONE

ASSISTANT DU GOUVERNEUR

: M. Alain KOUTANGNI

DEPARTEMENTS

Directeur du Département
de l'Administration Générale et de la Formation : M. Sosthène Boureima BAMBARA

Directeur du Département
de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances : M. Mamadou DIOP

Directeur du Département
des Etudes Economiques et de la Monnaie : M. Pascal Irénée KOUPAKI

Directeur du Département
des Projets et des Missions : M. Latégan David LAWSON

Directeur du Département
de la Sécurité et des Affaires Juridiques : Mme Elisabeth DIAW

DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Affaires Administratives	: Mme Rahamou GAZOBI
Directeur des Affaires Juridiques	: M. Elpidio FREITAS
Directeur de la Communication	: M. Venance Adamah KANGNI
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: M. Sidi Sosso DIARRA
Directeur du Contrôle Interne et de Gestion	: M. Soumaïla OUEDRAOGO
Directeur du Crédit	: M. Vilévo Biova DEVO
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Kablan YAO SAHI
Directeur de la Formation	: Mme Marie-Ferdinande DESCLERCS
Directeur de l'Informatique	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de l'Inspection	: M. Konan BOUADOUMOU
Directeur des Opérations Financières	: M. Oumar Tatam LY

Directeur du Patrimoine	: M. Siriki KONE
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Ambroise KONE
Directeur des Relations Internationales	: M. Jean-Claude BROU
Directeur des Ressources Humaines	: Mme Moulicatou AGALHEIR
Directeur de la Sécurité	: Mme Sockna BEYE SAKHO
Directeur des Services Généraux	: M. Aguinaldo EMBALO

MISSIONS

Chargé de Mission pour la Réalisation de la Centrale des Bilans	: M. Jacques SOULI
Chargé de Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement	: Mme Fatimatou Zahra DIOP
Chargé de Mission pour la Réglementation et le Développement de la Microfinance	: M. Eric Amah EKUE

REPRESENTATIONS

Représentant de la Banque Centrale auprès des Institutions Européennes de Coopération	: M. Souleymane CISSE
Représentant Résident du Gouverneur de la BCEAO auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	: M. Théophile AHOUA N'DOLI

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Idriss Lyassou DAOUDA
Directeur National pour le Burkina	: M. Célestin Kouka ZALLE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Lansina BAKARY
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. Luis Lopès Candido RIBEIRO
Directeur National pour le Mali	: M. Idrissa TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Ayéwanou GBEASOR.

SIEGE SOCIAL

Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : 3108
 Tél. (221) 839 05 00 – Fax (221) 823 93 35 et 822 61 09
 Téllex : BCEAO 21 833 SG, 21 597 SG, 21 815 SG, 21 530 SG
 Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou, Avenue Jean-Paul II
 01 Boîte Postale : n° 325 RP
 Téléphone : (229) 31 24 66 et 31 37 82
 Téllex : 5211 BCEAO COTONOU
 Téléfax : (229) 31 24 65
Directeur de l'Agence Principale : M. Marcel DE SOUZA

Parakou, Boîte Postale : n° 201
 Téléphone : (229) 61 03 25 et 61 29 79
 Téllex : 5099 BCEAO PARAKOU
 Téléfax : (229) 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire (intérim) : M. Aliyou OUMOROU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
 Boîte Postale : n° 356
 Téléphone : (226) 30 60 15/16/17
 Téllex : 5205 BCEAO BF
 Téléfax : (226) 31 01 22
Directeur de l'Agence Principale : M. Tiénoko DIARRA

Bobo-Dioulasso, Boîte Postale : n° 603
 Téléphone : (226) 97 04 44/45/46
 Téllex : 8228 BCEAO-BF
 Téléfax : (226) 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Lallé COULIBALY

COTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Bd Roussel, Avenue Delafosse
 Boîte Postale n° 01 1769 ABIDJAN 01
 Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
 Téllex : BC ABJ CI 23 474 - 23 761 - 23 607
 Téléfax : (225) 20 22 28 52 et 20 22 00 40
Directeur de l'Agence Principale : Mme Acka ALLOUKO

Abengourou, Boîte Postale : n° 905
 Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 39 15
 Téllex : 59 103 ABENGOUROU CI
 Téléfax : (225) 35 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire GONAT

Bouaké, Boîte Postale : n° 773
 Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14
 Téllex : BCEAO BOUAKE 69 109
 Téléfax : (225) 31 63 38 31
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Angona Célestin NANGO

Daloa, Boîte Postale : n° 46
 Téléphone : (225) 32 78 38 85
 Téllex : BCEAO DALOA
 Téléfax : (225) 32 78 13 10
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Eugène BOTY-BI ZORO

Korhogo, Boîte Postale : n° 54
 Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11
 Téllex : 63 106 KORHOGO CI
 Téléfax : (225) 36 86 15 30
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Kouadio BOMBO

Man, Boîte Postale : n° 1017
 Téléphone : (225) 33 79 02 67
 Téllex : BCEAO MAN 89 106
 Téléfax : (225) 33 79 02 28
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. N'guessan ABBY

San Pedro, Boîte Postale : n° 387
 Téléphone : (225) 34 71 21 74
 Téllex : BCEAO 91 130 SAN PEDRO
 Téléfax : (225) 34 71 24 48
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adjonmani KOUAKOU

GUINEE-BISSAU

Bissau, Boîte Postale : n° 38
 Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73 et 21 14 82
 Téllex : 289 BCGB 1
 Téléfax : (245) 20 13 05 et 20 13 21
Adjoint au Directeur National : M. H. BORGES

MALI

Bamako, Boulevard du 22 Octobre 1946
 Boîte Postale : n° 206
 Téléphone : (223) 22 25 41 et 22 54 06
 Téllex : 2574 BCEAO BAMAKO
 Téléfax : (223) 22 47 86
Directeur de l'Agence Principale : M. Mémanga SANOGO

Mopti, Boîte Postale : n° 180
 Téléphone : (223) 43 01 02 et 43 05 65
 Téllex : BCEAOMPT 8001 MJ
 Téléfax : (223) 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Kalilon NDIAYE

Sikasso, Boîte Postale : n° 453
 Téléphone : (223) 62 06 57
 Téllex :
 Téléfax : (223) 62 08 79
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Soumaïla KIDA

DIFFERENTS SITES

NIGER

Niamey, rue de l'Uranium

Boîte Postale : n° 487

Téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40

Télex : BCEAO 5218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

Directeur de l'Agence Principale : M. Oumarou GAGERE

Maradi, Boîte Postale : n° 265

Téléphone : (227) 41 00 96

Télex : BCEAO 8244 NI

Téléfax : (227) 41 00 45

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Badagè BAWA

Zinder, Boîte Postale : n° 133

Téléphone : (227) 51 00 94

Télex : BCEAO 8226 NI

Téléfax : (227) 51 07 24

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Sahaka MAHAMAN SALAH

SENEGAL

Dakar, Boulevard Général De Gaulle x Triangle Sud

Boîte Postale : n° 3159

Téléphone : (221) 823 13 30 et 823 53 84

Télex : BCEAO SG 21839

Téléfax : (221) 823 57 57

Directeur de l'Agence Principale : M. Modienne GUISSÉ

Kaolack, Boîte Postale : n° 79

Téléphone : (221) 941 13 86 et 941 13 87

Télex : BCEAO SG 74071

Téléfax : (221) 941 33 23

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Bocar LY

Ziguinchor, Boîte Postale : n° 317

Téléphone : (221) 991 10 39

Télex : BCEAO SG 73027

Téléfax : (221) 991 16 59

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abdoulaye BA

TOGO

Lomé, rue des Nîmes

Boîte Postale : n° 120

Téléphone : (228) 21 53 84

Télex : 5216 BCEAO TO

Téléfax : (228) 21 76 02

Directeur de l'Agence Principale : M. Kokou Seretti GOZAN

Kara, Boîte Postale : n° 75

Téléphone : (228) 60 60 79 et 60 61 37

Télex : 7202

Téléfax : (228) 60 62 69

Chef de l'Agence Auxiliaire p.i. : M. Novignon GABOUTOU

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75008, Paris, France

Tél (33) 01 42 25 71 60

Télex : BCEAO PARIS 650087

Fax : (33) 01 42 56 00 37

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Av. Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina

Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01

Téléphone : (226) 30 60 15

Télex : BCEAO 5205 BF

Téléfax : (226) 30 63 76



M. Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO.

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a enregistré, en 2000, le taux de croissance économique le plus faible depuis le changement de la parité du franc CFA intervenu en janvier 1994. La décélération de l'activité économique, entamée en 1997, a été accentuée par la vulnérabilité persistante des économies de l'Union aux chocs exogènes ainsi que la faiblesse des ressources extérieures mobilisées en appui aux programmes et réformes économiques engagés. Elle s'est, en outre, accompagnée de contre-performances en matière de convergence macroéconomique entre les Etats membres de l'Union.

Cette évolution peu favorable reflète en effet la fragilisation accrue des bases d'une croissance durable de nos économies marquées, notamment, par la perturbation du contexte socio-politique, des problèmes de gouvernance, la détérioration de la situation des finances publiques ainsi que le recul des investissements publics et privés.

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente a permis de maîtriser l'inflation et de consolider ainsi les gains de compétitivité. En outre, la situation des réserves officielles de change s'est renforcée, pour assurer la couverture de près de six mois d'importation de biens et services.

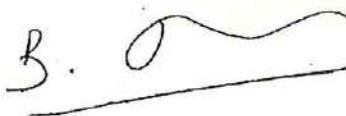
Cette situation d'ensemble interpelle plus que jamais les Etats membres de l'Union qui se doivent de créer les bases d'une croissance forte, saine et équitablement distribuée, en vue de consolider durablement les fondements économiques de la monnaie commune, d'éradiquer la pauvreté et de réussir leur insertion au sein de l'économie mondiale, globalisée et concurrentielle.

Dans ce cadre, ils devront poursuivre la mise en œuvre vigoureuse de réformes structurelles d'envergure, en s'engageant résolument dans la réalisation d'une économie régionale véritablement intégrée et compétitive. Celle-ci, qui va au-delà de la simple juxtaposition des économies nationales, constitue la voie salutaire susceptible de mobiliser l'ensemble des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour moderniser les Etats de l'Union, renforcer la croissance et promouvoir le progrès social et la solidarité.

Cette nouvelle stratégie, en rupture avec les approches nationales, devra être soutenue par une volonté politique affirmée et fondée sur une optique de développement économique régional, favorisant la libération des énergies et des initiatives, l'exercice des droits fondamentaux de l'individu et la défense de la dignité humaine. Ces valeurs, qui devront être les fondements qualitatifs de la nouvelle économie régionale, sont du reste déjà reconnues par le Traité de l'UEMOA, qui en donne également les orientations stratégiques.

L'Union dispose des institutions, des organes, des instruments et des ressources humaines nécessaires pour entreprendre cette politique de rupture. Chaque institution, chaque organe, chaque citoyen devra jouer le rôle qui est le sien afin de faire de la nouvelle économie régionale une réalité tangible, porteuse de bien-être pour les populations de l'Union.

Charles Konan BANNY



Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Président du Conseil d'Administration



Vue aérienne du Port Autonome de Cotonou ; en arrière-plan, l'immeuble de l'Agence Principale de la BCEAO - Cotonou, République du Bénin.



Entrée de la cimenterie WACEM (West African Cement) à Tabligbo, au Sud-Est du Togo.

INTRODUCTION

L'environnement économique international a été marqué, durant l'année 2000, par la confirmation de la reprise économique, avec une vigueur exceptionnelle de l'activité dans la plupart des régions du monde.

Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 4,8%, en liaison essentiellement avec l'expansion de la demande dans les principaux pays industrialisés. En effet, l'activité économique a progressé de 5,0% aux Etats-Unis d'Amérique, 3,2% en France, 3,0% en Allemagne et au Royaume-Uni et 1,6% au Japon. Cette évolution a permis de stabiliser, voire de réduire le taux de chômage dans la plupart des économies avancées. Cependant, des tensions inflationnistes ont été relevées dans de nombreux pays, en rapport avec le maintien des cours du pétrole à un niveau relativement élevé.

Dans les pays en développement, les performances sont contrastées. Ainsi, en Amérique latine, le taux de croissance économique s'est fixé à 4,1%, en hausse de 3,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En Afrique, il est ressorti à 3,0%, en progression de 1,2 point de pourcentage. En Asie, l'activité économique a progressé au rythme de 6,9%.

Sous l'effet des anticipations relatives à l'évolution des facteurs fondamentaux, notamment les différentiels de croissance, d'inflation et de taux d'intérêt, l'évolution des principales devises a été caractérisée par une forte volatilité. Ainsi, la bonne tenue de l'économie des Etats-Unis a continué d'être un facteur de soutien au dollar, qui s'est apprécié face à la plupart des autres devises, notamment l'euro, la livre sterling et le yen. Par contre, la lenteur de la reprise économique nippone a contribué à la dépréciation de 6,7% de la monnaie japonaise par rapport au dollar.

L'évolution des marchés financiers n'a pas reflété le dynamisme de l'économie mondiale du fait des anticipations pessimistes des opérateurs sur la vigueur de la croissance dans la zone euro et au Japon et de la morosité dans le secteur de la haute technologie. En conséquence, les principales places financières ont enregistré des baisses notables des cours des valeurs mobilières, contrairement aux performances réalisées en 1999. Parallèlement, les cotations sur les marchés émergents ont évolué à la baisse, perdant environ un tiers de leurs valeurs, en liaison avec les difficultés observées en Argentine, en Turquie et en Afrique du Sud.

Sur les marchés internationaux des produits de base, la surproduction et l'accumulation d'importants stocks ont continué de déprimer les cours des produits agricoles. Ceux du cacao, du café et des huiles végétales se sont ainsi fortement dégradés, atteignant des niveaux historiquement bas.

Dans ce contexte, les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont enregistré une augmentation de leur produit intérieur brut (PIB) en termes réels de 1,1%, contre 3,3% en 1999. En moyenne annuelle, l'inflation s'est élevée à 1,8% au lieu de 0,2% un an plus tôt.

Le déficit global des finances publiques, hors dons, s'est établi à 790,4 milliards, en retrait de 118,2 milliards par rapport à 1999. En proportion du PIB, il est ainsi passé de 5,4% en 1999 à 4,6%. S'agissant de la dette extérieure, son encours est ressorti à 16.682,5 milliards, en progression de 1,0%. A fin décembre 2000, le rapport de la dette au PIB est de 97,9%.

La balance des paiements s'est soldée par un excédent de 185,6 milliards, contre un déficit de 22,3 milliards en 1999, à la suite notamment de l'évolution favorable du compte de

capital et d'opérations financières et du solde des transferts sans contrepartie, en liaison avec le niveau élevé du financement exceptionnel, les entrées de capitaux au titre des investissements de portefeuille et les transferts officiels.

Au plan monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est renforcée de 369,1 milliards, pour se fixer à 1.504,4 milliards. Les réserves de change se sont chiffrées à 2.531,6 milliards, portant le taux de couverture de l'émission monétaire à 117,6% contre 104,6% en 1999. Le crédit intérieur s'est accru de 65,7 milliards pour s'établir à 3.697,7 milliards, sous l'effet de la réduction de 187,4 milliards de la position nette débitrice des gouvernements et de l'accroissement de 253,1 milliards des crédits à l'économie. Les interventions de la Banque Centrale se sont contractées de 78,0 milliards pour se situer à 466,7 milliards, en relation avec les replis de 53,1 milliards des concours aux Trésors nationaux et de 24,9 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 273,3 milliards en se chiffrant à 4.261,6 milliards.

Tenant compte de l'expansion des crédits à l'économie dans un contexte de tensions sur les prix et de resserrement de la politique monétaire à l'étranger, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a procédé au relèvement de trois quarts de point de pourcentage, de ses taux directeurs, le 19 juin 2000. Le taux d'escompte et celui des prises en pension ont ainsi été fixés respectivement à 6,50% et 6,00%. Les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques, se sont situés entre 3,00% et 9,00% selon les Etats, pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique, financière et monétaire et de la nécessité de mieux contrôler la liquidité et les emplois bancaires. En raison de la situation de liquidité, il n'a pas été organisé d'appels d'offres au cours de la période sous revue.

La Banque Centrale a, par ailleurs, poursuivi sa contribution à la réalisation progressive de plusieurs chantiers relatifs au processus d'intégration, notamment les travaux de consolidation du dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques avec la définition d'un calendrier opérationnel pour la mise en œuvre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, ainsi que l'approfondissement des réformes économiques et institutionnelles.

Certains chantiers comme la modernisation des systèmes et moyens de paiement et la conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres ont été poursuivis. Parallèlement, la Banque a conduit ses actions dans les domaines de la centralisation des bilans, de la promotion des institutions de financement décentralisées et de la coopération monétaire sous régionale. Elle a initié un nouveau projet relatif à la création d'un marché des titres de la dette publique visant à offrir aux Trésors nationaux des sources alternatives de financement.

Conformément aux dispositions des Statuts de la Banque Centrale, les comptes des Agences ont été vérifiés par les contrôleurs nationaux, désignés à cet effet par le Ministre chargé des Finances dans chacun des Etats membres de l'Union. La vérification de la comptabilité centralisée et la synthèse des observations des contrôleurs nationaux ont été effectuées par le commissaire - contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Celui-ci a, en outre, procédé, conjointement avec le contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.

I - L'environnement économique et financier

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

La reprise de l'économie mondiale s'est confirmée au cours de l'année 2000, avec la vigueur exceptionnelle de l'activité dans la plupart des régions du monde, notamment en Asie, en Amérique, dans les pays en transition et en Afrique.

Ainsi, selon le Fonds Monétaire International (FMI), la progression de la production mondiale a atteint 4,8% contre 3,3% en 1999.

Sur les marchés financiers, les incertitudes se sont accrues, induisant tant aux Etats-Unis qu'en Europe, un effondrement des indices boursiers. Parallèlement, les anticipations d'une dépréciation des principales monnaies du système monétaire international par rapport au dollar se sont confirmées, en liaison avec la réduction de l'écart de croissance entre les différentes économies.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance est ressorti, en termes réels, à 5,0% contre 4,2% en 1999. Au Japon, la croissance du PIB réel s'est établie à 1,7% contre 0,8% un an auparavant, du fait du rythme très soutenu de l'activité en début d'année.

Au Royaume-Uni, la progression de l'activité s'est établie à 3,0% contre 2,3% en 1999. Dans la zone euro, stimulée par un taux de change favorable par rapport au dollar, la croissance économique a atteint 3,4% contre 2,4% un an plus tôt, en liaison avec la vigueur de l'activité dans les principaux pays. Ainsi, en Allemagne et en France, l'activité a progressé respectivement de 3,0% et 3,2%, en 2000 contre 1,4% et 3,0% l'année précédente.

En Asie, la situation économique s'est améliorée de 6,9% contre 5,9% en 1999. En

Amérique latine, la progression de l'activité a atteint 4,1%, contre 0,3% un an plus tôt. En Afrique, la croissance est estimée à 3,0% contre 2,2% auparavant.

L'amélioration de la situation économique s'est accompagnée d'une réduction du chômage dans de nombreux pays. Aux Etats-Unis, le taux de chômage est ressorti à 4,0%, contre 4,2% en 1999. En Allemagne, la progression de l'activité a contribué à une baisse de 1,1 point de pourcentage du taux de chômage évalué à 7,8%. En France, le chômage a atteint son plus bas niveau depuis 1992 avec un taux de 9,7% contre 10,8% en 1999.

Par contre, au Japon, les restructurations des entreprises et l'atonie des investissements ont contribué à élever le taux du chômage à 4,7% contre 2,9% en 1999.

Dans les pays industrialisés, les prix ont connu une évolution différenciée. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation est ressortie à 3,4%, contre 2,2% en 1999. Au Japon, l'essoufflement de l'activité a induit une baisse des prix de 0,6%. Au Royaume-Uni, les prix ont progressé de 2,1%, en retrait de 0,2 point de pourcentage par rapport à 1999. Dans la zone euro, l'inflation a atteint 2,4% contre 1,2% en 1999.

Dans les autres régions du monde, l'évolution des prix a été contrastée. En Asie, la progression des prix traduit le retour progressif vers des taux d'inflation modérés, depuis les dévaluations de 1997 et une meilleure résistance aux chocs pétroliers. L'inflation est ressortie à 1,8%, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 1999.

En Amérique latine, la poursuite de politiques monétaires restrictives a contribué à la maîtrise des prix, dont la variation a été de 8,1% contre 9,3%. En Afrique, l'ac-

croissement des prix, sous l'effet du renchérissement du cours du pétrole, est estimé à 13,5% contre 11,8% un an auparavant.

1.2 Marché des changes

L'évolution des principales monnaies des pays industrialisés est demeurée corrélée aux anticipations relatives à l'évolution des facteurs fondamentaux, notamment les différentiels de croissance, d'inflation et de taux d'intérêt. Globalement, l'évolution des marchés des changes a été caractérisée par une forte volatilité, en rapport avec les perspectives économiques différenciées d'un pays à l'autre.

Ainsi, soutenu par la vigueur de l'économie américaine, le dollar des Etats-Unis s'est apprécié par rapport à l'euro, à la livre sterling et au yen. Cette fermeté de la devise américaine a été confortée par l'attrait sur les investisseurs des actifs libellés en dollar et la lenteur de la reprise de l'économie au Japon. Victime de la déception des investisseurs internationaux quant à la réa-

lité de la reprise économique nipponne, le yen s'est déprécié de 6,7% par rapport au dollar. La livre sterling s'est repliée de 15,0% vis-à-vis du dollar.

L'euro a connu une évolution baissière vis-à-vis du dollar, en raison du report des arbitrages des investisseurs sur les actifs libellés en dollar, suite à la lenteur des réformes structurelles susceptibles de contribuer à la croissance potentielle de la zone euro et aux divergences de politiques entre pays.

La monnaie unique européenne a atteint un niveau plancher à 0,8230 dollar et 88,96 yens en octobre 2000. En moyenne mensuelle, elle s'est négociée à 0,9004 dollar en décembre contre 1,0140 en janvier 2000, soit une baisse de 11,2%, tandis que vis-à-vis du yen, la dépréciation a été de 5,7%.

Du fait de son ancrage nominal à l'euro, le cours du franc de la Communauté Financière Africaine (CFA), a suivi une tendance identique à celle de la monnaie unique européenne.

UMOA - Variation des taux de change moyens annuels

	1 9 9 9	2 0 0 0	VARIATIONS
	francs CFA par unité monétaire		%
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	840,04290	938,4697	11,72
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	616,10040	710,6351	15,34
Franc suisse (1 CHF)	409,46660	421,0358	2,83
Livre sterling (1 GBP)	996,77980	1 075,6097	7,91
Yen japonais (1 JPY)	5,43150	6,6143	21,78

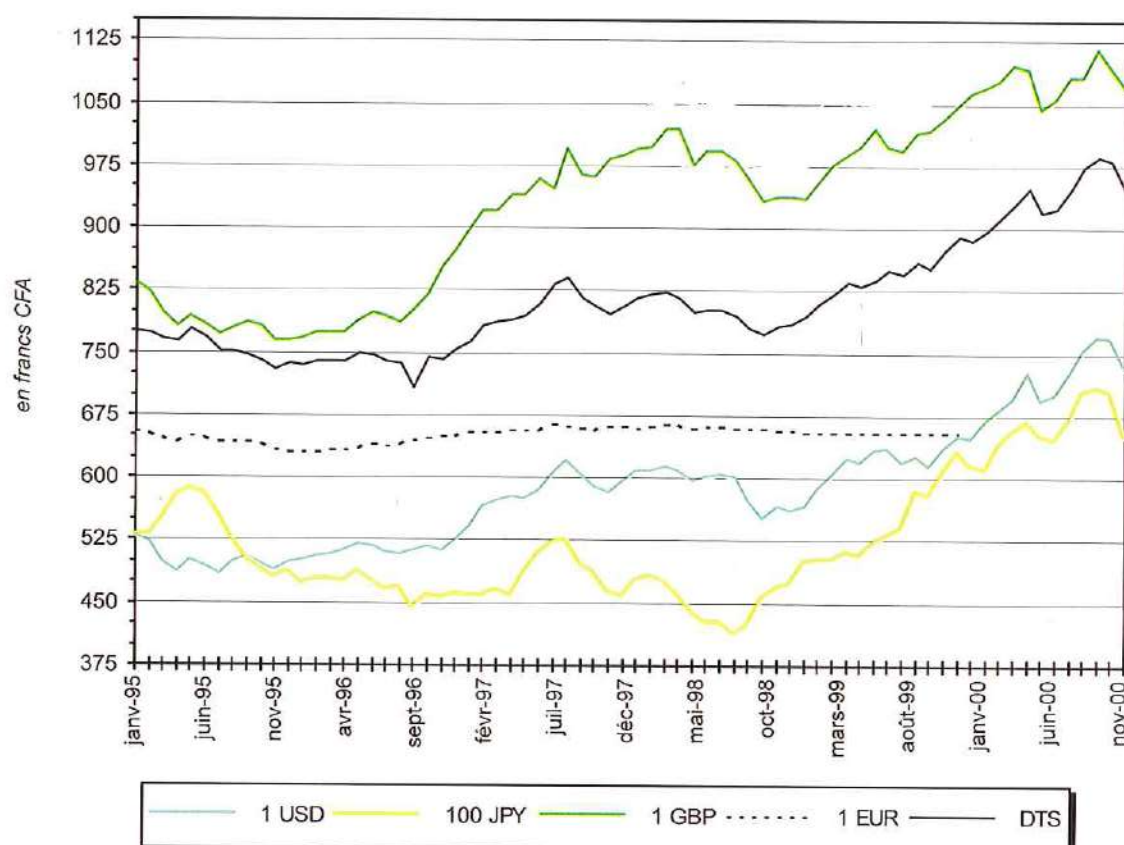
UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels *

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
A N N E E 1 9 9 9				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de tirage spécial (1 DTS)	807,79000	835,48640	845,69330	871,20180
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	584,26570	623,89670	624,96670	631,27270
Franc suisse (1 CHF)	408,44400	410,23330	409,46660	409,93000
Livre sterling (1 GBP)	953,83900	1 000,75670	1 001,48670	1 031,03670
Yen japonais (1 JPY)	5,01480	5,13600	5,51840	6,05680
A N N E E 2 0 0 0				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de tirage spécial (1 DTS)	899,9681	932,3482	949,3429	972,2195
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	665,4837	696,2561	725,7589	755,0418
Franc suisse (1 CHF)	408,1833	419,6100	424,4433	431,9067
Livre sterling (1 GBP)	1 063,1159	1 076,2619	1 071,2256	1 091,8355
Yen japonais (1 JPY)	6,2753	6,5504	6,7496	6,8821

Source : BCEAO.

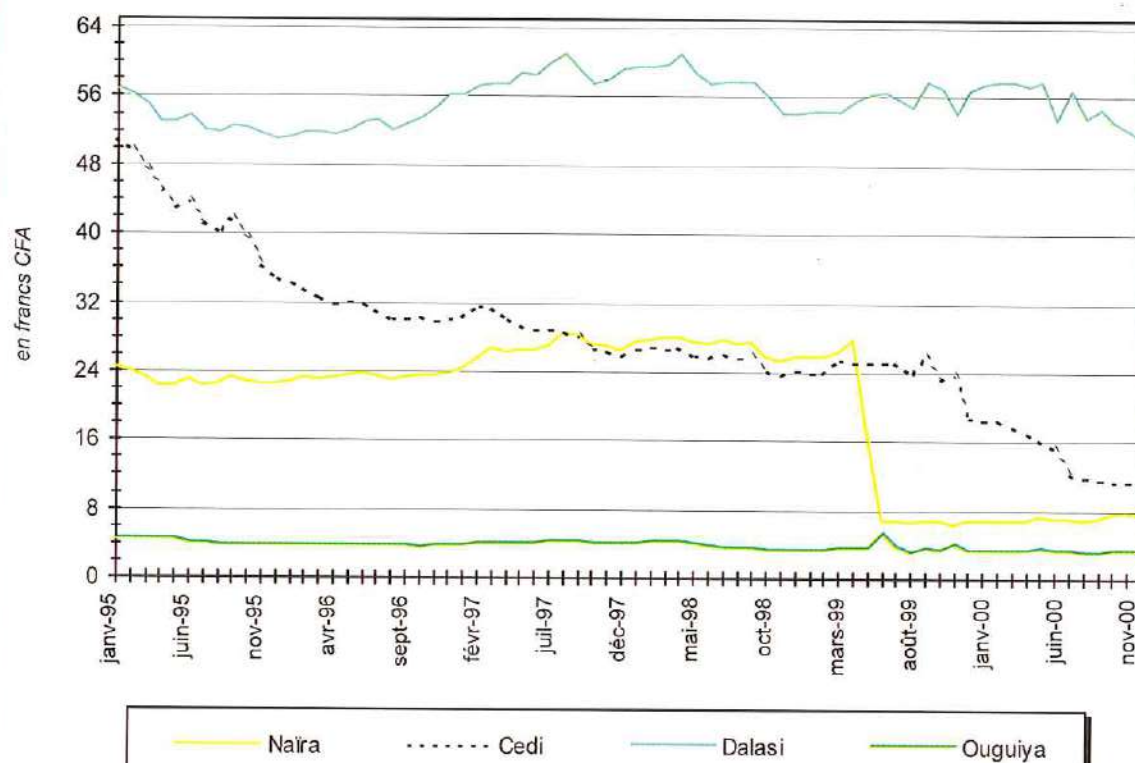
* L'EURO a remplacé l'ECU à compter du 1^{er} janvier 1999.

Evolution des cours en francs CFA des principales devises



Evolution des cours en francs CFA des monnaies des pays voisins de l'UMOA

(Données de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest)



1.3 Evolution des taux d'intérêt

La phase de resserrement monétaire, amorcée à la fin de l'année 1999, s'est poursuivie en 2000. En effet, l'apparition de tensions inflationnistes induites par la hausse des cours du pétrole et la vigueur exceptionnelle de l'activité économique dans certains pays, a conduit la plupart des banques centrales des pays industrialisés à maintenir l'orientation restrictive de leur politique monétaire.

Ainsi, la Réserve Fédérale a relevé à trois reprises son taux de fonds fédéraux, pour le porter de 5,50% à 6,50%. La Banque Centrale Européenne a observé le même profil, relevant ses taux d'intérêt à six reprises durant l'année 2000. Ainsi, ses taux de refinancement, des prêts marginaux et des dépôts sont ressortis respectivement à 4,75%, 5,75% et 3,75%. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a également relevé à deux reprises, son taux d'intervention pour le fixer à 6,00% en février. En revanche, compte tenu du contexte de morosité de l'activité économique, la Banque du Japon a maintenu inchangé son taux d'es-compte à 0,50%.

Les marchés obligataires ont été caractérisés en 2000 par une détente des rendements, en relation avec l'afflux des liquidités vers les emprunts à long terme, suite à la déprime du marché des actions et à la diminution des volumes d'émissions induite par l'amélioration généralisée de l'épargne budgétaire dans les pays industrialisés. Les anticipations d'une stabilisation, voire d'une baisse des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne et d'un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine pour faire face aux risques de récession, ont contribué à alimenter la tendance à la décrue des rendements obligataires.

Ainsi, aux Etats-Unis, le rendement des emprunts à 30 ans a renoué avec une tendance baissière en passant de 6,61% en janvier, à 5,49% en décembre, en rapport avec le rachat de titres publics par le Trésor

et les efforts soutenus des autorités monétaires pour contrôler les tensions inflationnistes.

En France, le rendement des emprunts d'Etat à 10 ans est ressorti à 5,04% en décembre 2000 contre 5,67% en début d'année, soit une détente de 63 points de base. En Allemagne, les taux longs ont connu un repli, ressortant en moyenne à 4,91% en décembre contre 5,53% en janvier. Au Japon, le rendement obligataire s'est également détendu, passant de 1,71% en janvier à 1,62% en décembre 2000.

Sur le marché des eurodevises, l'année 2000 a été marquée par une nette hausse des taux à trois mois à Londres, dans le sillage des taux directeurs. En effet, le dollar s'est négocié à 6,04% en janvier et 6,39% en décembre 2000, traduisant une hausse de 35 points de base, tandis que les taux servis se sont tendus de 3 points de base pour l'eurosterling, de 47 points pour l'euroyen et de 156 points de base pour l'euro.

1.4 Evolution des marchés financiers

L'évolution des marchés financiers a été caractérisée par une baisse du cours des valeurs, en rapport avec les anticipations pessimistes des opérateurs sur la vigueur de la croissance en zone euro et au Japon. Par ailleurs, l'évolution des marchés s'est fortement ressentie de la mauvaise tenue des valeurs de haute technologie en 2000, contrairement aux performances réalisées par ce secteur en 1999.

A New York, le Dow Jones a perdu 6,2% en 2000, après un gain de 25,0% en 1999, reflétant le retournement de la conjoncture. Wall Street a également pâti de la hausse des cours du pétrole, qui a contribué à la dégradation des anticipations relatives aux perspectives de consolidation des bénéfices des entreprises du secteur industriel. Pour sa part, après avoir atteint des niveaux records en mars 2000, l'indice Nasdaq a subi une chute de 39,3% au cours de l'année, en relation avec les contreperformances des principales entreprises du secteur de la haute technologie.

A Londres, l'indice Footsie a enregistré une baisse de 10,2%, soit sa plus mauvaise performance depuis 1994. Ce repli de la bourse de Londres, après cinq années de progression ininterrompue, est lié aux pertes particulièrement importantes sur le marché des nouvelles technologies, dont le poids s'est renforcé dans l'indice, suite aux réaménagements opérés par les autorités au cours de l'année 2000.

A Francfort, le Dax s'est inscrit en baisse de 8,0%, en rapport avec les performances contrastées de l'économie allemande et la chute des valeurs de la nouvelle économie, singulièrement les télécommunications et les médias.

A Paris, le CAC 40 a connu une évolution mitigée, avec un recul de 0,5%, contre une progression de 51,1% en 1999.

Cette variation s'explique par les anticipations de la décélération du rythme de croissance de l'économie française, la hausse des cours du pétrole et la vulnérabilité de la bourse parisienne à l'égard de celle de New York.

La bourse de Tokyo, après une hausse de 36,8% en 1999, a enregistré une chute de 24,1%, traduisant la désaffection des investisseurs pour les valeurs nipponnes à la suite des faillites, notamment dans le secteur financier, de l'instabilité politique et des perspectives peu encourageantes de l'économie japonaise.

L'évolution des marchés émergents a été caractérisée par des reculs d'environ un tiers des valeurs, en liaison avec les difficultés financières observées en Argentine, en Turquie et en Afrique du Sud.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

L'évolution de l'activité économique dans les pays membres de l'UMOA a continué d'être marquée par le ralentissement de la croissance amorcé en 1998. Globalement, les performances économiques et financières de la plupart des Etats de l'Union se sont ressenties de l'impact conjugué de plusieurs facteurs défavorables.

En effet, l'effondrement des cours mondiaux des principaux produits de base a affecté l'expansion des exportations, tandis que l'accentuation des contraintes financières, liées notamment au fléchissement des flux de financement extérieurs, a pesé sur les investissements.

Dans ces conditions, le taux de progression du PIB de l'Union, en termes réels, s'est établi à 1,0%, contre 3,3% en 1999.

Du fait de la diminution des revenus tirés des cultures d'exportation, l'évolution de la consommation finale a été marquée par une nette décélération par rapport aux années antérieures. L'épargne intérieure a

stagné, induisant une contraction de son taux à 16,4% contre 16,9% en 1999. Reflétant l'évolution de l'épargne intérieure et la faible mobilisation des ressources extérieures, le taux d'investissement s'est également inscrit en baisse, en ressortant à 17,8% contre 18,0% en 1999.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

Hormis le recul de la production de coton pour la deuxième année consécutive, les résultats de la campagne agricole 1999-2000 ont laissé apparaître une augmentation des récoltes, due à l'accroissement des rendements, lié essentiellement aux conditions climatiques favorables aux cultures vivrières, notamment dans les pays du Sahel.

a) Cultures d'exportation

La commercialisation de café a porté sur 395.746 tonnes, en hausse de 246.357 tonnes par rapport à celle de la campagne

précédente, en liaison avec le redressement de la production en Côte d'Ivoire. Les quantités commercialisées de cacao se sont élevées à 1.407.043 tonnes, dépassant de 18,9% les réalisations de la campagne précédente. La production d'arachide a atteint 1.231.741 tonnes, en hausse de 35,3%, impulsée par l'augmentation de la quantité collectée au Sénégal. Celle-ci a progressé de 72,4% pour s'établir à 551.364 tonnes.

La production commercialisée de noix de cajou, chiffrée à 73.156 tonnes, s'est inscrite en hausse de 12,9%, en liaison avec la réorganisation des circuits d'achat en Guinée-Bissau.

La collecte de coton graine s'est établie à 1.667.903 tonnes, en baisse de 2,1% par rapport à la campagne précédente. Ce recul est imputable au repli de la production au Burkina et au Mali.

b) Cultures vivrières

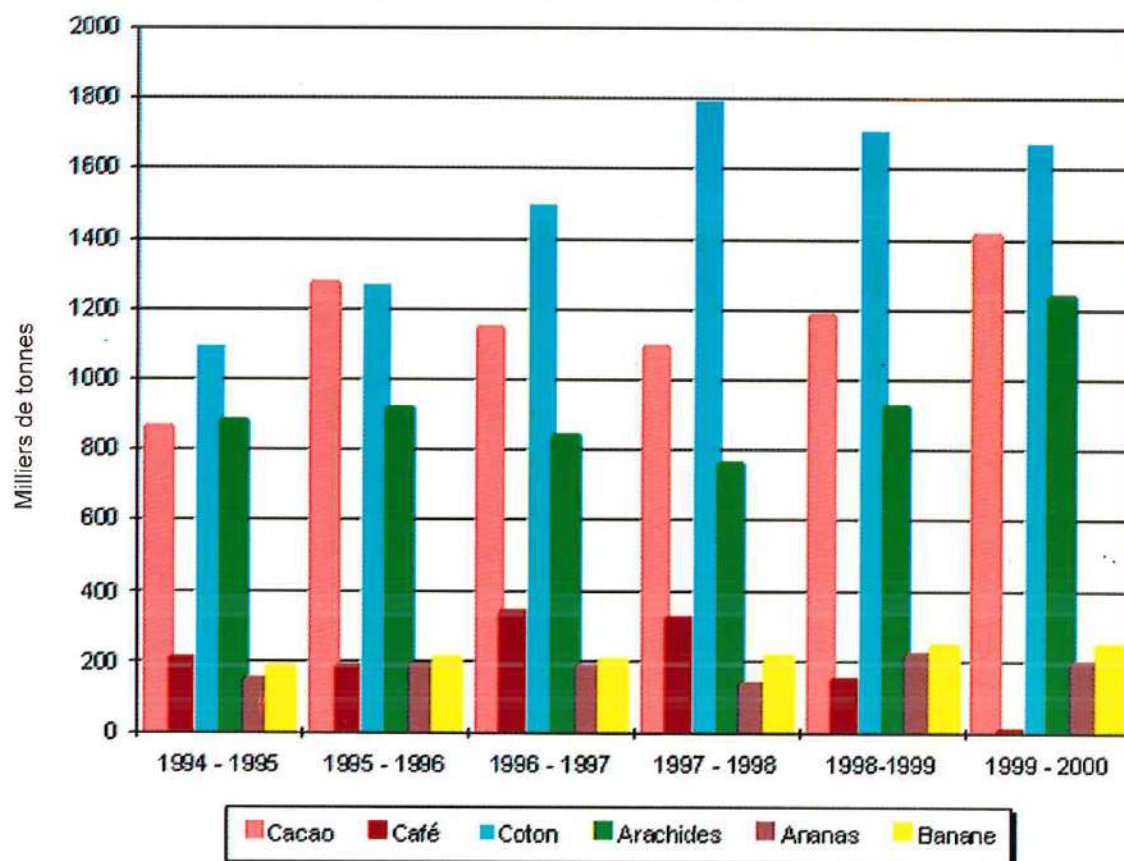
La plupart des pays de l'Union ont enregistré une augmentation de la production vivrière, qui a contribué à améliorer la

situation alimentaire. Dans le Sahel en particulier, à l'exception du Niger, les récoltes ont progressé dans tous les pays.

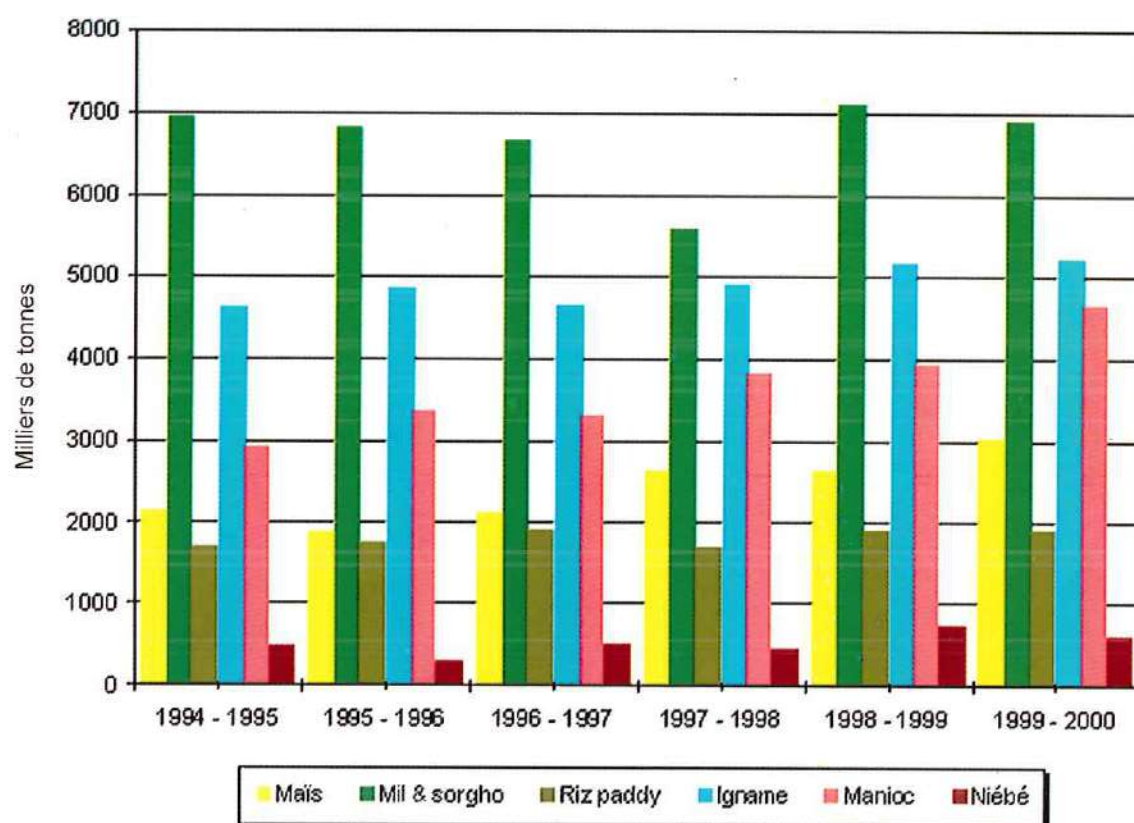
Ainsi, au **Burkina**, la production céréalière s'est élevée à 2.686.500 tonnes, en augmentation de 1,6%. Au **Mali**, elle s'est située à 2.854.771 tonnes, en hausse de 13,1%. Au **Sénégal**, la production vivrière s'est inscrite en hausse de 18,7%, en ressortant à 1.317.200 tonnes, du fait des conditions climatiques favorables. Au **Niger** par contre, les récoltes ont connu un repli de 12,9% pour s'établir à 2.751.000 tonnes.

Dans les pays du Golfe de Guinée, les performances ont été différenciées. Au **Bénin**, la production vivrière s'est accrue de 4,6%, en se chiffrant à 4.722.100 tonnes, traduisant l'impact favorable des efforts de sensibilisation entrepris ces dernières années pour renforcer les conditions de sécurité alimentaire. Au **Togo**, la production vivrière s'est élevée à 2.160.700 tonnes, en hausse de 12,4%. Par contre, en **Côte d'Ivoire**, la production est ressortie en baisse de 2,5%, à 7.373.600 tonnes.

Productions agricoles d'exportation



Production de cultures vivrières



2.2.2 Élevage

La croissance de la production de l'élevage s'est poursuivie, tirée par une demande soutenue, ainsi que par la reconstitution des pâturages liée à la bonne pluviométrie et les retombées positives des réformes destinées à accroître l'offre, notamment l'appui aux organisations socio-professionnelles et la lutte contre les pathologies animales.

Ainsi au **Bénin**, les bovins, les ovins et caprins et la volaille sont estimés à 1.530.000 têtes, 1.827.000 têtes et 10.268.000 têtes, en augmentation respective de 4,6%, 2,0% et 2,8%. La maîtrise de l'épizootie porcine a permis une reconstitution progressive du cheptel, portant l'effectif de cette espèce à 297.000 têtes, soit un accroissement de 26,9%. Au **Burkina**, les effectifs des ovins et caprins et de la volaille ont augmenté de 3,0% et 3,2% pour s'établir respectivement à 15.429.000 têtes et 22.460.000 têtes. Le croît des bovins est ressorti à 2,0%, portant leur nombre à 4.798.000 têtes. Au **Mali**, les bovins et les ovins et caprins ont crû respectivement de 8,8% et de 18,3%, pour s'établir à 7.434.000 têtes et 21.962.000 têtes. Au **Niger**, le taux de croît des bovins a été de 2,0%, et leur effectif s'est élevé à 2.216.000 têtes. En ce qui concerne les ovins et les caprins, ils ont été chiffrés à 4.392.000 têtes et 6.744.000 têtes, en hausse respective de 3,0% et de 2,8%. Au **Sénégal**, les ovins et caprins ont enregistré un croît de 1,1% pour s'établir à 8.421.000 têtes. L'effectif des bovins s'est stabilisé à 2.927.000 têtes, tandis que celui de la volaille a augmenté de 13,5% pour se chiffrer à 26.090.000 têtes. Quant aux porcins, leur nombre est passé de 240.000 à 269.000 têtes, soit un croît de 12,1%. Au **Togo**, le nombre des bovins et celui des ovins et caprins est estimé respectivement à 246.000 et 2.205.000, soit une progression de 6,5% et de 6,4%. L'effectif des porcins a progressé de 6,5% pour se situer à 358.000 têtes tandis que celui de la volaille s'est chiffré à 8.792.000, en hausse de 6,4%.

2.2.3 Exploitation forestière

En **Côte d'Ivoire**, l'indice de la production industrielle du bois s'est stabilisé

en glissement annuel. Cette évolution contraste avec la hausse de 19,1% des exportations de bois enregistrée au cours de l'année 2000. Celles-ci se sont établies à 582.655 m³ contre 489.329 m³ un an plus tôt, du fait essentiellement de l'exploitation abusive de la forêt stimulée par la demande externe.

2.2.4 Pêche

La production halieutique a enregistré des évolutions contrastées dans les pays de l'Union. Au **Bénin**, elle s'est chiffrée à 35.924,0 tonnes, soit un repli de 6,8%. En **Côte d'Ivoire**, la production d'origine industrielle est ressortie à 33.759,0 tonnes contre 27.864,2 tonnes l'année précédente. Au **Sénégal**, les débarquements de la pêche artisanale et industrielle ont globalement baissé de 13,7% pour se situer 340.903,0 tonnes. Au **Togo**, la production halieutique est estimée en hausse de 3,0%, à 14.935,0 tonnes.

2.2.5 Mines

Les données disponibles sur la production minière traduisent des résultats différenciés dans les pays de l'UMOA. Hormis l'or au Mali et en Côte d'Ivoire, le gaz en Côte d'Ivoire et les phosphates au Sénégal, toutes les productions minières ont accusé un repli par rapport aux niveaux atteints en 1999.

En **Côte d'Ivoire**, l'extraction de pétrole brut s'est établie à 2.578.300 barils, en baisse de 27,3%. En revanche, la production de gaz a enregistré une hausse de 5,9%, en ressortant à 41.701,9 milliards de BTU. Les achats cumulés d'or ont atteint 3.444,1 kilogrammes, soit une hausse de 16,1%. Ceux de diamant ont porté sur 320.100 carats, en baisse de 19,6%.

Au **Burkina**, la production d'or s'est élevée à 624,5 kilogrammes, soit un repli de 37,3%. Au **Mali**, la production d'or a enregistré une hausse de 20,7%, en ressortant à 30.494 kilogrammes.

Au **Togo**, la production de phosphates a accusé une baisse de 20,1% pour

ressortir à 1.370.136 tonnes. Les exportations cumulées se sont élevées à 1.219.859 tonnes, en retrait de 24,6% par rapport à la période correspondante de 1999. Par contre, au **Sénégal**, la production s'est inscrite en progression de 2,6% pour s'établir à 1.844.633 tonnes.

Au **Niger**, la production d'uranium est ressortie à 2.895,9 tonnes, en repli de 1,8%. Les exportations ont augmenté de 2,7% pour se chiffrer à 3.039,6 tonnes.

2.2.6 Production d'énergie électrique

Au **Bénin**, la production d'énergie hydroélectrique s'est redressée de 14,1% en s'établissant à 422,4 GWH. Cette augmentation répond à l'accroissement de la demande à la suite notamment à l'extension du réseau électrique. Au **Burkina**, la production d'énergie électrique s'est chiffrée à 369,9 GWH, en progression de 4,6% par rapport à l'année précédente. En **Côte d'Ivoire**, la production d'électricité s'est élevée à 4.717,7 GWH, contre 4.784,7 GWH en 1999, soit une baisse de 1,4%. Au **Mali**, la production d'énergie électrique est ressortie à 469,1 GWH contre 400,7 GWH en 1999, soit une augmentation de 17,1%, en liaison avec la hausse concomitante de 14,7% des productions d'énergie hydroélectrique et de 19,8% de celle de source thermique. Au **Niger**, la quantité d'énergie électrique consommée a progressé de 2,6%, en ressortant à 415,4 GWH. Au **Sénégal**, l'offre globale d'électricité s'est élevée à 1.476,3 GWH, soit une augmentation de 9,5%. Au **Togo**, l'offre d'énergie électrique a atteint 411,4 GWH, en hausse de 1,7% par rapport à 1999.

2.2.7 Production industrielle

Les données disponibles sur le secteur industriel traduisent une bonne tenue de l'activité au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal. En revanche, les résultats sont mitigés dans les autres pays.

Au **Bénin**, la production industrielle a été globalement bien orientée. La valeur ajoutée du secteur a progressé de 6,9%. Cette performance a été portée par tous les sous-

secteurs, à l'exception des industries textiles. La production de bières et de boissons gazeuses a augmenté de 12,9% pour s'établir à 650.535 hectolitres. Celle de ciment s'est sensiblement accrue de 44,8% en se situant à 753.624 tonnes, en relation avec la reprise des activités de production de la troisième société de ciment. A l'inverse, la production des industries textiles s'est inscrite en baisse de 5,1%, à 17,1 millions de mètres.

La valeur ajoutée du secteur des bâtiments et travaux publics a progressé de 10,2%, à la faveur de la bonne tenue de la production des industries de matériaux de construction.

Au **Burkina**, l'indice de la production industrielle, hors BTP, a enregistré une hausse de 18,3% en glissement annuel. Cette performance est imputable à toutes les branches, à l'exception des industries chimiques et des industries extractives qui ont enregistré une légère baisse.

En **Côte d'Ivoire**, l'activité industrielle a connu un recul de 7,8% contre une hausse de 2,7% en 1999, du fait essentiellement des branches "textile et chaussures" (-32,6%), "bâtiments et travaux publics" (-17,5%) et "extraction de pétrole et mines" (-12,7%). Les contre-performances de ces branches sont dues respectivement aux importations, au renchérissement des coûts des facteurs de production, à l'arrêt momentané des travaux de construction immobilière en rapport avec la situation socio-politique et à l'entrée du gisement "Lion" dans sa phase de déplétion.

Au **Mali**, l'indice de la production industrielle s'est redressé de 3,8%, contre une contraction de 6,0% un an plus tôt. Cette évolution est liée au regain de dynamisme dans les secteurs agro-alimentaire (+23,8%) et de l'énergie et des industries mécaniques (+9,6%).

Au **Niger**, les évolutions sectorielles traduisent une hausse d'ensemble de la production industrielle par rapport à 1999, à l'exception du secteur des textiles. Ainsi, dans le secteur des produits chimiques, la

production de savons de toilette est en hausse de 54,1%, celle de savons de ménage accusant une légère baisse de 0,2%. Les quantités produites par les brasseries ont connu une expansion de 3,5%. La production de ciment a augmenté de 15,3% pour s'établir à 33.063 tonnes, en raison de la relance du secteur de l'habitat. En revanche, la production de tissus imprimés s'est chiffrée à 6.479.500 mètres, soit une baisse de 5,6%.

Au **Sénégal**, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 3,3% en glissement annuel. Cette évolution est imputable à toutes les branches d'activité, notamment celles des "industries extractives" (+13,2%), des "industries manufacturières" (+2,4%) et du sous-secteur "électricité, gaz et eau" (+3,4%).

Au **Togo**, les informations disponibles laissent apparaître une évolution contrastée selon les secteurs d'activité. Ainsi, au niveau des industries alimentaires, la production de farine a fléchi de 11,3% alors que celles de boissons et de lait ont augmenté respectivement de 7,5% et de 57,3%. De même, le niveau d'activité est en recul dans le sous-secteur de la chimie, notamment la production des articles en plastique qui a enregistré une baisse de 26,8%. Par contre, dans la branche "matériaux de construction", les productions de ciment et de fer à béton ont connu des hausses respectives de 22,5% et 11,9%.

2.2.8 Tourisme

Au **Bénin**, les recettes touristiques ont progressé de 7,9%, passant de 22,0 milliards en 1999 à 23,8 milliards. Au **Niger**, le chiffre d'affaire du secteur touristique a atteint à 22,3 milliards en 2000. Les arrivées et les nuitées se sont établies respectivement à 17.560 et 47.861 au cours du premier semestre pour les trois principales villes (Niamey, Maradi et Zinder). Le taux d'occupation moyen est de 41,0%. Au **Sénégal**, les recettes touristiques ont été estimées à 96,8 milliards, soit une baisse de 4,5% par rapport à 1999. Les arrivées totales se sont élevées à 442.731 unités contre

420.022 l'année précédente. Les nuitées se sont réduites de 3,4% passant de 1.560.057 à 1.506.976 d'une année à l'autre. Le taux d'occupation des hôtels s'est détérioré, passant de 42,8% en 1999 à 35,4%. Au **Togo**, les recettes totales sont ressorties à 3,3 milliards, en baisse de 40,4%. Les arrivées et les nuitées se sont établies respectivement à 72.682 et 158.109 unités, soit des replis respectifs de 22,4% et 22,9%. Le taux d'occupation des hôtels s'est affaibli, ressortant à 19,1% contre 21,4% en 1999.

2.3 Revenus et prix

2.3.1 Revenus

La masse salariale de la fonction publique a augmenté de 6,4% pour s'établir à 979,6 milliards, en raison des revalorisations des traitements et des glissements indiciaires intervenus dans certains Etats.

Les revenus versés au monde rural ont évolué de manière différenciée d'un Etat à un autre. Au **Bénin**, ils sont ressortis quasiment à 66,4 milliards contre 66,3 milliards en 1999. Au **Burkina**, ils se sont contractés de 10,6% pour se fixer à 40,7 milliards, du fait de la baisse de la production céréalière. En **Côte d'Ivoire**, les revenus perçus par les paysans ont subi une baisse de 5,5% en se chiffrant à 657,0 milliards, à la suite du repli des prix au producteur de la plupart des cultures. Au **Mali**, les revenus versés au monde rural se sont élevés à 69,4 milliards, en retrait de 35,7%. Au **Sénégal**, ils sont estimés à 79,9 milliards, en accroissement de 48,5 %, en liaison avec l'augmentation des quantités collectées d'arachide et de coton - graine. Au **Togo**, les revenus du monde rural se sont inscrits en diminution de 5,4% pour atteindre 95,4 milliards.

2.3.2 Prix

Le taux d'inflation dans l'Union Monétaire Ouest Africaine, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation, s'est élevé à 1,8% en variation moyenne, au cours de l'année 2000, contre 0,2% l'année précédente. Cette progression résulte de la hausse de 3,5% de la compo-

sante hors alimentation, atténuée par le repli de l'indice des prix des produits alimentaires de 1,0%.

L'accélération de l'inflation est imputable essentiellement aux relèvements des prix des produits pétroliers dans tous les pays de l'Union. En outre, certains facteurs spécifiques ont contribué à nourrir les tensions, notamment le réarmement tarifaire consécutif à la mise en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) au Bénin et au Togo, l'incidence du relèvement du taux de la TVA sur certains produits de grande consommation en particulier au Niger et au Togo, les conséquences de la sécheresse en fin d'année dans les pays du Sahel et les difficultés d'approvisionnement en denrées de base et en électricité en Guinée-Bissau.

Au **Bénin**, l'inflation est ressortie, en moyenne annuelle, à 4,2% au lieu de 0,3% en 1999, se situant ainsi au-delà de l'objectif de 2,0%, du fait principalement d'une progression de 6,1% de la composante non alimentaire de l'indice des prix.

Cette évolution est liée au renchérissement des transports, consécutif aux relè-

vements des prix des carburants en février et en juin. En outre, la mise en place du TEC s'est traduite par un réarmement tarifaire. La progression des prix a été toutefois atténuée par une offre abondante de produits alimentaires, notamment au cours du troisième trimestre 2000.

Au **Burkina**, le niveau général des prix enregistré, en moyenne annuelle, un repli de 0,3% au cours de l'année 2000.

Ce recul s'explique par une offre abondante de produits alimentaires, consécutive aux conditions climatiques favorables qui ont marqué les campagnes agricoles précédentes. La baisse de 5,8% des prix des produits alimentaires a été compensée en partie par le renchérissement des produits pétroliers intervenu en août et en octobre, ainsi que celui des produits alimentaires au cours des quatre derniers mois de l'année, induit par la baisse des récoltes de céréales consécutive à la sécheresse.

En **Côte d'Ivoire**, l'inflation est passée, en moyenne annuelle, de 0,7% en 1999 à 2,5%, en raison d'une progression de 3,8% de l'indice hors alimentation, tandis que les

UMOA - Variation des prix (en %)

	Glissement annuel en décembre		Variation annuelle en moyenne	
	1999	2000	1999	2000
Bénin	-3,3	9,9	0,3	4,2
Burkina	0,6	2,4	-1,1	-0,3
Côte d'Ivoire	1,6	3,6	0,7	2,5
Guinée-Bissau *	-7,9	16,7	-2,1	8,6
Mali	-1,3	2,5	-1,2	-0,7
Niger	-1,9	4,7	-2,3	2,9
Sénégal	0,5	1,3	0,8	0,7
Togo	4,5	-2,5	-0,1	1,9
UMOA **	0,5	3,1	0,2	1,8

* : Indice alimentaire.

** : Non compris la Guinée-Bissau.

Source : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

prix des produits alimentaires sont restés stables. Cette accélération de la progression des prix a résulté principalement du renchérissement des carburants en juin et septembre qui a entraîné une hausse des coûts des transports urbains. Toutefois, la progression des prix a été limitée par une offre abondante de produits alimentaires à partir du mois d'août 2000.

En **Guinée-Bissau**, l'indice des prix des produits alimentaires est resté orienté à la hausse au taux de 8,6% en moyenne annuelle. Cette évolution est due notamment aux difficultés d'approvisionnement engendrées par les tensions frontalières avec un pays voisin.

Au **Mali**, l'inflation s'est située à -0,7%, en moyenne, contre -1,2% en 1999, sous l'effet des prix des produits alimentaires en diminution de 4,6%, l'indice hors alimentation s'étant accru de 3,0%. L'offre abondante de produits alimentaires et le recul des prix de nombreux produits, à la suite de la dissipation des effets des délestages électriques de 1999, ont permis la baisse du niveau général des prix, malgré la hausse des coûts du transport induite par le relèvement des prix des produits pétroliers, intervenu au cours du mois de mars.

Au **Niger**, le niveau des prix a augmenté de 2,9% en moyenne, contre -2,3%

en 1999, en raison d'une hausse simultanée des prix des produits vivriers de 3,1% et des produits non alimentaires de 2,7%. Cette hausse est consécutive au relèvement des prix des produits pétroliers et aux effets de l'harmonisation fiscale au sein de l'Union (TVA), ainsi qu'à la progression des prix des produits alimentaires, au dernier trimestre, imputable au déficit alimentaire lié à la mauvaise pluviométrie.

Au **Sénégal**, l'inflation s'est située à 0,7% en moyenne contre 0,8% en 1999, du fait d'une hausse de l'indice hors alimentation de 2,1%, atténuée par un repli des prix des produits alimentaires de 1,1%. Cette évolution reflète essentiellement la politique d'ajustement tardif et modéré des prix des produits pétroliers.

Au **Togo**, le niveau général des prix, est ressorti en hausse de 1,9% en moyenne, contre une baisse de 0,1% en 1999. Cette évolution masque les tensions reflétées dans la composante non alimentaire de l'indice, en hausse de 4,9%, liée essentiellement à la mise en œuvre du TEC, à l'harmonisation fiscale, aux relèvements des prix des carburants et au renchérissement du transport. L'abondance de l'offre de produits alimentaires a atténué la hausse du niveau général des prix, avec une baisse de l'indice alimentation de 3,3%.

UMOA - Variation des indices harmonisés des prix à la consommation - Indice général - (IHPC)
Base 100 = 1996 (1)

	COTONOU	OUAGA	ABIDJAN	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA
Pondérations par pays en %	8,94	6,88	39,02	8,78	6,3	23,2	6,88	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 1999 (en %)</i>								
Janvier	0,2	-0,8	0,4	-2,5	-0,2	-0,2	3,4	0,1
Février	1,1	-1,0	0,4	-1,9	-0,5	-0,4	3,4	0,1
Mars	3,3	-1,2	1,7	-1,4	-0,5	0,1	1,3	0,9
Avril	4,3	-1,2	2,5	-0,9	-0,3	0,0	1,3	1,3
Mai	5,4	1,3	3,3	-0,4	3,3	-0,4	1,9	2,1
Juin	8,1	2,4	4,6	1,4	7,0	-1,5	1,3	3,0
Juillet	7,2	1,1	4,8	2,4	6,3	-0,1	-0,4	3,2
Août	6,7	1,1	5,1	2,5	5,6	0,3	-2,4	3,2
Septembre	6,1	0,2	4,3	2,6	4,9	2,5	-4,1	3,1
Octobre	7,7	0,9	4,0	3,0	4,4	2,4	-4,2	3,1
Novembre	8,0	1,8	3,4	3,2	4,5	1,2	-3,9	2,7
Décembre	9,9	2,4	3,6	2,5	4,7	1,3	-2,5	3,1
<i>Glissements annuels en 2000 (en %)</i>								
Janvier	-2,1	0,4	0,6	-1,5	0,3	0,6	5,7	0,5
Février	0,2	-0,1	0,4	-0,9	0,3	0,5	7,7	0,7
Mars	3,4	-0,2	1,9	-1,0	0,1	1,4	5,5	1,7
Avril	1,3	-2,0	2,6	-0,6	0,1	1,5	5,5	1,7
Mai	2,1	-0,4	3,0	-1,6	2,9	1,4	4,6	2,1
Juin	6,0	-0,6	3,6	-1,7	5,7	0,3	3,4	2,5
Juillet	5,4	-1,1	3,6	-2,8	4,4	-0,2	1,9	2,0
Août	4,2	-0,7	2,8	-1,7	3,9	-0,9	-1,3	1,3
Septembre	4,8	-0,9	1,9	-1,1	3,3	1,2	-2,9	1,3
Octobre	7,2	-1,2	3,0	0,4	4,4	1,4	-2,5	2,2
Novembre	8,1	0,8	3,5	1,4	4,7	0,4	-2,1	2,5
Décembre	9,9	2,4	3,6	2,5	4,7	1,3	-2,5	3,1
Année 1999 (moyenne)	0,3	-1,1	0,7	-1,2	-2,3	0,8	-0,1	0,2
Année 2000 (moyenne)	4,2	-0,3	2,5	-0,7	2,9	0,7	1,9	1,8

(1) : L'indice général harmonisé en base 1996 de la Guinée-Bissau, n'est pas disponible.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

2.4 Finances publiques

2.4.1 Evolution globale

L'évolution des finances publiques a été caractérisée par une atténuation du déficit global, base engagements, hors dons, qui s'est réduit de 118,2 milliards pour s'établir à 790,4 milliards, soit 4,6% du PIB

contre 5,4% en 1999, en liaison avec la réduction des dépenses d'investissement, reflétant des faiblesses structurelles tant du côté des recettes que de celui des dépenses.

Les recettes et dons sont ressortis quasiment constants en s'établissant à 3.246,0 milliards. Les recettes fiscales se sont repliées de 0,9% pour se chiffrer à 2.499,2 milliards,

UMOA - Variation des indices harmonisés des produits alimentaires

Base 100 =1996 (1)

	COTONOU	OUAGA	ABIDJAN	BISSAU	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UMOA*
Pondérations par pays en %	9,22	6,16	33,19		11,6	7,51	25,42	6,89	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 1999 (en %)</i>									
Janvier	0,0	-2,8	0,8	2,3	-3,4	-1,0	-0,8	3,5	-0,3
Février	-0,3	-4,0	0,6	4,6	-3,5	-0,8	-1,3	2,8	-0,6
Mars	3,7	-3,8	5,3	9,7	-3,2	-0,5	-0,9	-1,2	1,2
Avril	5,8	-3,4	7,3	20,3	-4,0	1,5	-1,0	-1,7	2,2
Mai	7,5	1,4	8,2	23,7	-2,8	5,7	-2,3	-0,9	3,0
Juin	8,4	4,4	11,6	21,8	0,5	12,3	-4,7	-1,1	4,7
Juillet	6,2	1,0	11,6	24,5	2,2	10,3	-1,5	-4,4	4,9
Août	5,4	-0,6	9,0	13,0	1,8	8,3	-0,2	-8,3	3,7
Septembre	1,9	-3,3	5,9	16,6	1,9	6,2	4,6	-16,1	2,7
Octobre	4,0	-0,7	4,7	18,4	2,3	4,0	3,0	-16,7	2,1
Novembre	3,9	-2,0	2,4	12,8	2,8	4,0	-0,4	-16,9	0,4
Décembre	8,3	-0,9	2,9	16,7	1,3	4,8	0,1	-12,8	1,3
<i>Glissements annuels en 2000 (en %)</i>									
Janvier	-5,5	-3,2	-6,1	-8,9	-3,5	-1,7	-1,7	6,0	-3,4
Février	-2,3	-5,2	-6,2	-7,8	-3,5	-1,0	-1,2	9,7	-2,8
Mars	5,4	-4,7	-1,2	-3,0	-4,7	0,2	-0,3	5,3	-0,4
Avril	-1,1	-8,3	1,4	4,3	-5,6	1,9	-0,3	4,5	-0,4
Mai	-0,3	-5,4	1,0	21,0	-6,8	4,1	0,3	0,6	-0,3
Juin	3,5	-6,2	2,7	17,4	-7,3	8,7	-2,3	-1,1	0,1
Juillet	1,4	-8,1	2,4	17,8	-9,2	5,5	-3,6	-3,2	-1,2
Août	-0,6	-7,6	0,3	9,1	-6,5	4,3	-3,9	-6,3	-2,2
Septembre	-1,2	-7,1	-1,2	11,9	-4,2	2,3	1,2	-14,8	-1,9
Octobre	3,1	-6,4	1,6	16,8	-3,0	3,8	0,5	-12,9	-0,3
Novembre	-4,1	-5,2	2,8	13,1	-0,8	4,1	-2,0	-13,5	-0,2
Décembre	8,3	-0,9	2,9	16,7	1,3	4,8	0,1	-12,8	1,3
Année 1999 (moyenne)	-0,4	-6,1	-4,5	-2,1	-4,1	-5,1	0,3	-5,2	-3,1
Année 2000 (moyenne)	1,2	-5,8	0,0	8,6	-4,6	3,1	-1,1	-3,3	-1,0

(*) : Données de l'UMOA hors Guinée-Bissau.

(1) : L'indice général harmonisé en base 1996 de la Guinée-Bissau, n'est pas disponible.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

du fait d'une part, de l'entrée en vigueur du tarif extérieur commun (TEC) qui s'est traduit par un désarmement tarifaire dans la plupart des Etats et, d'autre part, des retards accusés par certains pays de l'Union dans la mise en œuvre effective des réformes de la fiscalité intérieure. Celles-ci devraient permettre de compenser les

moins-values fiscales induites par l'application du TEC. En moyenne, la pression fiscale a fléchi de 15,1% en 1999 à 14,7% en 2000. Les recettes non fiscales ont progressé de 22,3% pour s'établir à 280,0 milliards. Les recettes budgétaires ont représenté 16,5% du PIB en 2000 contre 16,6% en 1999. Les dons se sont contractés de 28,6 milliards

pour s'établir à 438,9 milliards, en raison de l'absence, dans certains pays de l'Union, de programmes appuyés par les Institutions de Bretton Woods.

Les dépenses et prêts nets se sont fixés à 3.597,5 milliards, soit une baisse de 2,4%, induite principalement par les dépenses en capital. En effet, celles-ci se sont contractées de 213,9 milliards, en rapport avec l'insuffisance des recouvrements et les difficultés de mobilisation de ressources extérieures. Le ratio "dépenses d'investissement financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales" s'est établi en moyenne à 14,1% contre 19,2% un an plus tôt. Par contre, les dépenses courantes ont progressé de 5,1% pour ressortir à 2.534,4 milliards, en liaison avec la hausse de 6,5% des charges de personnel et de 4,3% des intérêts sur la dette publique.

L'épargne propre s'est ressentie des difficultés d'ajustement budgétaire auxquelles ont été confrontés les Etats de l'Union, en passant de 2,5% du PIB en 1999 à 1,8%. Le solde budgétaire de base est ressorti déficitaire à 0,3% du PIB, contre 0,4% en 1999.

Reflétant les difficultés de trésorerie rencontrées par certains Etats de l'Union dans la gestion des finances publiques, les concours de la Banque Centrale se sont fixés à 335,3 milliards, soit 14,5 milliards au-dessus du plafond normatif de 320,8 milliards, mais en retrait de 48,4 milliards par rapport à la situation à fin décembre 1999. En outre, des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs ont été accumulés, atteignant respectivement 78,8 milliards et 111,5 milliards contre 16,2 milliards et 97,1 milliards un an plus tôt.

2.4.2 Evolution par pays

Au Bénin, les recettes et dons se sont chiffrés à 303,5 milliards en 2000 contre 281,3 milliards un an plus tôt, soit une progression de 7,9%. Les recettes fiscales se sont accrues de 30,0 milliards pour s'établir à 229,4 milliards, traduisant une hausse de la pression fiscale qui passe de 13,7% à 14,3%. Cette

performance est due à la mise en œuvre d'une réforme du système fiscal en soutien à l'application du TEC et des efforts de recouvrement déployés par les régies financières. Les recettes non fiscales se sont par contre contractées de 1,6 milliard pour ressortir à 32,1 milliards. Par rapport à 1999, la mobilisation des ressources extérieures par le Bénin a été faible, avec notamment une réduction des dons de 6,2 milliards. Les recettes budgétaires ont représenté 16,3% du PIB, en quasi stabilité par rapport au 16,0% de l'année précédente.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 276,1 milliards, en augmentation de 7,1% imputable à la hausse des dépenses courantes qui ont progressé de 17,6% pour s'établir à 194,0 milliards. Les charges courantes ont représenté 12,1% du PIB contre 11,3% en 1999. Les dépenses en capital, financées sur ressources extérieures, ont subi une contraction de 10,1 milliards. Le taux d'investissement public s'est replié de 6,1% en 1999 à 5,1%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit base engagements hors dons, de 14,6 milliards, en amélioration de 10,2 milliards par rapport à l'année précédente. En outre, l'Etat béninois a apuré des arriérés intérieurs à hauteur de 12,8 milliards et les paiements en cours se sont élevés à 4,3 milliards. Ainsi, le solde global base caisse, dons compris, est ressorti excédentaire de 10,3 milliards contre un déficit de 4,3 milliards en 1999. Le solde budgétaire de base s'est établi à 2,5% du PIB contre 3,2% un an plus tôt.

Au Burkina, les recettes et dons se sont établis à 363,0 milliards contre 379,3 milliards en 1999, en retrait de 16,3 milliards. Les recettes fiscales se sont contractées de 8,7% pour se chiffrer à 202,9 milliards en 2000. Cette évolution s'explique par l'entrée en vigueur du TEC qui a engendré des moins-values fiscales, faisant passer la pression fiscale de 14,3% en 1999 à 12,5%. Les dons se sont accrus de 2,6 milliards, soit 1,8% pour s'établir à 143,7 milliards. Les recettes non fiscales ont enregistré une légère

hausse de 0,5 milliard pour se situer à 16,4 milliards. Les recettes budgétaires rapportées au PIB ont chuté de 1,6 point de pourcentage pour s'établir à 13,5%.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 431,5 milliards contre 440,0 milliards en 1999, en contraction de 8,5 milliards du fait de la réduction des dépenses en capital. Celles-ci ont été comprimées de 10,6% pour s'établir à 232,8 milliards, à la suite de la faible mobilisation des ressources tant intérieures qu'extérieures. Ainsi, le taux d'investissement public est ressorti à 14,3% contre 16,6% un an auparavant. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 9,1% pour se chiffrer à 195,6 milliards, en liaison avec l'augmentation de la masse salariale, des paiements d'intérêts sur la dette publique et des autres dépenses de fonctionnement. Au total, les dépenses courantes ont représenté 12,0% du PIB contre 11,6% en 1999 et 96,4% des recettes fiscales.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit base engagement hors dons, de 212,2 milliards, en aggravation de 10,4 milliards par rapport à l'année précédente. L'Etat a accumulé des arriérés extérieurs pour un montant de 9,9 milliards et les dépenses engagées non mandatées se sont contractées de 8,9 milliards. Ainsi, le déficit global base caisse s'est chiffré à 67,5 milliards contre 70,6 milliards en 1999. Le solde budgétaire de base est ressorti déficitaire de 29,7 milliards, soit 1,8% du PIB contre respectivement 8,4 milliards et 0,6% l'année précédente.

En Côte d'Ivoire, les recettes et dons se sont contractés de 69,3 milliards pour se chiffrer à 1.267,2 milliards.

Les recettes fiscales se sont repliées de 6,4% pour ressortir à 1.076,0 milliards, en liaison avec la baisse de 104,7 milliards des recettes de porte consécutive à l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC). La pression fiscale s'est ainsi établie à 16,2% contre 16,8% en 1999. Les recettes non fiscales ont, par contre, progressé de 42,0 milliards pour s'établir à 164,5 milliards en 2000, du fait de la hausse de 28,4% des co-

tisations de sécurité sociale. En raison de l'absence d'accords signés avec les Institutions de Bretton Woods, les ressources extérieures mobilisées sous forme de dons uniquement, ont fléchi de 38,2 milliards pour s'établir à 26,7 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont chiffrés à 1.380,7 milliards contre 1.526,0 milliards en 1999, en contraction de 145,3 milliards du fait de la réduction des dépenses en capital. La faible mobilisation des ressources s'est accompagnée d'une réduction de 45,4% des dépenses en capital qui se sont établies à 192,4 milliards en 2000. Ainsi, le taux d'investissement public est passé de 5,2% en 1999 à 2,9%. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 1,3% pour ressortir à 1.188,3 milliards. Elles ont représenté 17,9% du PIB contre 17,2% un an plus tôt.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a dégagé un solde global base engagement, hors dons, déficitaire de 140,2 milliards, contre 254,4 milliards en 1999, en amélioration de 114,2 milliards. Les arriérés de paiements sur la dette intérieure et extérieure se sont accrus respectivement de 87,8 milliards et 189,8 milliards. Le solde budgétaire de base est ressorti déficitaire à 39,5 milliards, soit 0,6% du PIB contre 1,5% un an plus tôt.

En Guinée-Bissau, les recettes et dons se sont établis à 51,2 milliards, contre 30,0 milliards en 1999, soit une progression de 21,2 milliards, liée à un accroissement des dons pour 15,6 milliards et à la hausse de 4,7 milliards des recettes fiscales. Toutefois, la pression fiscale est passée de 9,3% en 1999 à 11,0%. Quant aux recettes non fiscales, elles sont passées de 11,1 milliards en 1999 à 12,0 milliards. Les dons ont progressé de 6,1 milliards en 1999 à 21,7 milliards et les tirages, de 1,5 milliard à 10,2 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 62,9 milliards contre 43,3 milliards en 1999, en augmentation de 45,3%, imputable à la hausse simultanée des dépenses courantes et des dépenses en capital. Les dépenses courantes ont augmenté de 67,6%

pour s'établir à 47,6 milliards, en liaison avec la hausse de 52,2% de la masse salariale et de 122,8 des autres dépenses de fonctionnement. Elles ont représenté 30,0% du PIB contre 20,7% en 1999. Pour leur part, les dépenses en capital se sont accrues de 2,7% en ressortant à 15,3 milliards en raison, notamment, de la forte progression des investissements financés sur ressources extérieures qui sont passés de 6,6 milliards en 1999 à 11,8 milliards. Le taux d'investissement public s'est établi à 9,6% contre 10,9% en 1999.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit base engagements, hors dons, de 33,4 milliards contre 19,4 milliards en 1999. L'Etat bissau-guinéen a apuré les arriérés intérieurs à hauteur de 1,5 milliard. Ainsi, le solde global base caisse, dons compris, est ressorti déficitaire de 13,2 milliards contre 10,9 milliards en 1999. Le déficit budgétaire de base a représenté 13,6% du PIB contre 9,3% en 1999.

Au Mali, les recettes et dons se sont élevés à 371,1 milliards contre 356,1 milliards en 1999, soit une progression de 4,2% imputable essentiellement à l'augmentation de 17,8 milliards des dons qui ont atteint 101,2 milliards. Les recettes fiscales ont enregistré une légère baisse de 0,8% pour s'établir à 233,3 milliards et la pression fiscale est passée de 14,5% en 1999 à 14,0%. Les recettes non fiscales sont ressorties à 12,2 milliards contre 12,6 milliards en 1999, en retrait de 0,4 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets, se sont établis à 439,3 milliards contre 414,6 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 5,9%, imputable dans une large mesure à la hausse des dépenses en capital. Celles-ci se sont accrues de 8,7% pour se chiffrer à 217,1 milliards. Le taux d'investissement public s'est établi à 13,0% contre 12,3% en 1999. Les dépenses courantes se sont chiffrées à 224,7 milliards, marquant une hausse de 3,5%, liée à l'évolution de la masse salariale qui a augmenté de 11,9%. Elles ont représenté 13,5% du PIB contre 13,0% en 1999.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global base engagements, dons exclus, de 169,4 milliards, contre 141,9 milliards en 1999, en aggravation de 27,5 milliards. Les dépenses engagées mais non payées par l'Etat malien se sont chiffrées à 1,6 milliard contre 11,7 milliards l'année précédente. Le déficit base caisse, dons compris, s'est établi à 66,6 milliards contre 56,1 milliards en 1999. L'excédent de base est ressorti à 0,8% du PIB contre 0,2% un an plus tôt.

Au Niger, les recettes et dons se sont chiffrés à 153,0 milliards contre 152,6 milliards en 1999, en légère augmentation de 0,4 milliard. Les recettes fiscales se sont accrues de 3,1% pour ressortir à 102,8 milliards, du fait de la mise en œuvre des réformes de la fiscalité intérieure, en accompagnement de l'entrée en vigueur du TEC. Toutefois, la pression fiscale a enregistré une légère baisse, passant de 8,0% en 1999 à 7,8%. Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 3,6 milliards contre 3,3 milliards en 1999. Les dons se sont contractés de 4,3 milliards pour se chiffrer à 43,1 milliards.

Les dépenses et prêts nets se sont élevés à 194,2 milliards contre 226,4 milliards en 1999, en diminution de 32,2 milliards essentiellement imputable à la baisse de 13,7% des dépenses en capital qui s'établissent à 59,8 milliards. Le taux d'investissement public est passé de 5,6% en 1999 à 4,5%. Les dépenses courantes ont été réduites de 13,2% pour se chiffrer à 137,6 milliards, traduisant essentiellement la réduction des autres dépenses de fonctionnement, notamment les subventions et transferts. Les dépenses courantes ont représenté 10,4% du PIB en 2000 contre 12,7% en 1999.

Le déficit global, base engagement, hors dons, a été ramené de 121,2 milliards en 1999 à 84,3 milliards. Des arriérés de paiement ont été accumulés à hauteur de 3,7 milliards au titre de la dette intérieure et de 32,0 milliards au titre de la dette extérieure. Le déficit base caisse, dons compris, s'est établi à 9,8 milliards. Le solde budgétaire de base, déficitaire, a représenté 2,6% du PIB contre 3,6% en 1999.

Au **Sénégal**, les recettes et dons se sont établis à 615,8 milliards contre 568,4 milliards en 1999, soit une progression de 8,3% essentiellement imputable à l'amélioration des recettes fiscales qui se sont accrues de 8,6% pour s'établir à 533,4 milliards. La pression fiscale est ressortie à 17,1% contre 16,8% en 1999. Les recettes non fiscales ont progressé de 67,9% pour se chiffrer à 26,2 milliards. Les dons se sont chiffrés à 56,2 milliards contre 61,6 milliards en 1999.

Les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 648,4 milliards, en hausse de 6,3%, essentiellement imputable à l'augmentation des dépenses courantes qui se sont établies à 407,2 milliards, en liaison avec la hausse de 6,5% de la masse salariale et de 31,3% des autres dépenses de fonctionnement. Les dépenses courantes ont représenté 13,1% du PIB contre 12,0% en 1999. Les dépenses en capital ont, par contre, subi une compression de 11,2% pour ressortir à 215,2 milliards. Le taux d'investissement public est passé de 8,3% en 1999 à 6,9%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global base engagements, hors dons, de 88,8 milliards, en amélioration de 14,3 milliards par rapport à l'année précédente. Pour la troisième année consécutive, le Sénégal n'a accumulé aucun arriéré de paiement et le déficit global, base caisse, dons compris, est ressorti à 32,6 milliards contre 41,5 milliards un an plus tôt, en amélioration de 8,9 milliards. L'excédent budgétaire de base est demeuré constant à 1,5% du PIB.

Au **Togo**, les recettes et dons se sont chiffrés à 121,2 milliards en 2000 contre 141,7

milliards un an plus tôt, en contraction de 20,5 milliards à la suite principalement de la diminution des dons à hauteur de 10,5 milliards. Les recettes fiscales se sont contractées de 7,7% pour ressortir à 103,9 milliards en 2000. La pression fiscale s'est établie à 11,7% contre 13,3% en 1999 du fait, d'une part, du ralentissement de l'activité économique et, d'autre part, de la contre-performance des administrations fiscales. Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 13,0 milliards contre 14,3 milliards en 1999, en baisse de 1,3 milliard.

Les dépenses et prêts nets ont diminué de 4,5 milliards en s'établissant à 164,4 milliards contre 168,9 milliards en 1999. Les dépenses courantes se sont stabilisées à 139,4 milliards. Elles ont représenté 15,7% du PIB contre 16,0% un an plus tôt. Les dépenses en capital se sont chiffrées à 28,3 milliards contre 29,0 milliards en 1999, en diminution de 0,7 milliard. Le taux d'investissement public est ressorti à 3,2% contre 3,3% un an plus tôt.

Les opérations consolidées de l'Etat ont dégagé un déficit global, base engagements, hors dons, de 47,5 milliards contre 42,0 milliards l'année précédente, en aggravation de 5,5 milliards. En raison de l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs pour un montant de 18,1 milliards et extérieurs à hauteur de 13,8 milliards, le déficit base caisse, dons compris, est ressorti à 11,3 milliards contre 8,5 milliards en 1999. Le solde budgétaire de base est ressorti déficitaire et s'est établi à 0,8% du PIB contre 1,3% en 1999.

UMOA - Tableau consolidé des opérations financières des Etats

	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA			
RECETTES ET DONS	3 032,2	3 209,7	3 245,9	3 246,0
RECETTES TOTALES	2 603,2	2 755,5	2 778,4	2 807,1
<i>Recettes courantes</i>	<i>2 603,1</i>	<i>2 755,2</i>	<i>2 778,3</i>	<i>2 807,1</i>
Recettes fiscales	2 241,8	2 386,7	2 522,3	2 499,2
Directes	585,1			
Indirectes	1 656,6			
Sur biens et services	904,4			
Taxes sur les transactions internationales	675,9			
Taxes sur les importations				
Autres	69,2			
Recettes non fiscales	334,2	342,8	229,0	280,0
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	27,1	25,7	27,0	27,9
<i>Recettes en capital</i>	<i>0,0</i>	<i>0,2</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
DONS	429,1	454,2	467,5	438,9
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 289,7	3 503,2	3 687,0	3 597,5
DEPENSES TOTALES	3 272,4	3 461,8	3 668,7	3 577,1
Dépenses courantes	2 210,9	2 188,7	2 412,1	2 534,4
Salaires et traitements	865,6	896,5	920,8	980,3
Autres dépenses de fonctionnement	891,7	1 292,2	1 059,9	1 104,1
Intérêts sur la dette publique	453,5	405,3	431,4	450,0
Intérieure	59,7	50,2	54,6	45,6
Extérieure	393,9	355,1	376,8	404,4
Dépenses en capital	1 061,5	1 237,2	1 256,6	1 042,7
Sur financement interne	393,5	512,2	483,1	352,8
Sur financement externe	657,5	723,3	772,0	689,9
Autres dépenses en capital	10,5	1,8	1,5	0,0
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	17,3	41,3	18,3	20,4
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	441,8	424,0	943,1	1 024,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-686,6	-747,8	-908,6	-790,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-257,5	-293,6	-441,1	-351,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-72,1	-14,7	45,9	47,3
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-65,5	-5,7	44,4	36,8
Sur dette intérieure	-63,7	-12,3	16,2	-9,0
Intérêts	-62,3	-12,3	10,4	6,9
Dépenses engagées non payées	-1,4	0,0	5,8	-15,9
Sur dette extérieure	-1,8	6,6	28,2	45,8
Paiement période complémentaire	-6,6	-9,0	1,5	10,5
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-329,6	-308,2	-395,2	-304,2
FINANCEMENT	333,6	285,7	399,3	309,6
INTERIEUR NET	40,6	-16,5	176,8	-33,2
Bancaire	-122,3	14,8	88,6	-159,4
Non bancaire	-73,1	-56,4	64,3	-2,1
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-31,7	-17,3	0,0	87,8
Recettes de privatisation	237,6	38,3	67,2	55,3
Autres	30,1	4,1	-43,3	-14,8
EXTERIEUR	293,0	302,2	222,5	342,8
Tirages sur emprunts	502,0	702,1	497,6	472,5
Amortissements dus	-465,1	-530,8	-559,1	-603,7
Allègements obtenus	132,7	371,4	215,1	369,6
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	-91,7	-115,7	68,9	65,7
Autres	40,2	-124,8	0,0	38,7
ERREURS ET OMISSIONS	-4,0	22,5	-4,1	-5,4
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0

Guinée-Bissau : données prises en compte dans le total UMOA à partir de 1997.

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

Les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont été confrontés, durant l'année 2000, à une série de chocs qui ont influencé significativement leurs performances macroéconomiques. Il s'agit notamment de la forte appréciation des cours du pétrole et du taux de change du dollar des Etats-Unis, ainsi que de la baisse importante des cours mondiaux des principales matières premières exportées.

Les effets des chocs sur la performance des économies ont été simulés à partir de leur impact sur les prix à l'importation et à l'exportation. Ces derniers, par leur incidence sur les volumes importés et exportés et sur les prix intérieurs, influenceraient à leur tour, la production et, partant, l'ensemble des variables macroéconomiques.

Les estimations globales effectuées en prenant en compte l'ensemble des chocs identifiés, font ressortir, par rapport au scénario de base, une baisse du PIB réel de l'Union d'environ 0,3 point en 2000 et ce, malgré l'effet positif (+0,7 point) de la hausse du dollar. Ce ralentissement de la croissance serait essentiellement imputable aux conséquences de la chute des prix du café et du cacao et au renchérissement des importations de pétrole. L'inflation s'accélérerait de 1,9 point du fait essentiellement de la hausse du prix du pétrole brut. Dans le même temps, la masse monétaire et le crédit intérieur ressortiraient à la baisse, ce qui indique que la hausse additionnelle des prix à la consommation serait essentiellement l'expression d'une inflation importée.

L'impact total des chocs exogènes sur les recettes fiscales serait négligeable, leur ratio par rapport au PIB demeurant inchangé. Le taux des dépenses budgétaires totales enregistrerait une augmentation de 0,2% du PIB, en raison de la hausse du service de la dette extérieure induite par l'appréciation du dollar. L'évolution des comptes extérieurs serait marquée par une aggravation du déficit commercial d'environ 0,6% du PIB, tandis que le ratio du déficit de la balance des paiements augmenterait de 0,8 point. Cette évolution proviendrait en partie des effets négatifs de la hausse du prix du pétrole et de la baisse de celui des matières premières. Toutefois, ces effets seraient atténués par l'impact positif de l'appréciation du dollar.

Au total, la chute des cours du café et du cacao ainsi que la hausse du prix du pétrole auraient, sur les économies de l'UMOA, des répercussions négatives significatives. Quant à l'appréciation du dollar, ses effets semblent positifs, en raison de la structure des échanges extérieurs des pays de l'UMOA, marquée par une prépondérance des exportations facturées en dollars, alors que les importations sont en grande partie libellées dans la monnaie d'ancrage du FCFA, à savoir l'euro.

* : extrait de "Evaluation de l'impact des chocs exogènes récents sur les économies de l'UMOA", une étude de la BCEAO.

2.5 Secteur extérieur

2.5.1 Evolution de la balance des paiements

a) Evolution d'ensemble

Les paiements extérieurs des Etats de l'UMOA ont dégagé un excédent global de 185,6 milliards contre un déficit de 22,3 milliards en 1999. Cette évolution favorable résulte d'un renforcement à hauteur 422,6 mil-

liards de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant l'accroissement du déficit de la balance courante.

Le déficit des transactions courantes, en liaison avec les contre-performances de la balance commerciale, du solde des services et de celui des revenus, s'est accentué de 217,8 milliards, passant de 711,6 milliards en 1999 à 929,4 milliards. Rapporté au PIB, le déficit courant hors transferts officiels est passé de 5,8% en 1999 à 7,1%.

L'excédent de la balance commerciale s'est contracté de 27,8% au cours de la période sous revue, revenant de 708,7 milliards à 511,4 milliards en 2000. Quant au déficit des services, il s'est aggravé de 27,4 milliards en s'établissant à 971,9 milliards, sous l'effet principalement du renchérissement du coût du fret et de l'assurance. Dans le même temps, le déficit de la balance des revenus s'est accru de 36,9 milliards, pour s'établir à 681,5 milliards, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêt sur la dette extérieure.

Pour sa part, l'excédent des transferts sans contrepartie s'est inscrit en hausse de 43,8 milliards par rapport à l'année 1999, en ressortant à 212,6 milliards, du fait de l'accroissement des transferts officiels et de la baisse des sorties nettes au titre des transferts privés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 60,2% pour s'établir à 1.124,2 milliards en 2000, en relation avec la hausse des investissements directs, des entrées nettes au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, les investissements directs ont augmenté de 53,1 milliards et les investissements de portefeuille de 96,9 milliards. Quant aux autres investissements, ils se sont accrus de 471,5 milliards en passant de -130,3 milliards à 341,2 milliards. Cette forte progression a été impulsée par la hausse du financement exceptionnel, sous l'effet de l'accumulation d'arriérés de paiement et des rééchelonnements de la dette publique.

b) Evolution par pays

Au Bénin, les transactions avec l'extérieur se sont soldées par un excédent de 93,6 milliards, induit par une réduction de 19,9 milliards du déficit des transactions courantes conjuguée à la consolidation de 61,2 milliards du compte de capital et d'opérations financières.

L'évolution du déficit des transactions courantes, passé de 95,8 milliards à 75,9 milliards en 2000, est imputable au repli du

déficit commercial et à la forte progression de l'excédent des transferts courants. Hors transferts officiels, le déficit courant s'est contracté d'un exercice à l'autre, revenant de 7,9% du PIB en 1999 à 7,4% du PIB en 2000.

En 2000, le solde négatif de la balance commerciale s'est établi à 122,2 milliards en amélioration de 9,4 milliards par rapport à l'année précédente, à la suite d'une augmentation des exportations. Celles-ci se sont accrues de 8,1 milliards, pour s'établir à 267,6 milliards. Les importations se sont inscrites en recul de 1,3 milliard, pour ressortir à 389,8 milliards.

Le solde déficitaire des services s'est sensiblement dégradé pour se situer à 42,8 milliards, contre 23,7 milliards en 1999, sous l'effet de la hausse des autres services et, dans une moindre mesure, du renchérissement des coûts du fret et de l'assurance. Le déficit de la balance des revenus s'est aggravé en passant de 7,0 milliards en 1999 à 12,9 milliards, en relation avec l'augmentation des intérêts de la dette extérieure de 6,0 milliards.

Les transferts sans contrepartie, ils ont enregistré une hausse de 35,5 milliards, en s'établissant à 102,0 milliards en 2000, en relation essentiellement avec l'accroissement des aides budgétaires.

Sous l'effet de la hausse de 87,9 milliards des investissements de portefeuille, le solde excédentaire du compte de capital et des opérations financières est ressorti à 169,5 milliards, en progression de 61,2 milliards par rapport à l'année 1999.

Au Burkina, le déficit des paiements extérieurs s'est accru de 30,3 milliards en ressortant à 38,0 milliards en 2000. Cette aggravation a résulté à la fois d'un accroissement du déficit des transactions courantes et d'une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le solde négatif des paiements courants est passé de 194,6 milliards en 1999 à 229,5 milliards, sous l'effet d'une dégradation de la balance commerciale, des revenus nets et d'un recul de l'excédent des transferts courants. Hors transferts officiels,

ce déficit est passé de 15,6% du PIB en 1999 à 17,5% du PIB.

Le déficit de la balance commerciale s'est accru, en ressortant à 227,4 milliards contre 201,2 milliards en 1999, en liaison avec le recul des exportations de coton et d'or conjugué à l'augmentation des importations de produits pétroliers et de biens d'équipements. En effet, en raison de la contraction des ventes des principaux produits de rente (coton et or), les exportations se sont repliées de 4,7% pour se situer à 148,9 milliards contre 156,2 milliards en 1999. Quant aux importations, elles se sont établies à 376,3 milliards contre 357,3 milliards une année plus tôt, en accroissement de 5,3%, à la suite essentiellement du renchérissement des produits pétroliers.

Le solde déficitaire de la balance des services est ressorti à 73,9 milliards, soit une détérioration de 4,5% par rapport à l'année 1999, nonobstant la stabilité des dépenses d'expédition afférentes aux importations de marchandises. Le déficit de la balance des revenus s'est aggravé, en passant de 11,3 milliards en 1999 à 14,0 milliards, à la suite de la progression des charges d'intérêts sur la dette extérieure. Les entrées nettes de ressources au titre des transferts courants sans contrepartie se sont contractées de 3,2% pour se situer à 85,8 milliards, reflétant ainsi la baisse de 9,3 milliards des transferts d'économies sur salaires.

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un solde excédentaire de 187,2 milliards, en recul de 1,4% par rapport à l'année 1999. Cette évolution défavorable est imputable à la baisse du solde excédentaire du compte d'opérations financières, celui des transferts en capital s'étant légèrement accru de 2,8% sous l'impulsion des aides projets. Le repli de l'excédent du compte d'opérations financières reflète principalement celui des autres investissements qui sont passés de 63,6 milliards en 1999 à 50,9 milliards.

En Côte d'Ivoire, la balance des paiements a dégagé un solde global excédentaire de 23,6 milliards, contre un déficit glo-

bal de 55,2 milliards en 1999. Cette évolution est imputable essentiellement au redressement du compte de capital et d'opérations financières, le compte des transactions courantes s'étant fortement dégradé du fait de la baisse des exportations de biens et services.

Le solde des transactions courantes est passé d'un excédent de 96,2 milliards en 1999 à un déficit de 49,4 milliards. Cette évolution défavorable est liée aux contreperformances de la balance commerciale, de celles des revenus et des transferts sans contrepartie. Le solde courant, hors transferts officiels, a été ramené de 0,8% du PIB en 1999 à -1,0% du PIB en 2000.

Le solde commercial est ressorti excédentaire de 1.253,9 milliards, en diminution de 106,6 milliards par rapport à l'année 1999, sous l'effet conjugué d'une baisse des exportations et d'une hausse des importations. La légère hausse de 1,7% des importations est due à l'effet-prix, les quantités ayant baissé de 15,8%. Quant à la contraction de 2,8% des exportations, elle est imputable essentiellement au recul des cours du café et du cacao sur les marchés internationaux.

Le solde déficitaire des revenus s'est accru, passant de 465,9 milliards à 484,7 milliards, du fait des charges d'intérêt sur la dette extérieure. Le solde négatif des transferts sans contrepartie s'est aggravé de 25,7 milliards, à la suite essentiellement du repli des transferts publics reçus.

Le compte de capital et d'opérations financières est ressorti excédentaire de 88,0 milliards, contre un déficit de 126,1 milliards en 1999, en liaison principalement avec la forte hausse des concours exceptionnels. En effet, la progression du financement exceptionnel s'explique par le rééchelonnement de 223,4 milliards obtenus auprès du Club de Paris et par une accumulation d'arriérés de paiement à hauteur de 189,8 milliards.

En Guinée-Bissau, le solde global de la balance des paiements, dans un contexte marqué par la reprise de l'activité écono-

mique, est ressorti excédentaire de 5,3 milliards, contre un déficit de 4,1 milliards en 1999. Cette évolution favorable est imputable à la fois au redressement du déficit courant et à la bonne tenue du compte de capital.

Le solde déficitaire de la balance des transactions courantes s'est inversé, passant d'un déficit de 1,9 milliard en 1999 à un excédent de 1,3 milliard, à la suite essentiellement de la hausse des entrées nettes des transferts sans contrepartie conjuguée au renforcement de l'excédent commercial qui est passé de 5,2 milliards en 1999 à 9,2 milliards. Le déficit courant hors dons a été ramené à 7,4% du PIB contre 12,6% du PIB en 1999.

L'amélioration de la balance commerciale résulte d'une progression de 40,3% des exportations, dont l'impact a été atténué par la hausse des 33,1% des importations.

L'excédent des transferts sans contrepartie s'est réduit de 4,0%, pour s'établir à 16,7 milliards en 2000, en liaison avec la baisse des transferts publics passés de 15,3 milliards en 1999 à 13,1 milliards.

Le solde du compte de capital et des opérations financières s'est dégradé, en ressortant déficitaire de 4,4 milliards contre un excédent de 9,7 milliards en 1999, en liaison avec le recul des entrées nettes de capitaux au titre des autres investissements. En ce qui concerne le financement exceptionnel, l'Etat a enregistré une accumulation nette d'arriérés de paiement extérieurs de 24,1 milliards.

Au Mali, le solde des paiements extérieurs est ressorti excédentaire de 51,2 milliards en 2000 contre un déficit de 32,8 milliards un an plus tôt. Ce redressement est imputable principalement à la consolidation du compte de capital et d'opérations financières qui s'est accru de 118,0 milliards pour s'établir à 234,7 milliards.

Le déficit des paiements courants s'est aggravé, en passant de 155,7 milliards en 1999 à 189,7 milliards. Il reflète la détérioration de la balance commerciale et de celle

des services. L'évolution défavorable de la balance commerciale a résulté d'une hausse de 48,6 milliards des importations, liée essentiellement à la demande de biens d'équipement et à la facture pétrolière. Les exportations se sont accrues de 17,0 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation de 47,0 milliards des ventes d'or, atténuée par une baisse de 43,9 milliards de celles de coton.

Le solde déficitaire du compte des services s'est situé à 172,4 milliards, en hausse de 11,1 milliards, tandis que celui des revenus s'est accru de 43,1 milliards à 53,0 milliards. La balance des transferts courants est ressortie excédentaire à 88,5 milliards, en hausse de 18,6 milliards par rapport à l'année 1999, en liaison avec l'augmentation des transferts publics qui sont passés de 24,1 milliards en 1999 à 46,4 milliards.

Le compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 118,0 milliards pour atteindre 234,7 milliards, principalement sous l'effet des investissements directs dont le flux net est passé de 0,8 milliard de FCFA en 1999 à 105,0 milliards, du fait du niveau important des investissements dans le secteur minier (98,8 milliards).

Le financement exceptionnel enregistré essentiellement l'allègement de la dette au titre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), est ressorti à 2,9 milliards à la suite de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE).

Au Niger, les paiements extérieurs ont dégagé un excédent de 7,5 milliards, contre un déficit de 5,7 milliards en 1999. Cette évolution favorable a résulté à la fois de la bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières et de la réduction du déficit des transactions courantes.

Le solde déficitaire de la balance courante s'est amélioré de 10,2 milliards pour s'établir à 74,3 milliards, en liaison avec l'amélioration de 5,4 milliards de la balance des transferts courants et d'une réduction

de 9,7 milliards du déficit commercial. Rapporté au PIB, le déficit courant hors transferts officiels est estimé à 10,1% en 2000, contre 8,4% l'année précédente.

La balance commerciale est ressortie déficitaire de 20,2 milliards, en amélioration de 9,7 milliards, à la suite des accroissements respectifs de 5,0% et 0,4% des exportations et des importations.

Le déficit du solde des services a progressé de 64,9 milliards en 1999 à 66,0 milliards du fait notamment de la hausse du fret. Le déficit de la balance des revenus s'est accentué, en ressortant à 15,6 milliards, contre 11,8 milliards en 1999.

Les ressources extérieures mobilisées au titre des transferts sans contrepartie se sont élevées à 27,5 milliards, contre 22,1 milliards en 1999, du fait de l'augmentation des transferts publics nets qui sont ressortis à 35,0 milliards, contre 20,0 milliards un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est inscrit à 86,1 milliards, en progression de 15,6 milliards par rapport à l'année précédente, du fait notamment de la hausse des autres investissements. Le financement exceptionnel est ressorti à 34,0 milliards, résultant d'une accumulation d'arriérés de paiement de 32,0 milliards et d'un rééchelonnement de 2,0 milliards.

Au Sénégal, le solde des paiements extérieurs s'est détérioré de 38,9 milliards en 2000, ressortant excédentaire de 5,9 milliards contre 44,8 milliards une année plus tôt. Cette évolution est imputable essentiellement à l'accroissement du déficit des transactions courantes atténué par la bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit de la balance courante, en hausse de 27,2 milliards, est estimé à 224,3 milliards, en relation avec la dégradation de la balance des biens et services et celle des revenus. Le déficit du solde courant hors transferts officiels bruts a progressé de 0,4 point du PIB pour se fixer à 9,4 % du PIB en 2000.

Le déficit commercial a augmenté de 30,2 milliards pour s'établir à 243,1 milliards contre 212,9 milliards en 1999, en liaison avec la progression de 107,8 milliards des importations et de 77,6 milliards des exportations de biens. L'accroissement des importations a été impulsé principalement par la flambée des prix des produits pétroliers qui s'est soldée par un doublement de la facture pétrolière et, dans une moindre mesure, par la hausse des importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement. La progression des exportations est essentiellement imputable aux produits arachidiers et aux produits non traditionnels (cuirs et peaux, produits horticoles, etc.).

Le solde déficitaire des services est évalué à 9,3 milliards en détérioration de 0,6 milliard par rapport au niveau atteint en 1999. Cette évolution s'explique par l'accroissement de 10,7% des dépenses d'expédition afférentes aux importations de marchandises.

Le déficit des revenus s'est accru, en passant de 73,4 milliards en 1999 à 75,8 milliards, en liaison avec la hausse de 4,1 milliards des charges d'intérêts sur la dette publique extérieure.

L'excédent des transferts courants sans contrepartie est ressorti à 103,9 milliards, en hausse de 6,0 milliards par rapport à l'année précédente, du fait principalement de la progression des transferts privés nets.

Le compte de capital et d'opérations financières est évalué à 230,2 milliards, en retrait de 6,9 milliards par rapport à l'année 1999, en liaison avec le niveau élevé des ressources mobilisées en 1999, en particulier dans le cadre de la privatisation de la SENELEC (39,1 milliards) et du programme d'investissement des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) (41,5 milliards). Les capitaux publics ont, pour leur part, augmenté de 5,4 milliards, en dépit de la forte hausse des amortissements de la dette publique, à la faveur de l'assistance budgétaire reçue de la Banque Mondiale au titre de l'appui à la réforme tarifaire (TEC).

Le financement exceptionnel, qui s'est établi à 47,2 milliards, est constitué principalement des allègements de dette de 45,9 milliards, obtenus auprès du Club de Paris et d'une annulation de dette à hauteur de 1,3 milliard.

Au Togo, le solde des paiements extérieurs est ressorti excédentaire à 36,5 milliards, en hausse de 15,1 milliards par rapport à 1999, du fait du renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, le déficit des transactions courantes s'étant dégradé.

Le déficit des paiements courants s'est accru de 9,3 milliards, en s'inscrivant à 87,6 milliards, sous l'effet de l'accentuation du déficit de la balance commerciale, atténuée par la hausse des transferts sans contrepartie et la réduction du déficit des services. Le déficit courant hors transferts officiels s'est fixé à 12,8% du PIB, soit 0,1 point de plus qu'en 1999.

L'augmentation du déficit de la balance commerciale, qui est passé de 60,3 milliards en 1999 à 86,0 milliards, résulte principalement d'une augmentation plus importante des importations imputable aux achats de produits pétroliers.

Le déficit de la balance des services est passé de 38,3 milliards en 1999 à 36,3 milliards, en liaison avec le recul des coûts induits par les autres services. Dans le même temps, le solde déficitaire des revenus a été ramené de 23,6 milliards en 1999 à 16,7 milliards, à la suite de la baisse des charges d'intérêt sur la dette extérieure. Quant à l'excédent des transferts sans contrepartie, il s'est établi à 51,4 milliards, en hausse de 7,5 milliards, sous l'effet de la progression des transferts privés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a progressé de 28,5 milliards pour ressortir à 124,1 milliards, en liaison avec les investissements directs, notamment en zone franche et dans le secteur hôtelier. Le financement exceptionnel, constitué exclusivement de variation d'arriérés, s'est établi à 45,5 milliards.

2.5.2 Marchés des matières premières

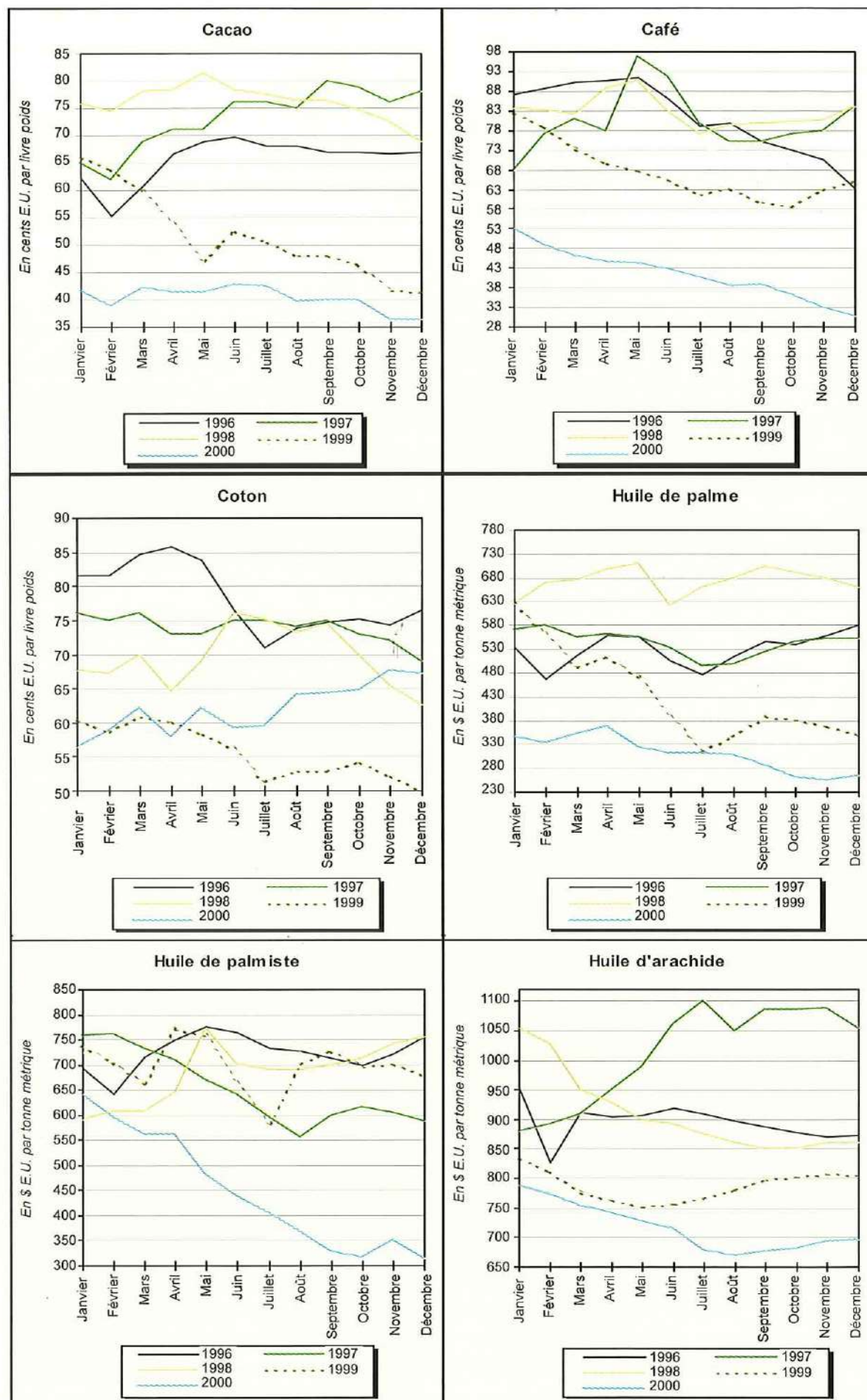
Les marchés internationaux des matières premières exportées par l'Union ont été confrontés à une crise profonde, engendrée par une surproduction et une accumulation d'importants stocks. Cette situation a entraîné un effondrement des cours mondiaux qui ont atteint leur plus bas niveau depuis plusieurs décennies.

A l'inverse, le désengagement massif des fonds spéculatifs des marchés de produits d'origine agricole au profit de ceux plus attractifs du pétrole et des matières premières industrielles, a induit une flambée des prix de ces produits pour lesquels la demande a été plus vigoureuse.

Les cours du cacao ont connu un effondrement sans précédent depuis 1989. Le prix indicatif en 2000, calculé par l'Organisation Internationale du Cacao (OICC) est tombé à 40,3 cents la livre, en recul de 21,9% par rapport à l'année précédente. Cette évolution a été essentiellement influencée par la production mondiale qui a atteint 3,0 millions de tonnes, en hausse de 8,4% au cours de la campagne 1999-2000. Les broyages ont augmenté de 5,6%, pour ressortir à 2,9 millions de tonnes, tandis que la consommation de produits chocolatés n'a enregistré qu'une progression modérée de 3,0%. L'adoption par le parlement européen, le 14 mars 2000, de la Directive autorisant la commercialisation sous le label "chocolat" des produits contenant 5,0% de matières grasses végétales, a constitué également un facteur de pression sur les prix.

Les cours du café robusta ont accusé une chute de 38,6%, pour se fixer à 30,7 cents la livre. Cette détérioration des cours est due à la surproduction et aux exportations massives. En effet, dans un contexte de faible accroissement de la consommation mondiale (+1,3%), l'augmentation de 7,7% des disponibilités à l'exportation au cours de la campagne 1999-2000, résultant des politiques d'extension des plantations dans certains pays asiatiques et d'Amérique centrale, a pesé sur les prix.

Evolution des cours des matières premières



Les cours moyens annuels du **coton** sont ressortis à 62,0 cents la livre, en hausse de 11,2% par rapport à l'année précédente. Ce redressement a résulté des anticipations d'un retour à l'équilibre entre l'offre et la demande. En effet, du fait des facteurs climatiques défavorables et de l'impact des prix peu rémunérateurs, la production mondiale a enregistré un déficit par rapport à la demande des industries de filature, entraînant un dégonflement des stocks mondiaux d'environ 1,7 million de tonnes.

Le cours moyen annuel de l'**huile d'arachide** est ressorti à 716,5 dollars la tonne, en baisse de 9,1% par rapport à 1999. La détérioration des cours a été plus sensible pour les huiles de palme et de palmiste qui se sont négociées en moyenne autour de 310,5 dollars et 447,3 dollars la tonne, soit des dépréciations respectives de 28,4% et 36,0% en glissement annuel. Cette évolution s'explique par un accroissement significatif de la production mondiale.

Les cours du **caoutchouc** se sont relativement affermis. En effet, selon l'Organisation Internationale du Caoutchouc (OIC), le prix indicatif du kilogramme de caoutchouc s'est établi à 51,6 pence, en hausse de 13,0% par rapport à 1999. Ce redressement est principalement imputable à la reprise de la demande mondiale, estimée à 6,8 millions de tonnes, contre une production de 6,6 millions de tonnes. La vigueur de la demande a résulté du dynamisme de l'industrie pneumatique en Chine et de la substitution du latex au caoutchouc synthétique, à la suite de la flambée du prix du pétrole.

Le renchérissement du cours du baril de **pétrole** amorcé depuis février 1999, s'est amplifié. Le prix moyen annuel du baril s'est situé à 29,3 dollars sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX), en hausse de 53,4% en 2000 par rapport à l'année précédente. Cette remontée des prix du baril est liée à la poursuite de la politique de régulation de l'offre de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Le marché pétrolier est demeuré très tendu, du fait d'une très forte demande et d'une

offre relativement limitée, ce qui s'est traduit par un faible niveau des stocks, notamment aux Etats-Unis.

Le redressement des cours de l'**or**, amorcé en septembre 1999, a été de courte durée. En effet, le prix de l'once d'or est passé de 299,6 dollars en février 2000 à 265,7 dollars en novembre, avant d'enregistrer une légère hausse à 271,9 dollars en fin d'année. Le retrait des fonds d'investissement du marché de l'or au profit notamment des marchés obligataires et des changes, a contribué à accentuer la baisse des cours, dans un contexte de morosité de la demande. L'évolution des cours de l'once d'or s'est surtout ressentie de la poursuite, à un rythme soutenu, des ventes effectuées par les banques centrales européennes. En variation annuelle, les cours mondiaux du métal jaune se sont inscrits en hausse de 0,1%.

Les prix de la **noix de cajou** se sont effondrés, en raison de l'abondance de l'offre, liée au redressement de la production en Asie et en Afrique. En effet, la production en 2000 est estimée à 130.000 tonnes contre 70.000 tonnes un an plutôt, soit un quasi-doublement. Le prix moyen annuel de la tonne de cajou s'est situé à 622,6 dollars en 2000, en baisse de 27,5% par rapport à l'année précédente.

2.5.3 Mobilisation des ressources extérieures

Les Etats membres de l'UMOA ont continué de bénéficier du soutien financier de la communauté internationale aux programmes d'ajustement macroéconomique et aux réformes structurelles mis en place avec l'appui des Institutions de Bretton Woods. Les entrées brutes de ressources en 2000 sont ressorties à 273,1 milliards, en hausse de 75,7% par rapport à l'année précédente.

Les concours des organismes multilatéraux se sont élevés à 214,9 milliards contre 117,1 milliards en 1999. En particulier, les ressources mobilisées auprès des Institutions de Bretton Woods se sont éta-

blies à 143,2 milliards contre 75,9 milliards un an plus tôt. Quant aux contributions de l'Union Européenne, elles se sont situées à 45,8 milliards en hausse de 59,6% par rapport à l'année précédente. Celles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) se sont établies à 25,9 milliards contre 12,5 milliards en 1999.

Les apports des partenaires bilatéraux se sont élevés à 58,2 milliards, soit une hausse de 19,9 milliards par rapport à 1999. Les contributions des Pays-Bas ont progressé de 13,3 milliards pour ressortir à 23,8 milliards en 2000. Celles de la France, nulles en 1999, sont ressorties à 19,9 milliards.

Dans l'ensemble, l'amélioration observée dans la conclusion et la mise en œuvre des programmes économiques dans la plupart des Etats, s'est traduite par une augmentation des concours mobilisés par les Etats membres de l'UMOA en 2000. Le taux de mobilisation s'est fixé à 55,5% contre 37,5% un an plus tôt.

2.5.4 Situation de la dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des Etats membres de l'Union a progressé de 1,0% en ressortant à 16.682,5 milliards à la fin de l'année 2000. Cette hausse est essentiellement imputable à l'évolution des taux de change des devises, notamment l'appréciation du dollar, monnaie dans laquelle environ 40,0% de la dette de l'Union est contractée. Toutefois, le ratio de l'encours de la dette sur le PIB est resté quasiment stable à 97,9%.

Le service dû s'est chiffré à 1.067,2 milliards contre 995,9 milliards en 1999, en hausse de 71,3 milliards. Il a représenté 18,7% des exportations de biens et services non facteurs contre 17,9% en 1999. Quant au service exigible, il a baissé de 136,3 milliards, en se fixant à 547,4 milliards et son ratio par rapport aux recettes fiscales s'est inscrit en baisse, s'établissant à 21,9% contre 27,1% en 1999.

Les allègements de dette, obtenus par les pays de l'Union, ont atteint 408,3 mil-

liards contre 215,1 milliards en 1999. Ces aides ont bénéficié à la Guinée-Bissau, à la Côte d'Ivoire, au Bénin, au Sénégal et, dans une moindre mesure, au Mali, au Niger et au Burkina.

S'agissant de la mise œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), à la suite des modifications apportées au cadre originel du mécanisme, tous les Etats de l'Union peuvent prétendre au bénéfice des allègements de dette prévus par ce dispositif, contre seulement trois pays qui avaient été déclarés éligibles initialement. A fin décembre 2000, six Etats de l'Union ont atteint le point de décision qui marque leur entrée dans le processus d'allègement de la dette extérieure. Il s'agit du Bénin, du Burkina, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger et du Sénégal. Le point d'achèvement du processus, en fonction des résultats qui seront enregistrés au plan macroéconomique, est prévu en juin 2001 pour le Sénégal, juillet 2001 pour le Bénin et le Burkina, septembre 2001 pour le Mali et courant 2002 et 2003 respectivement pour le Niger et la Guinée-Bissau.

L'assistance attendue dans le cadre de l'Initiative PPTE serait de 2,5 milliards de dollars des Etats-Unis en valeur actualisée nette pour l'Union, non compris la Côte d'Ivoire et le Togo, soit environ 1.702,0 milliards. Ce qui induirait des économies annuelles au titre du service de la dette de 13,5 milliards pour le Bénin, 18,0 milliards pour le Burkina, 21,5 milliards pour la Guinée-Bissau, 19,2 milliards pour le Mali, 31,6 milliards pour le Niger et 22,0 milliards pour le Sénégal. La contribution de la Banque Centrale à cette Initiative, qui s'effectue sous forme de rééchelonnement de sa créance au titre des intérêts sur position négative au compte des disponibilités extérieures, est estimée à 23,9 milliards en valeur actualisée nette.

Le Bénin, le Burkina, le Mali et le Sénégal ont bénéficié des allègements intérimaires de dette au cours de l'année 2000, notamment ceux du FMI.

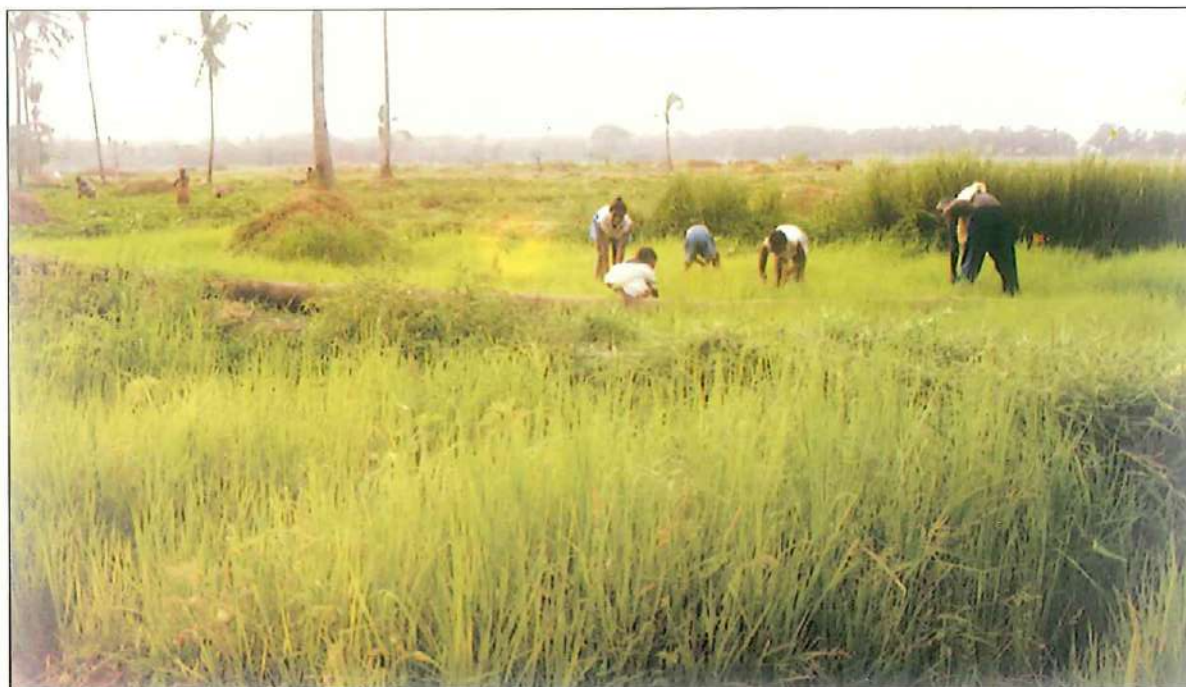
UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de francs CFA)

	1999								
	BENIN	BURKINA	COTE D'IVOIRE	GUINEE-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	41,1	39,6	622,3	20,9	50,6	45,9	74,0	50,5	995,9
Principal	28,6	29,2	359,3	12,1	38,0	27,5	92,7	31,7	619,1
Intérêts	12,5	10,4	263,0	8,8	12,6	18,4	32,3	18,8	376,8
ALLEGEMENTS OBTENUS	11,8	0,0	195,9	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0	215,1
Rééchelonnement	0,0	0,0	195,9	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0	203,3
Remises/annulations	11,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,8
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Initiative PPTE	0,0								
VARIATIONS DES ARRIERES	-11,8	-1,6	32,4	17,6	0,0	25,7	0,0	33,2	97,1
SERVICE REGLE *	41,1	39,6	394,0	3,3	50,6	12,8	125,0	17,3	683,7
Principal	28,6	29,2	131,0	0,0	38,0	0,0	92,7	0,0	319,5
Intérêts	12,5	6,4	263,0	3,3	12,6	12,8	32,3	17,3	364,2
TIRAGES	48,7	107,3	145,0	3,3	105,6	24,5	92,1	15,0	541,6
dont FMI	6,0	10,4	0,0	1,8	13,9	0,0	11,9	0,0	44,0
ENCOURS DECAISSE	976,3	899,6	7 995,5	547,3	1 860,5	942,8	2 164,0	837,6	16 223,5
STOCK D'ARRIERES	34,7	17,6	32,4	153,5	0,0	85,1	0,0	41,5	364,8
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	67,2	57,7	117,0	398,3	111,4	75,8	73,8	96,2	97,2
Service dû/exportations B. & S. (%)	11,2	22,4	19,4	60,9	12,2	23,2	14,1	17,8	17,9
Service réglé/exportations B. & S. (%)	11,2	22,4	12,3	30,3	12,2	6,5	14,1	6,1	12,3
Service dû/recettes fiscales (%)	20,6	17,8	54,2	163,3	21,5	46,0	25,4	43,7	39,4
Service réglé/recettes fiscales (%)	20,6	17,8	34,3	81,3	21,5	12,8	25,4	15,0	27,1

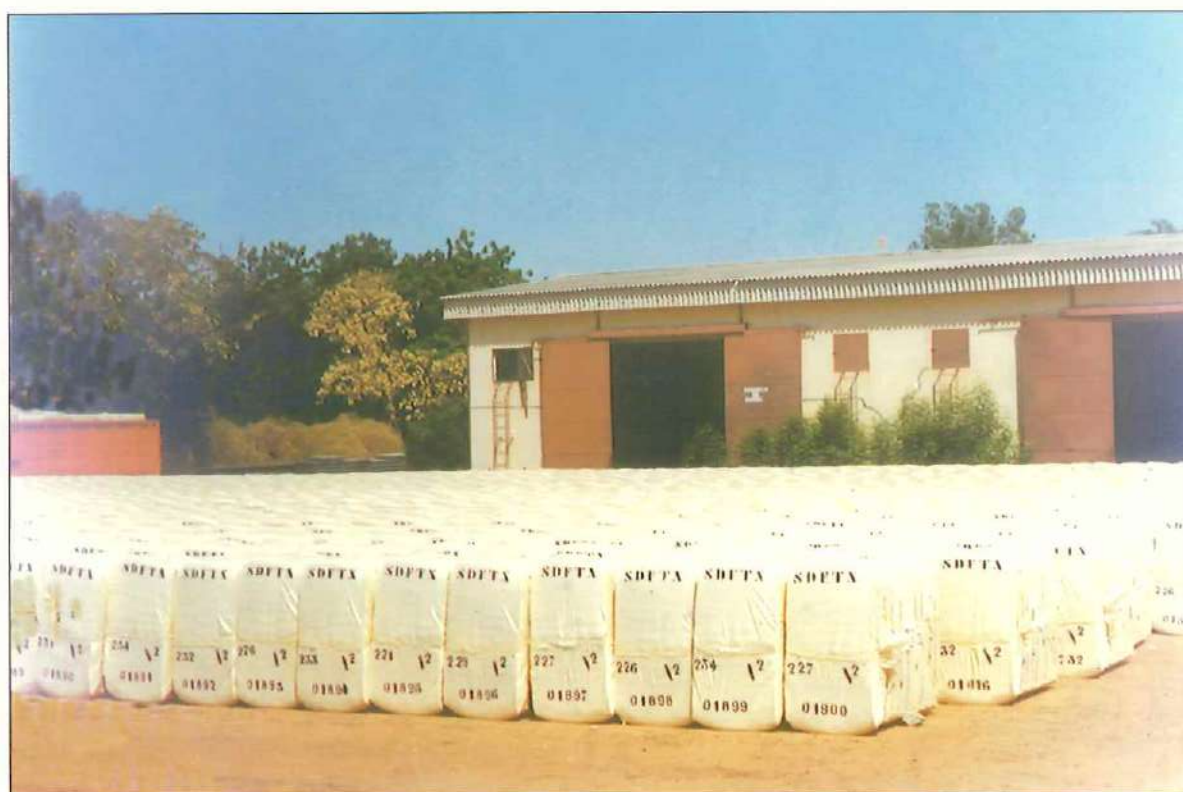
	2000								
	BENIN	BURKINA	COTE D'IVOIRE	GUINEE-BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	40,3	46,7	655,1	21,3	57,4	56,2	132,9	57,3	1 067,2
Principal	28,2	33,6	375,9	12,5	43,1	36,6	95,2	37,7	662,8
Intérêts	12,1	13,1	279,2	8,8	14,3	19,6	37,7	19,6	404,4
ALLEGEMENTS OBTENUS	0,0	7,0	223,4	134,6	2,6	4,6	8,5	27,6	408,3
Rééchelonnement	0,0	4,4	223,4	0,0	2,6	4,6	0,0	0,0	235,0
Remises/annulations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,6	27,6
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Initiative PPTE		2,6					8,5		11,1
VARIATIONS DES ARRIERES	0,0	0,0	189,8	-122,6	0,0	32,0	0,0	12,3	111,5
SERVICE REGLE *	40,3	39,7	241,9	9,3	54,8	19,6	124,4	17,4	547,4
Principal	28,2	26,6	0,0	0,5	40,5	0,0	86,7	0,0	182,6
Intérêts	12,1	13,1	241,9	8,8	14,3	19,6	37,7	17,4	364,9
TIRAGES	19,5	71,0	129,1	16,1	101,6	62,4	110,0	21,0	530,7
dont FMI	6,3	5,2	0,0	5,9	6,6	7,8	13,2	0,0	45,0
ENCOURS DECAISSE	967,6	944,0	8 314,4	439,6	1 921,5	1 037,2	2 187,3	870,9	16 682,5
STOCK D'ARRIERES	34,7	17,6	222,2	30,9	0,0	117,1	0,0	53,8	476,3
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	60,5	58,0	124,6	276,7	115,2	78,3	70,3	98,3	97,9
Service dû/exportations B. & S.(%)	9,7	25,9	20,3	42,8	13,5	28,0	14,3	20,4	18,7
Service réglé/exportations B. & S.(%)	9,7	22,0	7,5	18,7	12,9	9,8	13,4	6,2	9,6
Service dû/recettes fiscales(%)	17,6	23,0	60,9	149,0	24,6	54,7	24,9	55,1	42,8
Service réglé/recettes fiscales(%)	17,6	19,6	22,5	65,0	23,5	19,1	23,3	16,7	21,9

* : Service exigible.

Sources : Services nationaux de la dette, FMI.



Travaux d'entretien d'une rizière - République de Guinée-Bissau.



Stockage du coton à la SODEFITEX - République du Sénégal.

II - La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Les directives de politique de la monnaie et du crédit, arrêtées pour l'année 2000 par le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa séance du 16 septembre 1999, ont principalement mis l'accent sur la poursuite d'une gestion rigoureuse de la monnaie et le renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques, en vue de parvenir à la stabilité économique et monétaire susceptible de conforter le rattachement du franc CFA à l'euro et l'institution de l'Union douanière. En rapport avec ces exigences, les principaux objectifs retenus ont été une croissance économique en termes réels de 5,0%, une inflation de 2,0%, une réduction du solde budgétaire global hors dons rapporté au PIB, un profil plus favorable des ratios de convergence budgétaire du dispositif de surveillance multilatérale et la promotion des échanges intra communautaires.

Pour atteindre ces objectifs, l'orientation de l'action monétaire devait continuer d'être caractérisée par la conduite d'une politique prudente, basée sur l'utilisation des instruments indirects, en vue de contribuer à la maîtrise des tensions inflationnistes, à la consolidation de l'épargne et au renforcement des réserves de change. Dans cette optique, une haute priorité devait être accordée à la modération du rythme d'expansion des financements des banques et à la surveillance de la qualité de leur portefeuille, à l'amélioration du fonctionnement du marché monétaire, au développement d'un marché dynamique de titres de la dette publique, à l'intensification des actions de sensibilisation en vue du rapatriement des avoirs extérieurs des banques et à la réduction de l'encours des concours octroyés par la Banque Centrale aux Trésors publics.

Au plan macroéconomique, les actions d'accompagnement préconisées par le Conseil des Ministres sont la mise en œuvre de mesures nécessaires au développement de l'offre de produits alimentaires locaux, l'augmentation de la fourniture d'énergie électrique, la diversification des exportations et la réduction de la balance des transactions courantes dans le cadre de la convergence des performances macroéconomiques au sein de l'Union. Par ailleurs, les autorités nationales devaient renforcer la sécurité des affaires et de l'investissement en vue de créer les conditions d'une contribution accrue du secteur privé à la croissance et poursuivre une gestion vertueuse des finances publiques de manière à bénéficier de l'appui financier des partenaires au développement.

1.2 Moyens

1.2.1 Politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale

La politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale vise à assurer la stabilité des prix par une régulation de la demande de monnaie, la promotion de l'épargne ainsi que le recyclage optimal des liquidités disponibles dans l'Union, en vue d'alléger les pressions sur la monnaie centrale. Elle est mise en œuvre à travers le marché monétaire et les interventions sur les guichets permanents.

En 2000, la Banque Centrale a procédé au relèvement de ses taux directeurs de trois quarts de point de pourcentage, portant le taux des prises en pension de 5,25% à 6,00% et le taux d'escompte de 5,75% à 6,50%, à compter du 19 juin 2000.

Cette mesure fait suite aux anticipations de pressions inflationnistes qui ont

conduit la plupart des banques centrales à adopter une politique monétaire restrictive. Au niveau interne, elle a pris en considération l'expansion des crédits à l'économie dans un contexte de tassement de l'activité économique et de risques de tensions sur les prix. Le resserrement de la politique des taux d'intérêt vise également à consolider la position extérieure de l'Union.

Pour leur part, les taux de base bancaire se sont établis en moyenne à 9,94% en

2000 contre 9,76% un an plus tôt. Les taux réglementés, applicables à l'épargne sur livrets, sont restés inchangés à 3,50% durant l'exercice 2000.

Les taux interbancaires sont ressortis en moyenne à 5,26% à un jour, 5,57% à sept jours, 5,78% à un mois et 5,71% à trois mois contre respectivement 5,04%, 5,47%, 5,75% et 5,24%. Pour la maturité à quatorze jours, le taux moyen s'est légèrement détendu pour ressortir à 5,53% après 5,54% en 1999.

Taux directeurs et taux du marché monétaire (% l'an)

Dates de modification	Taux d'escompte	Taux des pensions	Taux spécial des avances aux Trésors nationaux (a)	Taux moyen mensuel du marché monétaire T.M.M.
Décembre 1999	5,7500	5,2500		4,9500
4 ^{ème} trimestre 1999			4,9500	
Janvier 2000	5,7500	5,2500		4,9500
Février 2000	5,7500	5,2500		4,9500
Mars 2000	5,7500	5,2500		4,9500
1 ^{er} trimestre 2000			4,9500	
Avril 2000	5,7500	5,2500		4,9500
Mai 2000	5,7500	5,2500		4,9500
Juin 2000				4,9500
19 juin 2000	6,5000	6,0000		
2 ^{ème} trimestre 2000			4,9500	
Juillet 2000	6,5000	6,0000		4,9500
Août 2000	6,5000	6,0000		4,9500
Septembre 2000	6,5000	6,0000		4,9500
3 ^{ème} trimestre 2000			4,9500	
Octobre 2000	6,5000	6,0000		4,9500
Novembre 2000	6,5000	6,0000		4,9500
Décembre 2000	6,5000	6,0000		4,9500
4 ^{ème} trimestre 2000			4,9500	

(a) : Taux applicable aux concours à l'Etat dans le cadre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale.

1.2.2 Politique des réserves obligatoires

Au cours de l'année 2000, l'assiette des réserves obligatoires a été renforcée, avec un élargissement aux crédits de campagne et aux avoirs bruts détenus par les banques à l'extérieur, pour compter de la période de constitution allant du 16 avril au 15 mai 2000. L'assiette des réserves obligatoires des établissements financiers est demeurée constituée par les crédits à l'économie, diminués des concours obtenus auprès des banques.

Les coefficients applicables aux banques ont été harmonisés à 3,0% (contre une fourchette de 1,5% à 3,0% précédemment) à compter du 16 avril 2000, afin de contribuer à un meilleur contrôle de la liquidité et des emplois bancaires. Le 16 août

2000, tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et financière interne, notamment celle des prix, de la monnaie et du crédit, les coefficients applicables aux réserves des banques, fixés à 3,0% pour l'ensemble des banques de l'UMOA, ont été relevés à 5,0% pour le Niger et à 9,0% pour le Bénin et le Sénégal. A compter du 16 septembre 2000, le coefficient applicable aux banques de la Côte d'Ivoire a été relevé à 5,0%. Ces mesures, couplées au relèvement des taux directeurs de la BCEAO, ont contribué à infléchir la dégradation tendancielle de la conjoncture monétaire et financière.

Au total, les coefficients des réserves obligatoires des banques ont évolué comme suit, depuis la mise en œuvre du dispositif en 1993 :

	Du 16 oct. 93 au 15 août 1998	Du 16 août 98 au 15 nov. 1998	Du 16 nov. 98 au 15 déc. 1998	Du 16 déc. 98 au 15 avril 2000	Du 16 avril au 15 août 2000	Du 16 août au 15 sept. 2000	Depuis le 16 sept. 2000
Bénin	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%	3,0%	9,0%	9,0%
Burkina	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Côte d'Ivoire	1,5%	9,0%	1,5%	1,5%	3,0%	3,0%	5,0%
Guinée-Bissau	-	5,0%	5,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Mali	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Niger	1,5%	5,0%	5,0%	1,5%	3,0%	5,0%	5,0%
Sénégal	1,5%	5,0%	1,5%	1,5%	3,0%	9,0%	9,0%
Togo	1,5%	9,0%	3,0%	1,5%	3,0%	3,0%	3,0%

Source : BCEAO.

Encadré n° 2 : Réaménagement du dispositif des réserves obligatoires

Au cours de sa réunion des 30 et 31 mars 2000, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine, conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, a procédé à un réaménagement de l'assiette et des coefficients du dispositif des réserves obligatoires des banques.

Les nouvelles dispositions sont entrées en vigueur à compter de la période mensuelle de constitution qui a commencé le 16 avril 2000.

Cette décision a été dictée par le besoin de mieux contrôler la liquidité bancaire, en forte progression depuis l'ajustement de la parité du franc CFA en janvier 1994, et la nécessité de réguler la capacité des banques à accorder des crédits. Le choix des éléments de la nouvelle assiette a tenu compte du contexte marqué par le renforcement de la position extérieure créditrice des banques, l'expansion des crédits à l'économie, la dégradation de la qualité du portefeuille des banques et la libéralisation des filières agricoles. Ce réaménagement, qui vise à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt, a consisté en l'élargissement de l'assiette de calcul des réserves obligatoires à d'autres composantes des emplois bancaires dont l'évolution mérite un suivi.

Dans cette optique, les créances brutes des banques sur l'extérieur ont été ajoutées à l'assiette retenue lors du démarrage du dispositif, composée uniquement des dépôts à vue et de crédits à court terme à la clientèle. En outre, les crédits de campagne qui figuraient déjà dans l'assiette mais avec un coefficient nul, ont été soumis au coefficient uniforme applicable aux autres composantes de l'assiette.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, autorisés à recevoir des dépôts du public et des établissements de financement de ventes à crédit, l'assiette constituée de l'encours des crédits à l'économie, net des emprunts obtenus auprès des banques, est demeurée inchangée depuis la mise en place du dispositif.

Les aménagements apportés au dispositif des réserves obligatoires semblent de nature à renforcer son efficacité. Ils permettent d'accroître l'effet prévisible des modifications des coefficients sur le volume des liquidités neutralisées, tout en décourageant la constitution de dépôts à l'extérieur par les banques de l'Union.

Les coefficients applicables aux réserves obligatoires des établissements financiers sont demeurés inchangés à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 1^{er} octobre 1993.

Le nombre de banques assujetties au dispositif des réserves obligatoires s'est élevé à soixante-trois (63) contre soixante-deux (62) un an plus tôt, suite au démarrage des activités de la Banque de l'Afrique de l'Ouest de la Guinée-Bissau (BAO). Au cours de l'année 2000, huit (8) établissements financiers ont été soumis au système des réserves obligatoires, en diminution d'une unité avec le retrait de l'agrément de la Société de Promotion et de Financement-le Crédit Sénégalais "CRESEN".

Le montant moyen des réserves requises pour les banques a augmenté de 34,1 milliards pour ressortir à 124,4 milliards contre 90,3 milliards l'année précédente. En revanche, le montant moyen des réserves effectivement constituées a baissé, revenant de 426,5 milliards à 412,6 milliards dont 244,8 milliards de titres d'Etat. Ainsi, l'excédent global moyen, net des déficits constatés, s'est replié de 70,5 milliards pour s'établir à 288,1 milliards.

Au titre des établissements financiers, le montant moyen des réserves effectives est demeuré stable à 0,8 milliard et correspond au volume moyen requis.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les banques (en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées Total	dont titres	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
16-12-1999 au 15-01-2000	58 973	352 054	202 308	411	293 492	293 081
16-01-2000 au 15-02-2000	59 289	374 438	221 493	362	315 511	315 149
16-02-2000 au 15-03-2000	67 330	378 943	237 654	1 267	312 880	311 613
16-03-2000 au 15-04-2000	60 082	434 785	267 081	963	375 666	374 703
16-04-2000 au 15-05-2000	112 919	462 754	255 336	2 202	352 037	349 835
16-05-2000 au 15-06-2000	110 412	454 018	283 629	1 141	344 747	343 606
16-06-2000 au 15-07-2000	110 829	445 801	272 116	1 723	336 695	334 972
16-07-2000 au 15-08-2000	111 421	439 586	257 356	1 962	330 127	328 165
16-08-2000 au 15-09-2000	174 635	429 186	244 383	5 587	260 138	254 551
16-09-2000 au 15-10-2000	208 826	419 622	236 919	16 433	227 229	210 796
16-10-2000 au 15-11-2000	207 049	394 709	232 755	15 286	200 946	185 660
16-11-2000 au 15-12-2000	210 454	365 517	226 244	18 207	173 270	155 063
MOYENNE	124 352	412 618	244 773	5 462	293 562	288 100

Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les établissements financiers (en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2) - (1)
01-01-2000 au 30-03-2000	763	666	156	59	-97
01-04-2000 au 30-06-2000	839	776	181	118	-63
01-07-2000 au 30-09-2000	814	1 145	199	530	331
01-10-2000 au 31-12-2000	758	672	173	87	-86
MOYENNE	794	815	177	199	21

Source : BCEAO.

1.2.3 Accords de classement

Institué depuis juin 1991, le mécanisme des accords de classement permet à la Banque Centrale d'exercer un contrôle a posteriori de la qualité des signatures détenues dans le portefeuille des banques et établissements financiers et de déterminer l'encours de crédit susceptible d'être mobilisé à ses guichets.

Au cours de l'exercice 2000, cent vingt (120) dossiers de demande d'accord de classement, d'un montant total de 635,7 milliards, ont été examinés par la Banque Centrale, dont quatre-vingt-cinq (85) respectant les normes fixées par le dispositif ont reçu une décision favorable pour un montant de 279,1 milliards, soit 43,9 % des demandes instruites.

La répartition par pays se présente comme suit.

Au **Bénin**, huit (8) dossiers ont été examinés parmi lesquels six (6) ont été agréés pour un montant de 11,4 milliards.

Au **Burkina**, trente deux (32) demandes ont été instruites, dont vingt-sept (27) ont concerné des salariés et groupements villageois. Vingt-huit (28) dossiers ont été agréés, pour un montant de 19,2 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, vingt-sept (27) dossiers ont été examinés, dont treize (13) ont été agréés pour la somme de 110,3 milliards.

Au **Mali**, le nombre de dossiers instruits s'est chiffré à six (6). Quatre (4) demandes ont reçu une décision favorable, pour un montant de 57,4 milliards.

Au **Niger**, sur seize (16) dossiers examinés, onze (11) ont été agréés pour 8,0 milliards.

Au **Sénégal**, onze (11) dossiers ont été examinés, dont sept (7) ont reçu une décision favorable pour un montant de 64,1 milliards.

Au **Togo**, sur vingt (20) dossiers instruits, dont neuf (9) en faveur de salariés, seize (16) ont été approuvés, pour un montant de 8,7 milliards.

1.2.4 Opérations sur les titres d'Etat

La titrisation des créances consolidées de la Banque Centrale sur les Etats, intervenue en juillet 1994, a permis de neutraliser une part importante des excédents de liquidités des banques de l'UMOA.

D'une valeur nominale à l'émission de 440,2 milliards, l'encours des titres d'Etat est ressorti à 221,3 milliards à fin décembre 2000, compte tenu des remboursements semestriels effectués depuis fin décembre 1994, pour un montant cumulé de 218,9 milliards. Les cessions nettes cumulées se sont établies à 198,1 milliards à fin décembre 2000, représentant 89,5% de l'encours des titres émis contre 90,6% un an plus tôt.

Le bilan de la titrisation apparaît globalement satisfaisant, eu égard à l'objectif de neutralisation des excédents de liquidités bancaires. En outre, ces titres ont servi parfois comme supports aux opérations du marché interbancaire. Enfin, cette expérience a suscité depuis sa mise en œuvre des initiatives analogues dans les Etats. Le montant cumulé des titres émis en représentation de la dette publique dans l'Union s'est élevé à 665,6 milliards. A fin décembre 2000, l'encours s'est chiffré à 347,5 milliards.

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 2000 (en millions de francs CFA)

Pays	Montant des titres émis	Encours des titres émis (1)	CESSIONS NETTES CUMULÉES					Solde (1) - (2)	Titres UMOA détenus par des investisseurs locaux	
			Total (2)	dont investisseurs locaux		dont investisseurs UMOA			Banques	Autres
				Banques	Autres	Banques	Autres			
Bénin	44 329,8	22 117,1	20 817,1	20 417,1	150,0	250,0	0,0	1 300,0	21 200,0	0,0
Burkina	9 000,0	4 200,0	4 200,0	4 200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	43 500,0	500,0
Côte d'Ivoire	186 128,1	94 316,2	82 850,0	6 200,0	50,0	76 100,0	500,0	11 466,2	0,0	0,0
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	23 900,0	11 900,0	8 900,0	8 000,0	0,0	900,0	0,0	3 000,0	11 800,0	0,0
Niger	25 877,7	12 665,9	12 100,0	3 200,0	0,0	8 900,0	0,0	565,9	2 500,0	0,0
Sénégal	143 739,1	72 172,5	67 672,5	56 022,5	1 100,0	10 550,0	0,0	4 500,0	16 100,0	0,0
Togo	7 239,9	3 924,6	1 550,0	1 100,0	0,0	450,0	0,0	2 374,6	2 050,0	0,0
TOTAL	440 214,6	221 296,3	198 089,6	99 139,6	1 300,0	97 150,0	500,0	23 206,7	97 150,0	500,0

Source : BCEAO.

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire a été caractérisée en 2000 par une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

bilisations de ressources extérieures se sont établies à 273,1 milliards, en progression de 117,7 milliards par rapport à 1999.

La consolidation de la position extérieure a concerné aussi bien la Banque

UMOA - Situation Monétaire Intégrée (fin décembre)

	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA			
Avoirs extérieurs nets	1 087,8	989,0	1 135,3	1 504,4
Banque Centrale	961,8	900,9	1 043,1	1 360,1
Banques	126,0	88,1	92,2	144,3
Crédit intérieur	3 262,2	3 522,3	3 632,0	3 697,7
Position nette des gouvernements	1 010,9	1 102,2	1 181,0	993,6
Crédits à l'économie	2 251,3	2 420,1	2 451,0	2 704,1
ACTIF = PASSIF	4 350,0	4 511,3	4 767,3	5 202,1
Masse monétaire	3 654,1	3 777,5	3 988,3	4 261,6
Circulation fiduciaire	1 216,9	1 305,0	1 361,2	1 477,7
Dépôts en banque	2 399,7	2 434,3	2 584,6	2 733,1
Dépôts en CNE et CCP	37,5	38,2	42,5	50,8
Autres éléments nets	695,9	733,8	779,0	940,5

Source : BCEAO.

2.1 Avoirs extérieurs nets

2.1.1 Evolution d'ensemble

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en hausse de 369,1 milliards, pour se situer à 1.504,4 milliards à fin décembre 2000. Cette amélioration s'explique par le rapatriement des recettes d'exportation et la mobilisation de ressources extérieures en appui aux efforts internes d'ajustement et par l'encaissement du produit de la garantie de change du Trésor français au titre du compte d'opérations de la BCEAO en 1999. En effet, les mo-

Centrale que les banques. En effet, les avoirs extérieurs nets de la BCEAO ont augmenté de 317,0 milliards, pour se situer à 1.360,1 milliards. En particulier, les réserves officielles de change se sont accrues de 419,8 milliards, pour s'inscrire à 2.531,6 milliards, induisant une progression du taux de couverture de l'émission monétaire passé ainsi de 104,5% en 1999 à 117,6%.

S'agissant des banques, leurs avoirs extérieurs nets se sont accrus de 52,1 milliards, pour se fixer à 144,3 milliards.

UMOA - Evolution des avoirs extérieurs nets (fin décembre)

	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA			
Bénin	206,8	196,6	291,4	340,3
Burkina	193,5	172,7	163,5	130,1
Côte d'Ivoire	51,5	40,0	- 27,9	- 5,2
Guinée-Bissau	20,7	20,3	13,6	25,7
Mali	183,4	150,1	113,3	167,0
Niger	- 6,7	- 18,1	- 22,7	- 11,1
Sénégal	15,6	51,4	103,9	89,7
Togo	5,6	- 4,0	15,2	44,9
UMOA*	1 087,8	989,0	1 135,3	1 504,4

(*) : Y compris avoirs non répartis et ajustements.

Source : BCEAO.

2.1.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 340,3 milliards à fin décembre 2000, soit une hausse de 48,9 milliards. Cette évolution est imputable à la Banque Centrale dont la position extérieure nette s'est renforcée de 55,8 milliards pour s'élever à 251,4 milliards. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont repliés de 6,8 milliards pour ressortir à 88,9 milliards.

Au **Burkina**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en baisse de 33,5 milliards en s'établissant à 130,1 milliards à fin décembre 2000. Cette dégradation a concerné l'Institut d'émission, dont les avoirs extérieurs nets ont diminué de 37,2 milliards. La position extérieure nette des banques s'est accrue de 3,8 milliards pour s'établir à 75,7 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à -5,2 milliards, en amélioration de 22,7 milliards par rapport à fin décembre 1999. Cette évolution est exclusivement imputable à la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 36,7 milliards, pour se situer à 33,5 milliards. La position extérieure des banques s'est dégradée de 14,0 milliards pour s'établir à -38,7 milliards.

En **Guinée-Bissau**, la position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie à 25,7 milliards à fin décembre 2000, en hausse de 12,1 milliards. Cette amélioration a concerné exclusivement la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs se sont accrus de 18,4 milliards, la position extérieure des banques ayant baissé de 6,3 milliards.

Au **Mali**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 167,0 milliards à fin décembre 2000, en hausse de 53,7 milliards. Cet accroissement, imputable à la fois à la Banque Centrale (29,8 milliards) et aux banques (24,0 milliards), s'explique par l'accroissement des recettes d'exportation.

Au **Niger**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est améliorée de 11,6 milliards, pour ressortir à -11,1 milliards à fin décembre 2000. Cette évolution a résulté d'une hausse de 18,5 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, établis à -7,4 milliards et d'une dégradation de 6,8 milliards de ceux des banques qui se sont situés à -3,7 milliards.

Au **Sénégal**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 89,7 milliards, en dégradation de 14,2 milliards par rapport à fin décembre 1999. Cette dégradation est imputable à la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets se sont contractés de 18,2 milliards pour se chiffrer à -4,7 milliards. Les avoirs des banques se sont élevés à 94,3 milliards, en hausse de 4,0 milliards.

Au **Togo**, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 44,9 milliards, en accroissement de 29,7 milliards. Cette augmentation est imputable aussi bien à la Banque Centrale qu'aux banques dont les avoirs extérieurs nets se sont améliorés respectivement de 15,4 milliards et de 14,3 milliards, pour ressortir à 33,3 milliards et 11,6 milliards.

2.2 Crédit Intérieur

Le crédit intérieur a atteint 3.697,7 milliards à fin décembre 2000, en hausse de 65,7 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution est exclusivement le fait des crédits au secteur privé qui se sont accrus de 10,3%.

2.2.1 Position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements a enregistré une baisse de 187,4 milliards, pour s'inscrire à 993,6 milliards. Cette amélioration a résulté des effets conjugués de la hausse des dépôts des Etats pour un montant de 20,1 milliards et de la baisse de 167,3 milliards des concours du système bancaire. Les concours de la Banque Centrale ont atteint 1.169,1 milliards, en diminution de 5,4%. En particulier, les avances

statutaires se sont contractées de 11,8%, pour se fixer à 332,9 milliards. Le Bénin et le Mali n'ont pas recouru aux avances statutaires de la Banque Centrale depuis 1997.

Au Bénin, la position nette créditrice du gouvernement s'est détériorée de 2,0 milliards, pour s'établir à 59,4 milliards à fin décembre 2000, en liaison avec la baisse des dépôts publics de 1,0 milliard et la hausse de 1,0 milliard des engagements de l'Etat.

Au Burkina, l'endettement net de l'Etat s'est accru de 27,4 milliards, en s'établissant à 76,4 milliards à fin décembre 2000, contre 49,0 milliards un an plus tôt, en raison d'une diminution de 22,1 milliards des dépôts publics auprès de la BCEAO.

En Côte d'Ivoire, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de 125,1 milliards pour s'inscrire à 548,1 milliards. Cette évolution a résulté du désengagement de l'Etat vis-à-vis des banques et de la BCEAO pour des montants respectifs de 57,4 milliards et 58,2 milliards, renforcé par l'accroissement des dépôts publics de 10,4 milliards.

En Guinée-Bissau, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 6,7 milliards pour se situer à 15,7 milliards. L'accroissement de l'endettement de l'Etat est imputable à l'utilisation de 5,9 milliards des concours du FMI et de 1,5 milliard des concours de la BCEAO au titre de l'article 16 de ses statuts.

Au Mali, la position nette créditrice du gouvernement s'est améliorée de 15,6 milliards, pour se situer à 37,5 milliards à fin décembre 2000 à la suite d'une hausse de 15,5 milliards des dépôts publics.

Au Niger, la position nette débitrice du gouvernement s'est élevée à 50,7 milliards, en amélioration de 20,8 milliards. Cette évolution est en rapport avec l'augmentation de 29,1 milliards des dépôts publics, atténuée par la hausse de 10,5 milliards des concours de la BCEAO.

Au Sénégal, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de

28,3 milliards, pour ressortir à 160,2 milliards, en raison de la réduction des concours statutaires et de ceux des banques pour des montants respectifs de 21,8 milliards et 16,6 milliards, atténuée par un dégonflement de 10,6 milliards des dépôts à la Banque Centrale.

Au Togo, l'endettement net de l'Etat s'est contracté de 0,7 milliard, pour s'établir à 58,2 milliards, en liaison essentiellement avec la baisse de 3,5 milliards des dépôts dans les banques et la baisse des concours de la BCEAO et des banques pour des montants respectifs de 0,9 milliard et 3,2 milliards.

2.2.2 Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont élevés à 2.704,1 milliards, contre 2.451,0 milliards en 1999, en progression de 253,1 milliards, imputable aussi bien aux concours ordinaires qu'aux crédits de campagne. L'augmentation des crédits ordinaires s'explique par les besoins de trésorerie des entreprises du secteur des industries chimiques et énergétiques, en rapport avec le renchérissement des produits pétroliers, le financement de la modernisation du secteur des télécommunications et le non-dénouement de crédits de campagne dans la plupart des filières agricoles, notamment au Sénégal, au Mali et au Burkina.

Au Bénin, les crédits à l'économie ont progressé de 32,4 milliards, pour s'élever à 194,0 milliards. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 8,3 milliards des crédits à court terme et de 24,1 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au Burkina, les crédits à l'économie sont ressortis à 219,1 milliards, en progression de 31,8 milliards imputable à la hausse concomitante des crédits de campagne et des crédits ordinaires pour des montants respectifs de 12,2 milliards et 19,6 milliards. L'évolution des crédits ordinaires est liée à l'accroissement de 23,2 milliards des crédits à court terme et de 8,6 milliards de ceux à moyen et long terme.

En Côte d'Ivoire, les crédits à l'économie se sont accrus de 35,1 milliards, pour

se fixer à 1.152,6 milliards. Cette évolution est reflétée exclusivement par les crédits ordinaires dont l'encours a augmenté de 47,3 milliards, les crédits de campagne s'étant repliés de 12,2 milliards. L'évolution des crédits ordinaires s'explique par la mise en place de crédits de trésorerie au profit de sociétés pétrolières et de négoce international. Les crédits à moyen et long terme se sont contractés de 27,0 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie sont ressortis à 12,1 milliards, en hausse de 0,3 milliard. L'expansion des crédits à l'économie est principalement due aux crédits à moyen terme qui se sont accrus de 0,4 milliard.

Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie s'est replié de 7,1 milliards, pour s'établir à 284,5 milliards, en liaison avec la baisse de 10,0 milliards des crédits ordinaires atténuée par une hausse de 2,9 milliards des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires s'explique essentiellement par la baisse de 6,8 milliards des crédits à moyen et long terme, ceux à court terme s'étant accrus de 1,5 milliard.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont fixés à 68,6 milliards, en hausse de 20,9 milliards. Cette progression a résulté de l'accroissement de 21,1 milliards des crédits à court terme et de la baisse de 0,2 milliard des concours à moyen et long terme.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé ont augmenté de 139,0 milliards, pour se situer à 625,1 milliards, à la suite d'une augmentation de 140,7 milliards des crédits ordinaires, les crédits de campagne s'étant contractés de 1,7 milliard. L'évolution des crédits ordinaires est induite par le gonflement de 101,3 milliards des crédits à court terme et de 39,4 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au **Togo**, les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 0,8 milliard, pour se fixer à 148,1 milliards. Les crédits de campagne se sont réduits de 1,6 milliard tandis que les crédits ordinaires se sont accrus de 2,4 milliards. L'accroissement des crédits ordinaires est lié à l'augmentation de 5,9

milliards des crédits à moyen et long terme, ceux à court terme ayant baissé de 3,5 milliards.

2.2.3 Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

A fin décembre 2000, les utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques pour l'ensemble des pays de l'Union se sont élevées à 2.495,6 milliards contre 2.304,2 milliards au 31 décembre 1999, soit une hausse de 191,4 milliards. Cette évolution qui prend en compte pour la première fois les données de la Guinée-Bissau (6,8 milliards), résulte pour l'essentiel de l'accroissement des financements bancaires dans les secteurs du commerce (143,9 milliards), des industries manufacturières (36,5 milliards), de l'énergie (31,4 milliards), des assurances (28,4 milliards) et à un degré moindre des bâtiments et travaux publics (10,5 milliards). En revanche, des baisses de financement sont notées dans les secteurs des services divers (51,1 milliards), du transport (5,6 milliards), des industries extractives (1,6 milliard) et de l'agriculture (1,0 milliard).

Au **Bénin**, les crédits recensés ont atteint 169,4 milliards à fin décembre 2000, en hausse de 39,9 milliards par rapport à fin décembre 1999. Les principales activités bénéficiaires de ces crédits additionnels sont les assurances (21,4 milliards), le commerce (12,2 milliards), les industries manufacturières (6,3 milliards) et les activités agricoles (1,9 milliard). Les prêts à court terme se sont accrus de 20,0 milliards et les crédits d'investissement de 19,9 milliards.

Au **Burkina**, l'encours des risques recensés s'est établi à 141,6 milliards à fin décembre 2000, en hausse de 12,4 milliards. Cet accroissement est imputable aux concours octroyés aux industries manufacturières (12,0 milliards), au transport (2,7 milliards), aux bâtiments et travaux publics (1,8 milliard), partiellement atténué par un recul des concours consentis aux services divers (10,0 milliards) et aux activités agricoles (1,5 milliard). Les financements d'investissement se sont contractés

de 5,0 milliards tandis que les crédits à court terme se sont accrus de 17,4 milliards.

En Côte d'Ivoire, les crédits recensés se sont inscrits à 1.014,9 milliards, en baisse de 3,7 milliards comparés à fin décembre 1999. Cette évolution résulte d'un repli des concours aux secteurs des services divers (47,4 milliards), des industries manufacturières (29,5 milliards), des transports (10,0 milliards) et des industries extractives (3,5 milliards). Les crédits aux secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'énergie, des assurances et des travaux publics ont par contre augmenté respectivement de 57,1 milliards, 12,7 milliards, 10,7 milliards, 4,1 milliards et 2,0 milliards. Par terme, les désengagements ont concerné les crédits à court terme (12,7 milliards) alors que les crédits d'investissement se sont inscrits en hausse de 9,0 milliards.

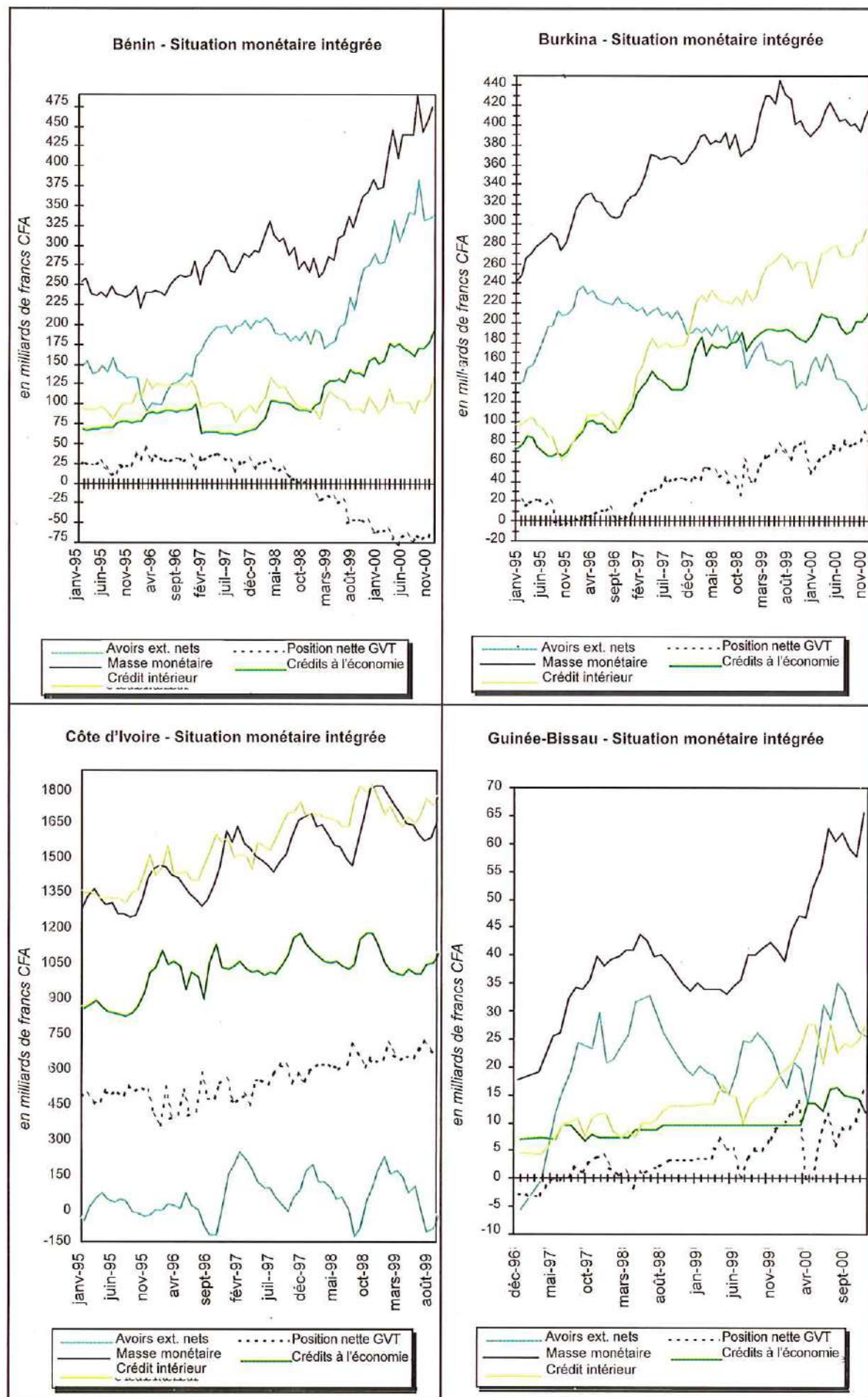
En Guinée-Bissau, les utilisations de crédit se sont situées à 6,8 milliards en décembre 2000 et ont concerné exclusivement des financements à court terme, aucun crédit d'investissement n'ayant été enregistré. Les concours ont essentiellement profité au secteur du commerce (5,4 milliards), de l'industrie (1,0 milliard) et dans une moindre mesure à celui des services (0,3 milliard).

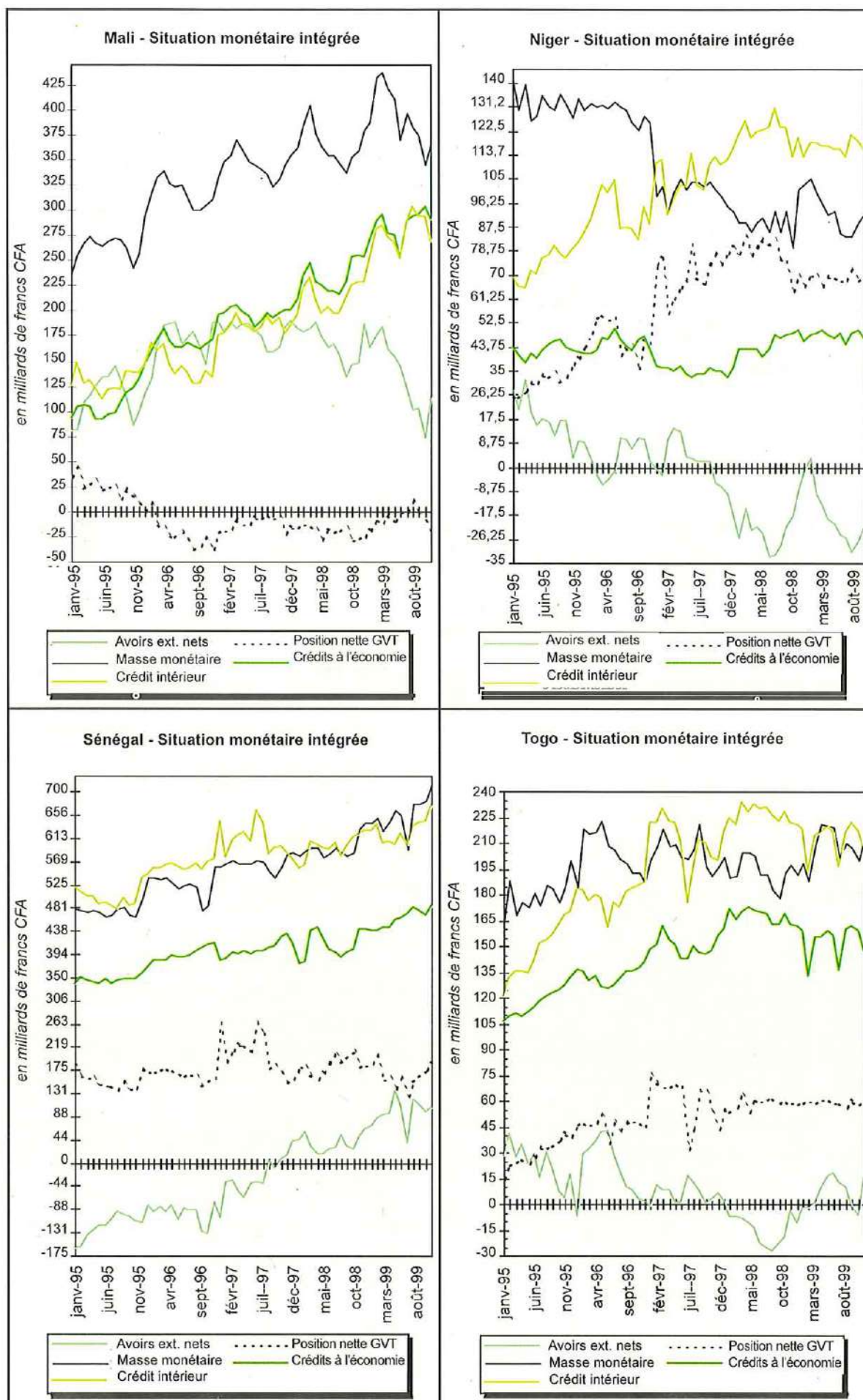
Au Mali, les financements des établissements de crédit sont ressortis à 196,5 milliards en décembre 2000, en recul de 10,5 milliards. Les baisses ont affecté le secteur agricole (13,5 milliards), le commerce (9,5 milliards), les services (5,0 milliards) et les assurances (1,3 milliard). Des hausses ont été enregistrées pour le secteur de l'énergie (9,6 milliards), les industries manufacturières (5,9 milliards), le transport (2,3 milliards) et les travaux publics (1,4 milliard). La répartition par terme des concours a révélé un recul de 2,6 milliards pour les crédits à court terme et de 7,9 milliards pour les investissements.

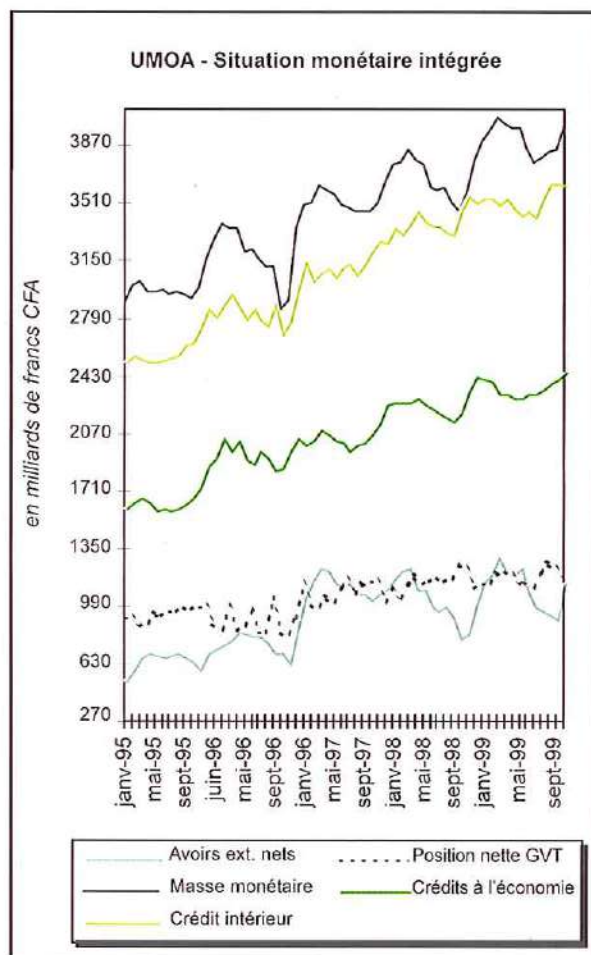
Au Niger, les crédits bancaires déclarés à la Centrale des risques se sont établis à 81,8 milliards, en hausse de 6,5 milliards par rapport au niveau relevé en décembre 1999. Cette évolution est imputable aux financements dans les secteurs du commerce (6,2 milliards), des services (3,3 milliards) et de l'énergie (1,3 milliard). En revanche, les secteurs du bâtiment et des industries manufacturières ont connu des baisses respectives de 2,3 milliards et de 2,0 milliards. Les concours à court terme se sont accrus de 5,6 milliards tandis que ceux à moyen et long terme ont progressé de 0,9 milliard.

Au Sénégal, les risques recensés ont atteint 742,2 milliards en décembre 2000, soit un accroissement de 131,3 milliards par rapport à décembre 1999, imputable à l'ensemble des secteurs, principalement ceux du commerce (53,9 milliards) et des industries manufacturières (44,2 milliards). Des progressions de moindre ampleur ont concerné les services (9,7 milliards), l'énergie (9,1 milliards), les bâtiments et travaux publics (6,3 milliards), les assurances (4,4 milliards) et le transport (2,7 milliards). La hausse a plus profité aux concours à court terme (105,1 milliards) qu'aux crédits d'investissement (26,1 milliards).

Au Togo, les crédits déclarés se sont élevés à 142,4 milliards à fin décembre 2000, enregistrant une augmentation annuelle de 8,7 milliards. La progression des concours, principalement imputable au commerce (11,0 milliards), est partiellement atténuée par la contraction des financements en faveur du transport et des industries manufacturières pour des montants respectifs de 3,0 milliards et 1,4 milliard. Les crédits à moyen et long terme ont augmenté de 9,0 milliards tandis que ceux à court terme se sont contractés de 0,2 milliard.







2.3 Masse monétaire

La masse monétaire de l'Union s'est accrue de 6,9% pour s'établir à 4.261,6 milliards. L'expansion de la liquidité globale reflète la progression concomitante des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Elle est portée à la fois par la circulation fiduciaire et les dépôts en banque qui ont augmenté respectivement de 8,6% et 5,7% pour se situer à 1.477,7 milliards et 2.733,1 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a été de 34,6% en 2000, contre 34,1% un an plus tôt.

Au **Bénin**, reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 25,2% pour s'établir à 479,2 milliards. Cette expansion de la liquidité globale a concerné la circulation fiduciaire passée de 160,6 milliards à 210,4 milliards, soit une augmentation de 31,0%. Les dépôts en banque ont progressé de 21,0% pour se situer à 262,7 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est ainsi passée de 41,9% en 1999 à 43,9%.

Au **Burkina**, la masse monétaire a augmenté de 7,9%, pour s'établir à 419,6 milliards. Cette hausse est imputable essentiellement aux dépôts qui se sont relevés de 28,8 milliards pour se fixer à 249,0 milliards. En revanche, la circulation fiduciaire a enregistré une baisse de 4,0% pour s'établir à 136,9 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a baissé de 4,7 points de pourcentage pour se situer à 33,0%.

En **Côte d'Ivoire**, la liquidité globale s'est contractée de 2,0% pour se fixer à 1.646,4 milliards. Cette évolution s'est traduite par une contraction de 38,0 milliards des dépôts qui se sont chiffrés à 1.022,8 milliards. Par contre, la circulation fiduciaire s'est inscrite en hausse de 3,5 milliards en ressortant à 620,0 milliards. Le taux de préférence pour les billets s'est élevé à 37,6%, contre 36,7% en 1999.

En **Guinée-Bissau**, la masse monétaire s'est accrue de 71,6%, atteignant ainsi 65,5 milliards. Cette évolution est liée à la hausse de 20,2 milliards de la circulation fiduciaire et de 7,1 milliards des dépôts. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est établie à 67,5% contre 62,9% en 1999.

Au **Mali**, la masse monétaire a atteint 408,5 milliards, en hausse de 11,9%. L'accroissement de la liquidité globale a concerné la circulation fiduciaire et les dépôts qui se sont relevés respectivement de 19,8% et 7,9%, pour ressortir à 146,9 milliards et 260,3 milliards. La proportion de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est chiffrée à 36,1%, contre 33,9% un an plus tôt.

Au **Niger**, la liquidité globale a augmenté de 8,2%, en s'établissant à 103,2 milliards. Cet accroissement de la masse monétaire a été principalement porté par les dépôts, évalués à 69,4 milliards, contre 58,3 milliards en 1999. La circulation fiduciaire s'est repliée de 5,7 milliards pour ressortir à 32,2 milliards. Le taux de préférence pour les billets a été ramené de 35,8% en 1999 à 30,9%.

Au **Sénégal**, la masse monétaire a augmenté de 10,7%, pour s'inscrire à 790,4 milliards. Cette évolution de la liquidité globale a résulté de l'accroissement de 83,8 milliards des dépôts et d'un repli de 7,7 milliards de la circulation fiduciaire, qui se sont respectivement établis à 614,0 milliards et 172,0 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est élevée à 21,7%, contre 25,2% un an plus tôt.

Au **Togo**, la liquidité intérieure s'est accrue de 15,3% pour s'établir à 246,4 milliards. La progression de la masse monétaire a été conjointement portée par les dépôts et la circulation fiduciaire qui ont augmenté respectivement de 16,7 milliards et 16,0 milliards pour se situer à 149,1 milliards et 95,9 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est renforcée de 1,4 point en ressortant à 38,8% en 2000.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution d'ensemble

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des pays de l'UMOA est évaluée à 1.278,9 milliards au 31 décembre 2000, en hausse de 12,6% par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est attribuable aussi bien aux dépôts à terme qu'aux comptes à régime spécial, qui ont respectivement augmenté de 85,3 milliards et 49,6 milliards. L'épargne monétaire détenue par les ménages et les entreprises a représenté 30,0% de la masse monétaire, contre 27,9% en 1999.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire s'est accrue de 17,4%, pour s'établir à 94,7 milliards. Cette évolution a concerné les comptes à régime spécial qui ont augmenté de 21,9% et les dépôts à terme qui se sont accrus de 15,1%. La part de l'épargne dans la masse monétaire a régressé de 21,1% à 19,8%.

Au **Burkina**, l'épargne du secteur privé s'est inscrite en hausse de 31,0%, pour

se fixer à 140,2 milliards. Cette évolution a été portée à hauteur de 29,4 milliards par les dépôts dans les banques et à concurrence de 3,7 milliards par les dépôts en caisse d'épargne. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est ressortie à 33,8%, contre 27,5% un an auparavant.

En **Côte d'Ivoire**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est situé à 502,5 milliards, en progression de 2,2% par rapport à 1999, en liaison principalement avec l'accroissement des dépôts dans les banques. Rapporté à la masse monétaire, il s'est fixé à 30,5% contre 29,3% en 1999.

En **Guinée-Bissau**, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est élevée à 1,0 milliard, en hausse de 8,9% par rapport à son niveau de 1999, exclusivement à la suite de l'accroissement des dépôts à terme. La proportion de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire s'est repliée de 3,5% en 1999 à 1,6%.

Au **Mali**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est élevé à 107,2 milliards, en augmentation de 21,5% par rapport à 1999. Cette évolution a concerné les comptes à régime spécial et les dépôts à terme, qui se sont consolidés respectivement de 10,4 milliards et 8,6 milliards. L'épargne monétaire a représenté 26,3% de la masse monétaire, contre 24,2% un an plus tôt.

Au **Niger**, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire s'est située à 25,0 milliards, en hausse de 11,4% par rapport à 1999. Cette évolution a résulté de l'accroissement de 2,2 milliards de l'encours des comptes à régime spécial et de 0,3 milliard des dépôts à terme. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire s'est relevée de 23,6% en 1999 à 24,5%.

Au **Sénégal**, l'épargne monétaire du secteur privé s'est fixée à 329,6 milliards, en hausse de 23,1%. Cette évolution est liée à l'accroissement de 23,0% des dépôts dans

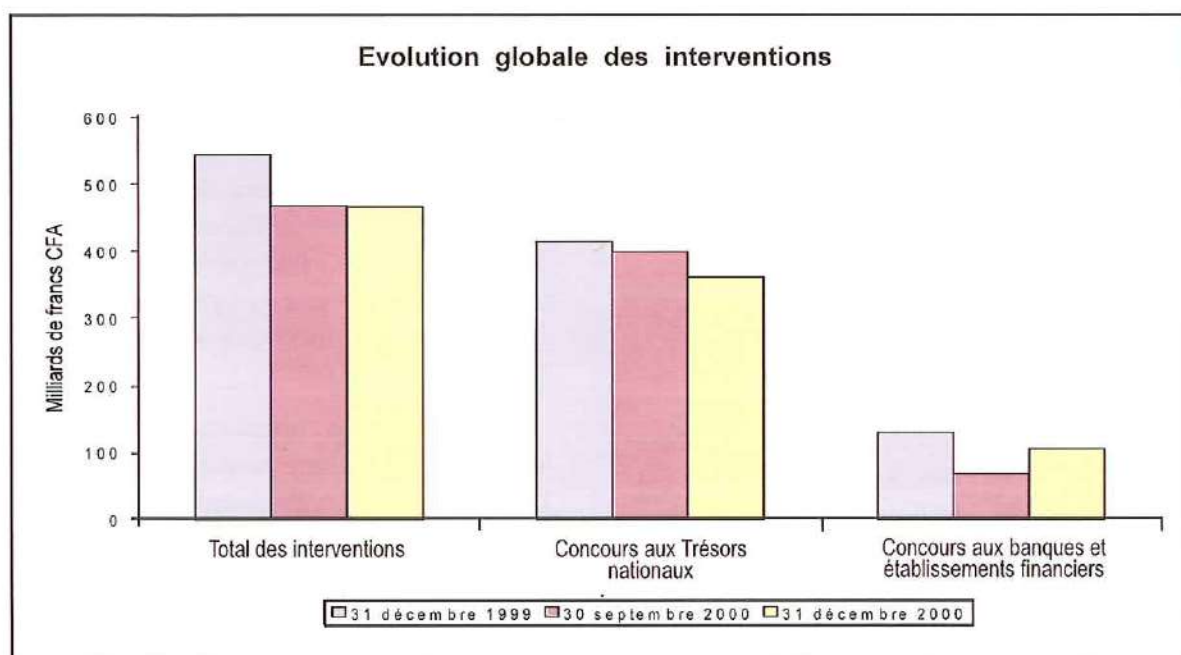
les comptes à régime spécial et de 24,7% des dépôts dans les banques. La proportion de l'épargne intérieure dans le stock monétaire a progressé de 37,5% en 1999 à 41,7%.

Au Togo, l'épargne constituée par les particuliers et les entreprises auprès du système bancaire, a progressé de 1,9%, pour se chiffrer à 78,7 milliards, sous l'impulsion des dépôts en caisse d'épargne qui se sont accrus de 14,9%, pour se fixer à 14,0 milliards. Les dépôts dans les banques ont baissé de 0,6% pour se situer à 64,6 milliards. La part de l'épargne intérieure dans la liquidité globale a régressé de 36,0% en 1999 à 32,0%.

2.5 Concours de la Banque Centrale

2.5.1 Evolution d'ensemble

Les interventions de la Banque Centrale ont reflué de 78,0 milliards, revenant de 544,7 milliards au 31 décembre 1999 à 466,7 milliards au 31 décembre 2000. Cette évolution est imputable à la baisse de 53,1 milliards des concours aux Trésors nationaux et de 24,9 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. Comparées au repère de 823,9 milliards au 31 décembre 2000, les réalisations dégagent une marge de 357,2 milliards.



UMOA - Concours de la Banque Centrale

	Milliards de francs CFA				
	Déc. 99	Mars 00	Juin 00	Sept. 00	Déc. 00
Concours aux Trésors nationaux (a)	414,4	399,1	343,6	399,7	361,3
Total concours statutaires (art. 16)	383,7	369,2	313,8	371,6	331,9
Concours au titre de l'article 13	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Découverts en comptes courants (art. 14)	377,3	369,2	313,8	371,6	331,9
Escompte d'effets publics (art. 15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	24,3	23,6	23,6	21,9	23,2
Consolidations	6,4	6,3	6,2	6,2	6,2
Mobilisations d'obligations cautionnées (art. 12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours aux banques et éta. financiers (b)	130,3	69,7	45,1	68,3	105,4
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pension	49,4	33,9	27,2	31,3	52,9
ex-ONCAD et PASFI	80,9	35,8	17,9	37,0	52,5
TOTAL DES INTERVENTIONS (a+b)	544,7	468,8	388,7	468,0	466,7
Variations trimestrielles (%)	16,5	-13,9	-17,1	20,4	-0,3
Variations annuelles (%)	-7,4	-2,9	-11,9	0,1	-14,3

Les concours aux Trésors nationaux se sont établis à 361,3 milliards, en retrait de 53,1 milliards par rapport à fin décembre 1999. Ce mouvement a résulté essentiellement de la baisse des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO et, dans une moindre proportion, des avances ayant pour contrepartie des titres d'Etat et des concours consolidés.

En effet, les utilisations des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale ont baissé de 51,8 milliards en passant de 383,7 milliards à fin décembre 1999 à 331,9 milliards au 31 décembre 2000. Cette évolution, attribuable principalement aux découverts en comptes courants (article 14), est liée aux encaissements de recettes fiscales et à l'affectation par certains Etats d'une partie des ressources extérieures mobilisées, à la résorption des concours monétaires directs.

Comparés aux plafonds statutaires de 507,6 milliards, les concours de la Banque Centrale aux Trésors nationaux laissent apparaître, au 31 décembre 2000, une marge de 175,7 milliards. Les tirages se sont situés à l'intérieur des plafonds statutaires pour tous les Etats de l'Union, à l'exception du Niger.

Le volume des titres d'Etat détenus dans le portefeuille de la Banque Centrale a été ramené à 23,2 milliards, contre 24,3 milliards un an plus tôt. Les concours consolidés se sont établis à 6,2 milliards, en repli de 0,2 milliard.

Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont poursuivi leur tendance baissière, liée à la consolidation de la liquidité bancaire. D'un encours de 130,3 milliards à fin décembre 1999, ils ont atteint 105,4 milliards au 31 décembre 2000, en liaison avec les besoins de financement de la campagne agricole. Les mobilisations de titres PASFI ont baissé de 28,4 milliards pour se situer à 52,5 milliards, tandis que les prises en pension se sont accrues de 3,5 milliards pour se chiffrer à 52,9 milliards. Quant au guichet du marché monétaire, à l'instar de l'année 1999, au-

cune injection de liquidités par appels d'offres n'a été effectuée en 2000.

2.5.2 Evolution par pays

Au cours de l'année 2000, les interventions de la Banque Centrale ont enregistré un reflux en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Mali, atténué par des accroissements dans les autres Etats.

Au Bénin, les interventions de la Banque Centrale, constituées exclusivement de titres d'Etat, sont ressorties à 1,3 milliard au 31 décembre 2000, contre un montant nul un an plus tôt.

Au Burkina, les interventions de l'Institut d'émission se sont accrues de 7,7 milliards pour s'établir à 47,4 milliards au 31 décembre 2000. Cette progression résulte d'une hausse de 6,4 milliards des refinancements consentis aux banques et établissements financiers et de 1,3 milliard des concours à l'Etat. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont situés à 36,0 milliards, en dessous du maximum statutaire de 43,9 milliards.

En Côte d'Ivoire, les concours de l'Institut d'émission sont ramenés de 358,1 milliards à 298,8 milliards au 31 décembre 2000, soit un reflux de 59,3 milliards imputable à hauteur de 41,1 milliards aux concours à l'Etat et de 18,2 milliards aux refinancements en faveur des banques et établissements financiers.

Le recul des créances de la Banque Centrale sur le Trésor est le fait principalement du découvert en compte courant dont les utilisations, ressorties à 199,3 milliards au 31 décembre contre 238,5 milliards un an plus tôt, se sont situées en dessous du maximum statutaire de 238,9 milliards. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers sont revenus de 106,2 milliards à 88,0 milliards.

En Guinée-Bissau, les interventions de l'Institut d'émission sont passées de 7,3 milliards en 1999 à 8,7 milliards en 2000, soit une hausse de 1,4 milliard, résultant d'un accroissement de 1,6 milliard des avances statutaires et d'un remboursement

de 0,2 milliard des concours consolidés. Au 31 décembre 2000, les utilisations au titre de l'article 16 se sont situées à 2,5 milliards, en dessous du plafond statutaire de 2,6 milliards.

Au Mali, les concours de la Banque Centrale, constitués exclusivement de titres d'Etat, sont revenus de 3,6 milliards au 31 décembre 1999 à 3,0 milliards à fin décembre 2000, en baisse de 0,6 milliard. En 2000, le Trésor n'a pas recouru aux avances statutaires.

Au Niger, le montant des interventions de la Banque Centrale s'est établi à 34,3 milliards, contre 31,7 milliards à fin décembre 1999, soit une hausse de 2,6 milliards, imputable exclusivement aux concours à l'Etat. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont situés à 32,6 milliards, en dépassement de 5,8 milliards par rapport au plafond statutaire de 26,8 milliards. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers sont restés stables à 1,2 milliard.

Au Sénégal, les interventions de la Banque Centrale ont reflué de 78,5 milliards au 31 décembre 1999 à 45,4 milliards au 31 décembre 2000, du fait des concours à l'Etat (22,5 milliards) et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers (10,6 milliards). La baisse des engagements du Trésor est induite notamment par le recul des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO, dont l'évolution a été contenue en dessous du plafond statutaire de 78,9 milliards.

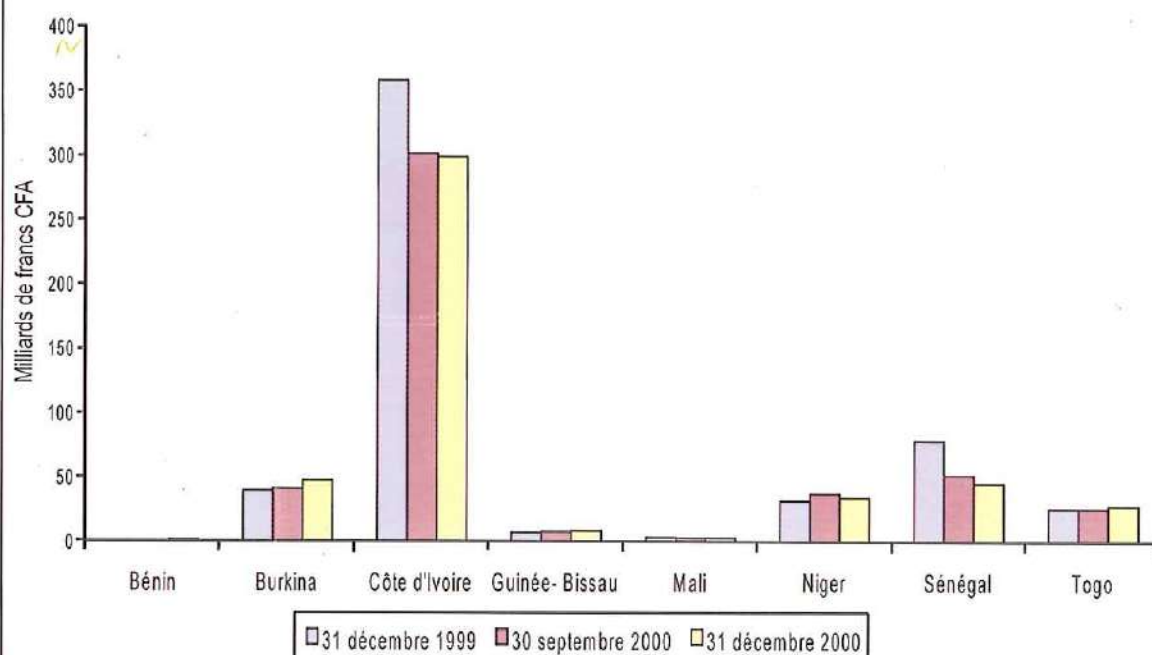
Au Togo, les interventions se sont chiffrées à 27,8 milliards, contre 25,8 milliards au 31 décembre 1999, soit une hausse de 2,0 milliards, résultant d'un accroissement de 4,5 milliards des concours à l'Etat et d'un repli de 2,5 milliards des refinancements en faveur du système bancaire. Au 31 décembre 2000, les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont établies à 22,6 milliards, en dessous du plafond statutaire de 23,3 milliards.

UMOA - Evolution par pays des concours de la Banque Centrale

	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA			
BENIN	1,0	0,0	0,0	1,3
Trésor public	0,0	0,0	0,0	1,3
- Article 16	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	1,3
Banques et établissements financiers	1,0	0,0	0,0	0,0
BURKINA	42,6	57,0	39,7	47,4
Trésor public	27,3	31,3	34,7	36,0
- Article 16	27,3	31,3	34,7	36,0
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques et établissements financiers	15,3	25,7	5,0	11,4
COTE D'IVOIRE	278,5	345,7	358,1	298,8
Trésor public	239,4	216,4	251,9	210,8
- Article 16	227,5	203,9	238,5	199,3
- Avances contre titres d'Etat	11,9	12,5	13,4	11,5
Banques et établissements financiers	39,1	129,3	106,2	88,0
GUINEE-BISSAU	8,9	9,1	7,3	8,7
Trésor public	8,9	9,1	7,3	8,7
- Article 16	2,3	2,6	0,9	2,5
- Concours consolidés	6,6	6,5	6,4	6,2
Banques et établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
MALI	7,2	4,1	3,6	3,0
Trésor public	4,2	4,1	3,6	3,0
- Article 16	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	4,2	4,1	3,6	3,0
Banques et établissements financiers	3,0	0,0	0,0	0,0
NIGER	36,3	35,6	31,7	34,3
Trésor public	32,3	31,7	30,5	33,1
- Article 16	32,3	31,7	30,4	32,6
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,5
Banques et établissements financiers	4,0	3,9	1,2	1,2
SENEGAL	81,9	103,8	78,5	45,4
Trésor public	81,4	76,4	65,9	43,4
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
- Article 16	75,4	70,4	60,7	38,9
- Avances contre titres d'Etat	6,0	6,0	5,2	4,5
Banques et établissements financiers	0,5	27,4	12,6	2,0
TOGO	31,2	32,7	25,8	27,8
Trésor public	21,9	24,0	20,5	25,0
- Article 16	19,7	21,7	18,5	22,6
- Avances contre titres d'Etat	2,2	2,3	2,0	2,4
Banques et établissements financiers	9,3	8,7	5,3	2,8

Source : BCEAO.

Evolution des interventions par pays



UMOA - Interventions de la BCEAO à fin décembre 2000

	Concours à l'économie		Concours à l'Etat (y compris titres d'Etat et consolidations)				Montant global	
	Objectifs	Réalisations	Objectifs		Réalisations		Objectifs	Réalisations
			Total	(dt art. 16)*	Total	(dt art. 16)		
Milliards de francs CFA								
Bénin	0,0	0,0	67,3	45,2	1,3	0,0	67,3	1,3
Burkina	0,0	11,4	48,1	43,9	36,0	36,0	48,1	47,4
Côte d'Ivoire	81,1	88,0	333,2	238,9	210,8	199,3	414,3	298,8
Guinée-Bissau	0,0	0,0	8,8	2,6	8,7	2,5	8,8	8,7
Mali	0,0	0,0	59,9	48,0	3,0	0,0	59,9	3,0
Niger	0,0	1,2	39,5	26,8	33,1	32,6	39,5	34,3
Sénégal	0,0	2,0	151,1	78,9	43,4	38,9	151,1	45,4
Togo	7,7	2,8	27,2	23,3	25,0	22,6	34,9	27,8
UMOA	88,8	105,4	735,1	507,6	361,3	331,9	823,9	466,7

(*) : Plafonds statutaires (article 16, Statuts de la BCEAO).

Source : BCEAO.

UMOA - Crédits à l'économie et refinancement

	Déc. 1999	Mars 2000	Juin 2000	Sept. 2000	Déc. 2000
Milliards de francs CFA					
Crédits à l'économie	2 451,1	2 496,8	2 501,3	2 539,5	2 705,7
<i>dont crédits de campagne</i>	91,3	158,1	151,2	116,8	126,3
<i>Variations des crédits à l'économie (en %)</i>	+4,4	+1,9	+0,2	+1,5	+6,5
Refinancements des crédits à l'économie	130,3	69,7	45,1	68,3	105,4
. Concours aux banques et établissements financiers	130,3	69,7	45,1	68,3	105,4
. Obligations cautionnées	-	-	-	-	-
<i>Variations des refinancements (en %)</i>	+140,4	-46,5	-35,3	+51,4	+54,3
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO	5,3%	2,8%	1,8%	2,7%	3,9%

Source : BCEAO.

UMOA - Répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets

	Décembre 1999		Septembre 2000		Décembre 2000	
	(milliards de f cfa)	(en %)	(milliards de f cfa)	(en %)	(milliards de f cfa)	(en %)
Marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres guichets ordinaires	49,4	37,9	31,3	45,8	52,9	50,2
Guichets exceptionnels	80,9	62,1	37,0	54,2	52,5	49,8
. Refinancements titres PASFI	80,9	62,1	37,0	54,2	52,5	49,8
. Refinancements titres ex-ONCAD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	130,3	100,0	68,3	100,0	105,4	100,0

Source : BCEAO

Encadré n° 3 : Réaménagement du dispositif de financement de la commercialisation des produits agricoles locaux

Le Conseil d'Administration de la BCEAO, lors de sa réunion du 29 mars 2000, a procédé au réaménagement du dispositif régissant le financement de la commercialisation des produits agricoles locaux, pour tenir compte du processus de libéralisation des filières agricoles. Les nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1er juillet 2000, portent essentiellement sur la définition des crédits de campagne, le schéma de financement de la campagne, les contrôles des contreparties réelles des financements de la commercialisation agricole, les critères de refinancement des crédits de campagne et le financement des stocks-report.

Définition des crédits de campagne

Sont considérés comme crédits de campagne, "les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation de produits agricoles locaux, lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne". Ainsi, les opérations de commercialisation de produits agricoles locaux, réalisées aussi bien par le secteur public que par le secteur privé, sont éligibles au rang des crédits de campagne.

Schéma de financement de la commercialisation agricole

Le schéma de financement de la campagne de commercialisation agricole doit permettre de déterminer mensuellement les besoins durant les trois phases de la commercialisation, que sont la collecte, le stockage et l'exportation et d'identifier les sources de financement. Il est élaboré sur la base du volume des productions, des coûts de commercialisation, de la contribution des différents intervenants dans la filière (Organismes de collecte, Etat, banques primaires et Banque Centrale) et du rythme prévisionnel d'apurement des concours bancaires et des billets de trésorerie émis. Les nouvelles dispositions mettent fin à l'utilisation du schéma de financement comme instrument de suivi normatif des crédits. Le schéma de financement de la commercialisation agricole constitue d'une part, un cadre indicatif de suivi des financements mis en place et un instrument de gestion des risques y afférents et d'autre part, une condition d'admissibilité des effets de campagne au portefeuille de la Banque Centrale.

Mécanisme de contrôle des contreparties réelles des crédits

Le choix du mécanisme de contrôle des contreparties des crédits est laissé à la convenance des organismes de commercialisation et des banques créancières, qui peuvent ainsi opter pour une tierce détention, une tierce surveillance, un tiers contrôle ou tout autre système de contrôle excluant la garde des stocks nantis par le débiteur. Toutefois, le financement des exportations continue d'être assorti d'une domiciliation obligatoire des recettes d'exportation des produits financés. Les banques ou le pool bancaire qui financent la commercialisation doivent effectuer chaque trimestre une visite des stocks pour s'assurer de l'existence de la contrepartie de leur financement. En fin de campagne essentiellement, mais également à tout moment si nécessaire, les Services de la BCEAO peuvent procéder à l'évaluation des stocks au regard des statistiques de crédits et de stocks déclarés, si les effets correspondants sont au refinancement.

Critères de refinancement des crédits de campagne

Les effets susceptibles d'être mobilisés au titre de la campagne agricole sont ceux liés au financement des stocks ou des exportations de produits et répondant, en outre, aux critères de solvabilité de la banque présentatrice (respect des ratios prudentiels) et de l'organisme de collecte (accord de classement). Pour être mobilisable, la durée des supports représentatifs des crédits de campagne ne peut excéder neuf (9) mois pour les effets et douze (12) mois pour les titres. De même, la durée du crédit primaire ne peut excéder un an. L'éligibilité est soumise en outre à l'existence d'un schéma de financement prévoyant le financement ex-ante des éventuels déficits des filières et garantissant l'apurement à l'échéance des concours bancaires et des billets de trésorerie. Elle est assujettie par ailleurs à la mise en place, par l'établissement sollicitant le refinancement, d'un système de contrôle des contreparties réelles des crédits de campagne.

Financement des stocks-report

Il est mis fin au mécanisme de financement des stocks-report, consistant à maintenir dans les crédits de campagne, les crédits non résorbés douze mois après le début de la campagne agricole, mais qui restent adossés à des contreparties réelles. A l'issue de la campagne, les financements non résorbés sont dorénavant déclarés en crédits ordinaires. Comme mesures d'accompagnement, des dispositions sont prises pour renforcer la transparence des opérations, notamment une information accrue de la Banque Centrale et de l'ensemble des structures impliquées dans la commercialisation agricole. Par ailleurs, compte tenu de l'importance des financements requis par la commercialisation, les banques sont appelées à s'orienter vers une consortialisation accrue des financements de campagne, leur permettant ainsi de respecter le ratio de division des risques, qui limite les engagements d'une banque sur une même signature à 75% de ses fonds propres effectifs. Il est recommandé, en outre, aux banques, dans leur rôle d'établissement arrangeur, d'inciter les organismes de commercialisation agricole, dans le cadre de la diversification des sources de financement de cette opération, à privilégier, en particulier, les émissions de billets de trésorerie et, en général, l'appel public à l'épargne.

2.6 Opérations du marché monétaire

Au cours de l'année 2000, la BCEAO s'est abstenue d'organiser des adjudications d'injection ou de reprise de liquidités, en raison de la situation de la liquidité bancaire.

2.7 Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 2000, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires a enregistré une baisse de 11,1 milliards pour ressortir à 38,9 milliards. A l'instar de l'année 1999, les opérations in-

terbancaires ont concerné une large gamme d'échéances allant d'un jour à un an. Les compartiments à un jour, une semaine et un mois sont demeurés les plus actifs. Les transactions à trois et six mois, marginales en 1999, se sont consolidées en 2000.

Les places les plus actives ont été celles d'Abidjan et Dakar pour les demandes et Cotonou et Dakar pour les offres de ressources. En moyenne, les taux d'intérêt pratiqués sont ressortis à 5,26% à un jour, 5,57% à sept jours, 5,53% à deux semaines, 5,78% à un mois, 5,71% à trois mois, 5,97% à six mois et 5,85% à douze mois.

UMAO - Evolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)

	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
	(en pourcentage)						
Janvier	5,08	4,99	5,53	5,54	5,71		5,33
Février	5,03	5,70	5,50	5,59	5,45	4,50	7,00
Mars	5,08	5,18	5,50	5,68	7,03		
Avril	4,88	5,20	5,55	5,61	5,13		
Mai	4,99	5,69	5,35	5,70	5,41		
Juin	5,11	5,20	5,53	5,48	4,95	5,75	
Juillet	5,30	5,72	5,63	6,40		6,00	
Août	5,30	5,70	4,92	5,96	6,55		
Septembre	5,26	5,50	5,50	5,83	5,58		
Octobre	5,43	5,94	5,67	5,67	5,33		
Novembre	5,80	6,25	5,60	5,91	5,28	8,00	
Décembre	5,80	5,80	6,03	5,93	6,41	5,59	5,22
Moyenne	5,26	5,57	5,53	5,78	5,71	5,97	5,85

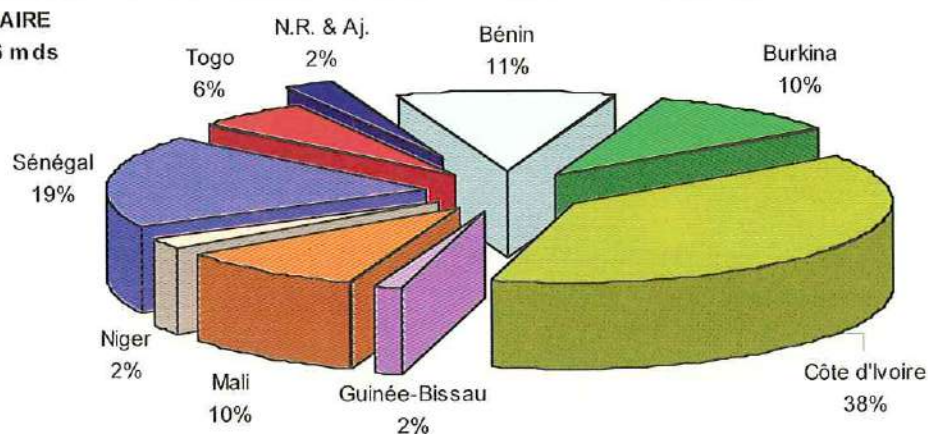
Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des prêts interbancaires dans l'UMOA (en millions de francs CFA)

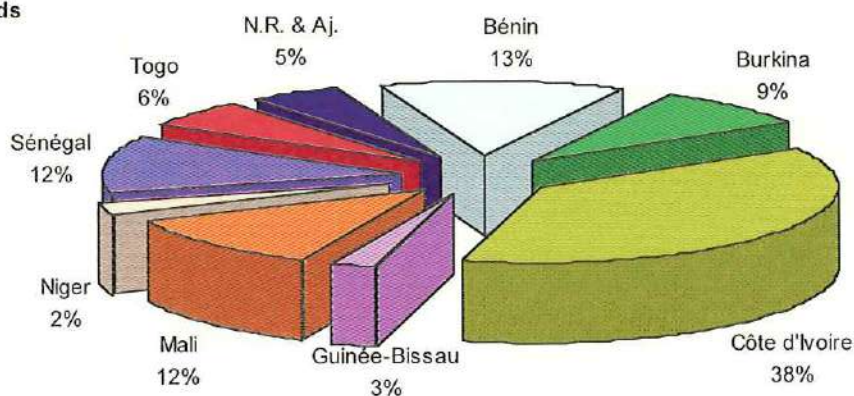
	Montant moyen		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durée des prêts
	Total	dont-UMOA			
Janvier	51 317	9 161	54 645	4,00 à 7,00	1 jour à 12 mois
Février	47 943	7 580	54 079	4,50 à 7,00	1 jour à 12 mois
Mars	34 657	6 875	60 368	4,50 à 8,25	1 jour à 3 mois
Avril	14 462	3 800	40 661	4,75 à 6,00	1 jour à 3 mois
Mai	21 188	8 175	38 587	4,75 à 6,00	1 jour à 3 mois
Juin	27 864	4 530	52 069	4,75 à 8,25	1 jour à 6 mois
Juillet	40 448	4 800	52 803	4,00 à 8,25	1 jour à 6 mois
Août	42 309	6 089	53 087	4,00 à 8,25	1 jour à 3 mois
Septembre	41 893	7 391	61 649	5,00 à 7,00	1 jour à 3 mois
Octobre	52 801	8 499	74 894	3,25 à 6,50	1 jour à 3 mois
Novembre	48 991	6 833	74 056	4,90 à 7,00	1 jour à 6 mois
Décembre	42 336	7 179	63 127	5,00 à 6,75	1 jour à 1 mois
Moyenne	38 851	6 743	56 669		

Source : BCEAO.

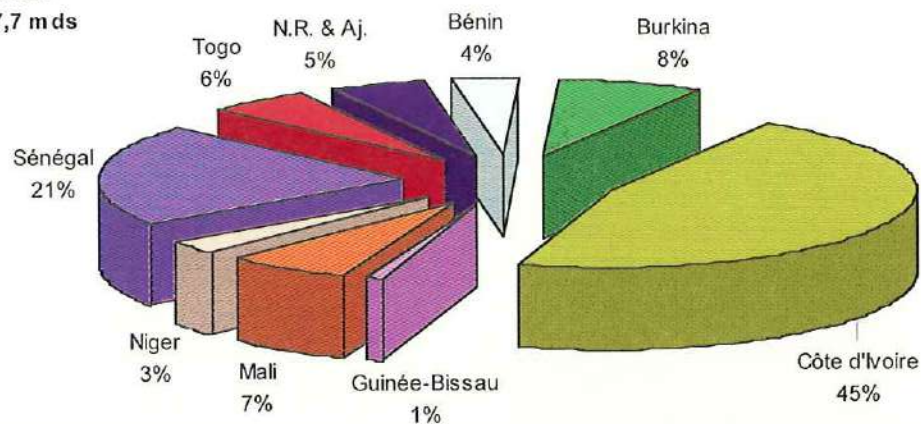
MASSE MONETAIRE
UMOA = 4 261,6 mds



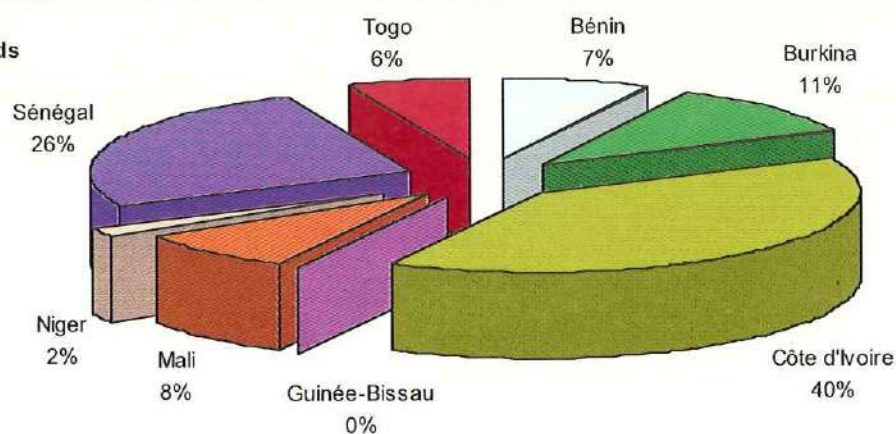
BASE MONETAIRE
UMOA = 1 839,5 mds



CREDIT INTERIEUR
UMOA = 3 697,7 mds



EPARGNE
UMOA = 1 278,9 mds



2.8 Opérations du marché des titres de créances négociables

Les émissions de titres de créances négociables ont porté sur un montant global de 11,2 milliards, contre 54,0 milliards en 1999.

Au titre des bons des établissements financiers, une émission de 7,0 milliards a été effectuée en Côte d'Ivoire. La maturité des ressources levées a porté sur 18 mois et le taux d'intérêt a été fixé à 8,75%.

S'agissant des billets de trésorerie, deux émissions d'une valeur totale de 4,2 milliards ont été réalisées. Une émission de 2,0 milliards au taux de 6,9% a été effectuée au Sénégal pour une durée de 10 mois. Au Togo, une émission d'un montant global de 2,2 milliards a été réalisée en trois tranches de 0,5 milliard à trois mois au taux de 6,75%, 1,5 milliard à six mois au taux de 7,00% et 0,2 milliard à dix-huit mois au taux de 7,25%.

Aucune émission n'a été réalisée au titre des certificats de dépôts, des bons du Trésor et des bons des Institutions financières régionales.

2.9 Base monétaire

La base monétaire s'est établie à 1.839,5 milliards, en progression de 174,9 milliards par rapport à décembre 1999. Cette évolution a résulté exclusivement d'une hausse de 317,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, atténuée par la baisse de 117,1 milliards des autres éléments nets de la situation de la Banque Centrale et de 32,7 milliards des concours de la BCEAO aux banques et établissements financiers. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit par des hausses respectives de 8,6% de la circulation fiduciaire et de 45,7% des réserves des banques, qui se sont établis respectivement à 1.477,7 milliards et 277,0 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est fixé à 2,3 contre 2,4 en décembre 1999.

Au Bénin, la base monétaire a connu une expansion de 39,7% pour s'établir à 247,7 milliards. Cette évolution a résulté es-

sentiellement de l'augmentation des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et des concours nets à l'Etat qui se sont respectivement accrus de 55,8 milliards et de 6,1 milliards. Ce mouvement s'est traduit par un accroissement de 49,8 milliards de la circulation fiduciaire et de 20,4 milliards des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 1,9 contre 2,2 en 1999.

Au Burkina, la base monétaire s'est accrue de 0,2%, en ressortant à 160,4 milliards. Cette évolution a été induite par les accroissements de 23,0 milliards des concours nets à l'Etat, de 8,2 milliards des autres éléments nets de la Banque Centrale et de 6,4 milliards des concours aux banques. L'impact de ces hausses a été atténué par la baisse de 37,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale. Cette situation s'est traduite par un relèvement des réserves des banques et des autres dépôts respectivement de 4,8 milliards et 1,2 milliard. La circulation fiduciaire s'est contractée de 5,7 milliards. Le multiplicateur de monnaie est passé de 2,4 en 1999 à 2,6.

En Côte d'Ivoire, la base monétaire a augmenté de 12,4 milliards pour se chiffrer à 690,1 milliards, en relation essentiellement avec la hausse de 36,7 milliards des avoirs extérieurs nets. Cette évolution s'est traduite par une hausse de 9,0 milliards des réserves des banques et de 3,5 milliards de la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de la monnaie a fléchi de 2,5 en 1999 à 2,4.

En Guinée-Bissau, la base monétaire est ressortie à 47,9 milliards, en progression de 22,4 milliards. Cette évolution a résulté de la consolidation de 18,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 6,7 milliards des créances nettes de la BCEAO sur l'Etat. L'évolution de la base monétaire a été portée par la circulation fiduciaire et les réserves des banques qui se sont accrues respectivement de 20,2 milliards et 2,6 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 1,4 contre 1,5 en 1999.

Au Mali, la base monétaire s'est accrue de 46,8 milliards pour se situer à 220,2 milliards, sous l'effet de la hausse de 29,8 milliards des avoirs extérieurs nets et de

3,8 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat. L'accroissement de la base monétaire est porté par la circulation fiduciaire à hauteur de 24,4 milliards et les réserves des banques pour 22,1 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 1,9 contre 2,1 un an auparavant.

Au **Niger**, la base monétaire s'est accrue de 3,9%, pour se fixer à 44,6 milliards. Cette évolution, impulsée par l'amélioration de 18,4 milliards des avoirs extérieurs nets et par la baisse de 15,8 milliards des concours nets de la BCEAO à l'Etat, a été portée à hauteur de 4,0 milliards par les réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie s'est fixé à 2,3 contre 2,2 un an plus tôt.

Au **Sénégal**, la base monétaire est passée de 216,0 milliards en 1999 à 228,6 milliards, en raison de la hausse de 26,8 milliards des concours nets de la Banque

Centrale à l'Etat, atténuée par la baisse de 18,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 10,5 milliards des concours aux banques et établissements financiers. L'évolution de la base monétaire s'est traduite par une augmentation de 20,1 milliards des réserves des banques. La circulation fiduciaire a baissé de 7,7 milliards. Le multiplicateur de la monnaie s'est établi à 3,5 contre 3,3 en 1999.

Au **Togo**, la base monétaire s'est accrue de 20,8% pour s'élever à 109,6 milliards, à la suite notamment d'une progression de 15,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO. L'accroissement de la base monétaire s'est reflété au niveau de la circulation fiduciaire et des réserves des banques qui ont augmenté respectivement de 16,0 milliards et 3,9 milliards. Le multiplicateur de monnaie a fléchi de 2,4 en 1999 à 2,2.



Installations de la Société Togolaise d'Entreposage (S.T.E.), zone portuaire de Lomé - République togolaise.



Installations de la Société PETROGAZ - République de Guinée-Bissau.

III - Les autres activités de la Banque Centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2000, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. La part des billets dans la circulation fiduciaire s'est stabilisée à 96,2%.

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Le total des prélèvements et des versements de billets et pièces s'est inscrit en hausse de 8,0%, pour se situer à 1.325,1 millions de signes monétaires, contre 1.226,5 millions en 1999.

1.1.1 Prélèvements

Les prélèvements de billets ont porté sur 624,0 millions de vignettes, contre 566,0 millions l'exercice précédent. En valeur, ils se sont chiffrés à 3.292,9 milliards, en hausse de 394,2 milliards.

Les sorties les plus importantes ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (29,9%), au Bénin (19,4%), au Burkina (13,6%) et au Sénégal (13,4%).

Par coupure, les prélèvements se répartissent comme suit :

Coupures	millions de vignettes	en %
10.000	211,8	33,9
5.000	200,7	32,2
2.500	6,7	1,1
1.000	103,4	16,6
500	101,4	16,2
Total	624,0	100,0

En ce qui concerne les pièces de monnaie, les sorties aux guichets ont diminué de 0,8%, passant de 93,0 millions d'unités à 92,3 millions. En valeur, elles se chiffrent à 3,8 milliards, contre 4,0 milliards en 1999.

Par valeur faciale, les sorties de pièces de monnaie se présentent comme suit :

Pièces	millions d'unités	en %
250	0,6	0,6
100	22,2	24,0
50	15,0	16,3
25	15,8	17,1
10	22,2	24,1
5	14,5	15,7
Autres pièces (5000 f, 500 f, 2 f, 1f)	1,9	2,1
Total	92,2	100,0

En nombre, les sorties de billets et pièces les plus importantes ont été observées en Côte d'Ivoire (27,5%), au Bénin (17,2%), au Burkina (13,5%), et au Sénégal (13,3%).

1.1.2 Versements

Les versements de billets sont ressortis à 594,3 millions de coupures pour une valeur de 3.171,3 milliards, contre 556,9 millions de vignettes valant 2.795,9 milliards en 1999, en hausse de 6,7% en volume et de 13,4% en valeur.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées au Bénin (25,8%), en Côte d'Ivoire (19,2%), au Sénégal (17,0%) et au Burkina (14,1%).

S'agissant des pièces de monnaie, les entrées aux guichets sont passées de 10,6 millions d'unités à 14,4 millions, en hausse de 35,8%.

A l'exception des Agences de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal, une augmentation des versements de pièces de monnaie a été observée dans tous les Etats.

1.2 Composition des billets et pièces en circulation

A fin décembre 2000, le montant des billets et pièces en circulation s'est établi à 1.564,8 milliards, contre 1.468,7 milliards un an auparavant, soit une progression de 6,6%.

Le maximum saisonnier, d'un montant de 1.468,7 milliards en décembre 1999, est ressorti à 1.565,7 milliards en décembre 2000.

Le minimum saisonnier, atteint à fin août 2000, s'est chiffré à 1.385,4 milliards, contre 1.285,7 milliards un an plus tôt.

La part relative des billets dans la circulation fiduciaire est demeurée prépondérante avec 96,2%.

La part des grosses coupures est restée stable à 84,3%.

Composition des billets et pièces en circulation						
	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	en pourcentage de la valeur					
	1999 Oct.	2000 Août	1999 Déc.	2000 Déc.	1999 Déc.	2000 Déc.
Billets	95,54	95,72	96,11	96,16	96,11	96,16
Pièces	4,46	4,28	3,89	3,84	3,89	3,84
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences

Au cours de l'exercice 2000, les mouvements de billets intra-UMOA se sont chiffrés à 921,9 milliards, contre 1.019,2 milliards l'exercice précédent, soit une baisse de 9,5%.

Les billets émis en Côte d'Ivoire ont continué de représenter une part prépondérante des billets déplacés, soit 45,2%, suivis de ceux émis au Burkina (13,5%) et au Mali (12,0%)

Les Agences du Bénin, du Sénégal, du Burkina et du Togo ont reçu les montants les plus importants de billets émis par les autres Agences, avec des parts respectives de 45,0%, 14,2%, 12,1% et 11,1%.

1999. Cette situation résulte essentiellement de l'amélioration des flux nets de capitaux en faveur du Bénin, du Burkina et du Togo.

Au **Bénin**, le déficit des flux nets de capitaux s'est réduit de 53,0 milliards, pour s'établir à 35,9 milliards en 2000, en liaison avec une baisse des sorties de fonds de 52,8 milliards.

Au **Burkina**, le solde déficitaire des échanges de capitaux s'est replié de 30,7 milliards, pour se situer à 12,0 milliards en 2000. Cette amélioration fait suite à la réduction des émissions à destination de la Côte d'Ivoire et du Mali.

En **Côte d'Ivoire**, l'excédent des mouvements nets de capitaux a enregistré une chute de 57,6 milliards en 2000, sous les

BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences (en milliards de francs CFA)

	Exercice 1999 (1)			Exercice 2000 (2)			Variation (3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	390,6	93,7	296,9	414,9	48,1	366,8	24,3	-45,6	69,8
Burkina	140,7	126,7	14,0	111,5	124,4	-12,9	-29,2	-2,3	-26,9
Côte d'Ivoire	107,8	416,8	-309,0	40,4	417,0	-376,6	-67,5	0,2	-67,6
Guinée-Bissau	-	21,7	-21,7	1,8	58,8	-57,0	1,8	37,1	-35,3
Mali	91,5	143,6	-52,1	90,2	112,9	-22,7	-1,3	-30,7	29,4
Niger	70,7	117,1	-46,5	30,6	71,4	-40,8	-40,1	-45,7	5,7
Sénégal	127,1	22,9	104,3	130,5	26,5	104,0	3,4	3,6	-0,3
Togo	90,8	76,7	14,1	102,0	62,8	39,2	11,2	-13,9	25,1
UMOA	1 019,2	1 019,2	-	921,9	921,9	-	-97,3	-97,3	-

Source : BCEAO.

2.2 Transferts entre les pays de l'UMOA

Les transactions financières entre les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine sont passées de 930,3 milliards en 1999 à 978,1 milliards en 2000, soit une progression en volume de 47,8 milliards ou 5,1%, confirmant ainsi la tendance observée en

effets conjugués de l'accroissement des sorties et de la contraction des entrées de fonds, respectivement de 47,6 et 10,0 milliards.

En **Guinée-Bissau**, le solde net des échanges intra-communautaires s'est traduit par un déficit de 1,9 milliard en 2000, en relation avec une croissance de plus de 2,0 milliards du volume des émissions à destination du Sénégal.

Au **Mali**, le déficit des flux nets de capitaux est passé de 100,5 milliards en 1999 à 125,2 milliards soit un accroissement de 24,7 milliards. Cette situation s'explique par la progression de 40,0 milliards des émissions à destination des autres pays de l'UMOA, nonobstant un afflux important de ressources.

Au **Niger**, le solde négatif des transactions financières s'est contracté de 29,7 milliards au cours de la période sous revue, pour s'élever à 34,5 milliards en 2000, contre 64,2 milliards l'année précédente, à la suite de l'augmentation de 8,1 milliards des entrées, combinée à la baisse de 21,6

milliards des sorties de capitaux à destination des autres pays de l'Union.

Au **Sénégal**, la baisse tendancielle du solde net des échanges de capitaux, enregistrée en 1999 s'est poursuivie en 2000, en passant d'un excédent de 13,8 milliards à un déficit de 3,1 milliards en raison de la hausse importante des sorties de fonds vers les autres pays de l'UMOA.

Au **Togo** en revanche, le solde net positif des flux financiers a plus que doublé en 2000, se chiffrant à 37,9 milliards contre 15,1 milliards en 1999, soit une progression de 60,1 %. Ce redressement significatif fait suite à l'accroissement des entrées de capitaux en provenance du Mali et du Sénégal.

BCEAO - Transferts entre les pays de l'UMOA

	Flux nets 1999			Flux nets 2000			Variations (2)-(1)
	Reçus	Emis	Soldes (1)	Reçus	Emis	Soldes (2)	
	Millions de francs CFA						
Bénin	87 270	176 118	-88 848	87 499	123 360	-35 861	52 988
Burkina	89 926	132 598	-42 671	91 949	103 962	-12 013	30 658
Côte d'Ivoire	391 551	113 307	278 244	381 574	160 893	220 681	-57 563
Guinée-Bissau	520	339	181	1 598	3 478	-1 879	-2 060
Mali	42 759	143 274	-100 516	57 634	182 861	-125 227	-24 711
Niger	14 490	78 651	-64 161	22 581	57 052	-34 471	29 690
Sénégal	103 496	89 725	13 771	139 949	143 081	-3 132	-16 903
Togo	115 021	99 902	15 119	147 549	109 665	37 884	22 764
Siège	85 247	96 366	-11 118	47 762	93 743	-45 981	-34 863
TOTAL	930 280	930 280	0	978 095	978 095	0	0
<i>Source : BCEAO.</i>							

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

En 2000, les opérations sur billets avec l'étranger ont concerné les rapatriements de billets francs français pour un montant de 22,1 milliards, contre 6,0 milliards en 1999.

Au 31 décembre 2000, l'encaisse globale en billets français s'est établie à la contre-valeur de 11,2 milliards au lieu de 7,5 milliards un an auparavant.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds, exécutés par le canal de la Banque Centrale, se sont soldés en 2000 par une entrée nette de 37,8 milliards contre une sortie nette de 36,1 milliards un an plus tôt.

Les transferts émis pour le compte des établissements de crédit se sont élevés à 1.024,5 milliards, en augmentation de 173,6 milliards. Les fonds reçus par les banques se sont chiffrés à 1.089,3 milliards, en progression de 34,7 milliards. Ces évolutions se sont traduites par une entrée nette de res-

sources de 64,8 milliards contre 203,7 milliards en 1999.

Les Trésors et autres organismes publics ont transféré vers l'extérieur, principalement au titre du règlement du service de la dette publique et des approvisionnements d'ambassades, 502,6 milliards contre 682,6 milliards en 1999. Les concours financiers reçus de la communauté internationale, se sont chiffrés à 458,8 milliards contre 440,5 milliards un an auparavant, soit une hausse de 18,3 milliards. Le déficit des transferts des Trésors et autres organismes publics s'est situé à 43,8 milliards, en contraction par rapport à la sortie nette de capitaux de 242,1 milliards en 1999.

Les transactions effectuées par l'intermédiaire de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), se sont soldées par un excédent de 16,7 milliards, contre 2,3 milliards en 1999. Les émissions sont passées de 0,05 milliard en 1999 à 0,1 milliard, tandis que les entrées de fonds se sont chiffrées à 16,9 milliards, en augmentation de 14,6 milliards par rapport à l'exercice précédent.

UMOA - Flux des transferts

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
	Millions de francs CFA					
Banques	1 054 600	1 089 300	850 900	1 024 500	203 700	64 800
Trésors et organismes publics	440 500	458 800	682 600	502 578	-242 100	-43 778
AMAO	2 349	16 869	58	121	2 291	16 748
TOTAL	1 497 449	1 564 969	1 533 558	1 527 199	-36 109	37 770

Source : BCEAO.

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

4.1 Evolution du réseau bancaire

L'effectif des banques agréées dans l'Union Monétaire Ouest Africaine s'est accru d'une unité pour s'établir à soixante-quatre au 31 décembre 2000. Le renforcement du réseau bancaire a résulté de l'agrément accordé à la Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire.

Un avis favorable a été donné, lors de la session du 18 décembre 2000 de la Commission Bancaire de l'UMOA, à la demande d'agrément en qualité de banque, de Diamond Bank Bénin. Par ailleurs, à la suite du rachat de la banque par le groupe COFIPA, la dénomination de la BIAO-Investissement a été changée en COFIPA INVESTMENT BANK Côte d'Ivoire (CIBCI).

S'agissant des établissements financiers, leur nombre s'est maintenu à vingt-huit unités, en liaison avec l'agrément accordé au Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali (FGHM-SA) et le retrait de l'agrément de la Société de Promotion

et de Financement - le Crédit Sénégalais (CRESEN).

Lors de sa session du 18 décembre 2000, la Commission Bancaire a décidé du retrait de l'agrément en qualité d'établissement financier, de la Coopérative Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Automobile (CI-VECA) et du Crédit Promotion Bénin (CPB). Au 31 décembre 2000, les arrêtés portant retrait de l'agrément de ces établissements n'avaient pas encore été pris par les Autorités nationales.

4.2 Exécution des programmes de restructuration du système bancaire

Les programmes de restructuration du système bancaire de l'UMOA ont été marqués par la mise sous administration provisoire de la Banco Internacional da Guiné Bissau (BIGB) et de la Banque Commerciale du Niger (BCN), la privatisation de la Banque Malienne de Crédit et

Répartition des établissements de crédit par pays

	31 décembre 1999				31 décembre 2000 *			
	Banques	Ets. Fin. **	Guichets P1	P2	Banques	Ets. Fin.**	Guichets P1	P2
Bénin	5	3	27	0	5	3	30	0
Burkina	7	5	72	54	7	5	72	87
Côte d'Ivoire	15	7	160	3	16	7	161	3
Guinée-Bissau	3	0	6	0	3	0	6	0
Mali	9	3	68	0	9	4	66	1
Niger	7	1	18	0	7	1	18	0
Sénégal	10	5	66	1	10	4	68	1
Togo	7	4	85	2	7	4	96	2
UMOA	63	28	502	60	64	28	517	94

N.B. P1 = guichets permanents ; P2 = guichets périodiques.

* Etablissements dont les agréments ont été prononcés par arrêtés du Ministre des Finances.

** Etablissements financiers.

de Dépôts (BMCD) suite à la cession de 80,0% des actions de l'Etat à des actionnaires privés, le retrait d'agrément de la Société de Promotion et de Financement - le Crédit Sénégalais (CRESEN), de la Coopérative Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Automobile (CIVECA) et du Crédit Promotion Bénin (CPB) ainsi que la mise sous administration provisoire de la Banque Internationale du Bénin (BIBE) et de la Continental Bank Bénin (CBB).

La situation par pays se présente comme suit :

Au **Bénin**, la Commission Bancaire de l'UMOA a proposé le retrait de l'agrément du Crédit Promotion Bénin (CPB) et la nomination d'un administrateur provisoire à la Banque Internationale du Bénin (BIBE) et à la Continental Bank Bénin (CBB) eu égard aux difficultés financières que connaissent ces établissements. Par ailleurs, la Cellule du Ministère des Finances chargée de continuer les opérations de recouvrement des créances et de remboursement des dépôts a poursuivi ses activités.

Au **Burkina**, La Financière du Burkina (FIB), sous administration provisoire jusqu'à la fin du mois de septembre 2000, a repris l'ensemble de ses activités.

En **Côte d'Ivoire**, le Gouvernement a pris le 15 décembre 2000, un décret portant dissolution et liquidation de la Société Nationale de Recouvrement de Côte d'Ivoire (SONARECI). La Commission Bancaire a proposé au Ministre chargé des Finances le retrait de l'agrément de la Coopérative Ivoirienne d'Epargne et de Crédit Automobile (CIVECA), compte tenu de la dégradation de la situation financière de l'établissement et de l'absence d'un plan de relance susceptible de garantir la poursuite des activités dans des conditions satisfaisantes.

En **Guinée-Bissau**, la Banco Internacional da Guiné Bissau (BIGB) a été mise sous administration provisoire compte tenu

des lacunes relevées dans sa gestion et de la dégradation de sa situation financière.

Au **Mali**, la privatisation de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts (BMCD) a été effective avec la cession de 80,0% des actions de l'Etat à des actionnaires privés. L'administration provisoire de la Banque Internationale du Mali (BIM) et du Crédit Initiative SA s'est poursuivie.

Au **Niger**, l'administration provisoire du Crédit du Niger (CDN) et de la Caisse de Prêts aux Collectivités Territoriales (CPCT) s'est poursuivie dans la perspective d'une fusion des deux établissements. Par ailleurs, la Banque Commerciale du Niger a été mise sous administration provisoire en raison d'infractions persistantes à la réglementation bancaire et de dysfonctionnements du gouvernement d'entreprise de nature à compromettre la viabilité de l'établissement et la sécurité des déposants.

Au **Sénégal**, l'agrément en qualité d'établissement financier de la Société de Promotion et de Financement - le Crédit Sénégalais (CRESEN) a été retiré par décision du Ministre de l'Economie et des Finances.

Au **Togo**, il a été procédé à l'évaluation de la Banque Togolaise de Développement (BTD), de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI) et de l'Union Togolaise de Banques (UTB) dans le cadre du programme de privatisation de ces établissements. Par ailleurs, l'administration provisoire de la Caisse d'Epargne du Togo (CET) et de l'Union Togolaise de Banques s'est poursuivie.

4.3 Dispositions réglementaires

Aucun aménagement des dispositions réglementaires n'est intervenu en 2000. Il convient toutefois de signaler que le nouveau dispositif prudentiel, arrêté par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en sa session du 17 juin 1999, est entré en vigueur le 1er janvier 2000.

4.4 Evolution de l'activité des banques et des établissements financiers de l'UMOA

4.4.1 Evolution d'ensemble

L'activité des banques et des établissements financiers a été caractérisée par un accroissement respectif de 7,5% et 5,2% des ressources et des emplois.

Les ressources des banques et des établissements financiers de l'UMOA se sont établies à 4.176,0 milliards, contre 3.885,2 milliards à fin décembre 1999, enregistrant ainsi une hausse de 290,8 milliards. Cette évolution a été impulsée par une augmentation de 246,4 milliards des dépôts et emprunts et de 36,4 milliards des fonds propres nets. Les ressources diverses ont augmenté de 8,0 milliards.

Les emplois ont progressé de 194,9 milliards pour ressortir à 3.952,2 milliards, à la suite de la hausse de 248,3 milliards des crédits, atténuée par le fléchissement de 53,4 milliards des autres emplois.

L'accroissement des crédits est imputable essentiellement à la progression des crédits à court terme de 192,4 milliards et de 49,4 milliards des crédits en souffrance. Les opérations de crédit-bail ont enregistré une légère hausse de 1,1 milliard, en ressortant à 42,2 milliards.

La qualité du portefeuille des banques et établissements financiers s'est légèrement détériorée, le taux brut de dégradation des crédits atteignant 19,5% contre 19,4% un an plus tôt. En raison de la hausse des créances en souffrance et de la baisse de l'effort global de provisionnement, le taux net de dégradation du portefeuille s'est accentué de 6,3% en décembre 1999 à 7,5% un an plus tard.

La trésorerie des banques et établissements financiers a progressé de 95,8 milliards pour ressortir à 223,8 milliards.

4.4.2 Evolution par nature d'établissements

Les ressources des banques sont ressorties à 4.089,8 milliards contre 3.799,2 mil-

liards au 31 décembre 1999, en augmentation de 290,6 milliards.

Cet accroissement est imputable, pour 37,4 milliards, aux fonds propres nets, 246,8 milliards aux dépôts et emprunts et 6,4 milliards pour les ressources diverses.

Les emplois se sont établis à 3.836,7 milliards contre 3.641,2 milliards en 1999, en hausse de 195,5 milliards. L'encours des crédits a enregistré une hausse de 251,9 milliards, pour s'inscrire à 2.950,8 milliards, sous la poussée de l'ensemble des composantes de cet agrégat.

A la même date, les emplois autres que les crédits se sont inscrits en baisse de 6,0%, en raison essentiellement du fléchissement des titres de placement et des immobilisations financières.

S'agissant de la trésorerie des banques, elle a enregistré une hausse de 60,1% pour s'établir à 253,0 milliards, en liaison avec une croissance des ressources plus forte que celle des emplois.

L'évolution des activités des établissements financiers a été marquée par une hausse des ressources et une baisse des emplois respectivement de 0,2% et 0,5%.

En effet, les ressources se sont élevées à 86,2 milliards, contre 86,0 milliards en décembre 1999, en liaison avec le recul de 1,0 milliard des fonds propres nets et de 0,4 milliard des dépôts et emprunts et la consolidation de 1,6 milliard des ressources diverses.

Les emplois se sont élevés à 115,4 milliards contre 116,0 milliards à fin décembre 1999. Cette évolution a résulté du fléchissement de 3,5 milliards des crédits et de la hausse de 2,9 milliards des autres emplois. Les crédits en souffrance sont ressortis à 8,3 milliards contre 7,7 milliards un an plus tôt.

La situation déficitaire de la trésorerie des établissements financiers, s'est légèrement atténuée, pour passer de 30,0 milliards en 1999 à 29,3 milliards.

UMOA - Evolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers

en milliards de francs CFA				
	1999 (1)	2000 (2)	en valeurs (3) = (2)-(1)	Variations en % (4) = (3)/(1)
1 CREDITS	2 791,1	3 039,4	248,3	8,9
- Crédits à long terme	129,3	129,4	0,1	0,1
- Crédits à moyen terme	816,8	822,1	5,3	0,7
- Crédits à court terme	1 626,8	1 819,2	192,4	11,8
<i>dont crédits de campagne</i>	104,4	125,6	21,3	20,4
- Crédit-bail et assimilés	41,1	42,2	1,1	2,6
- Crédits en souffrance	177,1	226,4	49,4	27,9
<i>dont douteux et litigieux (a)</i>	120,2	132,5	12,4	10,3
(a)/crédits	4,31%	4,36%		
2 AUTRES EMPLOIS	966,1	912,8	-53,4	-5,5
- Titres de placement	397,4	331,1	-66,3	-16,7
<i>dont titres d'Etat</i>	234,2	199,4	-34,9	-14,9
- Immobilisations financières	175,3	162,8	-12,5	-7,1
- Autres immobilisations	161,5	170,2	8,7	5,4
- Divers emplois	232,0	248,7	16,8	7,2
A TOTAL EMPLOIS (1 + 2)	3 757,2	3 952,2	194,9	5,2
1 FONDS PROPRES NETS	435,3	471,6	36,4	8,4
2 DEPOTS ET EMPRUNTS	3 127,0	3 373,4	246,4	7,9
- A terme	1 547,3	1 686,1	138,7	9,0
- Comptes disponibles	1 579,7	1 687,4	107,6	6,8
3 AUTRES RESSOURCES	322,9	330,9	8,0	2,5
B TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	3 885,2	4 176,0	290,8	7,5
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B - A)	+128,0	+223,8	95,8	74,9
AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE				
1 DISPONIBILITES	106,3	103,4	-2,9	-2,7
2 BANQUES ET CORRESPONDANTS	25,5	17,1	-8,4	-33,0
- Emplois	659,4	666,5	7,1	1,1
<i>dont hors UMOA</i>	404,0	381,6	-22,4	-5,6
- Ressources	633,9	649,4	15,5	2,4
<i>dont hors UMOA</i>	258,0	197,3	-60,6	-23,5
3 BANQUE CENTRALE	-3,8	103,4	107,1	-2855,9
- Concours	127,0	110,0	-17,0	-13,4
- Dépôts	123,2	213,4	90,2	73,1
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (1+2+3)	128,0	223,8	95,8	74,9

Source : BCEAO.

4.5 Activités des chambres de compensation

Au cours de l'exercice 2000, le volume des valeurs échangées en chambre de compensation est ressorti à 12.842,6 milliards, en hausse de 3,5% par rapport à 1999. Cette évolution a concerné toutes les places sauf celle de la Côte d'Ivoire qui a accusé une baisse de 2,5% et du Burkina qui est restée stationnaire. Les plus fortes hausses ont été relevées sur les places du Niger (+36,4%), du Sénégal (+18,1%) et du Mali (+11,4%). La place de Bissau qui a démarré ses activités en janvier 2000, a enregistré un volume de valeurs échangées de 13,6 milliards.

quée dans les secteurs Agriculture (34,0%), Services publics (20,0%) et Industrie (17,0%). L'indice du secteur Finance s'est contracté de 14,0%.

Par rapport à la date de démarrage de ses activités en septembre 1998, la Bourse Régionale a enregistré un repli de 22,7% de l'indice BRVM10 et de 25,2% de l'indice BRVM composite.

Le volume total des transactions a porté sur 939.876 titres, représentant 36,9 milliards, contre 4.823.968 titres représentant 53,5 milliards en 1999. En moyenne par séance, 10.308 titres d'une valeur de 251,2 millions ont été échangés, contre 32.160

UMOA - Valeurs échangées en Chambre de Compensation (en milliards de francs CFA)

	1994-1995 ⁽¹⁾	1996	1997	1998	1999 (a)	2000 (b)	Variation en % (b-a) / a
- Bénin	327,7	448,4	469,4	615,4	736,9	788,9	7,0
- Burkina	273,0	511,9	631,1	655,7	768,1	768,0	0,0
- Côte d'Ivoire	5 411,8	6 633,5	7 003,5	7 633,0	7 291,4	7 112,5	-2,5
- Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	13,6	-
- Mali	360,2	712,3	768,2	790,9	907,4	1 010,7	11,4
- Niger	90,4	95,8	114,5	141,4	131,8	179,7	36,4
- Sénégal	1 356,7	1 600,7	1 728,8	1 915,4	2 146,3	2 535,4	18,1
- Togo	282,6	328,6	404,5	450,0	430,6	433,8	0,7
Totaux	8 102,4	10 331,2	11 120,0	12 201,8	12 412,5	12 842,6	3,5

(1) : Exercice de quinze (15) mois : octobre 1994-décembre 1995.

Source : BCEAO.

4.6 Activités sur le marché financier régional

En 2000, les activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont été marquées par une contraction du volume des titres échangés et par une tendance baissière des deux indices boursiers. Le BRVM10 et le BRVM composite se sont, en effet, établis respectivement à 77,3 et 74,8 contre 97,1 et 91,3 à fin décembre 1999, soit un recul respectif de 20,0% et de 18,0%.

L'analyse sectorielle révèle que la baisse de l'indice boursier a été plus mar-

titres d'une valeur de 357,3 millions en 1999. L'analyse par nature de titres révèle que 64,0% de la valeur des échanges effectués a concerné les actions et 36,0% les obligations. En 1999, les parts des actions et des obligations dans le total de la valeur des échanges étaient respectivement de 99,6% et 0,4%.

La capitalisation boursière des actions s'est établie à 828,1 milliards, soit un recul de 16,0% par rapport à décembre 1999. Par rapport à la date de démarrage des activités de la Bourse, la capitalisation boursière des actions est en baisse de 7,0%. D'une année à l'autre, la capitalisation des dix prin-

cipales actions s'est repliée de 20,0%, revenant de 658,2 milliards à 523,6 milliards.

Quant à la capitalisation du marché obligataire, elle s'est établie à 120,3 milliards, contre 83,2 milliards à fin décembre 1999, suite principalement à l'admission à la cote de nouvelles valeurs.

Durant l'année 2000, trois nouvelles sociétés ont été introduites à la BRVM, portant le nombre de sociétés inscrites à quarante et un. En outre, le nombre d'obligations admises à la cote de la BRVM s'est situé à dix-sept du fait de l'inscription de six nouveaux emprunts.

Au plan réglementaire et institutionnel, le Conseil Régional a soumis deux décisions au Conseil des Ministres de l'UEMOA, qui les a adoptées. La première est relative à la détermination des critères d'identification des emprunts obligataires par placement privé émis sur le marché financier régional de l'UEMOA. La seconde a concerné l'institution d'une commission

d'enregistrement pour l'émission de ce type d'emprunt. En outre, le Conseil Régional a autorisé une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), deux Fonds Communs de Placement et une Société de Gestion de Patrimoine à exercer leurs activités et a procédé au contrôle des SGI et à l'homologation des tarifs de leurs opérations de négociation, de conservation et de tenue de compte. Par ailleurs, le Conseil Régional a décidé, au cours du quatrième trimestre 2000, du retrait de l'agrément d'une SGI suite à la cessation de ses activités. Le nombre de SGI en activité dans l'Union est ainsi ressorti à 15.

En ce qui concerne les autorisations d'appel public à l'épargne, huit (8) visas d'un montant total de 22,3 milliards de francs ont été délivrés, dont trois relatifs à l'émission d'obligations pour un montant de 20,5 milliards et cinq (5) à des offres publiques de ventes d'actions pour un montant de 2,3 milliards.

5 COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

5.1 Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International, pour le compte des Etats de l'UMOA, se sont soldées, à fin décembre 2000, par des sorties nettes de ressources de 40,7 millions de DTS, soit 39,3 milliards, contre des sorties nettes de 16,3 millions de DTS ou 14,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution a été essentiellement induite par l'accroissement des remboursements en faveur du FMI.

Les tirages bruts, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) et des tranches de crédit, se sont élevés à 48,4 millions de DTS représentant 45,0 milliards, contre 52,9 millions de DTS, soit 44,1 milliards en 1999.

Les rachats de monnaie, excluant les réductions de dette au titre de l'Initiative PPTE pour un montant de 6,0 millions de DTS (4,7 milliards), sont ressortis à 79,4 millions de DTS, soit 75,2 milliards contre 60,2 millions de DTS correspondant à 50,9 milliards l'année précédente. Ces opérations ont dégagé des pertes de change de 14,1 milliards contre 4,5 milliards en 1999.

Les engagements nets des Etats membres de l'UMOA, aussi bien au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), se sont globalement établis à 1.025,6 millions de DTS, enregistrant ainsi une baisse de 4,0%.

Les paiements d'intérêts et de commissions se sont élevés à 10,5 millions de DTS pour une contre-valeur de 9,8 milliards, contre 9,5 millions de DTS, soit 8,2 milliards l'année précédente. Ils ont concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales (5,3 millions de DTS) et le règlement des intérêts au titre de l'uti-

lisation des ressources administrées (5,2 millions de DTS).

Le règlement des charges afférentes aux rachats de monnaie et aux paiements d'intérêts et de commissions a nécessité l'acquisition de 16,6 millions de DTS, équivalant à 15,7 milliards, pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS ne permettaient pas les paiements requis.

Par ailleurs, le FMI a versé 0,8 million de DTS ou 0,7 milliard aux Etats membres de l'UMOA, au titre de la rémunération de leurs positions créditrices, contre 0,5 million de DTS, soit 0,4 milliard en 1999.

Enfin, dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres, régi par l'article V, section 11 de ses Statuts, le FMI a revu à la hausse, le 30 avril 2000, de 120,7 milliards environ, ses avoirs en francs CFA dans les livres de la Banque Centrale, en relation avec la dépréciation de l'ordre de 13,9% du franc CFA vis-à-vis du DTS.

5.2 Relations avec les autres Institutions

Dans le cadre du renforcement de la coopération monétaire au niveau de la sous-région, la BCEAO a participé à la conduite des travaux du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont elle a assuré la présidence durant l'année 2000.

A cet égard, elle a abrité dans ses locaux à Dakar, les 4 et 5 mai 2000, la onzième réunion extraordinaire de cette instance, organisée à l'initiative du Gouverneur de la BCEAO. A l'occasion de cette rencontre, le Comité des Gouverneurs a notamment décidé de la mise en place d'un mécanisme et d'un cadre institutionnel de surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein de la CEDEAO, l'élaboration

d'un programme statistique minimum et l'instauration d'un mécanisme de change opérationnel au sein de la CEDEAO. Le Comité a, par ailleurs, défini les différentes phases dont la mise en œuvre effective déterminera la création de la Zone monétaire unique de la CEDEAO et en assurera la viabilité.

A l'issue des travaux de la réunion susvisée, le Comité a accueilli avec satisfaction la totale disponibilité de la BCEAO à partager son expérience de gestion monétaire commune avec les autres Etats de la CEDEAO non membres de l'UEMOA et à accueillir dans ses Services des missions d'information des experts chargés de la mise en œuvre du processus de création de la seconde Zone monétaire, pour des échanges de vue sur le projet. A ce titre, la Banque Centrale a été étroitement associée aux travaux de création de cette zone, dans le cadre de l'accélération du processus devant conduire à la mise en place de la Zone Monétaire Unique de la CEDEAO, le 1^{er} janvier 2004.

Le Comité des Gouverneurs a tenu, à Bamako, le 10 décembre 2000, sa vingt-septième session ordinaire et décidé, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de la Communauté, de l'élaboration d'un manuel de définitions des agrégats macroéconomiques des Etats membres et de la conception d'un programme de coordination régionale de collecte de données et d'analyse de ces agrégats, en vue de l'harmonisation des méthodologies d'élaboration. Les Gouverneurs ont, en outre, recommandé la libéralisation par les Etats membres de leurs comptes courant et de capital ainsi que la mise en place diligente d'un mécanisme de surveillance multilatérale dans le souci de réaliser la convergence effective des politiques macroéconomiques.

Au titre des accords de paiement sous-régionaux, le volume des opérations dénouées à travers le mécanisme de compensation est demeuré faible, en raison de la libéralisation des réglementations des changes des Etats membres et de l'impor-

tance du secteur informel dans les échanges intra-communautaires. Toutefois, ces transactions ont connu une hausse significative, passant de 2,8 millions d'UCAO en 1999 à 22,3 millions d'UCAO, réparties entre des transactions financières pour 1,9 million et des transactions commerciales à hauteur de 20,4 millions. Cette évolution est liée à la fourniture d'électricité au Ghana par la Côte d'Ivoire pour 18,8 millions d'UCAO.

Les chèques de voyage CEDEAO qui avaient enregistré des résultats mitigés après leur démarrage le 1^{er} juillet 1999, en raison de l'insuffisance des campagnes de sensibilisation et du manque de coordination des programmes de lancement au cours de l'année 1999, ont fait l'objet d'une plus grande implication des acteurs concernés. Les opérations y afférentes se sont établies à 2,3 millions d'UCAO en l'an 2000. Toutefois, la vulgarisation de cet instrument de paiement sous-régional se heurte à des difficultés, matérialisées par la concentration des opérations y afférentes au niveau de quelques banques centrales.

Quant au Fonds de Crédit et de Garantie, destiné à sécuriser les opérations du système de compensation, il est devenu opérationnel depuis janvier 2000 avec le versement des quotes-parts de toutes les Banques Centrales, à l'exception de celles du Cap-Vert, du Libéria et de la Mauritanie, pour un montant de 1,3 million d'UCAO sur un capital de 2,0 millions d'UCAO. Ce fonds n'a toutefois pas enregistré d'utilisation au cours de l'année 2000.

Au plan de la coopération monétaire à l'échelle continentale, la BCEAO a participé aux activités de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), en l'occurrence aux travaux des 23^{ème} et 24^{ème} réunions ordinaires du Conseil des Gouverneurs, tenues respectivement à Abuja le 18 janvier 2000 et à Dar-Es-Salaam, les 10 et 11 août 2000. A cet égard, la BCEAO a, en particulier, conduit à son terme la liquidation du Centre Africain d'Etudes Monétaires (CAEM), conformément au mandat reçu du Conseil des Gouverneurs. Les princi-

pales actions qu'elle a entreprises dans le cadre de la conduite de ce processus ont consisté notamment en la mise en place d'une structure minimale pour assurer l'exécution des tâches administratives et financières découlant de l'opération et le règlement des litiges avec le personnel conformément aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur au Sénégal en matière de droit du travail, ainsi que la réalisation des actifs du Centre et la détermination de son actif net de liquidation.

Au terme des travaux de la réunion de Dar-Es-Salaam, le rapport final de liquidation a été adopté par le Conseil des Gouverneurs qui a apprécié la qualité du travail effectué par la BCEAO et pris notamment la décision de transférer les soldes des comptes de l'ex-CAEM dans les comptes de l'ABCA.

Enfin, la Banque Centrale a participé aux travaux du Groupe de travail mandaté par les Gouverneurs pour procéder à l'évaluation des implications financières de la création d'un Secrétariat Permanent de l'ABCA. A l'issue de la présentation du rapport du Groupe de travail à Dar-Es-Salaam, certaines Banques Centrales ont remis en cause l'opportunité de la création d'un Secrétariat Permanent de l'ABCA, dont le siège permanent serait localisé auprès d'une des Banques Centrales membres, et proposé l'institution d'un système tournant entre les Banques Centrales dont les Gouverneurs assument la Présidence de l'Association. Cette question sera tranchée au terme d'une étude complémentaire demandée par les Gouverneurs, portant sur une évaluation financière d'un Secrétariat tournant qui sera comparée au coût de fonctionnement d'un Secrétariat Permanent.

6 - AUTRES ACTIVITES

6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA

Au cours de l'année 2000, la Banque Centrale a poursuivi sa contribution aux actions nécessaires à la consolidation de l'unification des espaces économiques nationaux dans le cadre de l'UEMOA.

6.1.1 Unification des espaces économiques nationaux

En application de la décision prise par le Conseil des Ministres, lors de sa session du 28 novembre 1997, le Tarif Extérieur Commun (TEC) est devenu effectif à partir du 1er janvier 2000, jumelé avec le désarmement intégral au titre des échanges intracommunautaires de produits originaires de l'Union.

Dans le cadre de la mise en œuvre des cinq Directives portant harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, un Règlement d'exécution instituant un Comité de suivi de l'application de ces textes a été adopté.

Par ailleurs, un Code de transparence dans la gestion des finances publiques a été adopté par le Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa session de juin 2000, en vue de consolider les acquis enregistrés par les Etats membres de l'Union en matière d'assainissement budgétaire.

Le Conseil des Ministres a également adopté, au cours de sa séance de juin 2000, une décision portant adoption du document de conception du projet de réforme des marchés publics des Etats membres de l'UEMOA. Ce projet vise à éliminer les pratiques discriminatoires, accroître la transparence et développer la concurrence.

Des concertations se poursuivent sur les contours d'un code communautaire des investissements et les modalités de mise en œuvre des libertés de circulation, de résidence, de prestation de services ainsi que du droit d'établissement au sein de l'Union.

S'agissant de l'harmonisation des fiscalités, des études ont été entreprises en 2000, sur la fiscalité applicable aux PME, aux produits pétroliers et aux modalités de gestion et de contrôle des exemptions.

6.1.2 Surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques nationales

Le dispositif de surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques mis en place pour atteindre une convergence durable des performances économiques des Etats membres, a fait l'objet d'un approfondissement avec l'entrée en vigueur du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité, le 1er janvier 2000.

Pour assurer le suivi rigoureux des engagements pris par les Etats ainsi qu'une parfaite coordination de leurs actions, le Conseil des Ministres a adopté, au cours de sa session du 30 mars 2000, la Directive n° 01/2000/CM/UEMOA, portant définition d'un calendrier opérationnel pour la mise en œuvre du Pacte. Ce calendrier comporte une phase de renforcement de la convergence jusqu'au respect, en l'an 2002, des normes fixées, suivie de celle de stabilisation et de consolidation des acquis.

Dans ce cadre, le mécanisme de surveillance multilatérale a été renforcé par l'élaboration par la plupart des Etats membres, de programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, assortis de normes communautaires de convergence au cours de l'année 2000 et à moyen terme sur la période allant jusqu'à 2003. Ces programmes ont été soumis au Conseil des Ministres pour adoption sous forme de décisions. A cet égard, le Conseil des Ministres de l'UEMOA, lors de sa session tenue à Dakar le 21 décembre 2000, a adopté le programme pluriannuel 2001-2003 du Bénin. Ceux du Mali et du Togo ont également été adoptés, sous ré-

serve que ces pays fournissent des informations complémentaires. Le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger et le Sénégal devraient soumettre des programmes pluriannuels au plus tard le 22 janvier 2001 à la Commission de l'UEMOA pour examen.

6.1.3 Politiques sectorielles communes

Les travaux entrepris au titre des politiques sectorielles communes ont permis l'élaboration des principes directeurs d'une Politique Minière Commune (PMC), adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement en décembre 2000.

6.1.4 Financement des institutions et programmes communautaires

Les ressources propres ont continué de représenter la part la plus importante des recettes globales de l'Union (68,2%). Ainsi, les recettes statutaires constituées par les produits du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) et affectées au financement du Budget Général des Organes de l'Union, ont représenté 61,4% des ressources totales en 2000. Elles sont en augmentation par rapport à l'année 1999, en liaison avec l'application de la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement de relever, pour compter du 1er janvier 2000, le taux de ce prélèvement de 0,5% à 1,0% de la valeur en douane des marchandises importées des Etats tiers. Ces évolutions sont de nature à améliorer l'autonomie de financement du processus d'intégration par l'Union.

Par ailleurs, les actions entreprises en vue de rendre opérationnel le Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR) se sont poursuivies, notamment avec l'organisation d'une réunion de concertation des experts nationaux des Etats membres sur le projet de Manuel de procédures précisant les modalités d'intervention du FAIR. Ce Fonds est destiné à assurer le financement d'un aménagement équilibré du territoire communautaire, en contribuant à la réduction des disparités régionales. Le Conseil des Ministres a décidé d'approvisionner, au titre de l'année 2000, le Fonds sur les res-

sources propres de l'Union. Cette enveloppe de 10,0 milliards de francs, porte la dotation globale du Fonds à 18,0 milliards au 31 décembre 2000.

6.2 Centrale des Bilans

Les travaux de l'année 2000 ont consisté à mettre en œuvre, le plan de développement opérationnel de la centrale des bilans.

En vue de la collecte des états financiers, des liasses normalisées ont été mises au point et diffusées dans l'Union. Les Etats ont été invités à prendre des mesures rendant obligatoire l'adjonction, à la déclaration du résultat fiscal, d'un exemplaire des états financiers destiné à l'usage de la BCEAO. Corrélativement, des modalités de collaboration ont été proposées aux administrations fiscales.

Pour la constitution du répertoire unique des entreprises, les spécifications détaillées ont été élaborées. Des fichiers d'entreprises ont été réalisés et leur cartographie établie en vue de finaliser la première version dudit répertoire. Par ailleurs, des modalités d'échanges d'informations ont été proposées aux administrations et organismes concernés.

Concernant les produits, les travaux engagés ont porté sur les données en entrée, les chaînes de traitements et la présentation des éléments que sont la mention de dépôt, l'annuaire des entreprises, les états financiers authentifiés, le dossier individuel d'entreprise, les centralisations sectorielles, les brochures de synthèse, les études économiques générales, les brochures d'analyse ainsi que les séries chronologiques.

En matière de méthodologie et d'organisation, des fiches de fonction précisant les attributions des profils intervenant dans des activités de centrale des bilans ont été élaborées. Par ailleurs, la rédaction d'une démarche d'analyse financière ainsi que des différentes procédures a débuté.

Enfin, la Banque Centrale a participé aux travaux de l'OHADA sur le Droit Comptable qui ont abouti à l'adoption, en

mars 2000, de l'Acte Uniforme y afférent dont la teneur a pris en compte toutes les améliorations conceptuelles et techniques du règlement communautaire relatif au SYSCOA.

6.3 Centralisation des Incidents de Paiement

En 2000, les diligences accomplies dans le cadre de la centralisation des incidents de paiement ont porté essentiellement sur sa mise en place effective dans tous les pays de l'UMOA, sauf en Guinée-Bissau. Il a été retenu une consultation par téléphone ou par vidéotex des fichiers d'incidents de paiements. Des contrats de services ont été signés à cet effet au Bénin, au Burkina, au Sénégal et au Niger.

6.4 Promotion des institutions de financement décentralisées

Le dynamisme du secteur de la microfinance s'est poursuivi au cours de l'année 2000. En effet, le nombre de bénéficiaires des services des Systèmes de Financement Décentralisé (SFD) est passé de 2.351.796 en 1999 à 2.569.495. Les structures ont mobilisé 116,2 milliards de dépôts contre 99,8 milliards à fin décembre 1999. Le montant des crédits octroyés s'est accru en ressortant à 103,4 milliards après avoir atteint 97,2 milliards à fin décembre 1999.

Dans ce contexte, l'essentiel des activités dans le domaine de la microfinance a porté sur des réflexions sur le cadre juridique, le renforcement de la capacité d'intervention des Structures Ministérielles de

Suivi des SFD (SMS), des appuis aux SFD et la production d'informations sur le secteur.

S'agissant des réflexions sur le cadre juridique, les actions menées ont consisté notamment en la tenue d'un atelier sur la consolidation des comptes des SFD regroupant les représentants des principales institutions de microfinance et de la BCEAO, dans la perspective de l'élaboration d'une instruction complémentaire.

Concernant le renforcement de la capacité d'intervention des SMS, des contributions financières leur ont été apportées. En outre, elles ont bénéficié d'une formation en surveillance et contrôle des SFD. Une application informatique de traitement de l'information financière a également été mise à la disposition des SMS pour l'exploitation des données reçues des SFD, dans l'attente de la finalisation de la base de données sur le secteur, programmée pour 2001. En outre, il a été élaboré un guide pratique portant sur la gestion des activités de formation dans les SFD.

Dans le cadre de la production d'informations sur le secteur, sept banques de données nationales et une sous-régionale sur l'évolution de la microfinance ont été confectionnées et diffusées au cours de l'année 1998.

Enfin, des études ont été lancées dans l'ensemble des pays de l'UMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau, où le secteur est embryonnaire, pour identifier les principaux paramètres qui influent sur la viabilité financière des SFD intervenant dans l'UMOA.

Encadré 4 : La microfinance dans les pays de l'UMOA

Les systèmes financiers décentralisés (SFD) peuvent être regroupés en :

- institutions mutualistes d'épargne et de crédit ayant en charge les opérations de collecte de l'épargne et d'octroi de crédit ;
- structures de crédit direct, ayant comme activité principale la distribution du crédit. Généralement, elles ne soumettent pas l'octroi de crédit à la constitution d'une épargne préalable ;
- projets à volet crédit, qui ne font pas du crédit, leur activité principale. L'activité de crédit est souvent une composante, parmi d'autres, appelée à être renforcée, le cas échéant.

Lors du premier recensement effectué en 1993, le nombre de SFD s'était chiffré à 107. Il est passé à 272 en 1999. Le tableau ci-après retrace l'évolution de ces institutions entre 1993 et 1999.

Caractéristiques de SFD	Décembre 1993 (*)	Décembre 1995	Décembre 1997	Décembre 1998	Décembre 1999
Epargne et crédit	39	71	93	108	230
Crédit direct	23	21	23	21	18
Projet à volet crédit	45	82	72	29	24
Total	107	174	188	158	272

(*) : Date du premier recensement des SFD effectué à l'échelle de l'Union.

Le dispositif législatif et réglementaire, spécifique aux activités des SFD, adopté par tous les pays membres de l'UMOA, comporte une loi sur les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et son décret d'application ainsi qu'une convention-cadre à signer avec le Ministre chargé des finances, pour les structures non constituées sous forme de mutuelles ou de coopératives.

Au 31 décembre 1999, 64,0% des structures ont obtenu un agrément ou une reconnaissance leur permettant de fonctionner en toute légalité et 24,0% ont entamé des démarches dans ce sens, contre respectivement 49,0% et 27,0% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par l'application effective du cadre juridique dans tous les pays de l'UMOA.

Les statistiques des flux financiers des SFD font ressortir qu'au 31 décembre 2000, l'ensemble des institutions de microfinance des pays de l'UMOA ont mobilisé plus de 116,0 milliards de dépôts contre 12,8 milliards en 1993.

Dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Niger, les dépôts auprès des SFD ont excédé 10,0 milliards. Au Bénin et en Côte d'Ivoire, ils ont franchi le seuil des 20,0 milliards.

Reflétant l'évolution des dépôts, les crédits octroyés ont atteint 103,4 milliards, contre 17,9 milliards en 1993.

Le nombre de bénéficiaires des services offerts par les SFD a progressé de 309.545 en 1993 à 2.569.495 en 2000. Ainsi, le taux de pénétration des SFD est ressorti à 17,4% en 1999 contre 14,8% en 1998.

L'équilibre financier des SFD est demeuré fragile. Cette situation est liée à l'existence de subventions au niveau d'un grand nombre des SFD. En raison du niveau relativement élevé des taux d'intérêt pratiqués, il est apparu que des efforts devront être faits, notamment en matière d'amélioration des politiques de crédit et de contrôle interne, pour contenir le volume des créances en souffrance dans des limites acceptables afin d'éviter de compromettre les efforts de capitalisation en cours.

Les performances d'ensemble ont fait ressortir un net progrès en termes de prestations de services financiers. Toutefois, elles ont laissé entrevoir certaines insuffisances qui requièrent des actions énergiques pour préserver la confiance des populations.

Au rang des mesures prioritaires figure l'amélioration du système d'information des SFD et les mécanismes de surveillance tant au plan interne qu'externe (Etat, Banque Centrale, cabinets comptables et d'audit).

6.5 Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement

Dans le cadre du projet de modernisation du système de paiement, les diligences accomplies ont concerné principalement la mise en place des structures internes de suivi au niveau de la Banque Centrale et des actions d'information et de sensibilisation. En particulier, une mission itinérante conduite dans tous les pays a permis de présenter aux parties prenantes au projet, les options stratégiques retenues, les spécifications des différents sous-systèmes à mettre en place et d'installer les sous-co-

mités de paiement, les groupes de travail des banques commerciales.

Pour assurer le financement d'une partie du projet, les négociations entre la BCEAO et la Banque Mondiale ont permis l'obtention d'un prêt IDA d'un montant de 9,4 millions de dollars des Etats-Unis.

Parallèlement, des consultants sont en cours de recrutement pour assister la BCEAO dans la mise en place des différents systèmes, en particulier dans la définition des spécifications techniques détaillées, ainsi que du cadre juridique et réglementaire devant sous-tendre les différents systèmes.

Encadré 5 : Réforme des systèmes de paiement

La réforme des systèmes de paiement est initiée par la BCEAO pour doter l'UMOA d'instruments, de règles, de procédures et d'infrastructures modernes de paiement.

Les axes essentiels de la réforme, respectant les normes internationales de sécurité, de délai et de gestion des risques, se présentent comme suit :

- la mise en place d'un système de règlement brut en temps réel (RTGS) à l'échelle sous-régionale,
- une automatisation des opérations de compensation,
- la mise en œuvre d'un système sous-régional de paiement par cartes bancaires.

La mise en place effective des sous-systèmes précités repose sur un système de télécommunication comportant deux volets : le réseau privé VSAT de la BCEAO et un réseau interbancaire dans chaque capitale, connecté au réseau sous-régional.

1. Le sous-système de règlement brut en temps réel (RTGS) à l'échelle sous-régionale

Pour les transactions de gros montants (les paiements d'importance systémique, notamment les virements interbancaires de trésorerie, les opérations du marché monétaire, le règlement des opérations de Bourse, le règlement de la dette publique, etc.), la modernisation du système d'échange et de règlement consiste en la mise en place d'un système de règlement brut en temps réel. L'optique sous-régionale retenue dans ce cadre trouve sa justification dans la nécessité d'assurer la rentabilité du RTGS grâce à une masse critique d'opérations. Par ailleurs, une telle option conduit au respect des normes internationales en préconisant l'existence dans chaque pays ou zone monétaire, d'au moins un système de paiement de ce type.

2. Le sous-système de compensation automatisé

Un système de compensation multilatérale automatisé a été adopté pour l'échange et le règlement des transactions de petits montants, à savoir les paiements de masse : virements, chèques, cartes. Le nouveau système de compensation opérera sur la base de la transmission des données électroniques entre les banques commerciales et le système de compensation.

3. Le sous-système de cartes bancaires sous-régionales

Le développement d'un système de paiement par carte interbancaire sous-régional à mettre en place par le secteur bancaire a été retenu notamment dans le souci de faire jouer à la carte bancaire son véritable rôle d'instrument de paiement, accepté par tous les commerçants affiliés et tous les distributeurs de la sous-région. Ce choix favorisera ainsi la mutualisation des investissements, la réalisation d'économies d'échelle et la crédibilité du système vis-à-vis des participants et des organismes internationaux. Pour des raisons de sécurité mais aussi en raison des possibilités d'évolution qu'offre ce produit, la carte à microprocesseur a été privilégiée.

4. Le sous-système télécommunication

La mise en place effective des systèmes précités suppose l'existence d'un réseau de télécommunication de qualité, efficace et performant à l'échelle régionale. L'architecture à mettre en place doit garantir :

- des débits élevés et évolutifs pour supporter le trafic qui pourrait croître rapidement,
- une haute disponibilité,
- la fiabilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information financière,
- une bonne qualité de service uniforme en tout point d'accès du réseau,
- une optimisation des coûts.

Le coût global prévisionnel de mise en œuvre des différentes composantes du Projet, hormis les investissements à réaliser par les banques et les autres participants, s'élève à 7,7 milliards dont 2,1 milliards sont à financer sur fonds propres et le reliquat, par un crédit d'un montant de 5,6 milliards, soit 7,2 millions de DTS, accordé par la Banque Mondiale à la BCEAO.



Travaux de bitumage de la route Bobo-Dioulasso - Orodara (Frontière du Mali) - Burkina Faso.



Chantier du Stade du 26 Mars à Bamako - République du Mali.



Installations du Centre de Recherche agronomique de Yamoussoukro - République de Côte d'Ivoire.



Installations de l'Huilerie NOVASEN - République du Sénégal.

IV - L'Administration et les comptes de la Banque Centrale

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2000, les Instances de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

1.1 Conférence des Chefs d'Etat

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement s'est réunie le 14 décembre 2000 à Bamako, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali, son Président en Exercice.

A l'issue des travaux, les Chefs d'Etat se sont préoccupés de l'évolution défavorable de la situation économique et financière des Etats de l'Union, en dépit d'une conjoncture internationale favorable. Toutefois, ils ont noté que dans certains Etats, la situation économique s'est sensiblement améliorée. Ils ont notamment exhorté les Ministres à promouvoir le financement des activités génératrices de revenus pour les populations les plus vulnérables et les diplômés sans emplois.

Les Chefs d'Etat se sont félicités des mesures mises en œuvre par la Banque Centrale pour contenir l'inflation et améliorer le profil des agrégats monétaires.

Par ailleurs, ils ont plaidé pour un accroissement des ressources disponibles dans le cadre des mécanismes de soutien déjà existant au niveau des Institutions de Bretton Woods et pour un meilleur accès à ces ressources, des pays en développement non exportateurs de pétrole, confrontés à des difficultés de balance des paiements.

La Conférence s'est réjouie de la poursuite du renforcement de l'action de la BOAD en faveur, notamment de l'intégration économique, de la promotion du secteur privé et de la lutte contre la pauvreté, en relation avec sa participation active à l'Initiative PPTE. A cet effet, la Conférence a lancé un appel aux partenaires extérieurs pour l'octroi de concours financiers non remboursables nécessaires à l'allègement de la dette des Etats membres vis-à-vis de la BOAD.

Enfin, les Chefs d'Etat ont décidé de reconduire Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali, à la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union pour l'exercice 2001.

1.2 Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé successivement par Monsieur Mouhamed El Moustapha DIAGNE, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de la République du Sénégal et par Monsieur Makhtar DIOP, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, au cours de l'exercice 2000, le Conseil des Ministres de l'UMOA a connu les changements ci-après :

. au Burkina, M. Jean-Baptiste COMPAORE a été nommé Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé des Finances et du Budget, en remplacement de M. Tertius ZONGO et M. Nayabtigungu CONGO-KABORE, Ministre de l'Intégration Régionale, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Mme Bernadette SANOU née DAO ;

. en Côte d'Ivoire, en janvier 2000, M. N'Golo COULIBALY a été nommé Ministre des Finances, en remplacement de M. N'Goran NIAMIEN et M. Mamadou KOULIBALY, Ministre du Budget a été désigné membre du Conseil, en remplacement de M. Ayayé Jean-Baptiste AMAN. Le 18 mai 2000, M. Mamadou KOULIBALY a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances, en remplacement de M. N'Golo COULIBALY et M. Affi N'GUESSAN, Ministre de l'Industrie et du Tourisme a été désigné membre du Conseil, en remplacement de M. Mamadou KOULIBALY. Le 26 octobre 2000, Monsieur Bohoun BOUABRE, Ministre du Commerce et de l'Industrie a été désigné membre du Conseil, en remplacement de M. Affi N'GUESSAN ;

. en Guinée-Bissau, M. Purna BIA a été nommé Ministre des Finances, en remplacement de M. Abubacar Demba DAHABA et M. Helder VAZ, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et du Développement Régional a été désigné membre du Conseil, en remplacement de M. Rui Duarte de BARROS ;

. au Mali, M. Bacari KONE a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali, en remplacement de M. Soumaïla CISSE et Mme Alimata TOURE née TRAORE, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Transports a été désignée membre du Conseil, en remplacement de M. Ahmed El Madani DIALLO ;

. au Sénégal, M. Makhtar DIOP a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances, en remplacement de M. Mouhamed El Moustapha DIAGNE, et M. Abdoulaye DIOP, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Mme Aïssatou NIANG NDIAYE ;

. au Togo, M. Tankpadja LALLE a été nommé Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations, en rempla-

cement de M. Abdoul Hamid Ségoun B. TIDJANI-DOURODJAYE.

Au cours de l'année 2000, le Conseil des Ministres a tenu quatre sessions ordinaires respectivement les 30 et 31 mars 2000 à Ouagadougou, les 28 et 29 juin 2000 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 14 septembre 2000 à Bamako et le 21 décembre 2000 à l'Agence principale de la BCEAO à Dakar, ainsi que deux sessions extraordinaires, le 27 janvier 2000 et le 12 décembre 2000 à Bamako.

Au cours de sa séance ordinaire des 30 et 31 mars 2000 à Ouagadougou, le Conseil a noté la bonne orientation des agrégats monétaires, notamment, les réserves de change qui se sont consolidées de 111,4 milliards. Toutefois, les Ministres ont relevé que les performances économiques des Etats membres se sont ressenties de l'impact négatif de la baisse des cours des matières premières et de l'absence, dans certains Etats, de programmes appuyés par les Institutions de Bretton Woods.

Dans ce contexte, le Conseil a recommandé :

- la poursuite de l'assainissement des finances publiques ;

- la mise en œuvre effective, par les Etats concernés, des mesures indispensables à la reprise des négociations avec les Institutions de Bretton Woods, en vue de la mobilisation d'un volume approprié de ressources extérieures nécessaires au financement des investissements publics et de la croissance ;

- la nécessité d'appuyer la politique monétaire par des mesures économiques et financières visant à renforcer la convergence des politiques et performances macro-économiques, accélérer l'intégration économique sous-régionale et approfondir la solidarité entre les Etats membres de l'Union ;

- la mise en œuvre des réformes structurelles, afin de préserver les conditions

d'une stabilité économique et monétaire renforcée.

Le Conseil des Ministres a autorisé l'élargissement de l'assiette des réserves obligatoires des banques aux créances brutes détenues sur l'extérieur. S'agissant des établissements financiers assujettis, il a été décidé le maintien du statu quo.

Le Conseil a exhorté tous les Etats membres de l'Union à mettre en œuvre les dispositions du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, dans le but de soutenir durablement l'amélioration des données fondamentales des économies de l'UEMOA, gage de la solidité de la valeur de la monnaie commune.

Le Conseil a recommandé le maintien de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods, en vue de bénéficier des allègements de dette prévus dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu de la 39^{ème} session de cet organe tenue le 27 mars 2000 à Ouagadougou.

S'agissant du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a été informé des activités du Marché Financier Régional au quatrième trimestre de l'année 1999.

En ce qui concerne la BOAD, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes et le rapport annuel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999. Il a également approuvé l'approche méthodologique proposée pour la conduite des études relatives à la dotation de la BOAD en ressources internes concessionnelles pérennes pour le financement d'actions visant la lutte contre la pauvreté, l'intégration économique et à l'accès de la BOAD aux ressources du marché international des capitaux pour ses concours en faveur du secteur privé.

A cet effet, le Conseil a désigné un Comité Ministériel de Pilotage ayant pour mission d'orienter et de valider les travaux

avant leur présentation aux Organes délibérants de la Banque. Ce Comité, présidé par le Président du Conseil des Ministres de l'UMOA, comprend les Ministres des Finances de la République du Mali et du Burkina Faso, le Président de la BOAD, un représentant de la BCEAO, un représentant de la Commission de l'UEMOA, ainsi qu'un représentant de la France et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) au titre des Actionnaires non régionaux.

Au cours de sa séance des 28 et 29 juin 2000 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil a noté le ralentissement de la croissance économique dans les Etats membres, en relation avec la mauvaise orientation des cours internationaux des matières premières exportées, la flambée des cours du pétrole et l'appréciation de la monnaie américaine. Les Ministres se sont préoccupés des tensions sur les prix des produits non alimentaires et de la dégradation du portefeuille des banques. Le Conseil s'est félicité des mesures de politique monétaire prises par la Banque Centrale afin de prévenir les risques d'exacerbation des pressions inflationnistes.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit des Etats membres pour l'année 2000. A cet effet, les objectifs de balance des paiements et d'avoirs extérieurs devraient permettre d'atteindre un taux de couverture de l'émission monétaire de 103,4%.

Le Conseil a ensuite examiné l'affectation du résultat bénéficiaire de la Banque Centrale pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 et a marqué son accord sur les propositions qui lui ont été soumises.

Les Ministres ont salué l'initiative prise par la BCEAO, de mettre en place une réforme des systèmes et moyens de paiement dans les Etats membres de l'UMOA. En conséquence, ils ont autorisé la BCEAO à conclure les négociations en cours, en vue d'obtenir le financement du projet à des conditions concessionnelles, notamment

auprès de la Banque Mondiale et de procéder à la signature des conventions de crédit et d'assistance technique y afférentes.

Au titre de la Commission Bancaire, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu de la quarantième session de cet organe.

S'agissant du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a approuvé les comptes et bilan pour l'exercice 1997-1998 et adopté la proposition de fixation de commissions pour l'enregistrement des emprunts obligataires par placement privé sur le marché financier régional.

En ce qui concerne la BOAD, le Conseil a accueilli favorablement le projet d'Accord-cadre entre la Commission Européenne et les Etats membres de l'UEMOA, relatif au programme d'appui institutionnel à la BOAD. A cet égard, il a donné mandat au Président de la banque pour poursuivre les négociations et prendre les dispositions utiles, en vue de la signature des actes nécessaires pour l'exécution dudit programme.

Dans le cadre de l'implication des Institutions de l'Union dans la définition des stratégies visant à éradiquer la pauvreté, le Conseil a approuvé la proposition d'association de la BOAD à l'élaboration des documents cadres de stratégie de lutte contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA.

Au cours de sa séance ordinaire du 14 septembre 2000 à Bamako, le Conseil des Ministres a noté la persistance du ralentissement de l'activité économique dans l'Union, constaté au mois de juin 2000 et l'accroissement des prix des produits non alimentaires. Il a relevé que les crédits à l'économie ont progressé à un rythme nettement supérieur à celui de la croissance économique.

Aussi, le Conseil a-t-il approuvé les mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par la Banque Centrale, notamment la révision différenciée

des coefficients de réserves obligatoires dans les Etats. En vue de soutenir la politique monétaire, le Conseil a recommandé l'approfondissement des programmes d'assainissement et de réforme des finances publiques par tous les Etats membres, l'amélioration de la productivité, la diversification des économies, la maîtrise de l'inflation et la mise en œuvre d'une politique énergétique communautaire, en particulier au plan de l'approvisionnement et de la fiscalité.

Le Conseil des Ministres a approuvé les Directives de politique de la monnaie et du crédit au titre de l'année 2001 pour les Etats membres de l'Union. Le niveau de réserves de change officielles résultant de la réalisation des objectifs de balance des paiements et d'avoirs extérieurs devraient permettre d'assurer un taux de couverture de l'émission monétaire de 105,2% à fin 2001.

Les Ministres ont souhaité que les Etats mettent en œuvre les actions appropriées pour améliorer la productivité et réduire les coûts des facteurs, en vue de favoriser le développement d'une production diversifiée et compétitive. Ces efforts devront être soutenus au niveau régional, par l'élimination effective des entraves à une intégration totale des marchés ainsi que par la mise en œuvre diligente des politiques sectorielles communes, pour accompagner l'expansion de la production dans les secteurs traditionnels et impulser une diversification des économies.

En vertu des dispositions de l'article 64 des Statuts de la Banque Centrale et des modalités y afférentes, les Ministres ont approuvé la nomination du Cabinet Coopers & Lybrand-Dièye en qualité de Commissaire contrôleur de la BCEAO, pour les exercices 2000 à 2002.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a approuvé les conclusions du séminaire ministériel sur la stratégie de lutte contre la pauvreté dans l'Union et a invité les Etats membres à prendre en compte, les orientations définies par le séminaire. Il a demandé, dans ce cadre, aux Etats membres, à la

Commission de l'UEMOA, à la BOAD et à la BCEAO de prendre les dispositions nécessaires à l'exécution des diligences découlant des conclusions du séminaire.

S'agissant des conclusions du séminaire sur le blanchiment de capitaux, le Conseil a félicité la Banque Centrale pour cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des actions entreprises par la communauté internationale et sous-régionale, visant la lutte contre l'utilisation des systèmes financiers à des fins de recyclage de l'argent d'origine illicite, notamment le trafic de drogue et la corruption.

Les Ministres ont partagé les conclusions et recommandations pertinentes formulées au terme de cette rencontre. Ils ont souligné l'urgence de la mise en place d'une législation anti-blanchiment au niveau de l'UEMOA, au regard des risques d'atteinte à l'intégrité du système financier.

Le Conseil a formulé le souhait que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en relation avec la Commission de l'UEMOA, apporte son soutien aux services nationaux concernés, afin d'approfondir la réflexion sur la mise en place de cellules de renseignements financiers, qui constituent une composante indispensable de l'arsenal de lutte contre le blanchiment de capitaux au sein de l'Union.

Au titre de la Commission Bancaire, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu de la 41^{ème} session de cet organe. Ils ont accueilli favorablement les mesures arrêtées pour renforcer la solidité du système bancaire, par l'amélioration de la fiabilité de l'information comptable et financière et des systèmes de contrôle, dans la perspective de la mise en œuvre progressive du dispositif prudentiel, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

A cet égard, les Ministres ont encouragé la poursuite des réflexions engagées pour la modernisation des conditions d'exercice du commissariat aux comptes des établissements de crédit, dans le cadre de leur mise en conformité avec les récentes évolutions enregistrées au plan international.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil des Ministres a approuvé le rapport annuel de l'année 1999 ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Concernant la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil a approuvé la proposition de réaménagement et de programmation de la participation de cette Institution à la mise en œuvre, en faveur des Etats membres de l'UEMOA, de l'Initiative PPTE. Il a, par ailleurs, marqué son soutien aux efforts entrepris par la banque pour améliorer le recouvrement de ses créances.

Le Conseil a également pris connaissance de divers dossiers d'information, notamment les études relatives au renforcement institutionnel et financier de la BOAD, la note relative aux garanties des emprunts obligataires, des emprunts interbancaires et des titres de créances négociables par la BOAD, les directives générales pour la préparation du budget de l'exercice 2001 et l'actualisation des perspectives financières 2000-2004 de la BOAD.

Au cours de sa séance ordinaire du 21 décembre 2000 à Dakar, le Conseil des Ministres de l'UMOA, a noté la tendance à la dégradation du cadre macroéconomique et financier de l'Union, en dépit de l'évolution globalement favorable de la conjoncture économique internationale. Il a, à cet égard, exprimé sa préoccupation, au regard de la décélération de la croissance économique, des pressions sur les prix des produits non alimentaires, des tensions persistantes sur les finances publiques et de la détérioration de la situation financière de la plupart des filières agricoles ainsi que du portefeuille de certaines banques.

Dans ce contexte, le Conseil a pris acte des mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par la Banque Centrale, notamment la révision différenciée des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.

En vue de soutenir la politique monétaire, le Conseil a recommandé :

- l'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires à l'amélioration de la productivité et à une diversification des bases productives, apte à atténuer l'impact des chocs exogènes sur les économies ;

- la mise en œuvre de mesures énergiques de redressement des filières agricoles ;

- l'approfondissement des programmes d'assainissement et de réforme des finances publiques ;

- la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel du secteur financier (PASFI) dans les Etats où la situation de ce secteur l'exige ;

- le renforcement du processus de convergence des politiques et performances macroéconomiques, conformément aux dispositions du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité ;

- le maintien ou la restauration de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods et les autres partenaires au développement, nécessaires à la mobilisation des ressources extérieures que requiert le financement des réformes et à l'accès au bénéfice de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le Conseil a noté avec satisfaction que quatre Etats membres de l'Union bénéficient effectivement de l'Initiative d'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Il a souligné la nécessité pour tous les Etats membres de l'Union de prendre les dispositions utiles, afin de tirer avantage de cette Initiative. En outre, le Conseil a encouragé les Etats membres à assurer la mise en œuvre effective des mesures contenues dans les programmes, afin de mobiliser davantage de ressources extérieures pour la réalisation d'une croissance forte et soutenue, susceptible de permettre une réduction sensible de la pauvreté.

Les Ministres ont relevé la nécessité d'une amélioration de la production et de la

diffusion des statistiques des Etats membres de l'Union, en adéquation avec les efforts entrepris au plan international. A cet égard, le Conseil a invité les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à prendre toutes les mesures nécessaires à leur participation au Système Général de Diffusion des Données, mis en place par le Fonds Monétaire International.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil des Ministres a pris connaissance des travaux de la 42^{ème} réunion de cet organe, qui s'est tenue le 18 décembre 2000, à Dakar. Cette réunion a notamment abouti à l'adoption de mesures individuelles ou générales visant l'amélioration de la gestion des banques et le renforcement de la solidité du système bancaire, indispensable pour conforter la stabilité du cadre macroéconomique de l'Union.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a été informé des activités de cet organe au cours du troisième trimestre de l'année 2000 et a approuvé son budget pour l'exercice 2001.

En ce qui concerne la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil des Ministres a adopté les perspectives financières actualisées pour le quinquennat 2000-2004. Il a également autorisé l'ouverture d'un bureau de représentation de la BOAD au Bénin, à partir de l'exercice 2001.

Le Conseil des Ministres a, en outre, approuvé la gestion par la BOAD des ressources du Fonds de Renforcement des Capacités des Organisations Paysannes de l'Afrique de l'Ouest. Il a, par ailleurs, autorisé le Président de la BOAD à poursuivre et à finaliser les négociations avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPO) et à signer avec ledit Réseau, la convention de mandat de gestion des ressources de ce Fonds.

Au cours de sa séance extraordinaire du 27 janvier 2000 à Bamako, le Conseil a approuvé l'initiative prise par le Ghana et le

Nigéria, qui valide l'approche itérative et progressive de l'intégration régionale, avec la création d'une deuxième zone monétaire au sein de la CEDEAO. A cet effet, il a encouragé ces deux pays à mettre en place un nouveau pôle monétaire homogène et les a assurés de son soutien et de sa disponibilité à leur apporter l'expérience de l'Union en matière de gestion d'une monnaie commune. Le Conseil a noté avec satisfaction que le Ghana et le Nigéria ont jugé prioritaire, l'organisation de la convergence macroéconomique, dont le succès est nécessaire pour la création d'une zone monétaire saine et viable.

Le Conseil des Ministres s'est réjoui de ce que l'objectif ultime reste la création en 2004, de la Zone monétaire unique de la CEDEAO. A cet égard, et dans la perspective de la fusion entre l'UMOA et la nouvelle union monétaire, il est apparu inéluctable d'assurer, dès à présent, une étroite collaboration entre les Organes et Institutions de l'UEMOA, le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO, l'AMAO et les autres Etats membres de la CEDEAO.

Le Conseil a indiqué qu'il demeure nécessaire d'affirmer la spécificité de l'UMOA, par la consolidation des acquis, le renforcement des fondements économiques du franc CFA et la réussite de la convergence des performances macroéconomiques.

Le Conseil a invité les Institutions de l'Union à évaluer l'impact sur les économies des Etats membres, de la création d'une deuxième zone monétaire au sein de la CEDEAO.

Au cours de sa séance extraordinaire du 12 décembre 2000 à Bamako, préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil a pris connaissance du Rapport du Gouverneur de la BCEAO, à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, intitulé " Construire ensemble la neuvième économie pour donner un élan décisif au développement régional ". Le Rapport propose l'émergence d'un véritable espace économique unifié,

dynamique et concurrentiel, apte à atténuer la vulnérabilité de l'Union aux chocs exogènes, à travers la définition d'un ambitieux programme d'intégration, en somme "une neuvième économie". Cette neuvième économie devrait consacrer l'éclosion d'une entité économique solidaire et robuste qui va au-delà de la simple juxtaposition des espaces économiques nationaux.

Les propositions de mesures pour renforcer la stratégie régionale de développement exposées dans ledit rapport s'articulent au tour de cinq principaux axes qui sont la nécessité de faire de la politique budgétaire, l'instrument privilégié d'assainissement du cadre macroéconomique, la réalisation des réformes structurelles et la mise en œuvre des politiques sectorielles communes, l'émergence d'un secteur financier pleinement assaini et stabilisé, le développement du capital humain et le renforcement de l'efficacité des administrations publiques et des institutions privées.

1.3 Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2000, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu quatre sessions ordinaires, sous la Présidence du Gouverneur de la Banque Centrale, Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire.

Au cours de cette année, la composition du Conseil d'Administration a connu les changements suivants :

- en Côte d'Ivoire, M. Kouassi KOUAME, Directeur Général du Budget et du Secteur Parapublic, a été nommé le 27 mars 2000, Administrateur, en remplacement de M. Ephrem ENOH et M. Eugène YAI, Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor, a été nommé Administrateur, en remplacement de M. Sékou BAMBA ;

- en Guinée-Bissau, le 16 mars 2000, M. José BIAI, Directeur Général du Trésor, a été nommé Administrateur, en remplacement de M. Amizade Fara MENDES. Le 22 juin 2000, M. Amizade Fara MENDES, Conseiller du Secrétaire d'Etat au Trésor,

chargé des Affaires Douanières, a été nommé Administrateur, en remplacement de M. Gaston de FONSECA ;

- au Mali, M. Sambou WAGUE, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité, a été nommé le 21 mars 2000, Administrateur, en remplacement de M. Bacari KONE ;

- au Togo, M. Essowedéou AGBA, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations, a été nommé le 30 mai 2000, Administrateur, en remplacement de M. Jean-Claude Délava CODJO et M. Hémou Badibawu BAKALI, Directeur Général des Douanes au Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations, a été nommé le 20 juin 2000, Administrateur, en remplacement de M. Blèza SOGOYOU ;

- au titre de la République Française, M. Jean-Pierre JOUYET, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a été nommé le 21 juin 2000, Administrateur, en remplacement de M. Jean LEMIERRE et Mme Mireille GUIGAZ, Directrice du Développement et de la Coopération Technique au Ministère des Affaires Etrangères a été nommée le 4 septembre 2000, Administrateur, en remplacement de M. Michel REVEYRAND.

Au cours de sa séance du 29 mars 2000 à Ouagadougou, le Conseil d'Administration de la BCEAO s'est félicité de la qualité de la politique monétaire, de la consolidation des réserves de change de l'Union et de la maîtrise de l'inflation. Le Conseil a toutefois noté un ralentissement de la croissance en 1999 par rapport à l'année 1998 et marqué sa préoccupation quant aux effets néfastes, sur l'activité économique, de la baisse des cours mondiaux des principales matières premières exportées et de la faiblesse des flux de concours extérieurs, du fait de l'absence d'accords entre certains Etats et les Institutions de Bretton Woods.

En vue d'accélérer la croissance économique et d'éradiquer la pauvreté, les Administrateurs ont exhorté l'ensemble des

Etats membres à appuyer la politique monétaire par des mesures économiques et financières d'accompagnement, visant un renforcement de la convergence des politiques et performances macroéconomiques. A cet égard, le Conseil a indiqué qu'au-delà de la responsabilité individuelle des Etats, un effort collectif doit être déployé pour accélérer les réformes institutionnelles et structurelles susceptibles de favoriser la conclusion de programmes économiques soutenus par la Communauté internationale, de préserver les conditions d'une stabilité économique et monétaire renforcée et d'accroître les investissements privés.

Le Conseil a adopté les propositions de réaménagement du dispositif de financement de la campagne de commercialisation des produits agricoles locaux. Ainsi, les crédits de campagne couvrent dorénavant les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation de produits agricoles locaux, lorsque le dénouement de ces concours intervient dans un délai maximum de douze mois, à compter du début de la campagne.

S'agissant du schéma de financement global de la campagne agricole, il est mis fin à son élaboration en tant qu'instrument de suivi normatif des crédits. En conséquence, les diligences relatives à l'approbation des schémas globaux et aux règles de financement des stocks report par le Conseil d'Administration sont supprimées. En tant qu'instrument d'information, le schéma de financement continuera cependant d'être produit.

Tenant compte du processus de libéralisation des filières agricoles et du renforcement des critères de solvabilité des entreprises bénéficiaires de crédits de campagne, le mécanisme de contrôle des contreparties réelles des financements bancaires est désormais laissé à la convenance des intervenants, en l'occurrence, les organismes de commercialisation et les banques créancières qui ont la liberté de choisir entre une tierce détention, une tierce surveillance, un tiers contrôle ou tout autre système de

contrôle excluant cependant, la garde des stocks nantis par le débiteur. Le financement des exportations continuera d'être assorti d'une domiciliation bancaire obligatoire des recettes d'exportation des produits financés.

Enfin, s'agissant du refinancement de la Banque Centrale, il continuera de s'effectuer dans le respect des règles d'intervention et du dispositif prudentiel.

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a, en outre, examiné et adopté les propositions relatives à l'élargissement des supports admissibles au refinancement de la Banque Centrale aux titres de créances négociables dans les conditions de droit commun sur les volets relatifs à la qualité de l'émetteur et du cédant, à la durée des créances et des supports mobilisables, à la quotité mobilisable et au taux d'intérêt.

S'agissant de la valorisation desdits titres, le Conseil a retenu :

- la valeur nominale pour les titres à intérêts postcomptés ;
- le prix d'émission pour les titres à intérêts précomptés ;
- la valeur nominale ou le prix d'émission pour les titres cotés à la BRVM, selon qu'ils sont à intérêts postcomptés ou précomptés, sous réserve que ces valeurs soient inférieures ou égales à la valeur de transaction. Dans le cas contraire, le titre n'est pas admis dans le portefeuille de la Banque Centrale. En ce qui concerne les titres déjà admis dans le portefeuille de l'Institut d'émission, dont la valeur de transaction est estimée inférieure à la valeur nominale, il sera requis du bénéficiaire du refinancement un dépôt de valeurs additionnelles, sous forme de titres ou d'espèces, couvrant le montant de la décote.

Pour ce qui concerne la localisation des supports, le Conseil a retenu le principe de la livraison des titres à la Banque Centrale. Les titres admis au portefeuille de la Banque Centrale doivent être déposés

auprès d'elle, soit tenus en compte dans ses livres ou virés sur son compte auprès d'un dépositaire central ou d'un teneur de comptes agréé par elle.

Le Conseil d'Administration, après examen des propositions relatives au réaménagement du dispositif des réserves obligatoires, a décidé de recommander au Conseil des Ministres de l'UMOA d'autoriser l'élargissement de l'assiette des réserves obligatoires des banques aux créances brutes détenues sur l'extérieur. S'agissant des établissements financiers assujettis, le Conseil a recommandé le statu quo.

Au cours de sa séance ordinaire du 27 juin 2000 à Dakar, le Conseil d'Administration de la BCEAO a relevé l'impact négatif sur l'activité économique interne de la baisse prolongée des cours des matières premières et de la réduction des flux de concours extérieurs. Par ailleurs, il a marqué sa préoccupation quant aux tensions sur les prix intérieurs, la dégradation du portefeuille des banques, ainsi que la persistance des tensions de trésorerie dans certains Etats membres.

Dans ce contexte, les Administrateurs se sont félicités du relèvement de trois-quarts de point des taux directeurs de la BCEAO à partir du 19 juin 2000. Aussi, ont-ils exhorté les Etats à soutenir cette mesure par les actions ci-après :

- la poursuite de politiques économiques et financières et de réformes structurelles de nature à consolider les équilibres internes et externes, ainsi que la convergence des performances macroéconomiques ;
- la mise en œuvre pressante des politiques et programmes sectoriels prévus par le Traité de l'UEMOA, en vue de l'amélioration de la productivité et de la diversification de la production et des échanges ;
- le maintien ou la reprise de relations harmonieuses avec les Institutions de Bretton Woods et les autres partenaires au développement, en vue de mobiliser des

ressources extérieures et de bénéficier des initiatives en cours pour la réduction de la dette extérieure.

Le Conseil d'Administration, après examen du programme de mécanisation des services de caisse de la BCEAO, s'est félicité de cette initiative de la Banque Centrale. A cet égard, les Administrateurs ont marqué leur accord pour le financement dudit programme sur trois ans.

Après avoir examiné les comptes arrêtés le 31 décembre 1999 et entendu le rapport du Commissaire Contrôleur, le Conseil d'Administration a approuvé les comptes de l'exercice concerné, conformément aux dispositions de l'article 63 des Statuts de la BCEAO.

Le Conseil d'Administration a marqué son accord sur les propositions de la revue à mi-parcours des objectifs de la politique de la monnaie et du crédit pour 2000.

Les Administrateurs se sont félicités des décisions majeures prises lors de la vingt-deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue les 9 et 10 décembre 1999 à Lomé. Il s'agit, notamment de l'adoption d'une gamme de critères pertinents de convergence macroéconomique, d'un chronogramme actualisé pour l'institution de la Zone monétaire unique de la CEDEAO et des principes directeurs devant conduire à l'avènement de la monnaie communautaire.

A cet égard, le Conseil a insisté sur la nécessité pour les Etats membres de la CEDEAO de subordonner la création de l'Union Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, à la mise en œuvre des actions ci-après, identifiées par le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la CEDEAO et approuvées par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en mai 2000 à Abuja :

- la réalisation effective de la convergence des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres, ap-

préciée sur la base de statistiques élaborées selon des méthodologies harmonisées ;

- l'adoption, par les parties prenantes, des règles communes de gestion et de politique monétaire ;

- l'assainissement des systèmes bancaire et financier nationaux ;

- l'harmonisation des réglementations des changes et des législations bancaires ;

- l'établissement d'un Pacte de gestion macroéconomique rigoureuse, singulièrement budgétaire, dont la mise en application consoliderait les acquis de la phase préalable de convergence macroéconomique.

Le Conseil soutient par ailleurs, l'organisation de ces actions autour des trois phases dont la mise en œuvre effective sera déterminante pour l'avènement et la viabilité de la monnaie, à savoir :

- phase 1 : harmonisation des règles de gestion économique et financière, redynamisation du mécanisme de compensation de l'AMAO et revue des transactions éligibles ;

- phase 2 : revue des ajustements économiques et harmonisation des fiscalités intérieures ;

- phase 3 : fixation irrévocable des parités et création de la Banque Centrale unique.

Dans cette perspective, les Administrateurs ont exhorté les Etats membres de l'Union à mettre en œuvre de manière diligente les dispositions du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Le Conseil d'Administration s'est réjoui de l'initiative prise par la BCEAO de mettre en place le projet de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement, dans les Etats membres de l'UMOA. Les Administrateurs ont marqué leur adhésion aux orientations définies par la BCEAO.

Au cours de sa séance ordinaire du 13 septembre 2000 à Bamako, le Conseil

d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a relevé le ralentissement de la croissance économique dans les Etats membres, dû en partie à l'impact de chocs exogènes. Il a également noté des tensions sur les prix intérieurs, liées notamment aux effets de la hausse des prix du pétrole.

Tout en se félicitant de la consolidation des réserves de change, le Conseil a pris acte des mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par la Banque Centrale. Pour soutenir ces mesures, les Administrateurs ont exhorté les Etats membres à renforcer l'assainissement des finances publiques et à engager résolument les réformes structurelles indispensables pour consolider les bases de la croissance et améliorer de la productivité et la diversification des économies, en vue de réduire la vulnérabilité de l'Union aux chocs externes.

Le Conseil d'Administration a procédé à l'examen des propositions de directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2001. Il a marqué son accord sur les orientations proposées par l'Institut d'émission pour l'accélération de la convergence des politiques et performances économiques, dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité et des politiques sectorielles communes dans un environnement macroéconomique sain et concurrentiel.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a réaffirmé la nécessité, pour les Etats membres de l'Union, de mettre en œuvre de façon diligente les mesures susceptibles de favoriser l'amélioration de la balance commerciale. A cet égard, une attention soutenue devra être accordée à l'accroissement et à la diversification de l'offre, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures visant à infléchir la tendance structurelle à la dégradation de la balance des services, à travers notamment le recours aux capitaux domestiques pour le financement des investissements.

A l'issue de l'examen des conclusions du séminaire ministériel sur la stratégie de lutte contre la pauvreté dans les Etats membres de l'UEMOA, les Administrateurs ont relevé leur pertinence et proposé au Conseil des Ministres leur approbation.

Le Conseil d'Administration de la BCEAO, après avoir pris connaissance du compte rendu du séminaire sur le blanchiment de capitaux organisé du 17 au 19 juillet 2000 à Dakar, a félicité la Banque Centrale pour cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des actions entreprises par la communauté internationale et sous-régionale, en vue de lutter contre l'utilisation des systèmes financiers à des fins de recyclage de l'argent illicite, notamment du trafic de drogue et de la corruption.

Les Administrateurs ont souligné l'urgence qui s'attache à la mise en place d'une législation contre le blanchiment de capitaux au niveau de l'UEMOA, au regard des risques d'atteinte à l'intégrité du système financier.

Le Conseil d'Administration a formulé le souhait que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en relation avec la Commission de l'UEMOA, apporte son soutien aux services nationaux concernés, afin d'approfondir la réflexion sur la mise en place de cellules de renseignements financiers.

Au cours de sa séance ordinaire du 20 décembre 2000 à Dakar, le Conseil d'Administration de la BCEAO a marqué sa préoccupation quant à l'évolution d'ensemble défavorable du cadre macroéconomique et financier des Etats membres de l'Union, en dépit de la bonne orientation de la conjoncture économique internationale. Il a, en particulier, relevé le ralentissement de l'activité économique, la tendance à la hausse des prix intérieurs, en liaison avec les effets cumulés de la hausse des prix du pétrole et de l'appréciation sensible du dollar des Etats-Unis, la persistance de tensions sur la trésorerie publique dans certains Etats et la dégradation de la situation

financière des filières agricoles, ainsi que de celle du portefeuille de certaines banques.

Dans ce contexte, le Conseil a pris bonne note des mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par la Banque Centrale, notamment la révision différenciée des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a examiné les propositions de programmes monétaires des Comités Nationaux du Crédit des Etats membres de l'UMOA, au titre de l'année 2001, élaborées sur la base des directives arrêtées par le Conseil des Ministres, lors de sa réunion du 14 septembre 2000.

Le Conseil a retenu pour chacun des Etats, les objectifs de crédit intérieur et de maximum de concours susceptibles d'être accordés par la Banque Centrale à l'économie et au Trésor dans chaque Etat.

La réalisation de ces objectifs dépendra de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement, dont les principales sont :

- le renforcement des politiques de l'offre, notamment par l'élaboration et l'adoption des politiques et programmes sectoriels communs de l'UEMOA, pour accompagner l'expansion de la production dans les créneaux traditionnels et impulser un élargissement de la base productive ;

- la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques, en vue du rétablissement durable des équilibres budgétaires dont la stabilité constitue un élément primordial ;

- la mise en œuvre des réformes nécessaires à la réalisation des conditions requises pour bénéficier le plus tôt possible de l'Initiative PPTE renforcée ;

- l'élimination effective des entraves à une intégration plus poussée des marchés. Dans ce domaine en particulier, l'Union douanière entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2000, constitue un cadre propice à l'amorce d'une dynamique de croissance forte, s'appuyant sur un marché élargi.

Ces mesures dont la mise en œuvre immédiate est opportune, devraient être complétées par une action monétaire visant à :

- ajuster la liquidité de manière à assurer un rythme d'expansion adéquat des financements bancaires ;

- contribuer au renforcement de la surveillance de la qualité des crédits octroyés ;

- accompagner l'amorce d'un marché dynamique de titres de la dette publique dans le cadre de la modernisation de la gestion de la dette d'une part et, de la recherche de sources alternatives de financement et ce, dans la perspective de l'abandon du recours aux concours monétaires directs de l'Institut d'émission à fin 2001, d'autre part.

Au titre de la gestion de l'Institut d'émission, le Conseil a adopté le budget de la BCEAO pour l'exercice 2001.

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a relevé l'importance du Système Général de Diffusion des Données mis en place par le Fonds Monétaire International, pour le développement de la production et de la diffusion des statistiques dans les Etats membres de l'Union. A cet effet, les Administrateurs ont invité les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à prendre le plus tôt possible, les dispositions nécessaires, en vue de leur adhésion formelle à ce Système.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme et mesures individuelles

L'organigramme de la Banque Centrale a subi des modifications dans sa structure au cours de l'exercice 2000, avec la restructuration de certains services.

Ainsi, ont été supprimés le Cabinet du Gouverneur, le poste de Secrétaire Général Adjoint, la Direction des Affaires Administratives et du Patrimoine, la Direction de la Sécurité et des Services Généraux. Ont été créés le poste d'Assistant du Gouverneur, le Département de la Sécurité et des Affaires Juridiques, le Département des Projets et des Missions, la Direction des Affaires Administratives, la Direction du Contrôle Interne et de Gestion, la Direction du Patrimoine, la Direction des Relations Internationales, la Direction de la Sécurité et la Direction des Services Généraux.

Par ailleurs, les attributions de la Mission pour la Réalisation de la Centralisation des Incidents de Paiement ont été transférées à la Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement.

Sur le plan des mesures individuelles, les décisions ci-après ont été prises :

- M. Amadou Sadickh DIOP, précédemment Directeur de Cabinet du Gouverneur, a été nommé Secrétaire Général ;

- M. Mamadou DIOP, précédemment Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances, a été nommé Conseiller Spécial du Gouverneur, Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances ;

- M. Tiémoko Meyliet KONE, précédemment Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation, a été nommé Conseiller Spécial du Gouverneur, Contrôleur Général ;

- M. Mbaye Diop SARR, précédemment Représentant Résident du Gouverneur de la BCEAO auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a été nommé Conseiller Economique auprès du Gouverneur, chargé des questions d'intégration économique et monétaire ;

- Mme Elisabeth DIAW, précédemment Directeur des Affaires Juridiques, a été nommée Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département de la Sécurité et des Affaires Juridiques ;

- M. Pascal Irénée KOUPAKI, précédemment Directeur des Etudes, a été nommé Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie ;

- M. David Latégan LAWSON, précédemment Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie, a été nommé Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département des Missions et des Projets ;

- M. Sosthène Boureima BAMBARA, précédemment Directeur de l'Agence Principale de Ouagadougou, a été nommé Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation ;

- Mme Rahamou GAZOBI, précédemment Contrôleur Interne à la Direction des Opérations Financières, a été nommée Directeur des Affaires Administratives ;

- M. Elpidio FREITAS, précédemment Adjoint au Directeur de l'Inspection, a été nommé Directeur des Affaires Juridiques ;

- Mme Sockna Bèye SAKHO, précédemment Adjoint au Directeur des Affaires Administratives et du Patrimoine, a été nommée Directeur de la Sécurité ;

- M. Sidi Sosso DIARRA, précédemment Conseiller auprès du Contrôleur Général, a été nommé Directeur de la Comptabilité et du Budget ;

- M. Kablan YAO SAHI, précédemment Adjoint au Directeur des Etudes, a été nommé Directeur des Etudes ;

- Mme Marie-Ferdinande DESCLERCS, précédemment en détachement auprès du Fonds Monétaire International, a été nommée Directeur de la Formation ;

- M. Soumaïla OUEDRAOGO, précédemment Adjoint au Directeur de la Comptabilité et du Budget, a été nommé Directeur du Contrôle Interne et de Gestion ;

- M. Jean-Claude BROU, précédemment en détachement auprès du Gouvernement ivoirien, a été nommé Directeur des Relations Internationales ;

- M. Aguinaldo EMBALLO, précédemment Conseiller auprès du Contrôleur Général, a été nommé Directeur des Services Généraux ;

- M. Alain KOUTANGNI, précédemment Chargé d'Etudes au Cabinet du Gouverneur, a été nommé Assistant du Gouverneur ;

- M. Souleymane CISSE, précédemment Directeur de l'Agence Principale d'Abidjan, a été nommé Représentant de la Banque Centrale auprès des Institutions Européennes de Coopération ;

- M. Théophile AHOUA N'DOLI, précédemment en détachement auprès du Gouvernement ivoirien, a été nommé Représentant Résident du Gouverneur de la BCEAO auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

2.1.1 Effectif

L'effectif du personnel de la Banque Centrale s'est chiffré à 3.672 agents au 31 décembre 2000, contre 3.404 un an plus tôt, en augmentation de 268 agents.

Par corps, le personnel se compose de 62 membres du Gouvernement et Directeurs, 1.082 agents d'encadrement et 2.528 agents de recrutement local. Il se répartit comme suit, par centre d'activité :

	nombre d'agents
- Siège	839
- Directions Nationales	2 720
- Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération	10
- Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA	10
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA	93

2.1.2 Formation

Durant l'exercice 2000, le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a poursuivi ses actions de formation en faveur du personnel de la Banque Centrale, des administrations publiques et des établissements de crédit.

Au titre des cycles longs diplômants, la formation a concerné trois promotions regroupant des stagiaires issus des administrations centrales, des banques et des établissements financiers. Les enseignements, au titre de la 21^{ème} promotion, composée de 25 stagiaires, se sont déroulés du 2 novembre 1998 au 30 avril 2000. La formation de 34 stagiaires de la 22^{ème} promotion, ouverte le 2 novembre 1999, s'est poursuivie au cours de l'année 2000 et la 23^{ème} promotion, composée de 28 stagiaires, a démarré les enseignements depuis le 2 novembre 2000.

A la suite d'une réforme entrée en vigueur à l'occasion de la rentrée de la 23^{ème} promotion, les principaux aménagements ci-après ont été apportés au cycle diplômant :

- la suppression du cycle moyen ;
- la réduction de la durée de la formation du cycle supérieur de 18 à 12 mois, dont 3 mois de stage d'application, au lieu de 6 mois auparavant ;
- l'allègement du programme de formation, grâce à un recentrage sur les modules essentiels et à la rationalisation du contenu des enseignements ;
- l'adaptation de la formation à l'évolution des métiers et de l'environnement

économique et financier sous-régional et international ;

- l'amélioration du caractère pratique et professionnel de la formation.

Trois conférences portant sur des thèmes d'actualité ont été organisées pour compléter les programmes d'enseignement.

Deux cycles de formation spécialisés ont été organisés en 2000. La première session qui s'est déroulée du 15 mars au 8 septembre 2000, a concerné 100 cadres supérieurs et moyens recrutés en mars 2000 par la Banque Centrale. Il s'agit de 21 Economistes, 21 Ingénieurs statisticiens économistes, 9 Analystes financiers, 1 Expert comptable, 6 Juristes, 10 Ingénieurs des travaux statistiques, 16 Comptables, 12 Informaticiens et 4 Spécialistes en communication. La seconde session spéciale de formation a concerné 55 cadres recrutés en octobre 2000. Cette session qui a démarré le 15 octobre 2000, a concerné 14 économistes, 4 ingénieurs statisticiens économistes, 4 analystes financiers, 1 expert-comptable, 3 juristes, 5 ingénieurs informaticiens, 1 spécialiste en ressources humaines, 3 spécialistes en communication, 1 architecte, 2 archivistes, 1 ingénieur en électronique, électricité et automatique, 1 ingénieur en génie civil, 1 ingénieur des travaux statistiques et 14 comptables.

A fin décembre 2000, le nombre total de cadres formés par le COFEB, depuis sa création en août 1977, s'est élevé à 1.380 dont 764 agents de la BCEAO, 10 en provenance d'autres Banques Centrales, 401 des administrations économiques et financières des Etats et 205 des établissements de crédit.

S'agissant des actions de formation continue, sept (7) séminaires et cours qui ont rassemblé 155 agents, ont été organisés. Au titre de la coopération avec les institutions partenaires, 25 agents ont participé à un stage et 5 ont assisté à des sessions organisées auprès des institutions partenaires telles que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et l'Institut Multilatéral d'Afrique (IMA).

Par ailleurs, 268 agents dont 43 du siège ont suivi les enseignements du Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB) et de l'Institut Technique de Banque (ITB). Des cours de perfectionnement en langue anglaise et d'apprentissage de la langue portugaise ont également été assurés au profit d'une soixantaine d'agents.

Des cours sur les techniques d'expression écrite et sur les techniques de communication ont été dispensés à 52 agents. Dans le cadre des cours par téléenseignement, 46 agents du Siège et des Agences principales ont suivi le cours sur " les relations économiques avec l'extérieur " et 145 participants des Agences principales de Ouagadougou, Cotonou, Niamey, Lomé, Abidjan et Bamako ont suivi le cours d'initiation à l'analyse économique dans le cadre du programme de décentralisation des actions de la formation permanente.

Le programme de renforcement des capacités des Centres de formation de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), mis en œuvre avec le concours financier de " the African Capacity Building Foundation (ACBF) ", a permis d'organiser les cinq (5) sessions suivantes :

- un atelier régional sur la stratégie de désendettement (50 participants) ;
- deux ateliers nationaux sur l'analyse de la viabilité de la dette (62 participants) ;
- un séminaire régional sur les renégociations de dettes (39 participants) ;
- un séminaire régional sur le logiciel SYGADE (25 participants) ;
- un séminaire sur les meilleures pratiques en matière de projections macroéconomiques (48 participants).

Deux sessions de formation de formateurs ont également été organisées à l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France au profit de trois (3) cadres du COFEB.

La coopération avec l'Institut du FMI a permis d'organiser un atelier sur "la solidité du système bancaire" et un cours régional sur "la programmation et les politiques financières".

2.2 Informatisation

La mise en œuvre du plan d'évolution du système d'information de la Banque s'est poursuivie en 2000, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'intranet et des applications.

Les travaux d'installation des stations terriennes VSAT, des réseaux locaux, des serveurs et stations de travail de l'Agence principale de Bissau et des nouvelles Agences Auxiliaires de Daloa et Sikasso ont été achevés.

La BCEAO dispose aujourd'hui d'un réseau intégré, unique dans la sous région, pour ses besoins en transmission de données, téléphonie interne, communication d'entreprise (diffusion vidéo) et téléenseignement.

La capacité du nœud d'accès Internet situé au Siège a été doublée, permettant ainsi, la connexion de l'ensemble des sites de la Banque au Réseau des Réseaux.

L'accès au site intranet mis en service au Siège en février 2000, a été étendu aux Agences et au Secrétariat Général de la Commission Bancaire en octobre 2000.

Le développement d'une application pour la gestion du fond documentaire qui permet la consultation et la mise à jour à partir de l'Intranet de la liste des ouvrages de la bibliothèque du Siège s'est poursuivi en 2000.

L'activité dans le domaine des applications a concerné principalement les deux axes que constituent le développement et le déploiement.

Les applications relatives à la gestion des opérations de Caisse et de compensation, de Finances et de Balance des Paiements ont été développées, paramétrées ou migrées dans le nouvel environnement informatique.

L'application relative aux transferts a été installée au Siège et dans toutes les Agences. La mise en production du nouveau progiciel de Gestion des Ressources Humaines au Siège, à la Commission Bancaire de l'UMOA et dans les Agences de la BCEAO au Sénégal, sera étendue aux autres sites au cours de l'année 2001.

2.3 Réseau

Le programme d'extension du réseau de la BCEAO, s'est concrétisé avec la réception provisoire des Agences Auxiliaires de Daloa et de Sikasso.

Les travaux de renforcement des clôtures et l'installation d'un nouveau système de contrôle d'accès aux entrées des différents sites se sont poursuivis en 2000. En ce qui concerne les clôtures, seules celles des Agences Auxiliaires de Man et de Mopti ne sont pas encore achevées. En outre, la réalisation du nouveau dispositif de contrôle des accès, est terminée pour le Siège, l'Agence principale de Dakar et les Agences de la BCEAO pour le Bénin. Sur les autres sites, le projet est dans sa phase d'exécution.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

L'exercice financier de la Banque Centrale a été marqué par une hausse des principaux postes du bilan, à l'exception des créances sur les établissements de crédit et les Trésors, des opérations pour le compte des Trésors ainsi que des participations.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan est ressorti à 4.669,7 milliards, en augmentation 297,9 milliards, soit 6,8% par rapport à l'exercice précédent.

À l'actif, la progression est due à l'ensemble des composantes, à l'exception des créances sur les établissements de crédit et les Trésors, des opérations pour le compte des Trésors ainsi que des participations. Au passif, les accroissements ont concerné tous les postes, sauf le capital et les réserves et les comptes courants ordinaires et dépôts.

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les **avoirs en or** se sont élevés à 200,5 milliards contre 195,1 milliards au 31 décembre 1999, soit une hausse de 5,4 milliards, imputable aux acquisitions effectuées atténuées par la dépréciation du cours moyen de l'or qui est passé de 192.914 F CFA en 1999 à 189.494 F CFA. Le stock d'or détenu par la Banque Centrale s'est accru de 1.444,6 kilogrammes pour se situer à 32.908,1 kilogrammes.

Les **créances sur le Fonds Monétaire International (FMI)** sont restées relativement stables à 29,4 milliards.

La position de réserve des Etats de l'Union auprès du FMI s'est établie à 27,4 milliards, contre 23,9 milliards à la fin de l'exercice précédent.

Evolution comparée du bilan

	1999	2000	Variation	
			Valeur	%
			Milliards de F CFA	
A C T I F				
Avoirs en or	195,1	200,5	5,4	2,8
Fonds Monétaire International	29,5	29,4	-0,1	-0,3
Avoirs en monnaies étrangères	1 887,2	2 298,6	411,4	21,8
Créances Ets de crédit et Trésors	723,4	617,4	-106,0	-14,7
Opérations p/c Trésors nationaux	892,4	877,2	-15,2	-1,7
Participations	166,0	18,4	-147,6	-88,9
Autres immobilisations nettes	135,0	144,5	9,5	7,0
Comptes d'ordre et divers	343,2	483,7	140,5	40,9
TOTAL	4 371,8	4 669,7	297,9	6,8
P A S S I F				
Billets et monnaies en circulation	1 468,7	1 565,9	97,2	6,6
Comptes courants ordinaires et dépôts	614,0	608,6	-5,4	-0,9
Transferts à exécuter	8,2	32,4	24,2	295,1
Engagements en monnaies étrangères	0,0	6,1	6,1	-
Fonds Monétaire International	988,0	1 089,9	101,9	10,3
Capital et réserves	825,5	824,6	-0,9	-0,1
Provisions pour risques et charges	39,9	63,9	24,0	60,2
Résultat	21,4	30,9	9,5	44,4
Comptes d'ordre et divers	406,1	447,4	41,3	10,2
TOTAL	4 371,8	4 669,7	297,9	6,8

Les disponibilités en droits de tirages spéciaux (DTS) ont baissé de 3,5 milliards à la suite des opérations ci-après :

	en milliards de F CFA
	2000
Acquisitions	+15,1
Cessions	-20,0
Rémunérations perçues	+0,7
Commissions payées	-4,8
Bonifications reçues	0,0
Réévaluation	+5,5
TOTAL	-3,5

Les avoirs en monnaies étrangères se sont consolidés de 411,4 milliards, pour ressortir à 2.298,6 milliards. Cette situation s'est traduite principalement par une hausse de 409,6 milliards des avoirs en compte d'opérations.

	1999	2000	Variation Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Comptes d'Opérations	1 812,6	2 222,2	409,6	22,6
Correspondants de la Zone Franc	4,3	5,8	1,5	34,9
Encaisses Billets de la Zone Franc	7,5	11,2	3,7	49,3
Correspondants hors Zone Franc	54,3	47,3	-7,0	-12,9
Encaisses Billets hors Zone Franc	0,3	0,6	0,3	100,0
Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest	8,2	11,5	3,3	40,2
TOTAL	1 887,2	2 298,6	411,4	21,8

Les créances de la BCEAO ont baissé de 106,0 milliards, en relation avec la réduction des concours aux établissements de crédit et aux Trésors nationaux. En effet, les concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit sont passés de 138,4 milliards en 1999 à 105,7 milliards, soit une diminution de 32,7 milliards. Ceux destinés aux Trésors nationaux ont suivi la même tendance en se contractant de 73,3 milliards pour se situer à 511,7 milliards.

La décomposition des créances de la Banque Centrale au 31 décembre 2000 se présente de la manière suivante :

	1999	2000	Variation Absolue	%
	Milliards de F CFA			
Créances sur les Etablissements de crédit	138,4	105,7	-32,7	-23,6
- Créances sur les banques	122,7	91,6	-31,1	-25,3
- Créances sur les Etablissements Financiers	15,7	14,1	-1,6	-10,2
Créances sur les Trésors Nationaux	585,0	511,7	-73,3	-12,5
- Créances monétaires	411,6	365,6	-46,0	-11,2
- Créances financières	173,4	146,1	-27,3	-15,7
TOTAL	723,4	617,4	-106,0	-14,7

Les opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux se sont élevées à 877,2 milliards contre 892,4 milliards en 1999, soit une baisse de 15,2 milliards induite essentiellement par les remboursements intervenus au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de celle pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). En effet, les encours des prêts au titre de ces mécanismes ont été ramenés respectivement de 27,9 milliards et 798,4 milliards en 1999 à 17,9 milliards et 786,0 milliards. En revanche, en raison des tirages effectués, l'encours au titre du Recours au Crédit du Fonds (RCF) est passé de 1,8 milliards à 3,0 milliards, tandis que celui des autres concours du FMI ont été portés de 64,2 milliards à 70,3 milliards.

	1999	2000	Variation		
	Milliards de F CFA				
	FAS	FRPC	RCF	Autres	Total
Solde au 31 décembre 1999	27,8	798,4	1,8	64,2	892,2
Tirages	-	43,8	1,2	-	45,0
Remboursements	-10,0	-56,2	-	-	-66,2
Réévaluation dépôt Koweït	-	-	-	6,1	6,1
Solde au 31 décembre 2000	17,8	786,0	3,0	70,3	877,2

Les **participations** de la Banque Centrale sont passés de 166,0 milliards en 1999 à 18,4 milliards, en raison du déclassement de la partie non libérée de 147,6 milliards.

Les **autres immobilisations nettes et les comptes d'ordre** se sont accrues respectivement de 9,5 milliards et 140,5 milliards pour se situer à 144,5 milliards et 483,7 milliards en 2000.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les **billets et monnaies** sont ressortis à 1.565,9 milliards, en progression de 97,2 milliards par rapport à l'année précédente.

Les **dépôts** auprès de la Banque Centrale se sont établis à 608,6 milliards, soit une baisse de 5,4 milliards, en liaison avec la contraction des avoirs des banques et institutions de l'Union, ainsi que des Trésors nationaux et autres organismes publics.

	1999	2000	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Banques et Institutions étrangères	84,4	85,2	0,8	1,0
Banques et Institutions communes de l'Union	98,5	73,6	-24,9	-25,3
Banques inscrites dans les Etats	99,7	193,7	94,0	94,3
Trésors nationaux et autres organismes publics	316,5	255,1	-61,0	-19,4
Autres comptes de dépôts (y compris Ets financiers dans les États)	14,9	1,0	-13,9	-93,3
TOTAL	614,0	608,6	-5,4	-0,9

Au titre des **opérations avec le Fonds Monétaire International**, les engagements se sont établis à 1.089,9 milliards, contre 988,0 milliards en 1999, en hausse de 101,9 milliards.

Le poste **capital et réserves** est ressorti à 824,6 milliards, en retrait de 0,9 milliard, à la suite de l'affectation des résultats

de l'exercice 1999 aux fonds propres et de la réévaluation des avoirs en or.

	1999	2000	Variation	
			Absolue	%
	Milliards de F CFA			
Capital	134,1	134,1	-	-
Prime de fusion	43,6	43,6	-	-
Réserves	171,3	170,4	0,9	0,5
Ecart de réévaluation des immobilisations	106,6	106,6	-	-
Report à nouveau	369,9	369,9	-	-
TOTAL	825,5	824,6	0,9	0,1

Les **comptes d'ordre** du passif se sont fixés à 447,4 milliards, en accroissement de 41,3 milliards, soit 10,2%.

3.2 Compte de résultat

Les principales composantes du compte de résultat sont présentées dans le tableau ci-après :

	1999	2000	Variation Valeur % Milliards de F CFA	
PRODUITS				
Produits des opérations de crédit	17,4	15,7	-1,7	-9,8
Produits sur avoirs extérieurs	80,9	174,7	93,8	115,9
Autres produits	217,9	5,1	-212,8	-97,7
TOTAL	316,2	195,5	-120,7	-38,2
CHARGES				
Charges d'exploitation	89,4	102,2	12,8	14,3
- Charges financières	24,4	36,5	12,1	49,6
- Dépenses de fonctionnement	65,0	65,7	0,7	1,1
- Entretien circulation fiduciaire	12,9	14,1	1,2	9,3
- Frais généraux	52,1	51,6	-0,5	-0,9
Dotations	55,2	53,1	-2,1	-3,8
- dotations aux amortissements	12,0	11,9	-0,1	-0,8
- dotations aux provisions	43,2	49,2	6,0	13,9
Autres Charges	150,2	1,3	-148,9	-99,1
TOTAL	294,8	164,6	-130,2	-44,2
RESULTAT DE L'EXERCICE	21,4	30,9	9,5	44,4

3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 195,5 milliards, en baisse de 120,7 milliards, soit 38,2 %, résultant de la baisse des produits générés dans le cadre de la mise en œuvre des accords sur la garantie de change.

Les **produits des opérations de crédit** sont passés de 17,4 milliards en 1999 à 15,7 milliards, en liaison avec la faiblesse des volumes des opérations de refinancement et des concours consentis aux Trésors nationaux.

	1999	2000	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Refinancement des Ets de Crédit	3,6	3,3	-0,3	-8,3
Marché Monétaire				
Concours aux Trésors nationaux	12,6	11,1	-1,5	-11,9
Produits sur titres d'Etat	0,7	0,7	-	-
Solde débiteurs et créances consolidées	0,5	0,6	0,1	20,0
TOTAL	17,4	15,7	-1,7	-9,8

Les **produits sur les avoirs extérieurs** ont augmenté de 93,8 milliards en passant de 80,9 milliards en 1999 à 174,7 milliards, soit une progression de 115,9 %, imputable à la hausse du rendement des placements et autres devises, ainsi qu'à la garantie de change.

Les **autres produits** se sont établis à 5,1 milliards, en baisse de 212,8 milliards, en raison du déclassement de la compensation financière versée par le Trésor français au titre de la garantie de change.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice se sont élevées à 164,6 milliards contre 294,8 milliards en 1999, soit une diminution de 130,2 milliards, liée essentiellement à la baisse des autres charges.

Les **charges financières**, se sont établies à 36,5 milliards, en augmentation de 12,1 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est liée essentiellement aux pertes de change enregistrées sur les opérations avec le Fonds Monétaire International et les autres comptes de correspondants ainsi qu'à l'accroissement de la rémunération des comptes de dépôts des organismes régionaux dont le taux moyen, en corrélation avec le taux du compte d'opérations, est passé de 3,7 % en 1999 à 5,8 % en 2000.

	1999	2000	Variation	
			Valeur	%
	Milliards de F CFA			
Trésors nationaux	6,5	5,8	-0,7	-10,8
Autres Organismes	2,9	4,4	1,5	51,7
F.M.I.	3,5	4,9	1,4	40,0
Pertes de Change	6,3	14,2	7,9	125,4
Autres Correspondants	0,3	3,0	2,7	900,0
Titres d'Etat	4,9	4,2	-0,7	-14,3
TOTAL	24,4	36,5	12,1	49,6

Les **dépenses de fonctionnement** se sont fixées à 65,7 milliards, soit une augmentation de 0,7 milliard imputable aux dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire.

Les **dotations aux amortissements et aux provisions** ont été constituées respectivement à hauteur de 11,9 milliards et 41,2 milliards pour assurer le renouvellement des éléments constitutifs du patrimoine de la Banque Centrale et la couverture des risques généraux.

Les **autres charges** se sont élevées à 1,3 milliard.

3.2.3 Résultat

L'exercice 2000 s'est soldé par un bénéfice net de 30,9 milliards, en hausse de 9,5 milliards par rapport à l'exercice précédent.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

- au Bénin, le cabinet BENIN EXPERTISE, représenté par M. Alidou KOUSSE ;

- au Burkina, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWADOGO ;

- en Côte d'Ivoire, le cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI ;

- en Guinée-Bissau, le cabinet BDO/MBA, représenté par Mme Marie BA ;

- au Mali, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY ;

- au Niger, le cabinet MAZARS & GUERARD/KMC, représenté par M. Hassane KENEYE ;

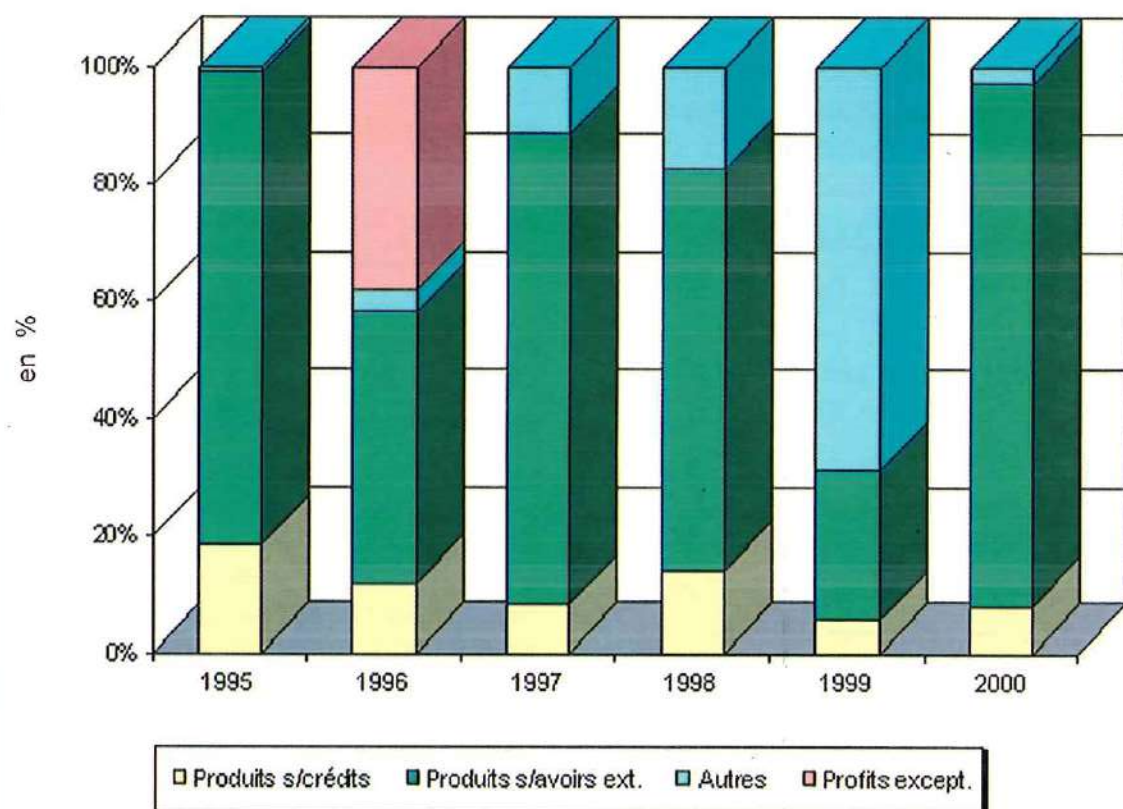
- au Sénégal, le cabinet SYNERGIES AUDIT & CONSEILS, représenté par M. Libasse DIAGNE ;

- au Togo, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par M. Anani CLOMEGAH

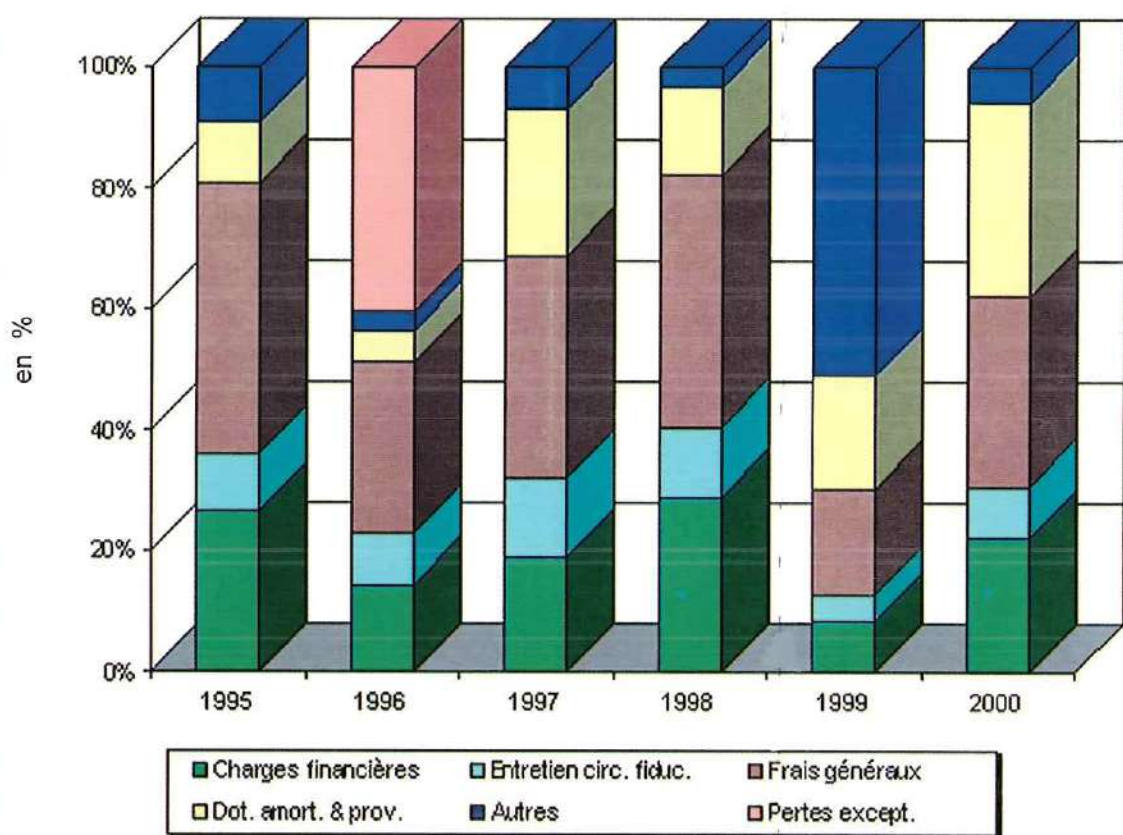
- le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le Cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE représenté par M. Aziz DIEYE

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué, pour la République Française, par Monsieur Michel REVEYRAND et, pour l'Union, par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, Commissaire Contrôleur.

Ventilation des produits par nature



Ventilation des charges par nature





Rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2000

RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

Coopers & Lybrand Dièye

2, Place de l'Indépendance
Immeuble BIAO - 1er étage
B.P. 188 - DAKAR
Tél. : 821.85.88 - 831.86.71
Télex : 61352 CADEXCO
Télécopie : 821.75.94

Messieurs les Administrateurs de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest-BCEAO
Avenue Abdoulaye FADIGA
DAKAR

Membre de Coopers & Lybrand (international)

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 17 Février 1996, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultat de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice clos le 31.12.2000. Notre mission de Commissaire Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des Agences Nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA. La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers. Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables. Nous

pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit admises au plan international et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation pour ce qui concerne les directions nationales, des travaux réalisés sous leur responsabilité par les contrôleurs nationaux.

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 2000 sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la Banque ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 01 Juin 2001

Aziz DIEYE
Associé-Directeur

**NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**Annexe aux comptes de l'exercice de douze mois
clos le 31 décembre 2000**

Les états financiers vérifiés au 31 décembre 2000 comprennent :

- les notes relatives aux états financiers ;
- le bilan ;
- le compte de pertes et profits.

I - LES PRINCIPES COMPTABLES ET LES METHODES D'EVALUATION

Les opérations de la Banque centrale sont exécutées et comptabilisées selon les règles et usages commerciaux et bancaires.

Les procédures et les schémas comptables sont définis dans le Règlement de Comptabilité.

. Avoirs en or

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est comptabilisé en compte de réserves.

. Avoirs en monnaies étrangères

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées au cours du jour de clôture. Les différences résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change, sont inscrits au compte de résultat pour les devises liquides.

Les différences résultant de la conversion des opérations libellées en droits de tirages spéciaux (D.T.S) sont inscrites au bilan, dans un compte de provision.

. Autres postes

Les titres de participation détenus sont évalués à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

L'évaluation du stock de billets et monnaies non émis à la clôture de l'exercice est faite selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon le mode linéaire au prorata temporis.

II- NOTES SUR LE BILAN

. Provision pour ajustement des avoirs du FMI

Cette provision est destinée à couvrir les pertes latentes sur les engagements en DTS. Le risque de change résulte des écarts entre le cours du jour où les fonds sont versés par le FMI (qui sert de base pour le remboursement des Etats) et le cours du jour de règlement des échéances.

Pour les exercices antérieurs, le montant de la dotation de l'exercice était déterminé à partir d'une actualisation des échéances futures de remboursement, ramenée sur 5 ans pour tenir compte de l'effet " long terme " de la dette.

En ce qui concerne l'exercice clos au 31 décembre 2000, la Banque a pris l'option de couvrir la totalité de la perte latente résultant des données comptables. En conséquence, elle a porté le montant de la provision de 5.072,0 millions au 31 décembre 1999 à 23.394,7 millions au 31 décembre 2000.

. Participation non libérée

Les titres de participation non libérés ont été reclassés parmi les comptes d'ordre actif et ne figurent plus au bilan parmi le poste "Titres de participation".

Ces titres sont détenus dans des structures dont le capital, en raison de leur statut, n'est pas conforme aux dispositions de droit commun en matière d'émission et de libération des parts sociales.

Le classement parmi les comptes d'ordre reflète la différence qu'il convient d'opérer entre les titres entièrement souscrits et libérés et ceux ne présentant pas le même caractère liquide et exigible.

III- NOTES SUR LE COMPTE DE PERTES ET PROFITS

. Garantie de change

Contrairement à l'exercice précédent où elle figurait en produits exceptionnels, la compensation financière versée par le Trésor français au titre de la garantie de change de l'exercice a été comptabilisée parmi les produits d'exploitation courante.

ACTIF		PASSIF	
AVOIRS EN OR		BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	1 565 868 631 065
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL		BANQUES ET INSTITUTIONS ETRANGERES	85 195 724 010
Position de réserve	27 350 588 582	BANQUES ET INSTITUTIONS COMMUNES DE L'UNION	73 641 612 429
Droits de Tirage Spéciaux détenus	2 072 160 364	BANQUES INSCRITES DANS LES ETATS	193 743 843 613
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES		ETS. FINANCIERS INSCRITS DANS LES ETATS	1 040 440 638
Compte d'opérations	2 222 245 036 093	TRESORS NATIONAUX ET AUTRES COMPTABLES	239 474 896 447
Correspondants dans la zone franc	5 828 436 697	AUTRES COMPTES DE DEPOTS	15 494 192 873
Billets de la zone franc	11 194 727 030	TRANSFERTS A EXECUTER	32 401 040 743
Correspondants en dehors de la zone franc	47 230 298 604	Transferts Umoa-extérieur émis	10 315 295 617
Bons d'institutions financières	-	Transferts extérieur-Umoa reçus	15 301 955 501
Billets étrangers	625 771 843	Dispositions intra-Umoa émises	5 687 188 800
Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest	11 400 056 746	Dispositions internes émises	1 096 600 825
Créances à rattacher	72 146 463		
CREANCES SUR LES BANQUES		ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES	6 098 525 906
Court terme	23 267 930 247	Correspondants dans la zone franc	6 098 525 836
Moyen terme	66 015 000 000	Correspondants en dehors de la zone franc	70
Long terme	2 269 000 000	FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	1 089 917 465 972
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		Recours au crédit du Fonds	3 381 371 027
Court terme	13 878 035 667	Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	112 981 988 247
Moyen terme	265 000 000	Concours Facilités d'Ajustement Structurel	21 737 667 520
Long terme	-	Concours Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées	951 816 439 178
CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX		CAPITAL ET RESERVES	824 564 554 321
Chèques Postaux	1 692 569	PROVISIONS POUR RISQUES	63 908 045 083
Article 14 : découvert	332 936 000 000	RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	30 990 562 831
Article 15	-	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	447 349 102 390
Obligations cautionnées	-		
Titres d'Etat	23 206 585 266		
Créances à rattacher	3 248 216 803		
Créances consolidées	6 190 272 410		
Créances financières des Trésors Nationaux	146 123 851 761		
OPERATIONS P/C TRESORS NATIONAUX			
Recours au crédit du Fonds	3 074 047 570		
Facilités d'Ajustement Structurel	17 687 273 770		
Facilités pour la réduction de la pauvreté et croissance	786 071 795 287		
Autres concours	70 320 000 000		
PARTICIPATIONS (- Provisions)	18 445 000 221		
AUTRES IMMOBILISATIONS (- Amortissements)	138 423 403 019		
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	489 757 710 254		
	4 669 688 638 321		4 669 688 638 321

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE LA B.C.E.A.O.

	Montants en francs CFA
CHARGES	
1 - CHARGES FINANCIERES	36 494 638 876
1.1 - Banques	4 165 233 347
1.2 - Trésors nationaux	5 816 967 127
1.3 - Autres organismes	4 401 281 781
1.4 - F.M.I.	4 828 362 585
1.5 - Pertes de change	17 028 958 795
1.6 - Correspondants	253 835 241
2 - ENTRETIEN DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	14 144 682 771
3 - FRAIS GENERAUX	51 601 194 082
4 - AUTRES CHARGES	3 087 899
5 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 882 100 197
6 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	49 154 049 629
7 - CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	876 290 301
8 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	422 501 581
TOTAL DES CHARGES	164 578 545 336
PRODUITS	
9 - PRODUITS DES OPERATIONS DE CREDITS	15 686 453 760
9.1 - Refinancement	3 292 080 955
9.2 - Marché monétaire	-
9.3 - Concours aux Trésors	11 106 645 633
9.4 - Intérêts sur créances consolidées	313 817 337
9.5 - Découverts accidentels	3 864 576
9.6 - Produits sur titres d'Etat	699 113 200
9.7 - Pénalités réserves obligatoires	270 932 059
10 - PRODUITS SUR AVOIRS EXTERIEURS	174 732 027 405
10.1 - Compte d'opérations	84 946 516 834
10.2 - Intérêts sur avoirs en devises	20 508 538 240
10.3 - Gains de change	3 415 960 737
10.4 - Garantie de change	65 861 011 594
11 - AUTRES PRODUITS	3 528 165 023
11.1 - Produits divers	718 487 446
11.2 - Reprises sur provisions	2 192 735 453
11.3 - Recettes en atténuation des dépenses	616 942 124
12 - PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS	803 992 380
13 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	818 469 599
TOTAL DES PRODUITS	195 569 108 167
RESULTAT	30 990 562 831

Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A.2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A.3 à A.6
Tableau Ressources-Emplois du Produit Intérieur Brut (PIB).....	A.7 à A.15
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A.16 à A.17
Production des principales cultures vivrières	A.18 à A.19
Elevage et pêche	A.20 à A.21
Mines et pétrole	A.22
Prix à la production des cultures d'exportation	A.23
Indice harmonisé des prix à la consommation	A.24 à A.25
Tableaux des Opérations Financières des Etats	A.26 à A.34
Balances des paiements	A.35 à A.39
Situation des Institutions monétaires	A.40 à A.48
Situation de la Banque Centrale	A.49 à A.57
Situation des banques	A.58 à A.66
Position nette des Gouvernements	A.67 à A.75
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A.76 à A.80
Evolution de la base monétaire	A.81 à A.89
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	A.90 à A.98
- Crédits à moyen et long termes	A.99 à A.106
Décomposition de la circulation fiduciaire	A.107
Mouvements de billets entre agences	A.108
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	A.109

COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1997	1998	1999	2000	1999				2000			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
	Prix moyens de la période en francs CFA / kg											
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	946	987	698	630	813	704	673	601	601	643	652	626
Café												
Prix indicatif robusta O.I.C.	1.034	1.076	914	645	1.009	930	848	867	724	673	628	554
Coton												
Indice A Liverpool	951	857	757	974	773	801	722	730	867	918	1.004	1.107
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	592	536	484	508	458	473	496	510	514	507	490	522
Huile de palme												
Sumatra												
C.I.F. N.W. Europe	317	395	263	220	306	243	232	270	229	233	219	197
Sources : BCEAO.												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	1997	1998	1999	2000	1999				2000			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Indices moyens - Base 100 année 1980												
INDICE GENERAL	134,8	169,3	155,9	159,1	163,8	154,1	154,3	145,8	156,4	158,4	160,4	160,7
dont produits végétaux	143,8	185,5	167,5	170,7	177,3	165,2	165,6	155,7	168,0	170,2	172,1	172,1
- Cacao	85,8	89,6	63,7	57,4	74,0	64,0	61,2	58,0	54,6	58,4	59,3	56,8
- Café	75,4	78,5	66,9	47,4	73,7	67,9	61,9	67,2	52,9	49,1	45,8	40,4
- Oléagineux	137,6	135,0	167,8	189,7	132,5	150,3	190,9	100,0	190,5	184,4	183,2	199,4
- Bois	352,8	491,8	492,3	535,6	510,1	485,3	487,0	485,0	522,1	530,3	545,7	544,3
- Coton	137,6	98,7	87,2	111,7	88,9	92,1	83,0	91,5	99,6	105,5	115,4	127,4
NB. : Données provisoires pour 1999.												

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1996	1997	1998	1999	2000
Millions de D.T.S.						
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	118,6	118,6	118,6	118,6
	- Disponibilités	5,7	2,3	1,3	6,7	2,2
Département général	- Quote-part	618,1	628,6	628,6	855,8	855,8
	- Positions de réserve	28,2	28,5	28,5	28,7	28,7
	- Encours des tirages	58,1	26,3	5,3	2,1	3,5
	dont : .Tranches de crédits	42,0	26,3	5,3	2,1	3,5
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financt. supplément.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	16,1				
	.Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Financt. comp. et pour imprévus					
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	755,6	816,8	1.014,0	1.030,0	999,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	101,4	75,5	54,0	36,0	22,8
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,2	0,1	-	0,2	0,1
Département général	- Quote-part	45,3	45,3	45,3	61,9	61,9
	- Positions de réserve	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	49,4	53,9	53,5	58,1	58,7
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	19,5	16,4	12,9	9,0	5,7
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	1,8	1,6	0,5	0,5	0,3
Département général	- Quote-part	44,2	44,2	44,2	60,2	60,2
	- Positions de réserve	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	35,0	48,3	61,1	72,1	74,4
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	21,5	20,2	18,5	15,8	11,7
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1996	1997	1998	1999	2000
		Millions de D.T.S.				
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	0,8	-	0,1	2,5	1,0
Département général	- Quote-part	238,2	238,2	238,2	325,2	325,2
	- Positions de réserve	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
	- Recours au crédit du Fonds	16,1	-	-	-	-
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	-	-
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financt. supplément.	-	-	-	-	-
	.Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	16,1	-	-	-	-
	.Financ. comp. et pour imprévus	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	-Encours des prêts	333,5	333,5	457,3	451,4	421,6
Fonds fiduciaire	-Encours des prêts	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau						
Département des D.T.S.	- Allocations	-	1,2	1,2	1,2	1,2
	- Disponibilités	-	0,1	-	0,1	-
Département général	- Quote-part	-	10,5	10,5	14,2	14,2
	- Positions de réserve	-	-	-	-	-
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	2,1	3,5
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	2,1	3,5
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-	9,8
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financt. supplément.	-	-	-	-	-
	.Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-	-
	.Financ. comp. et pour imprévus	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	8,1	10,5	10,5	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	0,9	0,5	-	-
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

Source : Fonds Monétaire International.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

31 décembre					
		1996	1997	1998	1999 2000
Millions de D.T.S.					
Mali					
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9 15,9
	- Disponibilités	0,2	0,1	0,1	0,4 0,1
Département général	- Quote-part	68,9	68,9	68,9	93,3 93,3
	- Positions de réserve	8,7	8,7	8,7	8,8 8,8
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	- -
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	- -
	.Accès élargi	-	-	-	- -
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	89,7	98,6	119,2	132,8 130,2
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	24,9	19,8	13,2	8,1 4,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	- -
Niger					
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4 9,4
	- Disponibilités	1,3	-	0,1	1,0 0,0
Département général	- Quote-part	48,3	48,3	48,3	65,8 65,8
	- Positions de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6 8,6
	- Recours au crédit du Fonds	11,1	7,0	1,4	0,0 0,0
	dont : .Tranches de crédits	11,1	7,0	1,4	0,0 0,0
	.Financt. compensatoire	-	-	-	- -
	.Accès élargi	-	-	-	- -
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	19,9	26,2	51,8	49,6 56,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	5,6	2,2	0,9	- 0,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	- -
Source : Fonds Monétaire International.					

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

31 décembre					
	1996	1997	1998	1999	2000
Millions de D.T.S.					
Sénégal					
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	1,2	0,4	0,4	1,8
					0,7
Département général					
	- Quote-part	118,9	118,9	118,9	161,8
	- Positions de réserve	1,3	1,3	1,3	1,4
	- Recours au crédit du Fonds	30,9	19,3	3,9	0,0
	dont : .Tranches de crédits	30,9	19,3	3,9	0,0
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-
	.Financt. supplément	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	180,0	191,9	200,3	196,2
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	15,5	7,0	3,6	1,9
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-
Togo					
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	0,2	-	0,1	0,2
					0,0
Département général					
	- Quote-part	54,3	54,3	54,3	73,4
	- Positions de réserve	0,2	0,3	0,3	0,3
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
	dont : .Tranches de crédits	-	-	-	-
	.Financt. supplément.	-	-	-	-
	.Accès élargi	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	48,1	56,3	60,3	59,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	14,4	9,0	4,4	1,2
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance a remplacé, le 22 novembre 1999, la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	12 032,4	13 359,8	14 927,0	16 269,5	16 690,1	17 011,3
PIB marchand	10 950,6	12 189,3	13 717,8	14 978,6	15 334,5	15 570,7
Secteur primaire	3 736,3	4 174,1	4 633,2	5 140,2	5 181,8	5 289,7
Secteur secondaire	2 218,4	2 601,6	3 053,5	3 298,5	3 322,0	3 295,3
Industries extractives	123,6	145,4	213,8	234,0	238,2	278,9
Industries manufacturières	1 448,0	1 699,4	1 962,2	2 127,3	2 062,8	1 990,3
Electricité, Gaz, Eau	221,5	243,2	283,6	291,5	335,4	345,6
Bâtiment, Travaux publics	425,2	513,6	594,0	645,7	685,6	680,5
Secteur tertiaire	4 995,9	5 413,7	6 031,0	6 539,9	6 830,7	6 985,7
Commerce de gros et de détail	2 180,2	2 333,0	2 647,9	2 930,7	3 020,4	3 087,9
Transports, Entrepôts et Communications	961,9	1 028,4	1 196,2	1 287,9	1 422,1	1 499,5
Autres services marchands	1 394,4	1 539,7	1 602,3	1 749,1	1 806,2	1 810,0
Droits et taxes sur importations	459,5	512,5	584,6	572,3	582,0	588,3
Services non marchands	1 081,7	1 170,5	1 209,2	1 290,9	1 355,6	1 440,6
Importations de biens et services	4 468,7	4 671,8	5 045,9	5 414,4	5 589,0	5 986,3
Ressources = emplois	16 501,1	18 031,6	19 972,9	21 683,9	22 279,1	22 997,6
Consommation finale publique	1 522,6	1 689,8	1 741,1	1 861,2	1 925,9	1 970,0
Consommation finale privée	8 993,0	9 692,3	10 616,9	11 515,9	11 948,9	12 311,5
Formation brute de capital fixe	1 899,0	2 266,7	2 605,3	2 930,8	3 018,8	3 048,5
Variation de stocks	236,2	-47,1	41,5	214,1	-67,9	-22,0
Exportations de biens et services	3 850,5	4 430,0	4 968,0	5 162,1	5 453,4	5 689,6
Déflateur du PIB	110,8	104,7	104,7	103,8	99,4	100,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	17,3%	11,0%	11,7%	9,0%	2,6%	1,9%
Taux de croissance réel (%)	5,9%	6,0%	5,6%	5,0%	3,2%	1,1%
Population (millions)	61,3	63,1	66,1	67,8	69,6	71,5
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	196,3	211,6	226,0	239,8	239,7	237,9

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 002,9	1 129,5	1 249,8	1 360,6	1 453,2	1 600,1
PIB marchand	926,8	1 047,3	1 163,3	1 269,7	1 357,7	1 498,8
Secteur primaire	341,3	425,4	479,8	524,8	553,5	595,9
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	341,3	425,4	479,8	524,8	553,5	595,9
Secteur secondaire	146,1	155,0	174,1	184,3	199,0	219,1
Industries extractives	5,0	4,9	4,6	4,4	3,3	3,7
Industries manufacturières	86,7	93,4	104,9	111,9	120,4	132,2
Electricité, Gaz, Eau	7,5	8,2	10,1	9,6	10,9	12,2
Bâtiment, Travaux Publics	46,9	48,6	54,6	58,5	64,4	71,0
Secteur tertiaire	439,4	466,8	509,3	560,6	605,2	683,8
Commerce de gros et de détail	191,4	205,6	222,5	245,4	267,2	300,2
Transports, Entrepôts et Communications	81,2	82,7	87,8	97,1	101,2	124,3
Autres services marchands	106,1	111,2	115,7	129,4	139,1	150,1
Droits et taxes à l'importation	60,7	67,3	83,2	88,7	97,7	109,2
Services non marchands	76,1	82,3	86,5	90,9	95,5	101,3
Importations de biens et services	394,0	395,1	437,3	439,1	523,6	525,4
Ressources = emplois	1 396,9	1 524,7	1 687,1	1 799,7	1 976,8	2 125,5
Consommation finale publique	100,1	108,3	113,8	119,6	125,6	133,3
Consommation finale privée	791,2	913,9	1 028,8	1 114,4	1 204,1	1 315,5
Formation brute de capital fixe	190,0	196,7	223,1	242,0	271,5	308,3
Variation de stocks	45,8	5,6	6,2	6,8	7,2	8,0
Exportations de biens et services	269,9	300,2	315,2	317,1	368,3	360,4
Déflateur du PIB	115,4	106,7	104,7	104,2	101,7	103,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	20,7%	12,6%	10,6%	8,9%	6,8%	10,1%
Taux de croissance réel (%)	4,6%	5,5%	5,7%	4,5%	5,0%	6,1%
Population (millions)	5,4	5,6	5,8	6,0	6,2	6,4
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	185,3	202,0	216,2	227,7	235,2	250,4

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 144,5	1 227,9	1 379,2	1 487,5	1 558,4	1 626,6
PIB marchand	1 027,4	1 097,0	1 240,9	1 352,3	1 397,7	1 441,0
Secteur primaire	461,0	486,6	551,1	568,4	615,1	641,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	461,0	486,6	551,1	568,4	615,1	641,6
Secteur secondaire	174,5	177,3	205,1	240,7	177,4	155,7
Industries extractives				0,0	0,0	
Industries manufacturières	113,1	112,1	131,1	170,4	124,9	111,2
Electricité, Gaz, Eau						
Bâtiment, Travaux publics	61,4	65,2	74,0	70,3	52,5	44,5
Secteur tertiaire	391,9	433,1	484,7	543,2	605,2	643,7
Commerce de gros et de détail	140,2	156,8	175,6	247,1	274,1	291,9
Transports, Entrepôts Communications	44,6	49,9	55,9	67,3	74,7	80,9
Autres services marchands	135,6	151,7	169,9	165,7	183,9	192,5
Droits et Taxes à l'importation	71,5	74,7	83,3	63,1	72,5	78,4
Services non marchands	117,1	130,9	138,3	135,2	160,7	185,6
Importations de biens et services	324,4	379,0	400,5	483,0	487,2	533,4
Ressources = emplois	1 468,9	1 606,9	1 779,7	1 970,5	2 045,6	2 160,0
Consommation finale publique	127,4	132,5	142,1	158,2	181,3	193,3
Consommation finale privée	916,5	991,7	1 031,8	1 193,8	1 142,0	1 269,1
Formation brute de capital fixe	257,2	324,8	389,8	407,5	479,3	496,0
Variation de stocks	15,2	-1,2	43,2	-20,9	41,7	-7,9
Exportations de biens et services	152,6	159,2	172,8	231,9	201,3	209,5
Déflateur du PIB	110,6	101,0	106,5	102,0	99,0	100,7
Taux de croissance du PIB nominal (%)	15,2%	7,3%	12,3%	7,9%	4,8%	4,4%
Taux de croissance réel (%)	4,1%	6,2%	5,5%	5,7%	5,8%	3,6%
Population (millions)	10,7	11,0	11,3	11,6	11,8	12,1
PIB à prix courant par habitant (milliards de F CFA)	107,0	111,6	122,2	128,7	131,6	134,2

Source : Ministère de l'Economie et des Finances, Institut National de la Statistique et de la Démographie.

CÔTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	4 987,6	5 548,8	6 234,4	6 773,0	6 833,3	6 635,3
PIB marchand	4 573,6	5 073,9	5 755,7	6 263,0	6 297,3	6 071,3
Secteur primaire	1 437,3	1 550,7	1 734,0	1 938,0	1 830,3	1 888,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 437,3	1 550,7	1 734,0	1 938,0	1 830,3	1 888,3
Secteur secondaire	998,0	1 225,1	1 432,4	1 614,0	1 665,7	1 522,9
Industries extractives	8,0	17,8	22,0	19,0	19,0	27,3
Industries manufacturières	748,0	891,9	1 030,8	1 186,3	1 176,8	1 062,7
Electricité, Gaz, Eau	111,0	119,0	147,7	148,5	183,1	181,2
Bâtiment, Travaux publics	131,0	196,4	231,9	260,2	286,8	251,7
Secteur tertiaire	2 138,3	2 298,1	2 589,3	2 711,0	2 801,3	2 660,1
Commerce de gros et de détail	812,0	850,0	989,8	1 040,0	1 008,0	950,5
Transports, Entrepôts, Communications	469,0	489,0	594,4	626,9	712,3	730,8
Autres services marchands	632,0	720,0	745,2	785,1	841,0	775,5
Droits et taxes à l'importation	225,3	239,1	259,9	259,0	240,0	203,3
Services non marchands	414,0	474,9	478,7	510,0	536,0	564,0
Importations de biens et services	1 782,1	1 906,4	2 074,3	2 192,0	2 215,8	2 215,8
Ressources = emplois	6 769,7	7 455,2	8 308,7	8 965,0	9 049,1	8 851,1
Consommation finale publique	605,6	714,4	713,2	757,0	861,4	818,6
Consommation finale privée	3 367,0	3 528,0	3 935,0	4 082,0	4 128,9	3 943,1
Formation brute de capital fixe	641,3	820,0	959,8	1 138,0	1 093,6	936,7
Variation de stocks	105,0	-112,0	-37,1	180,0	-153,9	-50,1
Exportations de biens et services	2 050,8	2 504,8	2 737,8	2 808,0	3 119,1	3 202,8
Déflateur du PIB	109,4	104,1	105,8	102,7	99,3	99,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	17,2%	11,3%	12,4%	8,6%	0,9%	-2,9%
Taux de croissance réel (%)	7,1%	6,9%	6,2%	5,8%	1,6%	-2,0%
Population (millions)	14,2	14,7	15,3	15,9	16,4	17,1
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	351,1	376,4	407,7	427,2	415,9	389,1

Source : Ministère de l'Industrie et du Plan, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	124,1	135,9	162,7	121,4	137,0	158,9
PIB marchand	120,0	130,9	157,1	112,6	127,1	148,2
Secteur primaire	66,9	69,6	83,1	69,5	82,2	98,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	66,9	69,6	83,1	69,5	82,2	98,6
Secteur secondaire	18,7	22,5	25,5	16,4	16,8	18,8
Industries manufacturières	12,7	17,8	20,2	13,7	14,0	15,9
Electricité, Gaz, Eau			0,0	0,0	0,0	0,0
Bâtiment, Travaux publics	6,0	4,8	5,3	2,6	2,8	2,9
Secteur tertiaire	34,5	38,8	48,6	26,7	28,1	30,8
Commerce de gros et de détail	28,8	32,5	40,5	20,2	21,1	23,0
Transports, Entrepôts et Communications	2,5	3,3	4,6	4,9	5,2	5,9
Autres services marchands	1,0	1,0	1,2	0,6	0,6	0,6
Droits et taxes à l'importation	2,1	2,0	2,3	1,0	1,2	1,3
Services non marchands	4,1	5,0	5,5	8,9	9,9	10,7
Importations de biens et services	42,1	47,9	62,5	42,6	64,7	68,7
Ressources = emplois	166,2	183,8	225,2	164,0	201,7	227,6
Consommation finale publique	10,0	10,9	13,5	9,6	12,5	17,9
Consommation finale privée	117,6	128,8	144,8	103,2	116,7	127,7
Formation brute de capital fixe	22,4	21,2	33,9	47,3	39,5	43,5
Variation de stocks	0,2	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	16,1	17,3	33,0	3,9	33,0	38,5
Déflateur du PIB	95,1	104,5	112,6	104,1	105,1	106,4
Taux de croissance du PIB nominal (%)	-1,4%	9,6%	19,6%	-25,4%	12,8%	16,0%
Taux de croissance réel (%)	3,8%	4,8%	6,3%	-28,3%	7,4%	9,0%
Population (millions)	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	117,5	126,4	148,4	108,7	120,4	137,0

Source : Direction de la statistique.

MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	1 186,6	1 318,9	1 422,9	1 592,4	1 669,6	1 667,7
PIB marchand	1 090,6	1 219,6	1 317,6	1 479,2	1 556,3	1 544,3
Secteur primaire	511,4	588,7	584,6	659,5	681,1	584,0
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	511,4	588,7	584,6	659,5	681,1	584,0
Secteur secondaire	188,3	205,6	265,4	285,3	292,8	332,9
Industries extractives	25,3	28,5	72,1	80,8	85,5	114,0
Industries manufacturières	78,8	84,8	90,9	93,2	95,4	102,6
Electricité, Gaz, Eau	16,3	18,9	21,8	24,9	23,2	24,0
Bâtiment, Travaux publics	67,9	73,4	80,6	86,4	88,7	92,3
Secteur tertiaire	390,9	425,3	467,6	534,4	582,4	627,4
Commerce de gros et de détail	198,4	199,8	216,2	258,2	275,5	286,4
Transports, Entrepôts et Communications	51,5	58,8	63,8	72,1	79,0	80,9
Autres services marchands	68,3	72,2	75,0	81,7	91,1	94,4
Droits et taxes à l'importation	72,7	94,5	112,6	122,4	136,8	165,7
Services non marchands	96,0	99,3	105,3	113,2	113,3	123,4
Importations de biens et services	491,8	487,2	486,2	498,3	544,4	696,5
Ressources = emplois	1 678,4	1 806,1	1 909,1	2 090,7	2 214,0	2 364,2
Consommation finale publique	204,4	210,5	221,6	249,8	193,2	191,4
Consommation finale privée	928,3	1 055,4	1 001,0	1 138,0	1 309,9	1 383,7
Formation brute de capital fixe	300,0	316,8	347,7	305,1	312,7	360,3
Variation de stocks	-14,2	-41,3	-22,8	31,6	21,8	-27,1
Exportations de biens et services	259,9	264,7	361,6	366,2	376,4	455,9
Déflateur du PIB	113,3	106,6	101,1	106,6	99,3	101,7
Taux de croissance du PIB nominal (%)	21,2%	11,1%	7,9%	11,9%	4,8%	-0,1%
Taux de croissance réel (%)	7,0%	4,3%	6,7%	4,9%	5,6%	-1,8%
Population (millions)	9,0	9,2	9,4	9,6	9,8	10,0
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	131,8	143,4	151,4	165,9	170,3	166,6

Source : Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	834,5	909,6	953,6	1 225,0	1 243,0	1 325,0
PIB marchand	737,0	814,7	855,2	1 098,4	1 123,1	1 206,7
Secteur primaire	298,9	326,5	330,1	475,1	467,1	504,7
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	298,9	326,5	330,1	475,1	467,1	504,7
Secteur secondaire	124,6	136,3	146,0	179,8	187,9	195,1
Industries extractives	32,7	36,1	38,5	49,4	49,0	49,9
Industries manufacturières	56,3	62,3	66,0	80,8	82,3	83,8
Electricité, Gaz, Eau	17,0	17,1	17,3	20,8	22,7	23,6
Bâtiment, Travaux publics	18,6	20,8	24,2	28,8	33,9	37,8
Secteur tertiaire	313,5	351,9	379,1	443,5	468,1	506,9
Commerce de gros et de détail	143,9	161,1	172,5	213,9	225,6	244,8
Transports, Entrepôts et Communications	54,3	60,1	63,6	66,2	69,9	73,8
Autres services marchands	86,0	93,8	99,7	125,3	138,8	157,9
Droits et taxes sur importations	29,3	36,9	43,3	38,1	33,8	30,4
Services non marchands	97,5	94,9	98,4	126,6	119,9	118,3
Importations de biens et services	232,6	261,5	262,5	328,2	292,4	311,2
Ressources = emplois	1 067,1	1 171,1	1 216,1	1 553,2	1 535,4	1 636,2
Consommation finale publique	131,9	137,5	138,8	139,8	146,8	149,7
Consommation finale privée	648,8	684,5	724,3	997,1	994,8	1 083,4
Formation brute de capital fixe	98,4	122,3	129,3	181,2	184,5	189,0
Variation de stocks	20,9	38,6	42,7	17,2	11,7	13,8
Exportations de biens et services	167,1	188,2	181,0	217,9	197,6	200,3
Déflateur du PIB	103,3	105,5	101,4	116,4	102,2	103,6
Taux de croissance du PIB nominal (%)	6,0%	9,0%	4,8%	28,5%	1,5%	6,6%
Taux de croissance réel (%)	2,7%	3,3%	3,4%	10,4%	-0,7%	2,9%
Population (millions)	9,3	9,6	9,9	10,2	10,4	10,6
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	89,9	94,9	96,3	119,8	119,1	124,5

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et de l'Informatique.

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	2 222,7	2 475,4	2 649,6	2 874,2	2 924,7	3 111,9
PIB marchand	1 994,7	2 239,4	2 413,2	2 629,6	2 665,4	2 834,7
Secteur primaire	439,6	490,0	501,4	577,8	594,9	632,4
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	439,6	490,0	501,4	577,8	594,9	632,4
Secteur secondaire	441,9	544,4	629,0	593,7	605,6	657,9
Industries extractives	18,8	20,3	28,5	28,8	36,7	41,3
Industries manufacturières	300,4	385,7	444,7	392,4	376,1	397,8
Electricité, Gaz, Eau	45,8	52,6	57,4	60,3	63,9	70,3
Bâtiment, Travaux publics	76,9	85,8	98,4	112,2	128,9	148,5
Secteur tertiaire	1 113,2	1 205,0	1 282,8	1 458,1	1 464,9	1 544,4
Commerce de gros et de détail	572,7	625,0	674,9	754,5	789,0	824,5
Transports, Entrepôts, Communications	223,1	246,0	278,2	306,0	330,1	349,1
Autres services marchands	317,4	334,0	329,7	397,6	345,8	370,8
Services non marchands	228,0	236,0	236,4	244,6	259,3	277,2
Importations de biens et services	909,0	849,1	915,0	1 016,8	1 086,8	1 231,9
Ressources = emplois	3 131,7	3 324,5	3 564,6	3 891,0	4 011,5	4 343,8
Consommation finale publique	276,1	286,0	303,0	324,2	309,6	363,1
Consommation finale privée	1 764,0	1 871,0	1 989,7	2 161,0	2 300,3	2 421,3
Formation brute de capital fixe	327,7	387,0	403,5	481,4	514,7	584,4
Variation de stocks	45,7	52,5	0,0	0,0	-1,0	33,9
Exportations de biens et services	718,2	728,0	868,4	924,4	887,9	941,1
Déflateur du PIB	113,3	106,0	101,9	102,6	96,8	100,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	19,2%	11,4%	7,0%	8,5%	1,8%	6,4%
Taux de croissance réel (%)	5,2%	5,1%	5,0%	5,7%	5,1%	5,5%
Population (millions)	8,6	8,8	9,0	9,1	9,3	9,5
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	258,5	280,5	294,4	315,8	314,5	327,6

Source : Direction de la Statistique.

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	Milliards de francs CFA					
PIB au prix du marché	653,6	749,7	874,8	835,4	870,9	885,8
PIB marchand	600,5	697,5	814,8	773,8	809,9	825,7
Secteur primaire	246,8	306,2	369,1	327,1	357,6	344,2
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	246,8	306,2	369,1	327,1	357,6	344,2
Secteur secondaire	145,0	157,9	176,1	184,3	176,8	192,9
Industries extractives	33,9	37,8	48,2	51,6	44,7	42,7
Industries manufacturières	64,7	69,2	73,6	78,6	72,9	84,1
Electricité, Gaz, Eau	24,0	27,4	29,3	27,4	31,6	34,3
Bâtiment, Travaux publics	22,5	23,4	25,0	26,7	27,6	31,8
Secteur tertiaire	208,7	233,4	269,6	262,4	275,5	288,6
Commerce de gros et de détail	121,6	134,7	155,8	151,4	159,9	166,6
Transports, Entrepôts et Communications	38,1	41,9	47,9	47,3	49,7	53,8
Autres services marchands	49,0	56,9	65,9	63,7	65,9	68,2
Services non marchands	53,1	52,2	60,1	61,6	61,0	60,1
Importations de biens et services	334,8	393,5	407,6	414,4	374,1	403,4
Ressources = emplois	988,4	1 143,2	1 282,4	1 249,8	1 245,0	1 289,2
Consommation finale publique	77,0	100,6	95,2	103,0	95,4	102,7
Consommation finale privée	577,2	647,8	761,5	726,4	752,2	767,7
Formation brute de capital fixe	84,4	99,1	118,2	128,3	123,0	130,3
Variation de stocks	17,8	10,7	9,3	-0,6	4,6	7,4
Exportations de biens et services	232,0	284,9	298,2	292,7	269,8	281,1
Déflateur du PIB	112,0	104,5	111,9	97,6	101,5	102,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	19,8%	14,7%	16,7%	-4,5%	4,2%	1,7%
Taux de croissance réel (%)	6,9%	9,7%	4,3%	-2,2%	2,7%	-0,5%
Population (millions)	4,1	4,2	4,3	4,4	4,5	4,6
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	159,5	178,5	203,4	189,9	192,8	191,1

Source : Ministère du plan et des Mines - Direction de la Statistique.

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Tonnes						
BENIN						
Arachides	77 626	57 570	65 532	102 341	98 897	100 171
Coton graine	265 822	349 620	348 793	359 161	335 057	362 170
Karité	-	-	-	-	-	-
Régime de palme	25 700	-	-	-	-	59 964
Palmistes	723	-	-	-	9 094	11 048
BURKINA						
Arachides	206 300	213 300	223 800	151 100	214 807	282 754
Coton graine	143 000	150 892	214 305	338 141	284 388	254 105
Karité	70 100	75 700	-	-	-	-
Sésame	1 676	7 761	13 251	7 523	12 994	12 601
COTE D'IVOIRE						
Café	197 306	176 063	322 735	310 980	130 089	379 000
Cacao	862 000	1 264 831	1 129 954	1 090 304	1 175 390	1 400 000
Coton graine	209 000	221 785	265 145	337 097	360 809	399 467
Régime de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-	-	-
Caoutchouc	76 918	90 500	107 600	108 300	85 700	-
Canne à sucre	-	-	-	-	-	-
Tabac	255	-	-	-	-	-
Bananes(2)	181 24	209 330	199 026	216 517	245 852	242 839
Ananas(2)	149 536	190 210	180 083	137 254	221 760	193 719
Bois en grume (1)	371	286	185	102	115	210
Bois débité (1)	641	375	380	366	356	365
GUINEE-BISSAU						
Arachides	16 326	15 810	15 820	-	-	-
Noix de cajou	24 793	29 007	38 580	57 887	64 800	73 156
Palmistes	1 154	1 786	252	-	-	-
Coton graine	1 181	784	520	-	-	-
MALI						
Arachides	173 408	155 541	132 788	142 887	150 620	158 352
Coton graine	293 769	405 939	470 129	538 312	518 752	459 123
Karité	-	-	-	-	-	-
Tabac	692	618	667	659	648	-

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION (suite)

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Tonnes						
NIGER						
Arachides	67 400	102 600	196 000	87 900	99 000	103 700
Coton graine	8 250	14 000	10 370	-	6 100	3 321
SENEGAL						
Arachides	301 800	337 800	148 600	239 414	319 745	551 364
Coton graine	28 664	31 364	38 399	41 000	11 629	14 617
Tomate industrielle	21 700	13 100	3 400	21 000	26 080	31 276
TOGO						
Café	10 600	6 500	22 400	10 300	19 300	16 746
Cacao	5 500	6 000	14 200	5 600	7 743	7 043
Coton graine	131 700	102 100	146 400	176 200	187 700	175 100
Arachides	38 600	35 100	55 400	34 200	27 200	35 400
Karité	-	3 704	-	-	-	-
Régime de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	16 000	17 000	18 000	19 200	20 300	21 500
UMOA						
Cacao	867 500	1 270 831	1 144 154	1 095 904	1 183 133	1 407 043
Café	207 906	182 563	345 135	321 280	149 389	395 746
Coton graine (3)	1 081 386	1 276 484	1 494 051	1 789 911	1 704 435	1 667 903
Régime de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-	-	-
Karité	-	-	-	-	-	-
Sésame	1 676	7 761	13 251	7 523	12 994	12 601
Arachides	881 460	917 721	837 940	-	-	-
Caoutchouc	76 918	90 500	107 600	108 300	85 700	-
Tabac	947	-	-	-	-	-
Bananes (2)	181 724	209 330	199 026	216 517	245 852	242 839
Ananas (2)	149 536	190 210	180 083	137 254	221 760	193 719
Bois en grume (1)	371	286	185	102	115	210
Bois débité (1)	641	375	380	366	356	365
Canne à sucre	-	-	-	-	-	-
Tomate industrielle	21 700	13 100	3 400	21 000	26 080	31 276
Noix de cajou	24 793	29 007	38 580	57 887	64 800	73 156
(1) : milliers de m3.						
(2) : exportations.						
(3) : non compris le Niger pour 1997-1998 et la Guinée-Bissau pour 1998-1999 et 1999-2000.						
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.						

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Milliers de tonnes						
BENIN						
Maïs	491,5	432,1	555,8	701,0	662,2	773,2
Mil et sorgho	112,8	109,5	134,5	147,0	167,9	164,4
Riz paddy	13,9	14,8	22,3	26,9	35,6	33,1
Igname	1 250,5	1 400,0	1 346,1	1 407,7	1 583,7	1.613,0
Manioc	1 145,8	1 342,6	1 456,6	1 918,4	1 989,0	2.062,9
Haricot et niébé	48,1	52,4	61,0	73,7	75,5	75,5
BURKINA						
Maïs	350,3	212,5	293,7	331,5	377,8	468,9
Mil et sorgho	2 063,8	1 999,9	2 065,5	1 679,7	2 175,6	2.123,4
Riz paddy	61,0	84,0	111,8	98,6	89,0	94,2
COTE D'IVOIRE						
Maïs	556,2	569,0	512,1	766,0	795,5	584,6
Riz paddy	764,0	833,0	789,7	749,4	779,8	644,9
Mil et sorgho	75,4	78,4	74,4	72,6	76,5	-
Igname	2 869,0	2 924,0	2 684,2	2 806,6	2 888,6	2.933,4
Manioc	1 276,2	1 356,0	1 220,4	1 227,4	1 287,5	1.841,4
Banane plantain	1 608,0	1 653,0	1 553,8	1 701,9	1 739,7	1.369,3
GUINEE-BISSAU						
Riz paddy	131,0	133,3	135,5	99,4	87,2	80,3
Manioc	15,7	16,2	21,1	31,7	-	-
Patate douce	18,3	18,8	22,5	29,3	-	-
MALI						
Maïs	296,7	243,3	266,6	316,2	393,0	619,9
Mil et sorgho	1 479,4	1 275,3	1 151,2	1 081,0	1 414,0	1.507,7
Riz paddy	422,2	416,4	552,6	518,7	717,9	727,1

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES (suite)

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Milliers de tonnes						
NIGER						
Haricot et niébé	382,6	184,1	380,0	324,0	569,0	419,9
Mil et sorgho	2 368,6	2 306,4	2 270,3	1 844,4	2 530,7	2.270,6
Riz paddy	62,0	51,0	52,5	43,6	59,0	60,5
SENEGAL						
Maïs	108,2	106,5	88,6	60,3	44,3	66,1
Mil et sorgho	670,9	794,1	734,4	544,8	561,0	653,2
Riz paddy	175,2	155,2	148,8	173,7	123,5	239,8
Manioc	22,0	35,0	47,0	46,6	65,6	42,1
Haricot et niébé	29,0	41,9	20,6	19,3	40,6	55,8
Pastèques	122,1	232,0	219,5	261,3	274,5	260,2
TOGO						
Maïs	347,6	290,4	387,6	452,2	350,5	493,6
Mil et sorgho	167,4	246,5	211,0	200,5	177,3	181,0
Riz paddy	50,1	51,2	76,5	86,2	86,7	81,1
Igname	484,0	530,5	604,7	683,0	696,1	665,6
Manioc	430,9	602,2	548,3	595,8	579,4	694,0
Haricot et niébé	27,7	29,0	42,6	46,7	32,7	45,4
UMOA						
Maïs	2 150,5	1 853,8	2 104,4	2 627,2	2.623,3	3.006,3
Mil et sorgho	6 938,3	6 810,1	6 641,3	5 570,0	7.102,9	-
Riz paddy	1 679,4	1 738,9	1 889,7	1 697,1	1 891,4	1.880,7
Igname	4 603,5	4 854,5	4 635,0	4 897,3	5.168,4	5.212,0
Manioc	2 890,6	3 352,0	3 293,4	3 788,2	-	-
Banane plantain	1 608,0	1 653,0	1 553,8	1 701,9	1 739,7	1.369,3
Haricot et niébé	487,4	307,4	504,2	463,8	717,8	596,6
Pastèques	122,1	232,0	219,5	261,3	274,5	260,2
Patate douce	18,3	18,8	22,5	29,3	-	-
Sources : Ministères de l'Agriculture des Etats.						

U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE

Pays / Produits	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Milliers de têtes						
ELEVAGE						
BENIN						
Bovins	1 294	1 350	1 345	1 402	1 463	1 530
Ovins et caprins	1 575	1 607	1 721	1 755	1 791	1 827
Porcins	566	581	234	234	234	-
Volaille	8 944	9 194	9 451	9 716	9 988	10 268
BURKINA						
Bovins	4 346	4 433	4 522	4 612	4 704	4 798
Ovins et caprins	13 310	13 709	14 121	14 544	14 981	15 429
Porcins	563	575	587	598	610	622
Volailles	19 340	19 920	20 518	21 133	21 767	22 460
Asins	454	463	472	482	491	501
Equins	23	24	24	24	24	24
Camelins	13	14	14	14	14	14
COTE D'IVOIRE (1)						
Bovins	20 291	20 818	21 367	21 944	22 524	23 126
Ovins et caprins	6 345	6 502	6 664	6 831	7 004	7 179
Porcins	7 950	6 491	4 985	5 125	5 363	5 402
Volailles	19 176	23 036	23 431	22 916	22 739	22 841
GUINEE-BISSAU						
Bovins	2 094	2 199	2 858	-	-	-
Ovins et caprins	510	536	696	-	-	-
Volailles	773	928	1 206	-	-	-
MALI						
Asins	617	-	-	670	-	-
Bovins	5 554	5 879	6 056	6 240	6 833	7 434
Ovins et caprins	13 306	13 838	14 530	15 226	18 560	21 962
Porcins	45	-	-	65	-	-
Equins	116	-	-	150	-	-
Volailles	22 700	-	-	-	-	-
Camelins	364	-	-	414	-	-

U.M.O.A - ELEVAGE ET PECHE (suite)

Pays / Produits	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Milliers de têtes						
NIGER						
Bovins	2 048	2 142	2 241	2 344	2 173	2 216
Ovins et caprins	9 784	10 267	10 774	11 307	10 826	11 136
SENEGAL						
Bovins	2 829	2 870	2 898	2 912	2 927	2 927
Ovins et caprins	7 350	7 485	7 776	8 048	8 330	8 421
Porcins	177	171	191	214	240	269
Equins	860	793	819	836	446	471
Volailles	16 656	16 882	18 081	20 342	22 987	26 090
Asins	-	-	-	-	377	399
TOGO						
Bovins	268	274	206	223	231	246
Ovins et caprins	2 669	2 742	1 598	1 850	2 072	2 205
Porcins	292	294	360	320	336	358
Volailles	5 579	5 830	6 448	7 500	8 262	8 792
UMOA(*)						
Asins	-	-	-	-	-	-
Camelins	377	-	-	428	-	-
Bovins (2)	18 433	19 146	20 126	17 733	18 331	19 151
Ovins et caprins (2)	47 994	49 648	50 520	52 730	56 560	60 980
Porcins	1 643	-	-	1 431	-	-
Equins	999	-	-	1 010	-	-
Volailles	73 992	-	-	-	-	-
PECHE						
Tonnes						
BENIN	44 378	42 175	41 771	40 361	40 000	35 924
BURKINA	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	25 570	30 229	23 534	26 449	27 864	33 759
GUINEE-BISSAU	-	-	-	-	-	-
MALI	42 945	43 500	44 017	44 711	45 416	-
NIGER	3 616	4 156	6 341	7 013	-	-
SENEGAL	356 170	416 682	453 183	447 579	394 961	340 903
TOGO	11 902	15 063	11 509	15 075	14 500	14 935
UMOA	442 056	507 249	530 203	528 173	-	-
(1) : en tonnes.						
(2) : non compris la Guinée-Bissau.						
* : non compris la Côte d'Ivoire.						
Sources : Ministères des ressources animales des Etats.						

UMOA - MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin Pétrole <i>barils</i>	Burkina Or <i>kg</i>	Côte d'Ivoire		Mali Or <i>kg</i>	Niger Uranium <i>tonnes</i>	Sénégal			Togo Phosphates de calcium <i>tonnes</i>
			Pétrole <i>Milliers de barils</i>	Or <i>kg</i>			Phosphates de calcium <i>tonnes</i>	Phosphates d'alumine <i>tonnes</i>	Sel marin <i>tonnes</i>	
PRODUCTION										
1988	1 637 443	3 380	77 499	-	-	287	2 326 131	61 300	75 000	3 344 003
1989	1 315 300	2 378	74 422	404	-	2 957	2 272 600	92 700	75 000	3 355 540
1990	1 415 800	3 572	69 108	288	-	2 831	2 147 000	90 800	100 000	2 438 674
1991	1 352 700	2 926	73 050	1 245	4 597	2 777	1 740 500	65 800	100 000	2 964 702
1992	933 300	2 404	69 371	1 776	5 467	2 966	2 283 501	53 800	95 000	2 030 702
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939	2 851	1 667 000	21 538	85 000	1 800 000
1994	884 577	1 275	-	1 872	4 599	2 956	1 587 300	19 200	87 600	2 121 489
1995	653 615	1 336	2 294	2 008	6 291	2 974	1 483 700	1 500	110 000	2 591 213
1996	552 144	897	5 815	2 054	6 584	3 322	1 376 807	-	100 000	2 730 869
1997	456 127	1 047	5 266	2 485	18 521	3 499	1 584 405	-	110 000	2 631 353
1998	355 900	1 060	3 806	1 995	21 156	3 516	1 514 897	-	137 197	2 253 411
1999	-	996	3 547	2 967	25 265	2 948	1 797 150	-	145 000	1 714 530
2000	-	625	2 578	3 444	30 494	2 896	1 844 633	-	124 000	1 370 136
VENTES										
1988	1 656 477	3 155	77 499	-	-	-	1 849 846	68 000	46 773	2 867 486
1989	1 370 400	2 038	74 422	404	-	-	1 499 619	82 300	64 408	3 013 147
1990	1 265 300	3 471	69 108	288	-	3 030	1 367 493	98 400	78 241	2 309 313
1991	1 366 600	835	73 050	1 245	-	2 945	1 304 030	55 100	71 373	3 046 599
1992	979 700	-	69 371	1 776	-	2 841	1 185 553	53 400	67 688	2 081 436
1993	1 085 100	723	63 035	1 907	-	3 748	959 354	23 472	68 535	1 567 391
1994	971 115	533	-	1 872	-	2 787	603 136	26 464	105 425	2 181 489
1995	664 419	1 487	2 294	2 008	6 291	3 116	857 884	-	88 713	2 906 900
1996	569 235	878	5 815	2 054	6 584	2 970	836 410	-	81 481	2 633 725
1997	408 527	1 022	5 266	2 485	16 323	3 921	615 063	-	131 495	2 686 640
1998	419 900	1 051	3 806	1 995	20 589	3 627	373 463	-	126 024	2 242 641
1999	-	-	3 547	2 967	25 265	2 960	655 325	-	107 508	1 616 751
2000	-	-	2 578	3 444	28 278	3 040	-	-	-	1 219 859

Sources : Organismes nationaux chargés des mines et du pétrole.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Francs CFA le kilogramme						
BENIN						
Arachide en coque	115	120	120	125	125	-
Café	155	300	300	300	325	-
Coton graine	140	165	200	200	225	-
Régimes de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	40	40	40	45	45	-
BURKINA						
Arachide décortiquée et triée	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	112	140	160	160	160	160
COTE D'IVOIRE						
Cacao	398	320	320	455	libre	libre
Café	675	700	520	520	libre	libre
Coton graine	145	155	155	155	200	175
Régimes de palme	21	21	26	30	23	-
GUINEE-BISSAU						
Arachide	-	-	-	-	-	-
Noix de cajou	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-	-	-
Coton	-	-	-	-	-	-
MALI						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	125	125	125	140	145	150
NIGER						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	140	165	175	180	175	175
SENEGAL						
Arachide en coque	120	126	131	150	160	145
Coton graine	150	170	170	185	185	185
TOGO						
Arachide décortiquée	206	246	238	267	322	-
Cacao	550	450	545	743	517	370
Café	650	750	568	777	604	375
Coton graine	145	170	180	190	200	-
Palmistes	59	62	64	66	68	-
Sources : Journaux officiels des Etats.						

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
COTONOU						
1er trimestre	93,9	98,0	102,3	108,2	109,6	110,2
2e trimestre	95,9	99,5	104,5	111,6	111,4	115,0
3e trimestre	95,9	101,2	103,3	109,2	110,4	115,7
4e trimestre	97,3	101,3	104,8	109,7	108,6	117,8
Année	95,7	100,0	103,7	109,7	110,0	114,7
OUAGADOUGOU						
1er trimestre	92,0	96,8	100,8	104,0	104,8	104,8
2e trimestre	94,1	98,9	103,2	110,4	107,8	106,8
3e trimestre	95,1	102,7	104,0	110,2	107,8	106,8
4e trimestre	95,7	101,5	103,9	107,8	107,0	107,7
Année	94,2	100,0	103,0	108,1	106,8	106,5
ABIDJAN						
1er trimestre	96,9	98,3	102,4	107,5	108,9	109,9
2e trimestre	99,0	100,7	104,0	111,4	109,4	112,8
3e trimestre	98,3	100,9	105,3	109,5	111,1	114,2
4e trimestre	97,6	100,3	104,8	107,2	109,3	113,0
Année	98,0	100,0	104,1	108,9	109,7	112,5
GUINEE-BISSAU Base 100 : Février 1986						
1er trimestre	5 902,4	8 733,6	14 249,5	16 229,0	18 016,5	16 838,5
2e trimestre	6 614,0	9 713,2	15 673,7	16 649,3	17 087,5	17 796,1
3e trimestre	7 558,9	11 398,7	17 204,3	17 569,8	16 676,2	18 811,0
4e trimestre	8 446,7	13 146,5	16 974,3	18 790,8	16 013,8	19 453,9
Année	7 130,6	10 748,0	16 025,5	17 309,7	16 948,5	18 406,8
BAMAKO						
1er trimestre	87,9	96,2	98,2	98,6	99,7	98,6
2e trimestre	93,7	101,3	99,4	103,0	101,9	100,5
3e trimestre	96,8	102,8	100,7	107,2	105,0	103,0
4e trimestre	97,4	99,7	98,9	104,4	102,0	103,4
Année	93,9	100,0	99,3	103,3	102,1	101,4

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION (suite)

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
NIAMEY						
1er trimestre	91,2	95,9	101,9	104,0	104,7	104,9
2e trimestre	93,5	100,1	103,4	109,3	105,8	108,9
3e trimestre	98,8	104,3	104,8	112,0	107,1	111,3
4e trimestre	96,4	99,7	104,0	107,6	105,3	110,1
Année	95,0	100,0	103,5	108,2	105,7	108,8
DAKAR						
1er trimestre	93,7	97,5	101,3	102,1	102,9	103,7
2e trimestre	94,8	98,2	100,2	100,9	102,2	103,3
3e trimestre	99,9	102,3	102,3	104,3	104,8	104,8
4e trimestre	100,9	102,1	102,5	103,8	104,5	105,6
Année	97,3	100,0	101,6	102,8	103,6	104,4
LOME						
1er trimestre	94,4	98,2	104,1	106,2	105,0	111,6
2e trimestre	100,5	99,4	106,3	109,1	105,6	110,3
3e trimestre	95,5	100,8	105,4	107,3	107,0	106,2
4e trimestre	97,1	101,7	105,4	102,8	107,4	104,9
Année	96,9	100,0	105,3	106,3	106,3	108,3
UEMOA(*)						
1er trimestre	94,2	97,6	101,7	105,0	105,9	107,0
2e trimestre	96,7	99,8	102,8	107,9	106,7	108,9
3e trimestre	97,9	101,7	103,9	108,1	108,3	109,9
4e trimestre	98,1	100,9	103,7	106,1	107,0	109,8
Année	96,7	100,0	103,0	106,8	107,0	108,9
(*) : Non compris la Guinée-Bissau dont l'indice ne concerne que l'Alimentation.						
Sources : Directions Nationales de la Statistique.						

BENIN - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DON	238,2	256,7	281,3	303,5
RECETTES TOTALES	181,9	211,3	233,1	261,5
Recettes courantes	181,9	211,3	233,1	261,5
Recettes fiscales	158,8	182,6	199,4	229,3
Directes	42,7	49,6	49,5	53,0
Indirectes	116,1	133,0	149,9	176,4
Sur biens et services	83,0	97,3	121,8	125,4
Taxes sur les transactions internationales	22,8	24,6	28,1	51,0
Taxes sur les importations	18,0	15,5		
Autres	10,3	11,1		
Recettes non fiscales	23,1	28,7	33,7	32,1
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	56,3	45,4	48,2	42,0
DEPENSES ET PRÊTS NETS	234,4	223,9	257,9	276,1
DEPENSES TOTALES	235,1	222,0	253,3	275,8
Dépenses courantes	151,4	144,7	164,9	194,0
Salaires et traitements	62,0	64,6	66,3	72,7
Autres dépenses de fonctionnement	92,4	80,1	98,6	121,3
Intérêts sur la dette publique	21,1	13,6	14,9	13,9
Intérieure	2,7	2,6	2,4	1,8
Extérieure	18,4	11,0	12,5	12,1
Dépenses en capital	83,7	77,5	88,4	81,8
Sur financement interne	11,9	15,0	21,9	25,4
Sur financement externe	71,8	62,5	66,5	56,4
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-0,7	1,9	4,6	0,3
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	39,7	65,4	61,2	56,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-52,5	-12,6	-24,8	-14,6
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	3,8	32,8	23,4	27,4
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-14,5	-20,6	-27,7	-17,1
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-7,9	-11,6	-27,7	-17,1
Sur dette intérieure	-15,8	-11,6	-15,9	-17,1
Intérêts	-15,8	-11,6	-11,6	-12,8
Dépenses engagées non payées			-4,3	-4,3
Sur dette extérieure	7,9		-11,8	
Paiement période complémentaire	-6,6	-9,0		
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-10,7	12,2	-4,3	10,3
FINANCEMENT	10,7	-11,4	-2,1	-9,8
INTERIEUR NET	3,5	-27,2	-33,5	9,5
Bancaire	-1,2	-26,3	-43,7	2,2
Non bancaire	-0,3		-0,5	6,4
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres	5,0	-0,9	10,7	0,9
EXTERIEUR	7,2	15,8	31,4	-19,3
Tirages sur emprunts	27,7	33,3	42,7	
Amortissements dus	-20,5	-17,5	-23,1	-19,3
Allègements obtenus			11,8	
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS		-0,8	6,4	-0,5
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

BURKINA - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	279,2	302,5	379,3	363,0
RECETTES TOTALES	181,4	198,8	238,2	219,3
Recettes courantes	181,3	198,6	238,1	219,3
Recettes fiscales	166,4	183,2	222,2	202,9
Directes	42,6	43,8	53,7	61,4
Indirectes	123,8	139,4	168,5	141,5
Sur biens et services	64,8	82,0	106,4	97,7
Taxes sur les transactions internationales	49,6	51,6	45,6	38,2
Taxes sur les importations	48,9	48,9		
Autres	9,4	5,8	16,5	5,6
Recettes non fiscales	14,9	15,4	15,9	16,4
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital	0,1	0,2	0,1	
DONS	97,8	103,7	141,1	143,7
DEPENSES ET PRÊTS NETS	323,2	357,9	440,0	431,5
DEPENSES TOTALES	325,7	358,5	439,7	428,4
Dépenses courantes	140,5	158,1	179,3	195,6
Salaires et traitements	67,7	72,0	82,6	88,9
Autres dépenses de fonctionnement	61,1	73,4	83,0	90,1
Intérêts sur la dette publique	11,7	12,7	13,7	16,6
Intérieure	3,0	3,2	3,3	3,5
Extérieure	8,7	9,5	10,4	13,1
Dépenses en capital	185,2	200,4	260,4	232,8
Sur financement interne	39,7	47,6	67,3	53,4
Sur financement externe	135,0	151,0	191,6	179,4
Autres dépenses en capital	10,5	1,8	1,5	
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-2,5	-0,6	0,3	3,1
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	12,9	5,8	5,3	-13,1
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-141,8	-159,1	-201,8	-212,2
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-44,0	-55,5	-60,7	-68,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-6,5	-5,5	-9,9	1,0
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-6,5	-5,5	-9,9	-8,9
Sur dette intérieure	-6,5	-5,5	-9,9	-8,9
Intérêts	-6,5	-5,5	-8,3	
Dépenses engagées non payées			-1,6	-8,9
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				9,9
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-50,5	-60,9	-70,6	-67,5
FINANCEMENT	50,5	47,8	73,6	72,5
INTERIEUR NET	19,5	-2,0	2,9	27,5
Bancaire	22,0	-6,7	12,1	18,3
Non bancaire	-3,2	-1,8	-12,9	-5,4
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation	0,7	6,5	3,7	14,6
Autres				
EXTERIEUR	31,0	49,8	70,7	45,0
Tirages sur emprunts	50,1	69,6	96,9	65,8
Amortissements dus	-19,1	-19,8	-26,2	-27,8
Allègements obtenus				4,4
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				2,6
ERREURS ET OMISSIONS		13,1	-3,0	-5,0
ECART DE FINANCEMENT		0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

COTE D'IVOIRE - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	1 372,1	1 439,2	1 336,5	1 267,2
RECETTES TOTALES	1 328,0	1 388,7	1 271,6	1 240,5
Recettes courantes	1 328,0	1 388,7	1 271,6	1 240,5
Recettes fiscales	1 112,8	1 142,2	1 149,1	1 076,0
Directes	303,6	327,7	322,3	328,2
Indirectes	809,2	814,5	826,8	747,8
Sur biens et services	425,5	201,6	241,2	254,2
Taxes sur les transactions internationales	346,8	574,4	585,6	480,9
Taxes sur les importations	173,6	185,4	408,7	427,0
Autres	36,9	38,5		12,7
Recettes non fiscales	215,2	246,5	122,5	164,5
Excédents de stabilisation	84,0	131,6	1,0	8,5
Cotisations de sécurité sociale	83,1	79,2	83,7	107,5
Autres	48,1	35,7	37,8	48,3
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	44,1	50,5	64,9	26,7
DEPENSES ET PRÊTS NETS	1 494,5	1 567,0	1 526,0	1 380,7
DEPENSES TOTALES	1 494,5	1 567,0	1 526,0	1 380,7
Dépenses courantes	1 122,2	1 111,1	1 173,5	1 188,3
Salaires et traitements	408,1	425,3	425,3	449,8
Autres dépenses de fonctionnement	410,9	399,5	449,6	430,4
Intérêts sur la dette publique	303,2	286,3	298,6	308,1
Intérieure	38,6	34,6	35,6	28,9
Extérieure	264,6	251,7	263,0	279,2
Dépenses en capital	372,3	455,9	352,5	192,4
Sur financement interne	241,6	304,8	202,8	91,7
Sur financement externe	130,7	151,1	149,7	100,7
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS				
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	267,4	259,1	193,9	268,6
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-166,5	-178,3	-254,4	-140,2
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-122,4	-127,8	-189,5	-113,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE				
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)				
Sur dette intérieure				
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-122,4	-127,8	-189,5	-113,5
FINANCEMENT	125,5	107,2	195,8	97,4
INTERIEUR NET	63,8	59,8	181,8	-69,0
Bancaire	4,2	49,2	105,7	-130,9
Non bancaire	-77,3	-7,7	104,3	-19,5
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-31,7	-17,3		87,8
Recettes de privatisation	143,5	30,6	12,4	9,0
Autres	25,1	5,0	-40,6	-15,4
dont différence de la PNG			-31,2	
EXTERIEUR	61,7	47,4	14,0	166,4
Tirages sur emprunts	164,8	320,6	145,0	129,1
Amortissements dus	-275,4	-352,4	-359,3	-375,9
Allégements obtenus	62,0	334,4	195,9	223,4
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	120,9	-120,9	32,4	189,8
Autres	-10,6	-134,3		
ERREURS ET OMISSIONS	-3,1	20,6	-6,3	16,1
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	44,0	10,5	30,0	51,2
RECETTES TOTALES	24,0	6,6	23,9	29,5
Recettes courantes	24,0	6,6	23,9	29,5
Recettes fiscales	12,5	4,5	12,8	17,5
Directes	5,4			
Indirectes	7,1			
Sur biens et services				
Taxes sur les transactions internationales				
Taxes sur les importations				
Autres				
Recettes non fiscales	11,5	2,1	11,1	12,0
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	20,0	3,9	6,1	21,7
DEPENSES ET PRÊTS NETS	72,2	30,2	43,3	62,9
DEPENSES TOTALES	51,6	30,2	43,3	62,9
Dépenses courantes	23,7	22,7	28,4	47,6
Salaires et traitements	4,9	5,7	6,9	10,5
Autres dépenses de fonctionnement	10,5	8,7	12,7	28,3
Intérêts sur la dette publique	8,3	8,3	8,8	8,8
Intérieure	0,3			
Extérieure	8,0	8,3	8,8	8,8
Dépenses en capital	27,9	7,5	14,9	15,3
Sur financement interne	2,0	3,6	8,3	3,5
Sur financement externe	25,9	3,9	6,6	11,8
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	20,6			
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	6,6	-11,4	-4,0	-12,8
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-48,2	-23,6	-19,4	-33,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-28,3	-19,7	-13,3	-11,7
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-3,8	10,4	2,4	-1,5
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-3,8	10,4	0,9	-2,1
Sur dette intérieure	-3,8	10,4	0,9	-2,1
Intérêts	-3,8	10,4	0,9	-2,1
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire			1,5	0,6
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-32,1	-9,3	-10,9	-13,2
FINANCEMENT	31,8	9,3	12,1	13,7
INTERIEUR NET	6,2	4,7	5,1	4,0
Bancaire	6,2	5,1	5,1	4,4
Non bancaire		-0,4		-0,4
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	25,6	4,6	7,0	9,7
Tirages sur emprunts	15,0	6,1	1,5	10,2
Amortissements dus	-3,1	-10,5	-12,1	-12,5
Allègements obtenus		2,2		134,6
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)		6,8	17,6	-122,6
Autres	13,7			
ERREURS ET OMISSIONS	0,3		-1,2	-0,5
ECART DE FINANCEMENT				

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

MALI - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	320,5	344,8	356,0	371,1
RECETTES TOTALES	236,3	254,9	272,6	269,9
Recettes courantes	214,5	231,7	247,9	245,5
Recettes fiscales	196,3	223,0	235,3	233,3
Directes	46,6	44,6		
Indirectes	149,7	178,4		
Sur biens et services	62,9	87,2		
Taxes sur les transactions internationales	86,8	91,2		
Taxes sur les importations	43,3	49,2		
Autres				
Recettes non fiscales	18,2	8,7	12,6	12,2
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes non classées	21,8	23,2	24,8	24,4
DONS	84,2	89,9	83,4	101,2
DEPENSES ET PRÊTS NETS	350,3	383,8	414,6	439,3
DEPENSES TOTALES	350,3	387,4	416,8	441,8
Dépenses courantes	194,0	191,4	217,0	224,7
Salaires et traitements	56,8	58,9	65,3	73,1
Autres dépenses de fonctionnement	123,4	120,8	137,7	135,7
Intérêts sur la dette publique	13,8	11,7	14,0	15,9
Intérieure	0,6	0,8	1,4	1,6
Extérieure	13,2	10,9	12,6	14,3
Dépenses en capital	156,3	196,0	199,8	217,1
Sur financement interne	31,8	46,6	52,4	60,0
Sur financement externe	124,5	149,4	147,4	157,1
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS		-3,6	-2,2	-2,5
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	24,3	28,6	17,3	1,1
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-114,0	-128,9	-141,9	-169,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-29,8	-39,0	-58,5	-68,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-8,4	-10,0	2,4	1,6
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-8,4	-10,0	2,4	1,6
Sur dette intérieure	-8,4	-10,0	2,4	1,6
Intérêts	-7,0	-10,0	-9,3	
Dépenses engagées non payées	-1,4		11,7	1,6
Sur dette extérieure				
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-38,2	-49,0	-56,1	-66,6
FINANCEMENT	38,6	49,2	56,1	82,2
INTERIEUR NET	-10,4	-8,8	-4,2	17,8
Bancaire	-1,7	-4,1	1,8	-17,0
Non bancaire	-8,7	-5,9	-3,0	14,8
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation		1,2	10,4	20,3
Autres			-13,4	-0,3
EXTERIEUR	49,0	58,0	60,3	64,4
Tirages sur emprunts	72,7	83,9	91,7	95,0
Amortissements dus	-39,0	-25,9	-31,4	-33,2
Allégements obtenus	15,3			2,6
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	-0,4	-0,2	0,0	-15,6
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

NIGER - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	140,0	173,7	152,6	153,0
RECETTES TOTALES	90,8	108,4	105,2	109,9
Recettes courantes	90,8	108,4	105,2	109,9
Recettes fiscales	78,1	97,5	99,7	102,8
Directes	15,5	19,6		17,2
Indirectes	62,6	77,9		80,4
Sur biens et services	31,1	25,4		21,9
Taxes sur les transactions internationales	31,5	52,5		58,5
Taxes sur les importations	19,0			
Autres				5,3
Recettes non fiscales	7,4	8,4	3,3	3,6
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	5,3	2,5	2,2	3,5
Recettes en capital				
DONS	49,2	65,3	47,4	43,1
DEPENSES ET PRÊTS NETS	168,9	201,5	226,4	194,2
DEPENSES TOTALES	171,9	201,9	227,8	197,4
Dépenses courantes	117,2	133,0	158,5	137,6
Salaires et traitements	44,2	48,6	50,8	51,9
Autres dépenses de fonctionnement	56,4	65,5	88,7	64,1
Intérêts sur la dette publique	16,6	18,9	19,0	21,6
Intérieure	0,7	1,0	0,6	2,0
Extérieure	15,9	17,9	18,4	19,6
Dépenses en capital	54,7	68,9	69,3	59,8
Sur financement interne	5,7	8,9	17,1	9,9
Sur financement externe	49,0	60,0	52,2	49,9
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-3,0	-0,4	-1,4	-3,2
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-15,5	-14,6	-51,4	-16,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-78,1	-93,1	-121,2	-84,3
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-28,9	-27,8	-73,8	-41,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-11,9	1,0	60,0	31,4
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-11,9	1,0	60,0	31,4
Sur dette intérieure	-13,8	-1,3	34,3	-0,6
Intérêts	-13,8	-1,3	34,3	3,7
Dépenses engagées non payées				-4,3
Sur dette extérieure	1,9	2,3	25,7	32,0
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-40,7	-26,8	-13,8	-9,8
FINANCEMENT	43,6	26,8	14,0	9,8
INTERIEUR NET	5,9	-24,4	5,6	-14,0
Bancaire	9,4	-10,7	6,2	-23,2
Non bancaire	-3,5	-13,7	-0,6	0,7
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				8,5
Autres				
EXTERIEUR	37,7	51,2	8,2	23,7
Tirages sur emprunts	42,1	50,2	24,6	54,5
Amortissements dus	-18,5	-25,7	-23,8	-35,4
Allègements obtenus	14,1	26,7	7,4	4,6
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres				
ERREURS ET OMISSIONS	-2,9	0,0	-0,2	0,0
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

SENEGAL - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONS	497,8	541,9	568,4	615,8
RECETTES TOTALES	432,2	460,1	506,8	559,6
Recettes courantes	432,2	460,1	506,8	559,6
Recettes fiscales	401,1	438,9	491,2	533,4
Directes	94,3			
Indirectes	306,8			
Sur biens et services	188,7			
Taxes sur les transactions internationales	108,7			
Taxes sur les importations	108,7			
Autres	9,4			
Recettes non fiscales	31,1	21,2	15,6	26,2
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	65,6	81,8	61,6	56,2
DEPENSES ET PRÊTS NETS	488,8	550,6	609,9	648,4
DEPENSES TOTALES	485,9	507,0	593,4	622,4
Dépenses courantes	322,1	310,1	351,1	407,2
Salaires et traitements	164,9	162,6	166,6	177,4
Autres dépenses de fonctionnement	98,6	112,7	142,0	186,5
Intérêts sur la dette publique	58,6	34,8	42,5	43,3
Intérieure	11,1	7,0	10,2	5,6
Extérieure	47,5	27,8	32,3	37,7
Dépenses en capital	163,8	196,9	242,3	215,2
Sur financement interne	57,5	78,5	111,3	105,7
Sur financement externe	106,3	118,4	131,0	109,5
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	2,9	43,6	16,5	26,0
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	111,2	106,3	86,9	90,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-56,6	-90,5	-103,1	-88,8
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	9,0	-8,7	-41,5	-32,6
AJUSTEMENT BASE CAISSE	2,7	-2,7		
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	2,7	-2,7		
Sur dette intérieure				
Intérêts				
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	2,7	-2,7		
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	11,7	-11,4	-41,5	-32,6
FINANCEMENT	-13,8	21,7	41,5	32,6
INTERIEUR NET	-60,4	-28,6	18,6	-4,9
Bancaire	-148,3	-6,2	7,4	-5,9
Non bancaire	-5,5	-22,4	-29,5	-1,9
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation	93,4		40,7	2,9
Autres				
EXTERIEUR	46,6	50,3	22,9	37,5
Tirages sur emprunts	101,4	108,7	80,2	96,8
Amortissements dus	-72,0	-58,4	-57,3	-67,8
Allègements obtenus	25,7			
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)				
Autres	-8,5			
ERREURS ET OMISSIONS	2,1	-10,3	0,0	0,0
DEFICIT DE FINANCEMENT (gap à financer)	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TOGO - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
En milliards de francs CFA				
RECETTES ET DONCS	140,4	140,4	141,7	121,2
RECETTES TOTALES	128,5	126,7	126,9	116,9
Recettes courantes	128,5	127,6	126,9	116,9
Recettes fiscales	115,7	114,9	112,6	103,9
Directes	34,4	29,6	29,5	
Indirectes	81,3	85,3	83,1	
Sur biens et services	48,4	57,4	53,1	
Taxes sur les transactions internationales	29,7			
Taxes sur les importations	28,0			
Autres	3,2	27,9	30,0	
Recettes non fiscales	12,8	11,8	14,3	13,0
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes				
Recettes en capital				
DONS	11,9	13,7	14,8	4,3
DEPENSES ET PRÊTS NETS	157,4	188,3	168,9	164,4
DEPENSES TOTALES	157,4	187,8	168,9	167,7
Dépenses courantes	139,8	153,6	139,4	139,4
Salaires et traitements	57,0	58,7	57,0	56,0
Autres dépenses de fonctionnement	62,5	75,9	62,5	61,6
Intérêts sur la dette publique	20,3	19,0	19,9	21,8
Intérieure	2,7	1,0	1,1	2,2
Extérieure	17,6	18,0	18,8	19,6
Dépenses en capital	17,6	34,2	29,0	28,3
Sur financement interne	3,3	7,2	2,0	3,2
Sur financement externe	14,3	27,0	27,0	25,1
Autres dépenses en capital				
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	0,0	0,5	0,5	-3,3
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	5,7	-15,1	5,4	-3,9
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-28,9	-61,6	-42,0	-47,5
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-17,0	-47,9	-27,2	-43,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-29,7	12,7	18,7	31,9
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-29,7	12,7	18,7	31,9
Sur dette intérieure	-15,4	5,7	4,4	18,1
Intérêts	-15,4	5,7	4,4	18,1
Dépenses engagées non payées				
Sur dette extérieure	-14,3	7,0	14,3	13,8
Paiement période complémentaire				
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-46,7	-35,2	-8,5	-11,3
FINANCEMENT	46,7	35,1	8,5	11,3
INTERIEUR NET	12,5	10,0	0,5	-4,1
Bancaire	-12,9	14,5	-6,0	-7,3
Non bancaire	25,4	-4,5	6,5	3,2
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)				
Recettes de privatisation				
Autres				
EXTERIEUR	34,2	25,1	8,0	15,4
Tirages sur emprunts	28,2	29,7	15,0	21,1
Amortissements dus	-17,5	-20,6	-25,9	-31,8
Allégements obtenus	15,6	8,1		
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	-29,2	-1,6	18,9	-1,5
Autres	37,1	9,5		27,6
ERREURS ET OMISSIONS	0,0	-0,1	0,0	0,0
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	1997	1998	1999	2000
	En milliards de francs CFA			
RECETTES ET DONS	3 032,2	3 209,7	3 245,9	3 246,0
RECETTES TOTALES	2 603,1	2 755,5	2 778,4	2 807,1
Recettes courantes	2 603,0	2 755,3	2 778,3	2 807,1
Recettes fiscales	2 241,7	2 386,8	2 522,3	2 499,2
Directes	585,1			
Indirectes	1 656,6			
Sur biens et services	904,4			
Taxes sur les transactions internationales	675,9			
Taxes sur les importations				
Autres	69,2			
Recettes non fiscales	334,2	342,8	229,0	280,0
Excédents de stabilisation				
Cotisations de sécurité sociale				
Autres				
Autres recettes	27,1	25,7	27,0	27,9
Recettes en capital	0,1	0,2	0,1	-
DONS	429,1	454,2	467,5	438,9
DEPENSES ET PRÊTS NETS	3 289,7	3 503,2	3 687,0	3 597,5
DEPENSES TOTALES	3 272,4	3 461,8	3 668,7	3 577,1
Dépenses courantes	2 210,9	2 224,5	2 412,1	2 534,4
Salaires et traitements	865,6	896,4	920,8	980,3
Autres dépenses de fonctionnement	891,7	922,8	1 059,9	1 104,1
Intérêts sur la dette publique	453,8	405,3	431,4	450,0
Intérieure	59,7	50,2	54,6	45,6
Extérieure	393,9	355,1	376,8	404,4
Dépenses en capital	1 061,5	1 237,3	1 256,6	1 042,7
Sur financement interne	393,5	512,2	483,1	352,4
Sur financement externe	657,5	723,3	772,0	689,9
Autres dépenses en capital	10,5	1,8	1,5	
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	17,3	41,4	18,3	20,4
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	890,4	941,6	943,1	1 024,0
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-686,6	-747,7	-908,6	-790,4
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-257,5	-293,5	-441,1	-351,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-72,1	-14,7	45,9	47,3
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-65,5	-5,7	44,4	36,8
Sur dette intérieure	-63,7	-12,3	16,2	-9,0
Intérêts	-62,3	-12,3	10,4	6,9
Dépenses engagées non payées	-1,4		5,8	-15,9
Sur dette extérieure	-1,8	6,6	28,2	45,8
Paiement période complémentaire	-6,6	-9,0	1,5	10,5
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-329,6	-308,2	-395,2	-304,2
FINANCEMENT	333,6	285,7	399,3	309,6
INTERIEUR NET	40,6	-16,5	176,8	-33,2
Bancaire	-122,3	14,8	88,6	-159,4
Non bancaire	-73,1	-56,4	64,3	-2,1
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-31,7	-17,3	0,0	87,8
Recettes de privatisation	237,6	38,3	67,2	55,3
Autres	30,1	4,1	-43,3	-14,8
EXTERIEUR	293,0	302,2	222,5	342,8
Tirages sur emprunts	502,0	702,1	497,6	472,5
Amortissements dus	-465,1	-530,8	-559,1	-603,7
Allégements obtenus	132,7	371,4	215,1	369,6
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	91,7	-115,7	68,9	65,7
Autres	31,7	-124,8		38,7
ERREURS ET OMISSIONS	-4,0	22,5	-4,1	-5,4
ECART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	0,0
Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.				
Guinée-Bissau : données prises en compte dans le total UEMOA à partir de 1997.				

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	247,5	244,4	259,5	267,6
dont Coton	89,9	119,2	113,5	118,1
Importations FOB	-336,7	-337,8	-391,1	-389,8
dont Pétrole	-47,7	-27,3	-34,4	-46,8
Balance commerciale	-89,2	-93,4	-131,6	-122,2
Balance des services	-32,9	-28,9	-23,7	-42,8
dont frêt et assurances	-46,3	-50,9	-61,3	-61,4
Revenus nets	-11,7	-7,9	-7,0	-12,9
dont intérêts de la dette	-11,8	-11,0	-11,2	-17,2
Balance des transferts courants	43,9	52,1	66,5	102,0
- privés	35,6	42,2	45,3	59,5
- publics	8,3	9,9	21,2	42,5
Balance des transactions courantes	-89,8	-78,1	-95,8	-75,9
Compte de capital et d'opérations financières	131,5	56,6	108,3	169,5
Transferts de capital (hors remise de dette)	49,3	39,3	43,1	48,4
Opérations financières	82,2	17,3	65,2	121,1
Investissements directs	8,0	19,3	23,3	12,4
Investissements de portefeuille	-5,4	15,6	10,9	98,8
Autres investissements	79,5	-17,6	31,0	9,9
dont financement exceptionnel	19,0	79,3	0,1	-5,6
Erreurs et omissions nettes	3,9	4,2	4,5	0,0
SOLDE GLOBAL	45,5	-17,3	17,0	93,6
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	133,6	190,4	156,2	148,9
dont - Coton	74,6	120,9	83,6	72,4
- Or	9,0	9,5	9,2	5,9
Importations FOB	-297,7	-374,2	-357,3	-376,3
dont - Biens d'équipement	-90,4	-114,5	-125,0	-126,2
Balance commerciale	-164,1	-183,8	-201,1	-227,4
Balance des services	-65,1	-73,4	-70,7	-73,9
dont frêt et assurances	-50,5	-66,0	-50,0	-50,5
Revenus nets	-7,8	-7,0	-11,3	-14,0
dont intérêts de la dette publique	-11,3	-9,5	-10,2	-13,8
Balance des transferts courants	95,6	111,4	88,6	85,8
- privés	43,4	43,8	39,7	30,5
- publics	52,2	67,6	48,9	55,3
Balance des transactions courantes	-141,4	-152,8	-194,5	-229,5
Compte de capital et d'opérations financières	123,1	130,7	189,8	187,2
Transferts de capital (hors remise de dette)	91,6	89,5	120,4	123,8
Opérations financières	31,5	41,2	69,4	63,4
Investissements directs	5,7	2,6	5,3	14,0
Investissements de portefeuille	0,9	-1,9	0,6	-1,5
Autres investissements	24,9	40,5	63,6	50,9
dont financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0	7,3
Erreurs et omissions nettes	-1,8	2,5	-3,0	4,3
SOLDE GLOBAL	-20,2	-19,6	-7,7	-38,0
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	2 597,9	2 717,6	2 840,0	2 828,6
dont - Café	206,7	233,9	128,5	214,9
- Cacao	863,1	971,1	972,5	734,1
Importations FOB	-1 551,7	-1 702,9	-1 713,8	-1 574,7
dont produits pétroliers	-296,5	-262,5	-328,6	-597,5
Balance commerciale	1 046,2	1 014,7	1 126,2	1 253,9
Balance des services	-524,7	-536,7	-537,2	-555,4
dont frêt et assurances	-208,3	-229,8	-233,7	-245,5
Revenus nets	-389,8	-417,1	-465,9	-484,7
dont intérêts de la dette	-264,6	-251,6	-263,0	-279,2
Balance des transferts courants	-222,1	-232,2	-237,5	-263,2
- privés	-264,1	-279,9	-281,4	-277,7
- publics	42,0	47,7	43,9	14,5
Balance des transactions courantes	-90,4	-171,3	-114,4	-49,4
Compte de capital et d'opérations financières	156,9	144,7	33,7	88,0
Transferts de capital (hors remise de dette)	23,6	15,1	8,5	10,4
Opérations financières	133,3	129,6	25,2	77,6
Investissements directs	242,5	224,2	199,3	71,5
Investissements de portefeuille	-6,2	-8,0	-11,4	-3,3
Autres investissements	-103,0	-86,6	-162,7	9,4
dont financement exceptionnel	182,9	69,1	228,3	413,2
Erreurs et omissions nettes	-23,4	18,0	25,3	-15,0
SOLDE GLOBAL	43,1	-8,6	-55,4	23,6
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	28,3	15,8	31,5	44,2
dont Noix d'anacarde	26,4	14,1	30,0	42,7
Importations FOB	-42,0	-30,7	-26,3	-35,0
dont Produits pétroliers	-4,5	-3,0	-4,0	-2,8
Balance commerciale	-13,7	-14,9	5,2	9,2
Balance des services	-15,1	-9,6	-16,0	-15,8
dont frêt et assurances	-9,1	-6,5	-4,8	-7,4
Revenus nets	-8,3	-8,3	-8,5	-8,8
dont intérêts de la dette	-8,3	-8,3	-8,3	-8,8
Balance des transferts courants	23,2	15,1	17,4	16,7
- privés	1,2	9,5	2,1	3,6
- publics	22,0	5,6	15,3	13,1
Balance des transactions courantes	-13,9	-17,7	-1,9	1,3
Compte de capital et d'opérations financières	38,0	10,5	9,7	4,4
Transferts de capital (hors remise de dette)	18,8	0,0	0,0	13,2
Opérations financières	19,2	10,5	9,7	-8,8
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	0,5
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	19,2	10,5	9,7	-9,3
dont financement exceptionnel	14,8	14,9	21,9	24,1
Erreurs et omissions nettes	-6,0	6,2	-11,9	-0,4
SOLDE GLOBAL	18,1	-1,0	-4,1	5,3
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	327,7	328,1	351,6	368,6
dont - Coton	148,4	159,7	153,0	109,1
Importations FOB	-318,5	-329,3	-372,8	-421,4
dont - Produits pétroliers	-61,1	-52,0	-71,0	-120,4
Balance commerciale	9,2	-1,2	-21,2	-52,8
Balance des services	-156,9	-159,2	-161,3	-172,4
dont frêt et assurances	-117,7	-112,3	-130,1	-151,9
Revenus nets	-30,2	-30,0	-43,1	-53,0
dont intérêts de la dette	-13,2	-11,2	-14,0	-15,6
Balance des transferts courants	73,7	67,6	69,9	88,5
- privés	42,6	40,0	45,8	42,1
- publics	31,1	27,6	24,1	46,4
Balance des transactions courantes	-104,2	-122,8	-155,7	-189,7
Compte de capital et d'opérations financières	100,3	97,5	116,7	234,7
Transferts de capital (hors remise de dette)	65,0	73,1	279,8	69,0
Opérations financières	35,3	24,4	-163,1	165,7
Investissements directs	40,7	5,2	0,8	105,0
Investissements de portefeuille	-4,4	3,9	8,5	2,0
Autres investissements	-1,0	15,3	-172,4	58,7
dont financement exceptionnel	15,3	0,0	0,0	2,9
Erreurs et omissions nettes	-8,2	-5,9	6,2	6,2
SOLDE GLOBAL	-12,1	-31,2	-32,8	51,2
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	158,5	197,0	176,6	185,4
dont Uranium	75,6	78,5	65,1	64,0
Importations FOB	-175,0	-238,3	-206,5	-205,6
Balance commerciale	-16,5	-41,2	-29,9	-20,2
Balance des services	-66,8	-69,1	-64,9	-66,0
dont frêt et assurances	-46,5	-51,1	-46,2	-54,6
Revenus nets	-16,8	-13,9	-11,8	-15,6
dont intérêts de la dette	-15,1	-17,7	-18,5	-19,6
Balance des transferts courants	22,2	34,3	22,1	27,5
- privés	-3,8	-3,5	2,1	-7,5
- publics	26,0	37,8	20,0	35,0
Balance des transactions courantes	-77,9	-90,0	-84,5	-74,3
Compte de capital et d'opérations financières	77,5	71,6	70,5	86,1
Transferts de capital (hors remise de dette)	37,3	41,1	38,4	23,1
Opérations financières	40,2	30,6	32,1	63,0
Investissements directs	9,7	-0,7	0,3	4,6
Investissements de portefeuille	-0,5	-0,5	-0,1	0,5
Autres investissements	31,0	31,8	31,9	59,9
dont financement exceptionnel	16,4	29,7	33,1	34,0
Erreurs et omissions nettes	-8,1	9,4	8,3	-4,3
SOLDE GLOBAL	-8,5	-8,9	-5,7	7,5
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	528,0	570,9	632,4	710,0
Importations FOB	-686,4	-755,5	-845,3	-953,1
dont Produits pétroliers	-113,1	-92,3	-128,4	-242,9
Balance commerciale	-158,5	-184,6	-212,9	-243,1
Balance des services	-11,7	-10,5	-8,7	-9,3
dont frêt et assurances	-93,6	-91,7	-117,4	-130,0
Revenus nets	-42,0	-51,9	-73,4	-75,8
dont intérêts de la dette	-58,7	-56,0	-53,4	-57,5
Balance des transferts courants	104,2	101,0	97,9	103,9
- privés	20,5	21,4	50,7	54,3
- publics	83,7	79,6	47,2	49,6
Balance des transactions courantes	-107,9	-146,0	-197,1	-224,3
Compte de capital et d'opérations financières	212,2	170,9	237,1	230,2
Transferts de capital (hors remise de dette)	56,0	58,0	60,7	63,4
Opérations financières	156,2	112,8	176,4	166,8
Investissements directs	103,2	35,6	87,5	81,5
Investissements de portefeuille	-4,7	-13,6	-10,2	-0,2
Autres investissements	57,6	90,9	99,1	85,5
dont financement exceptionnel	19,9	27,7	33,6	47,2
Erreurs et omissions nettes	-4,8	6,5	4,8	0,0
SOLDE GLOBAL	99,5	31,4	44,8	5,9
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
SOURCE : BCEAO.				

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	246,6	247,9	241,0	235,0
dont - Café	14,5	9,4	15,7	10,5
- Cacao	8,1	4,9	4,9	4,5
- Coton	46,2	53,6	50,6	40,2
Importations FOB	-309,6	-326,5	-301,3	-321,1
Balance commerciale	-63,0	-78,6	-60,3	-86,0
Balance des services	-46,3	-43,1	-38,3	-36,3
dont frêt et assurances	-51,6	-52,9	-46,4	-50,3
Revenus nets	-16,8	-13,8	-23,6	-16,7
dont intérêts de la dette	-17,6	-19,9	-31,8	-19,4
Balance des transferts courants	58,0	52,9	43,9	51,4
- privés	5,4	6,5	12,7	27,4
- publics	52,6	46,4	31,2	24,0
Balance des transactions courantes	-68,1	-82,6	-78,3	-87,6
Compte de capital et d'opérations financières	77,1	74,6	95,6	124,1
Transferts de capital (hors remise de dette)	3,4	3,6	3,7	4,3
Opérations financières	73,7	71,0	91,9	119,8
Investissements directs	10,8	11,5	17,7	37,9
Investissements de portefeuille	2,9	3,3	4,8	4,7
Autres investissements	60,0	56,2	69,4	77,2
dont financement exceptionnel	-16,6	3,2	9,5	45,5
Erreurs et omissions nettes	-1,5	1,5	4,1	0,0
SOLDE GLOBAL	7,5	-6,5	21,4	36,5
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
SOURCE : BCEAO.				

UEMOA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	1997	1998	1999*	2000**
Milliards de francs CFA				
Exportations FOB	4 268,0	4 512,2	4 688,8	4 788,3
Importations FOB	-3 717,6	-4 095,2	-4 214,4	-4 276,9
Balance commerciale	550,4	417,0	474,4	511,4
Balance des services	-919,4	-930,5	-920,8	-971,9
dont fret et assurances	-623,6	-661,2	-689,9	-751,6
Revenus nets	-523,3	-549,9	-644,6	-681,5
dont intérêts de la dette	-400,6	-385,2	-410,4	-431,1
Balance des transferts courants	198,7	202,1	168,8	212,6
- privés	-119,2	-120,0	-83,0	-67,8
- publics	317,9	322,1	251,8	280,4
Balance des transactions courantes	-693,7	-861,3	-922,2	-929,4
Compte de capital et d'opérations financières	916,5	757,1	861,4	1 124,2
Transferts de capital (hors remise de dette)	345,0	319,7	554,6	355,6
Opérations financières	571,5	437,4	306,8	768,6
Investissements directs	420,6	297,7	334,2	327,4
Investissements de portefeuille	-17,3	-1,3	3,1	100,0
Autres investissements	168,2	140,9	-30,4	341,2
dont financement exceptionnel	251,7	223,9	326,5	568,6
Erreurs et omissions nettes	-49,9	42,4	38,3	-9,2
SOLDE GLOBAL	173,0	-61,7	-22,5	185,6
* : estimations.				
** : prévisions.				
N.B. : le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO.				

UEMOA - IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

	1997	1998	1999	2000
Milliards de francs CFA				
BENIN	47,7	27,3	34,4	46,8
BURKINA	40,1	42	50,1	65,0
COTE D'IVOIRE	296,5	262,5	328,6	611,7
GUINEE-BISSAU	4,5	2,97	4	2,8
MALI	61,1	52	71	90,6
NIGER	29,28	36,7	40	32,8
SENEGAL	113,1	92,3	128,4	242,9
TOGO	22,2	25,7	25,6	30,3
TOTAL UMOA	614,48	541,47	682,1	1122,9

UEMOA - IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

	1997	1998	1999	2000
Milliards de francs CFA				
BENIN*	19,3	16,56	14,9	14,2
BURKINA*	19,8	35,6	20,8	19,6
COTE D'IVOIRE	73,1	81,94	68,5	70,9
GUINEE-BISSAU	10,7	9	10,06	8,2
MALI*	9,3	18,18	15,6	11,7
NIGER	17,86	20,4	16,99	14,2
SENEGAL	69,9	83,1	101,4	95,1
TOGO	3,3	3,1	4,9	6,3
* : céréales (riz, blé, etc.).				
ND : Non disponible.				

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	1 087 804,4	989 031,2	1 299 364,6	1 231 847,8	1 033 810,4	1 135 343,1	1 337 878,2	1 190 387,8	1 175 999,4	1 504 460,1		
Banque Centrale	961 823,4	900 918,7	1 094 347,9	1 019 079,1	878 555,7	1 043 098,9	1 183 731,4	1 046 076,4	1 005 307,3	1 360 118,3		
Banques	125 981,0	88 112,5	205 016,7	212 768,7	155 254,7	92 244,2	154 146,8	144 311,4	170 692,1	144 341,8		
Crédit intérieur	3 262 205,9	3 522 242,4	3 502 891,0	3 437 156,8	3 545 558,8	3 632 004,8	3 643 689,8	3 527 746,3	3 629 791,6	3 697 700,9		
Position nette des Gouvernements	1 010 948,5	1 202 212,7	1 185 224,7	1 141 086,8	1 198 699,4	1 180 959,4	1 146 957,2	1 026 578,0	1 090 177,0	993 579,1		
Crédits à l'économie	2 251 257,4	2 420 029,7	2 317 666,3	2 296 070,0	2 346 859,4	2 451 045,4	2 496 732,6	2 501 168,3	2 539 614,6	2 704 121,8		
Crédits de campagne	286 880,0	227 892,0	233 854,0	198 070,0	147 183,0	91 306,0	158 111,4	151 214,4	116 763,4	88 894,0		
Crédits ordinaires	1 964 377,4	2 192 137,7	2 083 812,3	2 098 000,0	2 199 676,4	2 359 739,4	2 338 621,2	2 349 953,9	2 422 851,2	2 615 227,8		
dont : douteux et litigieux	121 743,0	154 721,0	115 719,0	107 511,0	105 276,0	109 081,0	95 404,0	109 380,0	114 457,0	115 313,8		
ACTIF = PASSIF	4 350 010,3	4 511 273,6	4 802 255,6	4 669 004,6	4 579 369,2	4 767 347,9	4 981 568,0	4 718 134,1	4 805 791,0	5 202 161,0		
Masse monétaire	3 654 082,2	3 777 510,7	4 047 252,9	3 979 282,5	3 866 268,1	3 988 318,2	4 136 918,6	4 041 708,0	4 034 563,6	4 261 643,3		
Circulation fiduciaire	1 216 860,0	1 305 015,8	1 367 119,1	1 266 135,5	1 182 553,5	1 361 154,8	1 414 755,7	1 351 593,3	1 296 827,7	1 477 683,6		
Dépôts en CCP	18 247,4	17 486,9	17 522,4	22 015,7	16 043,4	18 772,1	18 934,3	18 767,1	18 754,3	23 423,5		
Dépôts en CNE	19 260,3	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1		
Dépôts en banque	2 399 714,5	2 434 257,1	2 640 443,4	2 667 605,6	2 644 145,5	2 584 637,8	2 677 446,2	2 644 343,5	2 691 977,5	2 733 150,1		
Sociétés d'Etat et EPIC	367 780,5	367 155,1	315 061,5	323 875,1	357 338,8	321 633,2	300 730,6	281 342,9	274 647,0	229 128,8		
- à vue	220 561,5	254 021,1	216 437,5	208 797,1	232 888,8	202 746,2	192 679,6	177 285,9	175 966,0	148 336,8		
- à terme	147 219,0	113 134,0	98 624,0	115 078,0	124 450,0	118 887,0	108 051,0	104 057,0	98 681,0	80 792,0		
Particuliers et entreprises privées	2 031 934,0	2 067 102,0	2 325 381,9	2 343 730,5	2 286 806,7	2 263 004,6	2 376 715,6	2 363 000,6	2 417 330,5	2 504 021,3		
- à vue	1 020 435,0	1 086 995,2	1 225 166,1	1 204 386,7	1 201 617,9	1 215 729,4	1 268 186,2	1 214 976,0	1 244 744,7	1 323 485,2		
- à terme	1 011 499,0	980 106,8	1 100 215,8	1 139 343,8	1 085 188,8	1 047 275,2	1 108 529,4	1 148 024,6	1 172 585,8	1 180 536,1		
Autres éléments nets	695 928,1	733 762,9	755 002,7	689 722,1	713 101,1	779 029,7	844 649,4	676 426,1	771 227,4	940 517,7		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	1 473 177,4	1 584 889,8	1 554 159,3	1 518 447,0	1 548 916,4	1 620 948,3	1 666 232,7	1 673 499,8	1 687 167,1	1 829 711,3		
- Crédits à moyen et long terme	778 080,0	835 139,9	763 507,0	777 623,0	797 943,0	830 097,1	830 499,9	827 668,5	852 447,5	874 410,5		

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	206 823,9	196 551,0	177 662,0	202 941,8	256 948,3	291 381,0	302 523,8	323 448,3	384 018,3	340 282,0		
Banque Centrale	79 945,9	84 464,0	59 929,0	79 736,8	152 712,3	195 643,0	232 244,8	240 774,3	305 193,3	251 402,0		
Banques	126 878,0	112 087,0	117 733,0	123 205,0	104 236,0	95 738,0	70 279,0	82 674,0	78 825,0	88 880,0		
Crédit intérieur	90 370,5	94 699,2	117 701,6	107 197,1	96 447,0	100 282,3	118 988,8	104 738,5	105 416,1	134 609,7		
Position nette du Gouvernement	18 675,5	-5 430,8	-13 676,4	-22 801,9	-45 155,0	-61 372,7	-59 982,2	-67 568,5	-66 984,9	-59 420,3		
Crédits à l'économie	71 695,0	100 130,0	131 378,0	129 999,0	141 602,0	161 655,0	178 971,0	172 307,0	172 401,0	194 030,0		
Crédits de campagne		2 000,0	17 685,0	9 139,0	3 985,0	2 331,0	7 453,0	9 830,0	4 760,0	513,0		
Crédits ordinaires	71 695,0	98 130,0	113 693,0	120 860,0	137 617,0	159 324,0	171 518,0	162 477,0	167 641,0	193 517,0		
dont : douteux et litigieux	2 198,0	1 551,0	2 536,0	3 705,0	4 571,0	4 030,0	5 452,0	6 281,0	7 014,0	6 265,0		
ACTIF = PASSIF	297 194,4	291 250,2	295 363,6	310 138,9	353 395,3	391 663,3	421 512,6	428 186,8	489 434,4	474 891,7		
Masse monétaire	293 491,1	282 794,2	285 073,8	312 924,3	346 109,1	382 879,5	417 504,5	438 638,2	487 133,4	479 174,5		
Circulation fiduciaire	80 754,7	70 391,3	49 444,0	54 621,3	106 739,8	160 588,2	176 713,7	190 479,4	222 205,3	210 351,5		
Dépôts en CCP	4 412,5	4 655,6	5 223,0	5 597,4	4 963,8	5 198,1	5 155,2	5 840,3	5 840,3	6 148,3		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	208 323,9	207 747,3	230 406,8	252 705,6	234 405,5	217 093,2	235 635,6	242 318,5	259 087,8	262 674,7		
Sociétés d'Etat et EPIC	73 649,2	74 333,7	48 608,5	75 708,4	72 881,3	59 151,0	62 838,9	62 841,8	58 010,8	64 366,0		
- à vue	32 157,2	40 062,7	24 060,5	38 301,4	29 833,3	13 397,0	20 217,9	19 336,8	15 778,8	26 543,0		
- à terme	41 492,0	34 271,0	24 548,0	37 407,0	43 048,0	45 754,0	42 621,0	43 505,0	42 232,0	37 823,0		
Particuliers et entreprises privées	134 674,7	133 413,6	181 798,3	176 997,2	161 524,2	157 942,2	172 796,7	179 476,7	201 077,0	198 308,7		
- à vue	76 549,7	69 339,6	98 921,3	94 375,2	89 298,2	93 473,2	104 587,7	106 010,7	125 198,0	121 540,7		
- à terme	58 125,0	64 074,0	82 877,0	82 622,0	72 226,0	64 469,0	68 209,0	73 466,0	75 879,0	76 768,0		
Autres éléments nets	3 703,3	8 456,0	10 289,8	-2 785,4	7 286,2	8 783,8	4 008,1	-10 451,4	2 301,0	-4 282,8		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	40 142,0	67 199,0	96 800,0	93 171,0	100 903,0	115 077,0	125 335,0	119 519,0	107 319,0	123 353,0		
- Crédits à moyen et long terme	31 553,0	32 931,0	34 578,0	36 828,0	40 699,0	46 578,0	53 636,0	52 788,0	65 082,0	70 677,0		

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	193 485,5	172 651,4	165 918,8	160 295,0	136 538,9	163 501,8	171 304,4	144 810,7	128 178,3	130 044,7		
Banque Centrale	125 779,5	113 165,4	111 992,8	93 118,0	76 440,9	91 624,8	89 841,1	62 836,7	47 242,3	54 390,5		
Banques	67 706,0	59 486,0	53 926,0	67 177,0	60 098,0	71 877,0	81 463,3	81 974,0	80 936,0	75 654,2		
Crédit intérieur	206 518,8	221 262,9	259 229,8	271 860,8	262 034,2	236 207,1	274 928,7	269 143,3	281 448,2	295 425,2		
Position nette du Gouvernement	40 747,4	41 033,9	63 564,0	77 434,8	74 573,2	48 977,0	67 543,3	72 754,9	78 037,8	76 405,4		
Crédits à l'économie	165 771,4	180 229,0	195 665,8	194 426,0	187 461,0	187 230,1	207 385,4	196 388,4	203 410,4	219 019,8		
Crédits de campagne	17 620,0	20 964,0	35 072,0	40 849,0	39 067,0	16 336,0	39 000,0	29 500,0	16 000,0	28 500,0		
Crédits ordinaires	148 151,4	159 265,0	160 593,8	153 577,0	148 394,0	170 894,1	168 385,4	166 888,4	187 410,4	190 519,8		
dont : douteux et litigieux	4 824,0	5 005,0	4 121,0	3 408,0	2 463,0	3 719,0	5 921,0	6 780,0	4 566,0	6 295,8		
ACTIF = PASSIF	400 004,3	393 914,3	425 148,6	432 155,8	398 573,1	399 708,9	446 233,1	413 954,0	409 626,5	425 469,9		
Masses monétaire	371 784,9	376 993,0	428 963,7	445 826,7	401 410,3	388 791,8	420 624,2	404 217,4	401 672,0	419 616,6		
Circulation fiduciaire	170 107,1	165 021,3	164 632,6	154 298,4	149 932,1	142 594,0	144 286,8	135 841,8	130 794,3	136 856,1		
Dépôts en CCP	2 070,7	2 318,0	2 318,6	2 318,6	2 318,6	2 183,8	2 093,5	2 257,1	2 257,1	6 362,3		
Dépôts en CNE	19 260,3	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1		
Dépôts en banque	180 346,8	188 902,8	239 844,5	265 684,0	225 633,9	220 260,5	248 461,5	239 114,4	241 616,5	249 012,1		
Sociétés d'Etat et EPIC	37 599,9	38 896,2	50 720,3	48 980,8	44 671,1	42 377,4	45 321,1	43 083,9	38 524,9	15 055,0		
- à vue	18 042,9	17 139,2	24 500,3	20 434,8	21 690,1	17 135,4	18 013,1	17 256,9	17 078,9	10 230,0		
- à terme	19 557,0	21 757,0	26 220,0	28 546,0	22 981,0	25 242,0	27 308,0	25 827,0	21 446,0	4 825,0		
Particuliers et entreprises privées	142 746,9	150 006,6	189 124,2	216 703,2	180 962,8	177 883,1	203 140,4	196 030,5	203 091,6	233 957,1		
- à vue	78 637,9	77 502,6	105 980,2	110 800,2	90 848,8	94 527,1	104 452,4	99 400,5	95 099,6	121 291,2		
- à terme	64 109,0	72 504,0	83 144,0	105 903,0	90 114,0	83 356,0	98 688,0	96 630,0	107 992,0	112 665,9		
Autres éléments nets	28 219,4	16 921,3	-3 815,1	-13 670,9	-2 837,2	10 917,1	25 608,9	9 736,6	7 954,5	5 853,3		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	124 552,4	128 463,0	150 695,8	149 862,0	144 303,0	141 092,1	157 166,4	143 422,4	150 738,4	164 281,5		
- Crédits à moyen et long terme	41 219,0	51 766,0	44 970,0	44 564,0	43 158,0	46 138,0	50 219,0	52 966,0	52 672,0	54 738,3		
Source : BCEAO.												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	51 149,5	39 955,0	229 386,5	143 435,5	-3 062,4	-27 873,0	127 864,6	54 571,6	-105 061,4	-5 191,7		
Banque Centrale	68 269,5	68 977,0	176 195,5	111 705,5	-16 207,4	-3 191,0	103 869,6	51'222,6	-105 516,4	33 527,3		
Banques	-17 120,0	-29 022,0	53 191,0	31 730,0	13 145,0	-24 682,0	23 995,0	3 349,0	455,0	-38 719,0		
Crédit intérieur	1 722 886,7	1 826 859,5	1 715 891,3	1 661 656,8	1 714 048,6	1 790 662,3	1 691 607,9	1 625 122,6	1 668 512,4	1 700 667,1		
Position nette du Gouvernement	540 062,0	607 374,8	647 151,5	644 188,4	687 516,8	673 182,4	624 136,4	556 324,2	599 636,1	548 098,5		
Crédits à l'économie	1 182 824,7	1 219 484,7	1 068 739,8	1 017 468,4	1 026 531,8	1 117 479,9	1 067 471,5	1 068 798,4	1 068 876,3	1 152 568,6		
Crédits de campagne	248 397,0	171 027,0	106 987,0	77 932,0	57 890,0	51 531,0	62 532,0	41 127,0	28 604,0	39 326,0		
Crédits ordinaires	934 427,7	1 048 457,7	961 752,8	939 536,4	968 641,8	1 065 948,9	1 004 939,5	1 027 671,4	1 040 272,3	1 113 242,6		
dont : douteux et litigieux	64 932,0	99 763,0	64 463,0	50 656,0	44 163,0	47 223,0	39 291,0	32 780,0	36 034,0	33 042,0		
ACTIF = PASSIF	1 774 036,2	1 866 814,5	1 945 277,8	1 805 092,3	1 710 986,2	1 762 789,3	1 819 472,5	1 679 694,2	1 563 451,0	1 695 475,4		
Masse monétaire	1 609 420,8	1 722 376,9	1 826 777,6	1 710 748,5	1 625 284,2	1 680 177,6	1 694 466,8	1 607 951,3	1 495 196,6	1 646 372,4		
Circulation fiduciaire	571 822,8	666 872,2	691 348,9	620 755,2	523 415,7	616 521,8	629 519,5	568 362,8	505 746,1	619 979,1		
Dépôts en CCP	3 600,0	2 500,0	2 551,9	2 245,4	3 000,0	2 802,9	2 779,9	3 875,4	3 875,4	3 574,1		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	1 033 998,0	1 053 004,7	1 132 876,8	1 087 747,9	1 098 868,5	1 060 852,9	1 062 167,4	1 035 713,1	985 575,1	1 022 819,2		
Sociétés d'Etat et EPIC	116 556,6	129 075,7	95 174,1	76 711,5	85 896,5	68 726,2	55 925,9	50 462,4	35 997,1	37 044,0		
- à vue	72 140,6	103 251,7	74 302,1	57 021,5	63 324,5	51 225,2	42 898,9	36 172,4	21 924,1	21 779,0		
- à terme	44 416,0	25 824,0	20 872,0	19 690,0	22 572,0	17 501,0	13 027,0	14 290,0	14 073,0	15 265,0		
Particuliers et entreprises privées	917 441,4	923 929,0	1 037 702,7	1 011 036,4	1 012 972,0	992 126,7	1 006 241,5	985 250,7	949 578,0	985 775,2		
- à vue	432 528,4	462 023,0	515 346,7	487 292,4	532 117,0	528 260,7	517 289,5	489 663,7	463 667,0	510 844,2		
- à terme	484 913,0	461 906,0	522 356,0	523 744,0	480 855,0	463 866,0	488 952,0	495 587,0	485 911,0	474 931,0		
Autres éléments nets	164 615,4	144 437,6	118 500,2	94 343,8	85 702,0	82 611,7	125 005,7	71 742,9	68 254,4	49 103,0		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	837 708,7	809 538,7	702 365,8	663 550,4	659 776,8	735 730,9	692 248,5	707 264,4	712 263,3	797 816,6		
- Crédits à moyen et long terme	345 116,0	409 946,0	366 374,0	353 918,0	366 755,0	381 749,0	375 223,0	361 534,0	356 613,0	354 752,0		
Source : BCEAO.												

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	20 690,7	20 333,3	17 950,9	19 145,9	26 394,4	13 592,7	13 849,8	29 251,0	33 484,2	25 716,6		
Banque Centrale	16 210,4	16 740,6	14 358,2	15 553,2	22 801,7	15 355,5	16 313,0	35 196,6	38 912,1	33 763,5		
Banques	4 480,3	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	-1 762,8	-2 463,2	-5 945,6	-5 427,9	-8 046,9		
Crédit intérieur	11 831,3	13 778,9	13 595,6	15 258,2	15 035,5	20 884,1	27 204,1	23 597,8	24 305,4	27 808,1		
Position nette du Gouvernement	4 180,2	3 919,1	3 736,7	5 399,3	5 176,6	9 020,7	13 774,4	8 366,9	9 118,1	15 686,7		
Crédits à l'économie	7 651,1	9 859,8	9 858,9	9 858,9	9 858,9	11 863,4	13 429,7	15 230,9	15 187,3	12 121,4		
Crédits de campagne	1 560,8											
Crédits ordinaires	6 090,3	9 859,8	9 858,9	9 858,9	9 858,9	11 863,4	13 429,7	15 230,9	15 187,3	12 121,4		
dont : douteux et litigieux	316,0											
ACTIF = PASSIF	32 522,0	34 112,2	31 546,5	34 404,1	41 429,9	34 476,8	41 053,9	52 848,8	57 789,6	53 524,7		
Masse monétaire	38 155,6	35 729,5	33 163,6	34 399,7	40 165,8	38 185,2	44 632,2	56 901,1	61 960,1	65 538,9		
Circulation fiduciaire	20 535,5	19 180,3	16 614,4	17 800,6	23 422,6	24 033,1	30 764,1	42 999,7	44 544,1	44 244,6		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	17 620,1	16 549,2	16 549,2	16 599,1	16 743,2	14 152,1	13 868,1	13 901,4	17 416,0	21 294,3		
Sociétés d'Etat et EPIC	648,9	630,6	630,6	631,0	749,6	586,3	107,4	118,4	92,5	21,4		
- à vue	557,0	630,6	630,6	631,0	749,6	586,3	107,4	118,4	92,5	21,4		
- à terme	91,9											
Particuliers et entreprises privées	16 971,2	15 918,6	15 918,6	15 968,1	15 993,6	13 565,8	13 760,7	13 783,0	17 323,5	21 272,9		
- à vue	15 931,5	14 563,8	14 563,8	14 613,3	14 638,8	12 616,6	12 754,3	13 289,4	16 252,7	20 235,7		
- à terme	1 039,7	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	949,2	1 006,4	493,6	1 070,8	1 037,2		
Autres éléments nets	-5 633,6	-1 617,3	-1 617,1	4,4	1 264,1	-3 708,4	-3 578,3	-4 052,3	-4 170,5	-12 014,2		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	6 781,5	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	11 726,3	13 297,8	14 710,4	14 678,8	11 581,2		
- Crédits à moyen et long terme	869,6	500,9	500,0	500,0	500,0	137,1	131,9	520,5	508,5	540,2		

Source : BCEAO

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	183 391,8	150 063,9	174 158,3	154 586,8	101 011,8	113 293,6	114 712,4	110 045,8	112 818,0	167 018,1		
Banque Centrale	129 835,8	107 272,9	129 093,3	104 984,8	68 217,8	94 542,6	90 104,4	67 047,8	69 344,0	124 321,1		
Banques	53 556,0	42 791,0	45 065,0	49 602,0	32 794,0	18 751,0	24 608,0	42 998,0	43 474,0	42 697,0		
Crédit intérieur	178 017,3	228 810,3	281 001,1	267 098,6	304 620,7	269 799,1	280 694,7	259 470,8	269 251,0	247 051,6		
Position nette du Gouvernement	-22 396,7	-26 086,7	-8 648,9	-8 972,4	10 699,7	-21 822,9	-13 355,3	-14 626,2	-7 592,0	-37 449,4		
Crédits à l'économie	200 414,0	254 897,0	289 650,0	276 071,0	293 921,0	291 622,0	294 050,0	274 097,0	276 843,0	284 501,0		
Crédits de campagne	986,0	12 161,0	48 371,0	48 047,0	27 234,0	15 682,0	11 833,0	35 687,0	31 263,0	18 572,0		
Crédits ordinaires	199 428,0	242 736,0	241 279,0	228 024,0	266 687,0	275 940,0	282 217,0	238 410,0	245 580,0	265 929,0		
dont : douteux et litigieux	13 073,0	13 985,0	12 837,0	18 231,0	19 536,0	20 689,0	19 882,0	20 410,0	23 298,0	22 295,0		
ACTIF = PASSIF	361 409,1	378 874,2	455 159,4	421 685,4	405 632,5	383 092,7	395 407,1	369 516,6	382 069,0	414 069,7		
Masse monétaire	345 331,6	360 217,3	430 724,6	410 063,9	383 609,0	364 996,7	379 035,2	361 624,2	379 932,3	408 482,9		
Circulation fiduciaire	129 464,7	135 325,9	160 487,6	155 141,8	132 525,7	123 688,7	126 407,5	121 104,5	122 284,6	148 136,7		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	215 866,9	224 891,4	270 237,0	254 922,1	251 083,3	241 308,0	252 627,7	240 519,7	257 647,7	260 346,2		
Sociétés d'Etat et EPIC	16 194,0	13 819,0	20 403,0	16 919,0	32 470,0	29 079,0	22 507,0	21 569,0	18 128,0	17 420,0		
- à vue	10 004,0	6 641,0	9 153,0	9 412,0	24 502,0	20 258,0	11 479,0	14 298,0	9 710,0	8 528,0		
- à terme	6 190,0	7 178,0	11 250,0	7 507,0	7 968,0	8 821,0	11 028,0	7 271,0	8 418,0	8 892,0		
Particuliers et entreprises privées	199 672,9	211 072,4	249 834,0	238 003,1	218 613,3	212 229,0	230 120,7	218 950,7	239 519,7	242 926,2		
- vue	116 816,9	125 890,4	155 521,0	150 014,1	121 378,3	122 406,0	147 409,7	121 279,7	138 325,7	135 739,2		
- à terme	82 856,0	85 182,0	94 313,0	87 989,0	97 235,0	89 823,0	82 711,0	97 671,0	101 194,0	107 187,0		
Autres postes nets	16 077,5	18 656,9	24 434,8	11 621,5	22 023,5	18 096,0	16 371,9	7 892,4	2 136,7	5 586,8		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	125 292,0	181 011,0	218 998,0	205 172,0	219 084,0	214 572,0	220 477,0	204 454,0	205 340,0	214 271,0		
- Crédits à moyen et long terme	75 122,0	73 886,0	70 652,0	70 899,0	74 837,0	77 050,0	73 573,0	69 643,0	71 503,0	70 230,0		

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	-7 019,6	-18 070,7	-3 926,4	-19 399,9	-26 087,1	-22 753,8	-37 881,7	-48 856,1	-46 661,2	-11 114,4	-11 114,4	
Banque Centrale	-11 777,6	-22 201,7	-8 878,4	-24 115,9	-30 618,1	-25 817,8	-35 785,7	-42 499,1	-45 772,2	-7 368,4	-7 368,4	
Banques	4 758,0	4 131,0	4 952,0	4 716,0	4 531,0	3 064,0	-2 096,0	-6 357,0	-889,0	-3 746,0	-3 746,0	
Crédit intérieur	110 055,4	113 085,6	118 400,1	117 306,0	113 714,5	119 290,8	124 300,5	133 917,1	133 369,3	119 364,4	119 364,4	
Position nette du Gouvernement	74 484,7	63 716,6	70 137,1	68 701,0	68 624,5	71 572,8	66 552,5	69 746,1	72 851,3	50 738,4	50 738,4	
Crédits à l'économie	35 570,7	49 369,0	48 263,0	48 605,0	45 090,0	47 718,0	57 748,0	64 171,0	60 518,0	68 626,0	68 626,0	
Crédits de campagne						95,0	95,0	95,0				
Crédits ordinaires	35 570,7	49 369,0	48 263,0	48 605,0	45 090,0	47 623,0	57 653,0	64 076,0	60 518,0	68 626,0	68 626,0	
dont : douteux et litigieux	2 224,0	1 502,0	1 201,0	1 105,0	1 407,0	1 514,0	1 270,0	1 448,0	1 517,0	1 512,0	1 512,0	
ACTIF = PASSIF	103 035,8	95 014,9	114 473,7	97 906,1	87 627,4	96 537,0	86 418,8	85 061,0	86 708,1	108 250,0	108 250,0	
Masse monétaire	99 118,9	80 206,0	105 496,5	92 184,5	84 185,6	95 296,9	86 043,4	87 027,3	88 928,1	103 153,6	103 153,6	
Circulation fiduciaire	41 664,5	24 501,3	43 219,2	35 066,7	29 961,5	34 118,5	24 987,2	23 619,8	24 513,0	32 157,9	32 157,9	
Dépôts en CCP	2 464,2	2 693,8	2 693,8	2 693,8	255,0	2 902,8	1 588,7	1 205,0	1 205,0	1 552,4	1 552,4	
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	54 990,2	53 010,9	59 583,5	54 424,0	53 969,1	58 275,6	59 467,5	62 202,5	63 210,1	69 443,3	69 443,3	
Sociétés d'Etat et EPIC	4 838,0	3 853,0	4 268,0	4 514,0	4 004,0	3 474,0	4 191,0	5 122,0	4 176,0	4 333,0	4 333,0	
- à vue	2 582,0	1 698,0	2 303,0	2 012,0	1 632,0	2 182,0	1 938,0	2 951,0	2 088,0	2 343,0	2 343,0	
- à terme	2 256,0	2 155,0	1 965,0	2 502,0	2 372,0	1 292,0	2 253,0	2 171,0	2 088,0	1 990,0	1 990,0	
Particuliers et entreprises privées	50 152,2	49 157,9	55 315,5	49 910,0	49 965,1	54 801,6	55 276,5	57 080,5	59 034,1	65 110,3	65 110,3	
- vue	27 147,2	30 719,9	34 597,5	29 504,0	28 718,1	32 330,6	31 104,5	31 241,5	33 095,1	40 070,3	40 070,3	
- à terme	23 005,0	18 438,0	20 718,0	20 406,0	21 247,0	22 471,0	24 172,0	25 839,0	25 939,0	25 040,0	25 040,0	
Autres postes nets	3 916,9	14 808,9	8 977,2	5 721,6	3 441,8	1 240,1	375,4	-1 966,3	-2 220,0	5 096,4	5 096,4	
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	27 376,7	35 731,0	34 874,0	35 690,0	32 831,0	35 048,0	45 630,0	51 520,0	47 619,0	56 168,0	56 168,0	
- Crédits à moyen et long terme	8 194,0	13 638,0	13 389,0	12 915,0	12 259,0	12 670,0	12 118,0	12 651,0	12 899,0	12 458,0	12 458,0	

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	15 552,7	51 426,1	79 870,3	136 747,3	120 110,9	103 917,7	120 154,5	72 003,5	48 221,2	89 673,3		
Banque Centrale	-21 155,3	-6 439,7	4 440,3	47 128,3	40 870,9	13 565,7	41 356,5	-7 718,5	-25 851,8	-4 654,7		
Banques	36 708,0	57 865,8	75 430,0	89 619,0	79 240,0	90 352,0	78 798,0	79 722,0	74 073,0	94 328,0		
Crédit intérieur	583 253,7	621 481,9	642 382,6	599 713,6	636 655,3	674 671,1	722 868,7	729 776,7	773 228,7	785 331,9		
Position nette du Gouvernement	187 276,1	162 999,8	204 197,4	139 022,9	154 203,9	188 512,7	194 594,0	166 831,8	175 216,8	160 219,0		
Crédits à l'économie	395 977,6	458 482,1	438 185,2	460 690,7	482 451,4	486 158,4	528 274,7	562 944,9	598 011,9	625 112,9		
Crédits de campagne	2 025,0	12 691,0	18 427,0	15 032,0	13 141,0	1 732,0	34 513,4	34 081,4	34 081,4			
Crédits ordinaires	393 952,6	445 791,1	419 758,2	445 658,7	469 310,4	484 426,4	493 761,3	528 863,5	563 930,5	625 112,9		
dont : douteux et litigieux	27 075,0	24 089,0	21 489,0	20 985,0	20 278,0	16 716,0	14 338,0	20 420,0	17 482,0	21 291,0		
ACTIF = PASSIF	598 806,4	672 908,0	722 252,9	736 460,9	756 766,2	778 588,8	843 023,2	801 780,2	821 449,9	875 005,2		
Masse monétaire	580 387,2	630 170,9	651 544,9	664 814,5	676 599,7	714 077,9	759 782,5	749 784,2	767 473,5	790 414,4		
Circulation fiduciaire	142 777,5	158 464,9	170 482,1	154 674,1	146 257,0	179 702,2	201 041,6	177 421,7	159 441,0	172 026,7		
Dépôts en CCP	2 970,5	4 119,5	3 777,2	4 505,4	3 623,7	4 173,6	5 129,3	4 356,4	4 068,6	4 384,3		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	434 639,2	467 586,5	477 285,6	505 635,0	526 719,0	530 202,1	553 611,6	568 006,1	603 963,9	614 003,4		
Sociétés d'Etat et EPIC	36 383,3	26 547,1	12 229,0	17 520,7	28 412,8	25 674,5	21 761,2	20 472,0	21 302,8	19 017,1		
- à vue	8 149,3	12 650,1	4 342,0	6 475,7	10 000,8	9 337,5	12 746,2	12 327,0	13 758,8	11 774,1		
- à terme	28 234,0	13 897,0	7 887,0	11 045,0	18 412,0	16 337,0	9 015,0	8 145,0	7 544,0	7 243,0		
Particuliers et entreprises privées	398 255,9	441 039,4	465 056,6	488 114,3	498 306,2	504 527,6	531 850,4	547 534,1	582 661,1	594 986,3		
- vue	188 805,9	221 743,4	222 850,6	233 930,3	241 624,2	247 167,6	254 493,4	255 728,1	272 304,1	276 707,3		
- à terme	209 450,0	219 296,0	242 206,0	254 184,0	256 682,0	257 360,0	277 357,0	291 806,0	310 357,0	318 279,0		
Autres postes nets	18 419,2	42 737,1	70 708,0	71 646,4	80 166,5	64 510,9	83 240,7	51 996,0	53 976,4	84 590,8		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	220 743,6	281 775,1	259 095,2	275 775,7	298 321,4	293 915,4	327 617,7	354 934,9	376 689,9	393 499,9		
- Crédits à moyen et long terme	175 234,0	176 707,0	179 090,0	184 915,0	184 130,0	192 243,0	200 657,0	208 010,0	221 322,0	231 613,0		

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	5 563,8	-4 020,9	-2 758,5	16 273,2	9 791,3	15 235,3	26 005,5	25 394,5	29 315,1	44 900,9		
Banque Centrale	8 910,8	-2 643,9	3 649,5	14 864,2	9 455,3	17 871,3	29 472,5	29 476,5	24 435,1	33 280,9		
Banques	-3 347,0	-1 377,0	-6 408,0	1 409,0	336,0	-2 636,0	-3 467,0	-4 082,0	4 880,0	11 620,0		
Crédit intérieur	199 973,4	221 795,0	194 635,4	220 502,7	216 320,0	206 273,0	208 080,4	201 350,5	198 193,5	206 376,1		
Position nette du Gouvernement	44 261,4	59 116,9	60 896,3	61 551,7	56 376,7	58 954,4	58 678,1	54 119,8	53 826,8	58 234,0		
Crédits à l'économie	155 712,0	162 678,1	133 739,1	158 951,0	159 943,3	147 318,6	149 402,3	147 230,7	144 366,7	148 142,1		
Crédits de campagne	7 906,0	9 049,0	7 312,0	7 071,0	5 866,0	3 599,0	2 685,0	894,0	2 055,0	1 983,0		
Crédits ordinaires	147 806,0	153 629,1	126 427,1	151 880,0	154 077,3	143 719,6	146 717,3	146 336,7	142 311,7	146 159,1		
dont : douteux et litigieux	7 101,0	8 826,0	9 072,0	9 421,0	12 858,0	15 190,0	9 250,0	21 261,0	24 546,0	24 613,0		
ACTIF = PASSIF	205 537,2	217 774,1	191 876,9	236 775,9	226 111,3	221 508,3	234 085,9	226 745,0	227 508,6	251 277,0		
Masse monétaire	196 626,7	197 183,1	188 187,1	219 837,7	210 247,1	213 742,0	221 960,2	231 500,8	231 166,2	246 381,8		
Circulation fiduciaire	59 833,0	65 258,6	70 530,6	73 775,5	70 299,1	79 883,9	81 035,1	91 670,8	87 188,3	95 893,4		
Dépôts en CCP	1 700,0	1 200,0	1 200,0	4 655,1	1 882,3	1 510,9	2 187,7	1 232,9	1 507,9	1 402,1		
Dépôts en CNE												
Dépôts en banque	135 093,7	130 724,5	116 456,5	141 407,1	138 065,7	132 347,2	138 737,4	138 597,1	142 470,0	149 086,3		
Sociétés d'Etat et EPIC	15 648,8	16 768,0	15 340,1	16 547,3	14 615,1	9 316,8	9 137,0	9 293,9	9 995,7	10 237,8		
- à vue	10 666,8	8 716,0	9 458,1	8 166,3	7 518,1	5 376,8	6 338,0	6 445,9	7 115,7	5 483,8		
- à terme	4 982,0	8 052,0	5 882,0	8 381,0	7 097,0	3 940,0	2 799,0	2 848,0	2 880,0	4 754,0		
Particuliers et entreprises privées	119 444,9	113 956,5	101 116,4	124 859,8	123 450,6	123 030,4	129 600,4	129 303,2	132 474,3	138 848,5		
- vue	50 633,9	56 604,5	47 869,4	61 718,8	57 975,6	58 049,4	62 166,4	62 771,2	68 231,3	74 220,5		
- à terme	68 811,0	57 352,0	53 247,0	63 141,0	65 475,0	64 981,0	67 434,0	66 532,0	64 243,0	64 628,0		
Autres postes nets	8 910,5	20 591,0	3 689,8	16 938,2	15 864,2	7 766,3	12 125,7	-4 755,8	-3 657,6	4 895,2		
POUR MEMOIRE												
- Crédits à court terme	90 580,0	89 913,1	79 785,1	85 867,0	84 338,3	73 786,6	84 460,3	77 674,7	72 518,7	70 340,0		
- Crédits à moyen et long terme	65 132,0	72 765,0	53 954,0	73 084,0	75 605,0	73 532,0	64 942,0	69 556,0	71 848,0	79 402,0		

Source : BCEAO

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	961 823,4	900 918,7	1 094 347,9	1 019 079,1	878 555,7	1 043 098,9	1 183 731,4	1 046 076,4	1 005 307,3	1 360 118,3		
Avoirs extérieurs bruts	1 889 109,9	1 944 157,7	2 138 121,9	2 084 805,4	1 960 353,4	2 111 797,6	2 235 908,4	2 223 744,2	2 199 727,4	2 531 631,3		
Engagements extérieurs	927 286,5	1 043 239,0	1 043 774,0	1 065 726,3	1 081 797,7	1 068 698,7	1 052 177,0	1 177 667,8	1 194 420,1	1 171 513,0		
Créances sur les Etats	1 122 386,7	1 282 838,1	1 295 243,2	1 279 802,6	1 310 791,3	1 295 118,9	1 273 922,7	1 202 438,9	1 277 456,5	1 228 176,4		
Créances sur les banques	159 450,5	178 523,0	59 231,0	26 466,9	37 044,6	122 520,3	52 791,8	28 733,2	53 090,0	91 353,0		
Créances sur les établissements financiers	14 893,1	16 500,7	17 017,8	17 641,2	17 180,8	15 629,9	16 871,3	16 340,3	15 216,2	14 094,8		
ACTIF = PASSIF	2 258 553,7	2 378 780,5	2 465 839,9	2 342 989,8	2 243 572,4	2 476 368,0	2 527 317,2	2 293 588,8	2 351 070,0	2 693 742,5		
Circulation fiduciaire	1 216 860,0	1 305 015,8	1 367 119,1	1 266 135,5	1 182 553,5	1 358 864,9	1 414 755,7	1 351 593,3	1 296 827,7	1 477 683,6		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	325 200,6	352 356,6	291 730,9	318 264,9	295 839,9	330 243,0	258 134,7	261 453,4	261 852,7	253 116,5		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	168 080,4	189 477,8	212 353,6	225 901,4	247 043,1	189 878,9	266 505,0	226 928,3	251 133,5	276 995,0		
Autres dépôts	102 236,5	95 654,6	98 438,7	96 654,9	105 537,8	113 327,4	114 820,0	99 505,8	119 820,1	84 790,9		
Autres postes nets	446 176,2	436 275,7	496 197,6	436 033,1	412 598,1	484 053,8	473 101,8	354 108,0	421 436,0	601 156,5		

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1997	1998	1999				2000			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

[illegible]

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1997	1998	1999	2000
	Déc.	Déc.	Mars Juin Sept. Déc.	Mars Juin Sept. Déc.
Avoirs extérieurs nets	68 269,5	68 977,0	176 195,5 111 705,5 -16 207,4 -3 191,0	103 869,6 51 222,6 -105 516,4 33 527,3
Avoirs extérieurs bruts	370 283,1	479 047,6	584 435,3 533 040,9 399 025,7 411 442,0	512 135,5 518 398,2 347 244,5 468 939,5
Engagements extérieurs	302 013,6	410 070,6	408 239,8 421 335,4 415 233,1 414 633,0	408 265,9 467 175,6 452 760,9 435 412,2
Créances sur l'Etat	449 291,9	572 259,2	583 897,2 599 948,3 612 688,8 596 434,5	579 739,0 545 282,2 580 614,4 538 284,9
Créances sur les banques	104 700,7	114 585,9	19 548,0 199,0 19 536,0 99 799,3	35 745,0 17 900,0 43 525,0 75 285,2
Créances sur les établissements financiers	13 437,1	14 712,7	15 319,8 15 901,2 15 418,8 14 217,9	15 459,3 14 928,3 13 804,2 12 682,8
ACTIF = PASSIF	635 699,2	770 534,8	794 960,5 727 754,0 631 436,2 707 260,7	629 333,1 532 427,2 659 780,2
Circulation fiduciaire	571 822,8	666 872,2	691 348,9 620 755,2 523 415,7 616 521,8	629 519,5 568 362,8 505 746,1 619 979,1
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	27 834,3	36 206,4	33 087,6 39 284,1 35 759,0 55 722,0	55 095,3 53 578,3 49 633,6 39 311,7
Dépôts des banques (y compris encaisses)	42 098,7	77 809,4	72 087,8 90 097,4 91 950,6 58 406,6	63 248,9 78 599,6 45 025,2 67 402,9
Autres dépôts	1 792,0	3 249,7	2 969,8 2 354,9 2 594,5 2 762,9	3 022,4 2 077,1 2 925,1 2 685,2
Autres postes nets	-7 848,6	-13 602,9	-4 533,6 -24 737,6 -22 283,6 -26 152,6	-16 073,2 -73 284,7 -70 902,8 -69 598,7

Sources : BCEAO.

Source : BCEAO.

A.53

ANNEXES

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1997	1998	1999			2000				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	129 835,8	107 272,9	129 093,3	104 984,8	68 217,8	94 542,6	90 104,4	67 047,8	69 344,0	124 321,1
Avoirs extérieurs bruts	248 329,4	228 563,4	259 897,6	238 937,5	203 157,2	227 780,0	221 260,8	216 041,7	220 990,4	269 476,7
Engagements extérieurs	118 493,6	121 290,5	130 804,3	133 952,7	134 939,4	133 237,4	131 156,4	148 993,9	151 646,4	145 155,6
Créances sur l'Etat	99 829,0	105 900,9	112 080,8	111 315,5	113 631,3	112 866,1	109 372,4	107 479,9	111 910,7	108 896,2
Créances sur les banques			4 514,9	3 394,9	1 566,7					
Créances sur les établissements financiers										
ACTIF = PASSIF	229 664,8	213 173,8	245 689,0	219 695,2	183 415,8	207 408,7	199 476,8	174 527,7	181 254,7	233 217,3
Circulation fiduciaire	129 464,7	135 325,9	160 487,6	155 141,8	132 525,7	123 688,7	126 407,5	121 104,5	122 284,6	148 136,7
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	70 643,7	63 697,6	54 282,7	44 977,9	31 201,6	41 252,0	27 108,7	27 372,1	28 753,7	33 466,6
Dépôts des banques (y compris encaisses)	32 917,8	17 947,7	35 654,8	27 576,2	27 163,4	49 381,8	52 852,5	49 467,7	51 579,3	71 487,6
Autres dépôts	369,9	392,4	312,0	232,1	262,3	367,0	624,7	554,7	469,7	610,2
Autres postes nets	-3 731,3	-4 189,8	-5 048,1	-8 232,8	-7 737,2	-7 280,8	-7 516,6	-23 971,3	-21 832,6	-20 483,8
Source : BCEAO.										

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

[illegible]

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1997	1998	1999				2000			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA									
Avoirs extérieurs nets	-21 155,3	-6 439,7	4 440,3	47 128,3	40 870,9	13 565,7	41 356,5	-7 718,5	-25 851,8	-4 654,7
Avoirs extérieurs bruts	231 234,7	243 529,0	248 970,5	292 686,0	298 960,6	262 958,2	290 020,0	261 756,6	261 691,6	273 851,0
Engagements extérieurs	252 390,0	249 968,7	244 530,2	245 557,7	258 089,7	249 392,5	248 663,5	269 475,1	287 543,4	278 505,7
Créances sur l'Etat	293 698,8	296 356,8	289 257,6	266 005,7	274 739,9	279 054,6	279 055,4	245 845,0	268 287,4	256 599,5
Créances sur les banques	31 725,0	26 910,0	16 310,1	6 540,9	6 045,9	12 555,0	5 742,0	3 780,0	2 475,0	2 025,0
Créances sur les établissements financiers		440,0	350,0	350,0	350,0					
ACTIF = PASSIF	304 268,5	317 267,1	310 358,0	320 024,9	322 006,7	305 175,3	326 153,9	241 906,5	244 910,6	253 969,8
Circulation fiduciaire	142 777,5	158 464,9	170 482,1	154 674,1	146 257,0	179 702,2	201 041,6	177 421,7	159 441,0	172 026,7
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	141 623,6	137 409,4	107 328,2	144 026,5	132 810,3	104 634,1	64 421,0	67 739,7	70 793,3	55 393,9
Dépôts des banques (y compris encaisses)	31 346,9	27 154,5	40 184,2	31 887,1	54 116,2	35 743,5	71 262,1	29 101,3	47 046,0	55 870,3
Autres dépôts	627,2	374,7	698,6	999,0	722,0	602,1	919,6	1 076,1	741,9	717,4
Autres postes nets	-11 635,7	-6 136,4	-8 335,1	-11 561,8	-11 898,8	-15 506,6	-11 490,4	-33 432,3	-33 111,6	-30 038,5
	Source : BCEAO.									

ANNEXES

A.57

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	125 981,0	88 112,5	205 016,7	212 768,7	155 254,7	86 492,7	154 146,8	144 311,4	170 692,1	144 341,8		
Avoirs Extérieurs Bruts	388 701,0	405 987,2	604 030,2	654 122,2	551 867,2	517 126,0	479 691,5	515 864,8	531 554,5	476 509,1		
Engagements Extérieurs	-262 720,0	-317 874,7	-399 013,5	-441 353,5	-396 612,5	-430 633,3	-325 544,7	-371 553,4	-360 862,4	-332 167,3		
Réserves	187 814,0	175 041,6	234 554,6	224 319,6	251 647,6	201 924,2	271 986,4	230 982,4	256 197,2	276 378,0		
Créances sur les Etats	807 080,0	823 616,4	784 488,4	777 673,4	773 229,4	805 472,0	741 686,0	710 930,0	702 570,0	696 665,1		
Crédits à l'économie	2 204 458,0	2 376 869,8	2 273 011,9	2 253 723,9	2 303 139,9	2 408 379,4	2 457 871,7	2 465 748,9	2 505 074,3	2 672 510,8		
Crédits à court terme	1 426 378,0	1 541 729,9	1 509 504,9	1 476 100,9	1 505 196,9	1 577 468,3	1 627 371,8	1 638 080,4	1 652 626,8	1 798 100,3		
Crédits de campagne	286 880,0	227 892,0	233 854,0	198 070,0	147 183,0	95 138,0	158 111,4	151 214,4	116 763,4	88 894,0		
Crédits ordinaires	1 139 498,0	1 313 837,9	1 275 650,9	1 278 030,9	1 358 013,9	1 482 330,3	1 469 260,4	1 486 866,0	1 535 863,4	1 709 206,3		
Crédits à moyen terme	641 492,0	737 384,9	665 522,0	678 791,0	698 697,0	731 313,1	729 256,9	725 913,5	750 747,5	771 994,8		
Crédits à long terme	136 588,0	97 755,0	97 985,0	98 832,0	99 246,0	99 598,0	101 243,0	101 755,0	101 700,0	102 415,7		
ACTIF = PASSIF	3 325 333,0	3 463 640,3	3 497 071,6	3 468 485,6	3 483 271,6	3 502 268,3	3 625 690,9	3 551 972,7	3 634 533,6	3 789 895,7		
Dépôts des particuliers et des entreprises	434 012,0	2 338 602,5	2 542 004,7	2 570 950,7	2 538 607,7	2 473 058,4	2 562 626,2	2 544 837,7	2 572 157,4	2 648 359,2		
Sociétés d'Etat et EPIC*	36 272,0	298 170,0	241 971,0	251 848,0	277 986,0	233 392,0	212 839,0	208 046,0	179 902,0	161 884,0		
- à vue	8 038,0	185 036,0	143 347,0	136 770,0	153 536,0	114 356,0	104 788,0	103 989,0	81 221,0	81 092,0		
- à terme	28 234,0	113 134,0	98 624,0	115 078,0	124 450,0	119 036,0	108 051,0	104 057,0	98 681,0	80 792,0		
Particuliers et entreprises privées	397 740,0	2 040 432,5	2 300 033,7	2 319 102,7	2 260 621,7	2 239 666,4	2 349 787,2	2 336 791,7	2 392 255,4	2 486 475,2		
- à vue	188 290,0	1 060 325,7	1 199 817,9	1 179 758,9	1 175 432,9	1 192 682,2	1 241 257,8	1 188 767,1	1 219 669,6	1 303 939,1		
- à terme	209 450,0	980 106,8	1 100 215,8	1 139 343,8	1 085 188,8	1 046 984,2	1 108 529,4	1 148 024,6	1 172 585,8	1 180 536,1		
Dépôts des Etats	109 600,0	663 463,8	614 829,8	618 960,8	602 511,8	606 260,7	633 243,9	652 029,6	654 431,1	711 439,3		
Crédits de la Banque Centrale	31 725,0	180 486,1	69 757,0	27 358,0	42 781,0	114 124,0	52 335,0	28 655,0	52 756,0	95 300,0		
Autres postes nets	30 054,9	281 087,9	270 480,1	251 216,1	299 371,1	308 825,2	377 485,8	326 450,4	355 189,1	334 797,2		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	126 878,0	112 087,0	117 733,0	123 205,0	104 236,0	95 738,0	70 279,0	82 674,0	78 825,0	88 880,0		
Avoirs Extérieurs Bruts	158 664,0	162 422,0	173 399,0	190 346,0	170 907,0	165 793,0	131 919,0	172 472,0	138 023,0	151 028,0		
Engagements Extérieurs	-31 786,0	-50 335,0	-55 666,0	-67 141,0	-66 671,0	-70 055,0	-61 640,0	-89 798,0	-59 198,0	-62 148,0		
Réserves	31 926,0	31 493,0	27 609,0	31 877,0	36 627,0	16 517,0	31 029,0	27 997,0	64 300,0	37 110,0		
Créances sur les Etats	32 934,0	30 721,0	27 050,0	28 723,0	25 908,0	25 855,0	24 238,0	25 893,0	27 081,0	25 804,0		
Crédits à l'économie	71 695,0	100 130,0	131 378,0	129 999,0	141 602,0	161 655,0	178 971,0	172 307,0	172 401,0	194 030,0		
Crédits à court terme	40 142,0	67 199,0	96 800,0	93 171,0	100 903,0	115 077,0	125 335,0	119 519,0	107 319,0	123 353,0		
Crédits de campagne		2 000,0	17 685,0	9 139,0	3 985,0	2 331,0	7 453,0	9 830,0	4 760,0	513,0		
Crédits ordinaires	40 142,0	65 199,0	79 115,0	84 032,0	96 918,0	112 746,0	117 882,0	109 689,0	102 559,0	122 840,0		
Crédits à moyen terme	31 181,0	32 351,0	33 976,0	36 252,0	39 882,0	45 650,0	52 655,0	51 803,0	63 914,0	69 367,0		
Crédits à long terme	372,0	580,0	602,0	576,0	817,0	928,0	981,0	985,0	1 168,0	1 310,0		
ACTIF = PASSIF	263 433,0	274 431,0	303 770,0	313 804,0	308 373,0	299 765,0	304 517,0	308 871,0	342 607,0	345 824,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	207 652,0	206 967,0	229 778,0	252 152,0	233 703,0	216 143,0	230 962,0	241 338,0	257 675,0	261 558,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	73 110,0	73 815,0	48 260,0	75 405,0	72 463,0	58 522,0	58 556,0	62 200,0	56 972,0	63 674,0		
- à vue	31 618,0	39 544,0	23 712,0	37 998,0	29 415,0	12 768,0	15 935,0	18 695,0	14 740,0	25 851,0		
- à terme	41 492,0	34 271,0	24 548,0	37 407,0	43 048,0	45 754,0	42 621,0	43 505,0	42 232,0	37 823,0		
Particuliers et entreprises privées	134 542,0	133 152,0	181 518,0	176 747,0	161 240,0	157 621,0	172 406,0	179 138,0	200 703,0	197 884,0		
- à vue	76 417,0	69 078,0	98 641,0	94 125,0	89 014,0	93 152,0	104 197,0	105 672,0	124 824,0	121 116,0		
- à terme	58 125,0	64 074,0	82 877,0	82 622,0	72 226,0	64 469,0	68 209,0	73 466,0	75 879,0	76 768,0		
Dépôts des Etats	42 638,0	56 105,0	50 533,0	58 023,0	65 150,0	74 375,0	69 565,0	72 217,0	75 443,0	79 389,0		
Crédits de la Banque Centrale	1 000,0	0,1	9 500,0	3 260,0	2 115,0							
Autres postes nets	12 143,0	11 358,9	13 959,0	369,0	7 405,0	9 247,0	3 990,0	-4 684,0	9 489,0	4 877,0		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	67 706,0	59 486,0	53 926,0	67 177,0	60 098,0	71 877,0	81 463,3	81 974,0	80 936,0	80 936,0	75 654,2	
Avoirs Extérieurs Bruts	100 320,0	97 157,0	112 815,0	134 950,0	155 158,0	156 361,0	134 901,3	142 762,0	149 158,0	149 158,0	149 907,1	
Engagements Extérieurs	-32 614,0	-37 671,0	-58 889,0	-67 773,0	-95 060,0	-84 484,0	-53 438,0	-60 788,0	-68 222,0	-68 222,0	-74 252,9	
Réserves	15 701,0	14 358,0	33 462,0	19 096,0	20 131,0	16 263,0	23 828,0	20 521,0	23 133,0	23 133,0	18 056,5	
Créances sur les Etats	28 105,0	32 707,0	27 508,0	20 929,0	18 722,0	25 310,0	26 258,0	24 144,0	22 147,0	22 147,0	21 391,5	
Crédits à l'économie	163 212,0	177 921,0	193 839,0	192 241,0	185 276,0	185 612,0	205 955,0	194 921,0	201 943,0	201 943,0	217 588,4	
Crédits à court terme	121 993,0	126 155,0	148 869,0	147 677,0	142 118,0	139 474,0	155 736,0	141 955,0	149 271,0	149 271,0	162 850,1	
Crédits de campagne	17 620,0	20 964,0	35 072,0	40 849,0	39 067,0	16 336,0	39 000,0	29 500,0	16 000,0	16 000,0	28 500,0	
Crédits ordinaires	104 373,0	105 191,0	113 797,0	106 828,0	103 051,0	123 138,0	116 736,0	112 455,0	133 271,0	133 271,0	134 350,1	
Crédits à moyen terme	38 499,0	48 758,0	42 022,0	41 029,0	40 435,0	43 532,0	47 528,0	50 236,0	50 318,0	50 318,0	52 381,6	
Crédits à long terme	2 720,0	3 008,0	2 948,0	3 535,0	2 723,0	2 606,0	2 691,0	2 730,0	2 354,0	2 354,0	2 356,7	
ACTIF = PASSIF	274 724,0	284 472,0	308 735,0	299 443,0	284 227,0	299 062,0	337 504,3	321 560,0	328 159,0	328 159,0	332 690,6	
Dépôts des particuliers et des entreprises	174 320,0	183 727,0	234 990,0	260 792,0	220 414,0	215 966,0	243 243,0	234 746,0	236 119,0	236 119,0	243 502,0	
Sociétés d'Etat et EPIC*	31 875,0	34 718,0	46 929,0	45 191,0	40 599,0	39 328,0	41 369,0	39 553,0	33 787,0	33 787,0	10 366,0	
- à vue	12 318,0	12 961,0	20 709,0	16 645,0	17 618,0	14 086,0	14 061,0	13 726,0	12 341,0	12 341,0	5 541,0	
- à terme	19 557,0	21 757,0	26 220,0	28 546,0	22 981,0	25 242,0	27 308,0	25 827,0	21 446,0	21 446,0	4 825,0	
Particuliers et entreprises privées	142 445,0	149 009,0	188 061,0	215 601,0	179 815,0	176 638,0	201 874,0	195 193,0	202 332,0	202 332,0	233 136,0	
- à vue	78 336,0	76 505,0	104 917,0	109 698,0	89 701,0	93 282,0	103 186,0	98 563,0	94 340,0	94 340,0	120 470,1	
- à terme	64 109,0	72 504,0	83 144,0	105 903,0	90 114,0	83 356,0	98 688,0	96 630,0	107 992,0	107 992,0	112 665,9	
Dépôts des Etats	57 498,0	57 983,0	56 036,0	43 565,0	56 325,0	60 524,0	58 876,0	59 756,0	61 336,0	61 336,0	60 139,2	
Crédits de la Banque Centrale	14 608,0	25 159,0	12 018,0	2 400,0	1 490,0	3 915,0	6 034,0	2 076,0	4 122,0	4 122,0	10 278,0	
Autres postes nets	28 298,0	17 603,0	5 691,0	-7 314,0	5 998,0	18 657,0	29 351,3	24 982,0	26 582,0	26 582,0	18 771,4	
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs Extérieurs Nets	-17 120,0	-29 022,0	53 191,0	31 730,0	13 145,0	-24 682,0	23 995,0	3 349,0	455,0	-38 719,0		
Avoirs Extérieurs Bruts	159 780,0	175 039,0	278 769,0	292 913,0	218 224,0	229 778,0	234 272,0	213 510,0	213 555,0	178 342,0		
Engagements Extérieurs	-176 900,0	-204 061,0	-225 578,0	-261 183,0	-205 079,0	-254 460,0	-210 277,0	-210 161,0	-213 100,0	-217 061,0		
Réserves	45 440,0	67 233,0	74 131,0	84 957,0	96 371,0	60 701,0	66 863,0	77 704,0	41 518,0	64 399,0		
Créances sur les Etats	415 931,0	412 572,0	407 805,0	385 434,0	382 712,0	382 763,0	350 431,0	330 804,0	333 611,0	325 403,0		
Crédits à l'économie	1 147 398,0	1 186 672,0	1 036 784,0	986 707,0	995 113,0	1 084 525,0	1 038 052,0	1 040 501,0	1 041 703,0	1 126 728,0		
Crédits à court terme	802 282,0	776 726,0	670 410,0	632 789,0	628 358,0	702 776,0	662 829,0	678 967,0	685 090,0	771 976,0		
Crédits de campagne	248 397,0	171 027,0	106 987,0	77 932,0	57 890,0	51 531,0	62 532,0	41 127,0	28 604,0	39 326,0		
Crédits ordinaires	553 885,0	605 699,0	563 423,0	554 857,0	570 468,0	651 245,0	600 297,0	637 840,0	656 486,0	732 650,0		
Crédits à moyen terme	291 412,0	357 709,0	314 152,0	301 896,0	314 487,0	328 875,0	322 194,0	308 024,0	302 768,0	301 390,0		
Crédits à long terme	53 704,0	52 237,0	52 222,0	52 022,0	52 268,0	52 874,0	53 029,0	53 510,0	53 845,0	53 362,0		
ACTIF = PASSIF	1 591 649,0	1 637 455,0	1 571 911,0	1 488 828,0	1 487 341,0	1 503 307,0	1 479 341,0	1 452 358,0	1 417 287,0	1 477 811,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	1 032 206,0	1 049 755,0	1 129 907,0	1 085 393,0	1 096 274,0	1 058 090,0	1 059 145,0	1 033 636,0	982 650,0	1 020 134,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	116 293,0	129 004,0	95 048,0	76 474,0	85 883,0	68 696,0	55 913,0	50 449,0	35 836,0	37 033,0		
- à vue	71 877,0	103 180,0	74 176,0	56 784,0	63 311,0	51 195,0	42 886,0	36 159,0	21 763,0	21 768,0		
- à terme	44 416,0	25 824,0	20 872,0	19 690,0	22 572,0	17 501,0	13 027,0	14 290,0	14 073,0	15 265,0		
Particuliers et entreprises privées	915 913,0	920 751,0	1 034 859,0	1 008 919,0	1 010 391,0	989 394,0	1 003 232,0	983 187,0	946 814,0	983 101,0		
- à vue	431 000,0	458 845,0	512 503,0	485 175,0	529 536,0	525 528,0	514 280,0	487 600,0	460 903,0	508 170,0		
- à terme	484 913,0	461 906,0	522 356,0	523 744,0	480 855,0	463 866,0	488 952,0	495 587,0	485 911,0	474 931,0		
Dépôts des Etats	278 937,0	325 650,0	297 379,0	289 295,0	259 125,0	234 359,0	239 758,0	256 690,0	255 462,0	266 694,0		
Crédits de la Banque Centrale	104 700,0	116 039,0	19 547,0	199,0	24 036,0	91 011,0	35 745,0	17 900,0	39 700,0	79 232,0		
Autres postes nets	175 806,0	146 011,0	125 078,0	113 941,0	107 906,0	119 847,0	144 693,0	144 132,0	139 475,0	111 751,0		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	4 480,3	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	3 592,7	-2 463,2	-5 945,6	-5 427,9	-8 046,9		
Avoirs Extérieurs Bruts	11 478,6	10 827,2	10 827,2	10 827,2	10 827,2	10 827,2	4 608,5	1 990,8	3 024,5	1 620,7		
Engagements Extérieurs	-6 998,3	-7 234,5	-7 234,5	-7 234,5	-7 234,5	-7 234,5	-7 071,7	-7 936,4	-8 452,4	-9 667,6		
Réserves	4 391,9	2 727,6	2 727,6	2 727,6	2 727,6	2 727,6	3 109,3	4 905,1	7 214,2	6 256,2		
Créances sur les Etats	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4	1,0					
Crédits à l'économie	7 651,1	9 859,8	9 858,9	9 858,9	9 858,9	9 858,9	11 863,4	15 230,9	15 187,3	12 121,4		
Crédits à court terme	6 781,5	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	11 726,3	14 710,4	14 678,8	11 581,2		
Crédits de campagne	1 560,8											
Crédits ordinaires	5 220,7	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	9 358,9	11 726,3	14 710,4	14 678,8	11 581,2		
Crédits à moyen terme	869,6	500,9	500,0	500,0	500,0	500,0	131,9	520,5	508,5	540,2		
Crédits à long terme												
ACTIF = PASSIF	16 544,7	16 201,5	16 200,6	16 200,6	16 200,6	16 200,6	14 075,8	14 190,4	16 973,6	10 330,7		
Dépôts des particuliers et des entreprises	17 562,6	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	13 394,4	13 585,7	17 226,4	21 022,2		
Sociétés d'Etat et EPIC*	617,7											
- à vue	525,8											
- à terme	91,9											
Particuliers et entreprises privées	16 944,9	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	15 830,7	13 394,4	13 585,7	17 226,4	21 022,2		
- à vue	15 905,2	14 475,9	14 475,9	14 475,9	14 475,9	14 475,9	12 445,2	12 501,8	16 155,6	19 985,0		
- à terme	1 039,7	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	949,2	1 006,4	1 070,8	1 037,2		
Dépôts des Etats	819,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 067,8	1 168,6	1 299,1	1 066,3		
Crédits de la Banque Centrale												
Autres postes nets	-1 837,7	-643,0	-643,9	-643,9	-643,9	-643,9	-660,4	-556,3	-1 551,9	-11 757,8		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	53 556,0	42 791,0	45 065,0	49 602,0	32 794,0	18 751,0	24 608,0	42 998,0	43 474,0	42 697,0		
Avoirs Extérieurs Bruts	70 434,0	70 389,0	72 447,0	85 620,0	83 713,0	76 155,0	75 927,0	90 015,0	98 910,0	98 796,0		
Engagements Extérieurs	-16 878,0	-27 598,0	-27 382,0	-36 018,0	-50 919,0	-57 404,0	-51 319,0	-47 017,0	-55 436,0	-56 099,0		
Réserves	32 108,0	16 531,0	31 978,0	30 643,0	26 660,0	47 652,0	52 177,0	49 673,0	51 729,0	70 738,0		
Créances sur les Etats	21 119,0	13 602,0	13 889,0	15 752,0	14 708,0	13 967,0	13 023,0	14 994,0	16 996,0	17 845,0		
Crédits à l'économie	195 893,0	250 964,0	284 500,0	270 329,0	287 991,0	286 522,0	289 275,0	271 645,0	274 146,0	283 626,0		
Crédits à court terme	120 771,0	177 078,0	213 848,0	199 430,0	213 154,0	209 472,0	215 702,0	202 002,0	202 643,0	213 396,0		
Crédits de campagne	986,0	12 161,0	48 371,0	48 047,0	27 234,0	15 682,0	11 833,0	35 687,0	31 263,0	18 572,0		
Crédits ordinaires	119 785,0	164 917,0	165 477,0	151 383,0	185 920,0	193 790,0	203 869,0	166 315,0	171 380,0	194 824,0		
Crédits à moyen terme	68 897,0	66 813,0	62 864,0	63 260,0	66 700,0	68 574,0	65 178,0	61 289,0	62 958,0	61 881,0		
Crédits à long terme	6 225,0	7 073,0	7 788,0	7 639,0	8 137,0	8 476,0	8 395,0	8 354,0	8 545,0	8 349,0		
ACTIF = PASSIF	302 676,0	323 888,0	375 432,0	366 326,0	362 153,0	366 892,0	379 083,0	379 310,0	386 345,0	414 906,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	215 497,0	224 499,0	269 925,0	254 690,0	250 821,0	240 941,0	252 003,0	239 965,0	257 178,0	259 736,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	16 194,0	13 819,0	20 403,0	16 919,0	32 470,0	29 079,0	22 507,0	21 569,0	18 128,0	17 420,0		
- à vue	10 004,0	6 641,0	9 153,0	9 412,0	24 502,0	20 258,0	11 479,0	14 298,0	9 710,0	8 528,0		
- à terme	6 190,0	7 178,0	11 250,0	7 507,0	7 968,0	8 821,0	11 028,0	7 271,0	8 418,0	8 892,0		
Particuliers et entreprises privées	199 303,0	210 680,0	249 522,0	237 771,0	218 351,0	211 862,0	229 496,0	218 396,0	239 050,0	242 316,0		
- à vue	116 447,0	125 498,0	155 209,0	149 782,0	121 116,0	122 039,0	146 785,0	120 725,0	137 856,0	135 129,0		
- à terme	82 856,0	85 182,0	94 313,0	87 989,0	97 235,0	89 823,0	82 711,0	97 671,0	101 194,0	107 187,0		
Dépôts des Etats	68 180,0	77 959,0	75 186,0	85 320,0	80 508,0	102 304,0	103 867,0	107 276,0	105 048,0	129 849,0		
Crédits de la Banque Centrale	5,0	6,0	3 802,0	4 515,0	2 289,0							
Autres postes nets	18 994,0	21 424,0	26 519,0	21 801,0	28 535,0	23 647,0	23 213,0	32 069,0	24 119,0	25 321,0		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	4 758,0	4 131,0	4 952,0	4 716,0	4 531,0	3 064,0	-2 096,0	-6 357,0	-889,0	-3 746,0		
Avoirs Extérieurs Bruts	24 471,0	21 287,0	21 798,0	24 392,0	20 862,0	28 860,0	26 377,0	25 724,0	26 733,0	26 428,0		
Engagements Extérieurs	-19 713,0	-17 156,0	-16 846,0	-19 676,0	-16 331,0	-25 796,0	-28 473,0	-32 081,0	-27 622,0	-30 174,0		
Réserves	8 126,0	7 665,0	14 835,0	11 116,0	7 309,0	8 804,0	7 613,0	6 898,0	6 919,0	10 529,0		
Créances sur les Etats	16 749,0	12 899,0	12 193,0	12 630,0	12 385,0	12 126,0	11 576,0	11 469,0	12 474,0	11 303,0		
Crédits à l'économie	35 547,0	49 369,0	48 263,0	48 605,0	45 090,0	47 718,0	57 748,0	64 171,0	60 518,0	68 626,0		
Crédits à court terme	27 353,0	35 731,0	34 874,0	35 690,0	32 831,0	35 048,0	45 630,0	51 520,0	47 619,0	56 168,0		
Crédits de campagne						95,0	95,0	95,0				
Crédits ordinaires	27 353,0	35 731,0	34 874,0	35 690,0	32 831,0	34 953,0	45 535,0	51 425,0	47 619,0	56 168,0		
Crédits à moyen terme	7 492,0	12 039,0	11 237,0	10 683,0	10 059,0	10 500,0	10 116,0	10 625,0	10 935,0	10 116,0		
Crédits à long terme	702,0	1 599,0	2 152,0	2 232,0	2 200,0	2 170,0	2 002,0	2 026,0	1 964,0	2 342,0		
ACTIF = PASSIF	65 180,0	74 064,0	80 243,0	77 067,0	69 315,0	71 712,0	74 841,0	76 181,0	79 022,0	86 712,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	54 812,0	52 628,0	59 179,0	54 010,0	53 488,0	57 740,0	58 872,0	61 601,0	63 003,0	69 196,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	4 838,0	3 853,0	4 268,0	4 514,0	4 004,0	3 474,0	4 191,0	5 122,0	4 176,0	4 333,0		
- à vue	2 582,0	1 698,0	2 303,0	2 012,0	1 632,0	2 182,0	1 938,0	2 951,0	2 088,0	2 343,0		
- à terme	2 256,0	2 155,0	1 965,0	2 502,0	2 372,0	1 292,0	2 253,0	2 171,0	2 088,0	1 990,0		
Particuliers et entreprises privées	49 974,0	48 775,0	54 911,0	49 496,0	49 484,0	54 266,0	54 681,0	56 479,0	58 827,0	64 863,0		
- à vue	26 969,0	30 337,0	34 193,0	29 090,0	28 237,0	31 795,0	30 509,0	30 640,0	32 888,0	39 823,0		
- à terme	23 005,0	18 438,0	20 718,0	20 406,0	21 247,0	22 471,0	24 172,0	25 839,0	25 939,0	25 040,0		
Dépôts des Etats	3 921,0	9 776,0	11 733,0	10 534,0	9 554,0	8 803,0	10 061,0	9 119,0	9 128,0	11 635,0		
Crédits de la Banque Centrale	2 000,0	3 912,0	1 212,0	3 912,0	2 112,0	1 212,0	2 662,0	1 212,0	2 112,0	1 212,0		
Autres postes nets	4 447,0	7 748,0	8 119,0	8 611,0	4 161,0	3 957,0	3 246,0	4 249,0	4 779,0	4 669,0		

* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Avoirs Extérieurs Nets	36 708,0	57 865,8	75 430,0	89 619,0	79 240,0	90 352,0	78 798,0	79 722,0	74 073,0	94 328,0		
Avoirs Extérieurs Bruts	93 026,0	123 901,0	163 812,0	159 042,0	152 835,0	168 613,0	145 322,0	146 859,0	160 462,0	155 618,0		
Engagements Extérieurs	-56 318,0	-66 035,2	-88 382,0	-69 423,0	-73 595,0	-78 261,0	-66 524,0	-67 137,0	-86 389,0	-61 290,0		
Réserves	31 346,9	27 148,0	40 178,0	32 545,0	54 116,0	35 743,0	71 262,1	29 101,3	47 046,0	55 870,3		
Créances sur les Etats	144 678,0	122 442,0	118 144,0	117 984,0	111 643,0	110 631,0	102 082,0	104 065,0	96 871,0	94 030,0		
Crédits à l'économie	392 659,0	437 078,0	435 452,0	457 816,0	478 826,0	483 012,0	525 738,0	560 296,0	595 363,0	622 198,0		
Crédits à court terme	217 425,0	260 371,0	256 362,0	272 901,0	294 696,0	290 769,0	325 081,0	352 286,0	374 041,0	390 585,0		
Crédits de campagne	2 025,0	12 691,0	18 427,0	15 032,0	13 141,0	1 732,0	34 513,4	34 081,4	34 081,4			
Crédits ordinaires	215 400,0	247 680,0	237 935,0	257 869,0	281 555,0	289 037,0	290 567,6	318 204,6	339 959,6	390 585,0		
Crédits à moyen terme	140 864,0	146 289,0	148 506,0	154 961,0	153 977,0	162 570,0	169 480,0	176 882,0	190 602,0	200 450,0		
Crédits à long terme	34 370,0	30 418,0	30 584,0	29 954,0	30 153,0	29 673,0	31 177,0	31 128,0	30 720,0	31 163,0		
ACTIF = PASSIF	605 391,9	644 533,8	669 204,0	697 964,0	723 825,0	719 738,0	777 880,1	773 184,3	813 353,0	866 426,3		
Dépôts des particuliers et des entreprises	434 012,0	467 211,8	476 587,0	504 636,0	525 997,0	529 600,0	552 692,0	566 930,0	603 222,0	613 286,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	36 272,0	26 409,0	11 907,0	16 883,0	28 003,0	25 389,0	21 221,0	19 881,0	21 047,0	18 843,0		
- à vue	8 038,0	12 512,0	4 020,0	5 838,0	9 591,0	9 052,0	12 206,0	11 736,0	13 503,0	11 600,0		
- à terme	28 234,0	13 897,0	7 887,0	11 045,0	18 412,0	16 337,0	9 015,0	8 145,0	7 544,0	7 243,0		
Particuliers et entreprises privées	397 740,0	440 802,8	464 680,0	487 753,0	497 994,0	504 211,0	531 471,0	547 049,0	582 175,0	594 443,0		
- à vue	188 290,0	221 506,8	222 474,0	233 569,0	241 312,0	246 851,0	254 114,0	255 243,0	271 818,0	276 164,0		
- à terme	209 450,0	219 296,0	242 206,0	254 184,0	256 682,0	257 360,0	277 357,0	291 806,0	310 357,0	318 279,0		
Dépôts des Etats	109 600,0	101 545,0	97 270,0	102 921,0	99 717,0	97 566,0	124 715,0	117 046,0	120 568,0	136 486,0		
Crédits de la Banque Centrale	31 725,0	26 910,0	16 311,0	6 541,0	6 046,0	12 555,0	5 742,0	3 780,0	2 475,0	2 025,0		
Autres postes nets	30 054,9	48 867,0	79 036,0	83 866,0	92 065,0	80 017,0	94 731,1	85 428,3	87 088,0	114 629,3		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs Extérieurs Nets	-3 347,0	-1 377,0	-6 408,0	1 409,0	336,0	-2 636,0	-3 467,0	-4 082,0	4 880,0	11 620,0		
Avoirs Extérieurs Bruts	39 672,0	38 849,0	32 312,0	38 811,0	47 564,0	39 190,0	30 194,0	35 903,0	45 180,0	57 387,0		
Engagements Extérieurs	-43 019,0	-40 226,0	-38 720,0	-37 402,0	-47 228,0	-41 826,0	-33 661,0	-39 985,0	-40 300,0	-45 767,0		
Réserves	17 741,0	7 886,0	9 634,0	11 358,0	7 706,0	8 960,0	16 105,0	14 183,0	14 338,0	13 419,0		
Créances sur les Etats	17 422,0	16 656,0	11 948,0	12 593,0	13 795,0	14 062,0	12 727,0	11 687,0	10 175,0	10 820,0		
Crédits à l'économie	154 762,0	161 876,0	132 937,0	158 168,0	159 383,0	146 551,0	148 703,0	146 677,0	143 813,0	147 593,0		
Crédits à court terme	89 630,0	89 111,0	78 983,0	85 084,0	83 778,0	73 019,0	83 761,0	77 121,0	71 965,0	68 191,0		
Crédits de campagne	7 906,0	9 049,0	7 312,0	7 071,0	5 866,0	3 599,0	2 685,0	894,0	2 055,0	1 983,0		
Crédits ordinaires	81 724,0	80 062,0	71 671,0	78 013,0	77 912,0	69 420,0	81 076,0	76 227,0	69 910,0	66 208,0		
Crédits à moyen terme	62 277,0	69 925,0	52 265,0	70 210,0	72 657,0	70 649,0	61 974,0	66 534,0	68 744,0	75 869,0		
Crédits à long terme	2 855,0	2 840,0	1 689,0	2 874,0	2 948,0	2 883,0	2 968,0	3 022,0	3 104,0	3 533,0		
ACTIF = PASSIF	186 578,0	185 041,0	148 111,0	183 528,0	181 220,0	166 937,0	174 068,0	168 465,0	173 206,0	183 452,0		
Dépôts des particuliers et des entreprises	134 390,0	128 941,0	114 481,0	139 417,0	135 937,0	129 993,0	136 162,0	135 324,0	141 604,0	147 775,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	15 611,0	16 552,0	15 156,0	16 462,0	14 564,0	9 266,0	9 082,0	9 272,0	9 956,0	10 215,0		
- à vue	10 629,0	8 500,0	9 274,0	8 081,0	7 467,0	5 326,0	6 283,0	6 424,0	7 076,0	5 461,0		
- à terme	4 982,0	8 052,0	5 882,0	8 381,0	7 097,0	3 940,0	2 799,0	2 848,0	2 880,0	4 754,0		
Particuliers et entreprises privées	118 779,0	112 389,0	99 325,0	122 955,0	121 373,0	120 727,0	127 080,0	126 052,0	131 648,0	137 560,0		
- à vue	49 968,0	55 037,0	46 078,0	59 814,0	55 898,0	55 746,0	59 646,0	59 520,0	67 405,0	72 932,0		
- à terme	68 811,0	57 352,0	53 247,0	63 141,0	65 475,0	64 981,0	67 434,0	66 532,0	64 243,0	64 628,0		
Dépôts des Etats	29 833,0	28 905,0	19 685,0	21 245,0	24 467,0	20 596,0	18 943,0	21 512,0	18 999,0	17 179,0		
Crédits de la Banque Centrale	4 709,0	8 460,0	7 367,0	6 531,0	4 693,0	4 991,0	2 152,0	3 687,0	4 347,0	2 553,0		
Autres postes nets	17 646,0	18 735,0	6 578,0	16 335,0	16 123,0	11 357,0	16 811,0	7 942,0	8 256,0	15 945,0		
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : BCEAO.												

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	325 200,6	352 356,6	291 730,9	318 264,9	295 839,9	327 783,2	258 134,7	261 453,4	261 852,7	253 116,5		
Billets et monnaies	14 418,4	16 074,0	17 107,8	17 509,5	17 621,1	14 942,5	18 759,6	19 468,9	19 423,9	15 957,8		
Dépôts	310 782,2	336 282,6	274 623,1	300 755,4	278 218,8	312 840,7	239 375,1	241 984,5	242 428,8	237 158,7		
Créances sur les banques	598 919,0	663 463,8	614 829,8	618 960,8	602 511,8	606 270,8	633 243,9	652 029,6	654 431,1	711 439,3		
Dépôts	598 919,0	663 463,8	614 829,8	618 960,8	602 511,8	606 270,8	633 243,9	652 029,6	654 431,1	711 439,3		
Autres												
Obligations cautionnées	31 906,3	26 659,2	27 636,6	24 704,9	26 538,7	27 957,1	21 989,6	19 079,1	19 324,1	17 516,2		
TOTAL DES CREANCES (-)	956 025,9	1 042 479,6	934 197,3	961 930,6	924 890,4	962 011,1	913 368,2	932 562,1	935 607,9	982 072,0		
Concours de la Banque Centrale	344 907,7	393 107,1	1 236 178,6	1 220 738,0	1 251 726,7	1 236 054,3	1 214 858,1	1 143 374,3	1 218 391,9	1 169 111,8		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art.15)												
Concours article 16	325 932,2	361 664,5	376 859,2	367 387,1	385 035,0	377 299,0	369 159,0	313 801,0	371 611,0	332 887,0		
Compte courant postal	0,9	2,2	2,2	1,7	1,4	1,2	2,0	2,0	2,0	1,6		
Titres d'Etat	18 974,6	31 440,4	29 938,3	29 835,3	28 276,2	30 626,2	29 903,7	29 869,5	28 165,8	29 397,0		
Concours FMI	718 559,0	830 666,4	829 378,9	823 513,9	838 414,1	828 127,9	815 793,4	799 701,8	818 613,1	806 826,2		
Autres concours												
Concours des banques	807 080,0	823 616,4	784 488,4	777 673,4	773 229,4	805 326,0	741 686,0	710 930,0	702 570,0	696 665,1		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	18 247,4	17 486,9	17 522,4	22 015,7	16 043,4	18 772,1	18 934,3	18 767,1	18 754,3	23 423,5		
Dépôts en CNE	19 260,3	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1		
Autres concours	58 920,0	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6		
TOTAL DES DETTES	1 966 974,4	2 144 692,3	2 119 422,0	2 103 017,4	2 123 589,8	2 142 970,5	2 060 325,4	1 959 140,1	2 025 784,9	1 975 651,1		
POSITION NETTE	1 010 948,5	1 102 212,7	1 185 224,7	1 141 086,8	1 198 699,4	1 180 959,4	1 146 957,2	1 026 578,0	1 090 177,0	993 579,1		
Source : BCEAO.												

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	31 112,9	36 678,2	48 293,1	51 462,1	63 602,6	1 699,0	69 831,7	76 393,6	77 377,6	64 787,9		
Billets et monnaies	1 833,6	2 100,0	2 442,2	1 984,7	1 984,7	69 077,6	2 879,6	3 518,5	3 518,5	3 421,8		
Dépôts	29 279,3	34 578,2	45 850,9	49 477,4	61 617,9	74 375,0	66 952,1	72 875,1	73 859,1	61 366,1		
Créances sur les banques	42 638,0	56 105,0	50 533,0	58 023,0	65 150,0		69 565,0	72 217,0	75 443,0	79 389,0		
Dépôts	42 638,0	56 105,0	50 533,0	58 023,0	65 150,0		69 565,0	72 217,0	75 443,0	79 389,0		
Autres												
Obligations cautionnées												
TOTAL DES CREANCES	73 750,9	92 783,2	98 826,1	109 485,1	128 752,6	145 151,6	139 396,7	148 610,6	152 820,6	144 176,9		
Concours de la Banque Centrale	55 079,9	51 975,8	52 876,7	52 362,8	52 725,8	52 725,8	50 021,3	49 308,8	52 914,4	52 804,3		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art.15)												
Concours article 16												
Compte courant postal												
Titres d'Etat										1 300,0		
Concours FMI	55 079,9	51 975,8	52 876,7	52 362,8	52 725,8	52 725,8	50 021,3	49 308,8	52 914,4	51 504,3		
Autres concours												
Concours des banques	32 934,0	30 721,0	27 050,0	28 723,0	25 908,0	25 855,0	24 238,0	25 893,0	27 081,0	25 804,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	4 412,5	4 655,6	5 223,0	5 597,4	4 963,8	5 198,1	5 155,2	5 840,3	5 840,3	6 148,3		
Dépôts en CNE												
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	92 426,4	87 352,4	85 149,7	86 683,2	83 597,6	83 778,9	79 414,5	81 042,1	85 835,7	84 756,6		
POSITION NETTE	18 675,5	-5 430,8	-13 676,4	-22 801,9	-45 155,0	-61 372,7	-59 982,2	-67 568,5	-66 984,9	-59 420,3		

Source : BCEAO.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	29 474,9	48 387,8	29 063,7	23 949,0	16 928,9	44 913,4	31 212,0	21 881,1	17 918,1	22 657,9		
Billets et monnaies	1 132,9	2 155,7	2 155,7	2 449,8	2 449,8	2 334,9	2 225,2	2 225,2	2 225,2	2 225,2		
Dépôts	28 342,0	46 232,1	26 908,0	21 499,2	14 479,1	42 578,5	28 986,8	19 655,9	15 692,9	20 432,7		
Créances sur les banques	57 498,0	57 983,0	56 036,0	43 565,0	56 325,0	60 524,0	58 876,0	59 756,0	61 336,0	60 139,2		
Dépôts	57 498,0	57 983,0	56 036,0	43 565,0	56 325,0	60 524,0	58 876,0	59 756,0	61 336,0	60 139,2		
Autres												
Obligations cautionnées	1 824,4	1 238,0	756,8	1 073,0	1 073,0	506,1	318,4	355,4	355,4	319,4		
TOTAL DES CREANCES	88 797,3	107 608,8	85 856,5	68 587,0	74 326,9	105 943,5	90 406,4	81 992,5	79 609,5	83 116,5		
Concours de la Banque Centrale	80 108,7	92 866,8	97 425,9	99 248,5	104 333,8	103 673,2	103 815,8	101 342,2	106 239,1	104 382,0		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art.15)												
Concours article 16	27 258,0	31 266,0	36 313,0	33 230,0	34 672,0	34 687,0	36 028,0	34 906,0	35 822,0	36 000,0		
Compte courant postal		0,9	1,0	0,9	0,4	0,4	0,2	0,8	0,4			
Titres d'Etat												
Concours FMI	52 850,7	61 599,9	61 111,9	66 017,6	69 661,4	68 985,8	67 787,6	66 435,4	70 416,7	68 382,0		
Autres concours												
Concours des banques	28 105,0	32 707,0	27 508,0	20 929,0	18 722,0	25 310,0	26 258,0	24 144,0	22 147,0	21 391,5		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 070,7	2 318,0	2 318,6	2 318,6	2 318,6	2 183,8	2 093,5	2 257,1	2 257,1	6 362,3		
Dépôts en CNE	19 260,3	20 750,9	22 168,0	23 525,7	23 525,7	23 753,5	25 782,4	27 004,1	27 004,1	27 386,1		
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	129 544,7	148 642,7	149 420,5	146 021,8	148 900,1	154 920,5	157 949,7	154 747,4	157 647,3	159 521,9		
POSITION NETTE	40 747,4	41 033,9	63 564,0	77 434,8	74 573,2	48 977,0	67 543,3	72 754,9	78 037,8	76 405,4		

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	27 834,3	36 206,4	33 087,6	39 284,1	35 759,0	55 722,0	55 095,3	53 578,3	49 633,6	39 311,7		
Billets et monnaies	1 400,0	1 650,0	2 689,1	2 079,5	2 300,0	1 284,8	3 578,2	3 445,4	3 445,4	2 353,2		
Dépôts	26 434,3	34 556,4	30 398,5	37 204,6	33 459,0	54 437,2	51 517,1	50 132,9	46 188,2	36 958,5		
Créances sur les banques	278 937,0	325 650,0	297 379,0	289 295,0	259 125,0	234 359,0	239 758,0	256 690,0	255 462,0	267 311,0		
Dépôts	278 937,0	325 650,0	297 379,0	289 295,0	259 125,0	234 359,0	239 758,0	256 690,0	255 462,0	267 311,0		
Autres												
Obligations cautionnées	21 989,6	18 100,0	16 636,0	14 860,2	16 000,0	18 737,0	13 960,2	13 369,1	13 369,1	13 157,8		
TOTAL DES CREANCES	328 760,9	379 956,4	347 102,6	343 439,3	310 884,0	308 818,0	308 813,5	323 637,4	318 464,7	319 163,5		
Concours de la Banque Centrale	449 291,9	572 259,2	583 897,2	599 948,3	612 688,8	596 434,5	579 739,0	545 282,2	580 614,4	538 284,9		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art. 15)												
Concours article 16	181 759,0	203 948,0	216 437,0	232 488,0	250 626,0	232 022,0	221 274,0	191 481,0	232 411,0	199 329,0		
Compte courant postal	0,5		0,1	0,2	0,6	0,3	0,8	0,3	0,4	0,5		
Titres d'Etat	12 322,6	12 520,6	11 669,5	11 669,5	11 068,4	13 418,4	12 267,3	12 267,3	11 466,2	11 466,2		
Concours FMI	255 209,8	355 790,6	355 790,6	355 790,6	350 993,8	350 993,8	346 196,9	341 533,6	336 736,8	327 489,2		
Autres concours												
Concours des banques	415 931,0	412 572,0	407 805,0	385 434,0	382 712,0	382 763,0	350 431,0	330 804,0	333 611,0	325 403,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	3 600,0	2 500,0	2 551,9	2 245,4	3 000,0	2 802,9	2 779,9	3 875,4	3 875,4	3 574,1		
Dépôts en CNE												
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	868 822,9	987 331,2	994 254,1	987 627,7	998 400,8	982 000,4	932 949,9	879 961,6	918 100,8	867 262,0		
POSITION NETTE	540 062,0	607 374,8	647 151,5	644 188,4	687 516,8	673 182,4	624 136,4	556 324,2	599 636,1	548 098,5		

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	819,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 123,9	1 168,6	1 299,1	3 589,5		
Billets et monnaies												
Dépôts	5 710,9	7 753,2	7 753,2	4 800,7	6 756,4	2 993,8	740,3	5 918,0	4 554,2	3 589,5		
Créances sur les banques	819,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 067,8	1 123,9	1 168,6	1 299,1	1 066,3		
Dépôts	819,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 013,8	1 067,8	1 123,9	1 168,6	1 299,1	1 066,3		
Autres												
Obligations cautionnées												
TOTAL DES CREANCES	6 530,7	8 767,0	8 767,0	5 814,5	7 770,2	4 061,6	1 864,2	7 086,6	5 853,3	4 655,8		
Concours de la Banque Centrale	10 689,5	12 664,7	12 482,3	11 192,4	12 925,4	13 081,3	15 638,6	15 453,5	14 971,4	20 342,5		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art.15)												
Concours article 16	2 078,0	2 599,1	2 599,1	1 409,0	791,0	947,0	2 344,0	2 193,0	1 711,0	2 485,0		
Compte courant postal												
Titres d'Etat	6 629,8	6 499,6	6 499,6	6 396,6	6 362,0	6 362,0	6 293,3	6 259,1	6 259,1	6 190,3		
Concours FMI	1 981,7	3 566,0	3 383,6	3 386,8	5 772,4	5 772,3	7 001,3	7 001,4	7 001,3	11 667,2		
Autres concours												
Concours des banques	21,4	21,4	21,4	21,4	21,4	1,0						
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises												
Dépôts en CNE												
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	10 710,9	12 686,1	12 503,7	11 213,8	12 946,8	13 082,3	15 638,6	15 453,5	14 971,4	20 342,5		
POSITION NETTE	4 180,2	3 919,1	3 736,7	5 399,3	5 176,6	9 020,7	13 774,4	8 366,9	9 118,1	15 686,7		

Source : BCEAO.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	70 643,7	63 697,6	54 282,7	44 977,9	31 201,6	41 252,0	27 108,7	27 372,1	28 753,7	33 466,6		
Billets et monnaies	7 642,0	8 423,0	8 450,0	8 286,0	7 161,0	7 525,0	7 524,0	7 063,0	7 018,0	5 792,0		
Dépôts	63 001,7	55 274,6	45 832,7	36 691,9	24 040,6	33 727,0	19 584,7	20 309,1	21 735,7	27 674,6		
Créances sur les banques	68 180,0	77 959,0	75 186,0	85 320,0	80 508,0	102 304,0	103 867,0	107 276,0	105 048,0	129 849,0		
Dépôts	68 180,0	77 959,0	75 186,0	85 320,0	80 508,0	102 304,0	103 867,0	107 276,0	105 048,0	129 849,0		
Autres												
Obligations cautionnées	4 521,0	3 933,0	5 150,0	5 742,0	5 930,0	5 100,0	4 775,0	2 452,0	2 697,0	875,0		
TOTAL DES CREANCES	143 344,7	145 589,6	134 618,7	136 039,9	117 639,6	148 656,0	135 750,7	137 100,1	136 498,7	164 190,6		
Concours de la Banque Centrale	99 829,0	105 900,9	112 080,8	111 315,5	113 631,3	112 866,1	109 372,4	107 479,9	111 910,7	108 896,2		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art.15)												
Concours article 16												
Compte courant postal												
Titres d'Etat		4 150,0	3 900,0	3 900,0	3 650,0	3 650,0	3 250,0	3 250,0	3 000,0	3 000,0		
Concours FMI	99 829,0	101 750,9	108 180,8	107 415,5	109 981,3	109 216,1	106 122,4	104 229,9	108 910,7	105 896,2		
Autres concours												
Concours des banques	21 119,0	13 602,0	13 889,0	15 752,0	14 708,0	13 967,0	13 023,0	14 994,0	16 996,0	17 845,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises												
Dépôts en CNE												
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	120 948,0	119 502,9	125 969,8	127 067,5	128 339,3	126 833,1	122 395,4	122 473,9	128 906,7	126 741,2		
POSITION NETTE	-22 396,7	-26 086,7	-8 648,9	-8 972,4	10 699,7	-21 822,9	-13 355,3	-14 626,2	-7 592,0	-37 449,4		

Source : BCEAO.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	8 454,8	16 382,2	6 707,6	5 529,7	4 814,7	4 138,1	3 786,6	4 482,2	4 807,3	30 423,9		
Billets et monnaies	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9		
Dépôts	8 055,9	15 983,3	6 308,7	5 130,8	4 415,8	3 739,2	3 387,7	4 083,3	4 408,4	30 025,0		
Créances sur les banques	3 921,0	9 776,0	11 733,0	10 534,0	9 554,0	8 803,0	10 061,0	9 119,0	9 128,0	11 635,0		
Dépôts	3 921,0	9 776,0	11 733,0	10 534,0	9 554,0	8 803,0	10 061,0	9 119,0	9 128,0	11 635,0		
Autres												
Obligations cautionnées	23,7											
TOTAL DES CREANCES	12 399,5	26 158,2	18 440,6	16 063,7	14 368,7	12 941,1	13 847,6	13 601,2	13 935,3	42 058,9		
Concours de la Banque Centrale	67 671,0	74 282,0	73 690,9	69 440,9	70 353,2	69 485,1	67 235,4	70 673,3	73 107,6	79 941,9		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art. 15)												
Concours article 16	32 125,2	31 700,4	33 439,1	29 189,1	31 303,0	30 435,0	28 130,0	31 568,0	34 497,0	33 561,0		
Compte courant postal												
Titres d'Etat	22,2	20,2	19,2	19,2	18,1	18,1	567,0	567,0	565,9	565,9		
Concours FMI	35 523,6	42 561,4	40 232,6	40 232,6	39 032,1	39 032,0	38 538,4	38 538,3	38 044,7	45 815,0		
Autres concours												
Concours des banques	16 749,0	12 899,0	12 193,0	12 630,0	12 385,0	12 126,0	11 576,0	11 469,0	12 474,0	11 303,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 464,2	2 693,8	2 693,8	2 693,8	255,0	2 902,8	1 588,7	1 205,0	1 205,0	1 552,4		
Dépôts en CNE												
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	86 884,2	89 874,8	88 577,7	84 764,7	82 993,2	84 513,9	80 400,1	83 347,3	86 786,6	92 797,3		
POSITION NETTE	74 484,7	63 716,6	70 137,1	68 701,0	68 624,5	71 572,8	66 552,5	69 746,1	72 851,3	50 738,4		

Source : BCEAO.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Millions de francs CFA												
Créances sur la Banque Centrale	141 623,6	137 409,4	107 328,2	144 026,5	132 810,3	104 634,1	64 421,0	67 739,7	70 793,3	55 393,9		
Billets et monnaies	1 111,0	1 251,2	1 236,4	1 870,6	2 919,6	1 695,5	1 769,8	2 130,7	2 130,7	1 558,6		
Dépôts	140 512,6	136 158,2	106 091,8	142 155,9	129 890,7	102 938,6	62 651,2	65 609,0	68 662,6	53 835,3		
Créances sur les banques	109 600,0	101 545,0	97 270,0	102 921,0	99 717,0	97 566,0	124 715,0	117 046,0	120 568,0	136 486,0		
Dépôts	109 600,0	101 545,0	97 270,0	102 921,0	99 717,0	97 566,0	124 715,0	117 046,0	120 568,0	136 486,0		
Autres												
Obligations cautionnées	2 847,6	20 964,1	2 383,2	2 524,7	3 275,4	3 146,4	2 536,7	2 648,9	2 648,9	2 914,9		
TOTAL DES CREANCES	254 071,2	259 918,5	206 981,4	249 472,2	235 802,7	205 346,5	191 672,7	187 434,6	194 010,2	194 794,8		
Concours de la Banque Centrale	234 778,8	237 292,2	230 193,0	206 941,1	215 675,3	219 990,0	219 990,8	186 780,4	209 222,8	197 534,9		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art. 15)												
Concours article 16	66 797,0	70 416,0	69 186,0	52 486,0	49 881,0	60 747,0	62 174,0	33 876,0	44 884,0	38 903,0		
Compte courant postal	0,1	1,0	0,8	0,3	0,1	0,2	0,7	0,6	0,9	0,8		
Titres d'Etat		6 000,0	5 750,0	5 750,0	5 150,0	5 150,0	5 000,0	5 000,0	4 500,0	4 500,0		
Concours FMI	167 981,7	160 875,2	155 256,2	148 704,8	160 644,2	154 092,8	152 816,1	147 903,8	159 837,9	154 131,1		
Autres concours												
Concours des banques	144 678,0	122 442,0	118 144,0	117 984,0	111 643,0	110 631,0	102 082,0	104 065,0	96 871,0	94 030,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 970,5	4 119,5	3 777,2	4 505,4	3 623,7	4 173,6	5 129,3	4 356,4	4 068,6	4 384,3		
Dépôts en CNE												
Autres concours	58 920,0	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6	59 064,6		
TOTAL DES DETTES	441 347,3	422 918,3	411 178,8	388 495,1	390 006,6	393 859,2	386 266,7	354 266,4	369 227,0	355 013,8		
POSITION NETTE	187 276,1	162 999,8	204 197,4	139 022,9	154 203,9	188 512,7	194 594,0	166 831,8	175 216,8	160 219,0		

Source : BCEAO.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Créances sur la Banque Centrale	10 345,5	5 841,8	5 574,4	4 234,9	3 966,4	3 353,2	5 939,1	4 088,4	8 014,9	3 485,1		
Billets et monnaies	900,0	95,2	95,2	440,0	407,1	4,4	383,9	687,2	687,2	208,1		
Dépôts	9 445,5	5 746,6	5 479,2	3 794,9	3 559,3	3 348,8	5 555,2	3 401,2	7 327,7	3 277,0		
Créances sur les banques	29 833,0	28 905,0	19 685,0	21 245,0	24 467,0	20 596,0	18 943,0	21 512,0	18 999,0	17 179,0		
Dépôts	29 833,0	28 905,0	19 685,0	21 245,0	24 467,0	20 596,0	18 943,0	21 512,0	18 999,0	17 179,0		
Autres												
Obligations cautionnées	700,0	524,1	524,1	505,0	260,3	467,6	399,3	253,7	253,7	249,1		
TOTAL DES CREANCES	40 878,5	35 270,9	25 783,5	25 984,9	28 693,7	24 416,8	25 281,4	25 854,1	27 267,6	20 913,2		
Concours de la Banque Centrale	66 017,9	76 531,8	73 531,8	70 288,5	69 393,1	67 798,3	69 044,8	67 054,0	69 411,5	66 925,1		
Escompte d'obligations cautionnées												
Escompte d'effets publics (art.15)												
Concours article 16	15 915,0	21 735,0	18 885,0	18 585,0	17 762,0	18 461,0	19 209,0	19 777,0	22 286,0	22 609,0		
Compte courant postal	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3		
Titres d'Etat		2 250,0	2 100,0	2 100,0	2 027,7	2 027,7	2 526,1	2 526,1	2 374,6	2 374,6		
Concours FMI	50 102,6	52 546,5	52 546,5	49 603,2	49 603,1	47 309,3	47 309,4	44 750,6	44 750,6	41 941,2		
Autres concours												
Concours des banques	17 422,0	16 656,0	11 948,0	12 593,0	13 795,0	14 062,0	12 727,0	11 687,0	10 175,0	10 820,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 700,0	1 200,0	1 200,0	4 655,1	1 882,3	1 510,9	2 187,7	1 232,9	1 507,9	1 402,1		
Dépôts en CNE												
Autres concours												
TOTAL DES DETTES	85 139,9	94 387,8	86 679,8	87 536,6	85 070,4	83 371,2	83 959,5	79 973,9	81 094,4	79 147,2		
POSITION NETTE	44 261,4	59 116,9	60 896,3	61 551,7	56 376,7	58 954,4	58 678,1	54 119,8	53 826,8	58 234,0		
Source : BCEAO.												

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PREEVES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	990 680,7	976 980,9	1 096 568,8	1 133 306,8	1 059 682,8	1 041 462,8	1 104 350,4	1 142 565,6	1 167 523,8	1 176 447,1		
Dépôts à terme	479 601,1	456 260,1	553 738,1	576 080,1	500 144,1	485 465,8	526 207,3	554 412,5	578 159,7	570 801,8		
Comptes à régime spécial	511 079,6	520 720,8	542 830,7	557 226,7	559 538,7	555 997,0	578 143,1	588 153,1	589 364,1	605 645,3		
- Comptes sur livret	449 240,0	457 837,6	477 352,1	490 250,8	491 827,8	488 277,1	507 725,8	516 516,6	517 580,1	531 878,3		
- Comptes d'épargne logement	39 255,9	39 663,9	41 054,1	42 161,1	43 407,2	43 886,0	45 634,0	46 424,1	46 519,7	47 804,8		
- Autres comptes d'épargne	22 583,7	23 219,3	24 424,5	24 814,8	24 303,7	23 833,9	24 783,2	25 212,3	25 264,2	25 962,2		
Dépôts en caisse d'épargne	82 918,4	86 632,9	90 496,6	93 695,0	92 765,9	94 313,4	98 024,0	101 099,2	102 178,6	102 432,6		
TOTAL	1 073 599,1	1 063 613,8	1 187 065,4	1 227 001,8	1 152 448,7	1 135 776,2	1 202 374,4	1 243 664,8	1 269 702,4	1 278 879,7		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	28,2	27,6	28,8	30,2	29,7	27,9	29,1	30,8	31,5	30,0		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997				1998				1999				2000			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	Millions de francs CFA															
Dépôts dans les banques	58 125,0	64 074,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0	82 877,0
Dépôts à terme	33 128,0	39 560,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0	58 024,0
Comptes à régime spécial	24 997,0	24 514,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0	24 853,0
- Comptes sur livret	24 327,9	23 857,8	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0	24 182,0
- Comptes d'épargne logement	465,4	456,5	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2	472,2
- Autres comptes d'épargne	203,7	199,7	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8	198,8
Dépôts en caisse d'épargne	13 602,4	14 754,5	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1	15 691,1
TOTAL	71 727,4	78 828,5	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1	98 568,1
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	24,4	27,9	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6	34,6
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.																
Source : BCEAO.																

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997				1998				1999				2000			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
	Millions de francs CFA															
Dépôts dans les banques	64 109,0	72 504,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0	83 144,0
Dépôts à terme	32 470,0	37 683,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0	43 577,0
Comptes à régime spécial	31 639,0	34 821,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0	39 567,0
- Comptes sur livret	31 540,8	34 712,9	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3	39 448,3
- Comptes d'épargne logement	98,2	108,1	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7	118,7
- Autres comptes d'épargne																
Dépôts en caisse d'épargne	19 260,3	20 750,9	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0	22 734,0
TOTAL	83 369,3	93 254,9	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0	105 878,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	22,4	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.																
Source : BCEAO.																

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	483 285,0	459 257,1	519 709,0	520 207,0	477 310,0	460 236,3	485 327,0	491 467,0	481 188,0	471 084,0		
Dépôts à terme	252 906,0	221 478,0	267 281,0	264 570,0	230 547,0	220 149,0	236 571,0	245 630,0	253 837,0	239 647,0		
Comptes à régime spécial	230 379,0	237 779,1	252 428,0	255 637,0	246 763,0	240 087,3	248 756,0	245 837,0	227 351,0	231 437,0		
- Comptes sur livret	198 014,2	204 374,7	217 088,1	219 847,8	212 216,2	206 475,0	213 930,1	211 419,7	195 521,8	199 035,7		
- Comptes d'épargne logement	13 130,8	13 552,6	14 388,4	14 571,3	14 065,5	13 685,0	14 179,1	14 012,7	12 959,0	13 191,9		
- Autres comptes d'épargne	19 234,0	19 851,8	20 951,5	21 217,9	20 481,3	19 927,3	20 646,8	20 404,5	18 870,2	19 209,3		
Dépôts en caisse d'épargne	29 700,0	30 100,0	30 100,0	30 600,0	28 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0	31 400,0		
TOTAL	512 985,0	489 357,1	549 809,0	550 807,0	505 710,0	491 636,3	516 727,0	522 867,0	512 588,0	502 484,0		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,9	28,4	30,1	32,2	31,1	29,3	30,5	32,5	34,3	30,5		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	1 039,7	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	952,5	1 006,4	493,6	1 070,8	1 037,2		
Dépôts à terme	1 032,1	1 346,1	1 346,1	1 346,1	1 346,1	943,8	1 001,3	488,5	1 066,7	1 036,9		
Comptes à régime spécial	7,6	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	5,1	5,1	4,1	0,3		
- Comptes sur livret	7,6	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	5,1	5,1	4,1	0,3		
- Comptes d'épargne logement												
- Autres comptes d'épargne												
Dépôts en caisse d'épargne												
TOTAL	1 039,7	1 354,8	1 354,8	1 354,8	1 354,8	952,5	1 006,4	493,6	1 070,8	1 037,2		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	2,7	3,8	4,1	3,9	3,4	3,5	2,3	0,9	1,7	1,6		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997				1998				1999				2000			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA																
Dépôts dans les banques	82 856,0	84 705,0	93 313,0	85 489,0	97 235,0	88 226,0	82 618,0	96 671,0	101 194,0	107 187,0						
Dépôts à terme	23 760,0	26 219,0	34 435,0	25 054,0	35 873,0	26 012,0	19 983,0	31 526,0	32 053,0	34 573,0						
Comptes à régime spécial	59 096,0	58 486,0	58 878,0	60 435,0	61 362,0	62 214,0	62 635,0	65 145,0	69 141,0	72 614,0						
- Comptes sur livret	59 076,3	58 465,0	58 857,0	60 413,5	61 340,0	62 192,0	62 612,9	65 122,0	69 116,6	72 588,3						
- Comptes d'épargne logement	19,7	21,0	21,0	21,5	22,0	22,0	22,1	23,0	24,4	25,7						
- Autres comptes d'épargne																
Dépôts en caisse d'épargne																
TOTAL	82 856,0	84 705,0	93 313,0	85 489,0	97 235,0	88 226,0	82 618,0	96 671,0	101 194,0	107 187,0						
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	24	23,5	20,8	21,7	25,3	24,2	21,8	26,7	27,3	26,3						

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997				1998				1999				2000			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA																
Dépôts dans les banques	23 005,0	18 438,0	20 718,0	20 406,0	21 246,9	22 471,0	24 172,0	25 839,0	25 939,0	25 040,0						
Dépôts à terme	15 223,0	10 263,0	11 863,0	11 466,0	11 473,0	12 943,0	14 349,0	14 368,0	14 016,0	13 286,0						
Comptes à régime spécial	7 782,0	8 175,0	8 855,0	8 940,0	9 773,9	9 528,0	9 823,0	11 471,0	11 923,0	11 754,0						
- Comptes sur livret	7 288,7	7 656,7	8 297,1	8 376,8	9 158,2	8 917,3	9 193,4	10 735,8	11 158,8	11 000,6						
- Comptes d'épargne logement	13,5	14,2	17,7	17,9	19,5	19,4	20,0	23,4	24,3	23,9						
- Autres comptes d'épargne	479,8	504,1	540,2	545,3	596,2	591,3	609,6	711,9	739,9	729,4						
Dépôts en caisse d'épargne																
TOTAL	23 005,0	18 438,0	20 718,0	20 406,0	21 246,9	22 471,0	24 172,0	25 839,0	25 939,0	25 040,0						
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	23,2	23,0	19,6	22,1	25,3	23,6	28,1	29,7	29,2	24,5						

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	209 450,0	219 296,0	242 206,0	254 184,0	256 682,0	256 897,0	276 896,0	291 467,0	310 018,0	318 037,0		
Dépôts à terme	84 718,0	94 645,0	114 729,0	122 279,0	116 262,0	112 265,0	128 137,0	133 981,0	140 077,0	140 169,0		
Comptes à régime spécial	124 732,0	124 651,0	127 477,0	131 905,0	140 420,0	144 632,0	148 759,0	157 486,0	169 941,0	177 868,0		
- Comptes sur livret	96 767,3	96 704,5	98 922,2	102 358,3	108 965,9	112 236,0	115 438,6	122 210,8	131 876,1	138 027,5		
- Comptes d'épargne logement	25 484,1	25 467,6	26 005,3	26 908,6	28 645,7	29 503,3	30 345,2	32 125,4	34 666,1	36 283,1		
- Autres comptes d'épargne	2 480,5	2 478,9	2 549,5	2 638,1	2 808,4	2 892,7	2 975,2	3 149,8	3 398,9	3 557,4		
Dépôts en caisse d'épargne	9 840,7	10 077,5	10 533,5	10 958,6	11 243,2	10 777,6	11 321,9	11 667,7	11 581,1	11 581,1		
TOTAL	219 290,7	229 373,5	252 739,5	265 142,6	267 925,2	267 674,6	288 217,9	303 134,7	321 599,1	329 618,1		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	37,8	36,4	38,8	39,9	39,6	37,5	37,9	40,4	41,9	41,2		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Jan.	Déc.
Millions de francs CFA												
Dépôts dans les banques	68 811,0	57 352,0	53 247,0	63 141,0	65 475,0	64 993,0	67 434,0	66 532,0	64 243,0	64 628,0		
Dépôts à terme	36 364,0	25 066,0	22 483,0	28 427,0	30 867,0	30 178,0	31 979,0	30 394,0	26 765,0	27 209,0		
Comptes à régime spécial	32 447,0	32 286,0	30 764,0	34 714,0	34 608,0	34 815,0	35 455,0	36 138,0	37 478,0	37 419,0		
- Comptes sur livret	32 217,2	32 057,3	30 548,7	34 471,0	34 365,7	34 571,3	35 206,8	35 885,0	37 215,7	37 157,1		
- Comptes d'épargne logement	44,1	43,9	30,8	34,7	34,6	34,8	35,4	36,1	37,5	37,4		
- Autres comptes d'épargne	185,7	184,8	184,5	208,3	207,7	208,9	212,7	216,8	224,9	224,5		
Dépôts en caisse d'épargne	10 515,0	10 950,0	11 438,0	11 879,0	12 153,0	12 215,0	12 432,0	13 110,0	13 785,0	14 039,0		
TOTAL	79 326,0	68 302,0	64 685,0	75 020,0	77 628,0	77 208,0	79 866,0	79 642,0	78 028,0	78 667,0		
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	40,3	34,6	34,4	34,1	36,9	36,0	36,0	34,4	36,6	32,0		
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.												
Source : BCEAO.												

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Millions de francs CFA												
Base monétaire	1 487 176,9	1 590 148,2	1 677 911,4	1 588 691,8	1 535 134,4	1 664 531,0	1 796 080,7	1 678 027,4	1 667 781,3	1 839 469,5		
Circulation fiduciaire	1 216 860,0	1 305 015,8	1 367 119,1	1 266 135,5	1 182 553,5	1 361 154,8	1 414 755,7	1 351 593,3	1 296 827,7	1 477 683,6		
Réserves des banques	168 080,4	189 477,8	212 353,6	225 901,4	247 043,1	190 048,8	266 505,0	226 928,3	251 133,5	276 995,0		
Autres dépôts	102 236,5	95 654,6	98 438,7	96 654,9	105 537,8	113 327,4	114 820,0	99 505,8	119 820,1	84 790,9		
Contrepartie de la masse monétaire	1 487 176,9	1 590 148,2	1 677 911,4	1 588 691,8	1 535 134,4	1 664 531,0	1 796 080,7	1 678 027,4	1 667 781,3	1 839 469,5		
Avoirs extérieurs nets	961 823,4	900 918,7	1 094 347,9	1 019 079,1	878 555,7	1 043 098,9	1 183 731,4	1 046 076,4	1 005 307,3	1 360 118,3		
Position nette des gouvernements	797 186,1	930 481,5	1 003 512,3	961 537,7	1 014 951,4	967 335,7	1 015 788,0	940 985,5	1 015 603,8	975 059,9		
Concours aux banques et établi. fin.	174 343,6	195 023,7	76 248,8	44 108,1	54 225,4	138 150,2	69 663,1	45 073,5	68 306,2	105 447,8		
Autres postes nets	-446 176,2	-436 275,7	-496 197,6	-436 033,1	-412 598,1	-484 053,8	-473 101,8	-354 108,0	-421 436,0	-601 156,5		
Masse monétaire	3 654 082,2	3 777 510,7	4 047 252,9	3 979 282,5	3 866 268,1	3 988 318,2	4 136 918,6	4 041 708,0	4 034 563,6	4 261 643,3		
Multiplieur	2,4	2,3	2,3	2,4	2,5	2,4	2,3	2,4	2,4	2,3		
Partage des encaisses (en %)												
Circulation fiduciaire	33,3	34,5	33,7	31,8	30,6	34,1	34,2	33,4	32,1	34,7		
Dépôts en banque	65,6	64,4	65,2	67,0	68,4	64,8	64,7	65,4	66,7	64,1		
Dépôts en CCP	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5		
Dépôts en CNE	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6		
Coefficient de réserves (a)					0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		

(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO.

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Base monétaire	105 386,6	100 733,7	66 229,9	85 648,5	146 388,6	177 311,1	214 181,2	221 980,9	290 847,7	247 675,1		
Circulation fiduciaire	80 754,7	70 391,3	49 444,0	54 621,3	106 739,8	160 588,2	176 713,7	190 479,4	222 205,3	210 351,5		
Réserves des banques	23 960,0	29 562,1	16 157,1	30 473,6	38 946,3	15 772,7	32 793,9	30 521,0	67 229,6	36 206,9		
Autres dépôts	671,9	780,3	628,8	553,6	702,5	950,2	4 673,6	980,5	1 412,8	1 116,7		
Contrepartie de la masse monétaire	105 386,6	100 733,7	66 229,9	85 648,5	146 388,6	177 311,1	214 181,2	221 980,9	290 847,7	247 675,1		
Avoirs extérieurs nets	79 945,9	84 464,0	59 929,0	79 736,8	152 712,3	195 643,0	232 244,8	240 774,3	305 193,3	251 402,0		
Position nette du gouvernement	23 967,0	15 297,6	4 583,6	900,7	-10 876,8	-18 050,8	-19 810,4	-27 084,8	-24 463,2	-11 983,6		
Concours aux banques et établi. fin.	1 000,0			3 260,0	2 115,0							
Autres postes nets	473,7	972,1	1 717,3	1 751,0	2 438,1	-281,1	1 746,8	8 291,4	10 117,6	8 256,7		
Masse monétaire	293 491,1	282 794,2	285 073,8	312 924,3	346 109,1	382 879,5	417 504,5	438 638,2	487 133,4	479 174,5		
Multiplieur	2,7	2,7	4,1	3,5	2,4	2,2	1,9	2,0	1,7	1,9		
Partage des encaisses (en %)												
Circulation fiduciaire	27,5	24,8	17,3	17,4	30,8	41,9	42,3	43,4	45,6	43,9		
Dépôts en banque	70,9	73,4	80,8	80,7	67,7	56,7	56,4	55,2	53,2	54,8		
Dépôts en CCP	1,5	1,6	1,8	1,7	1,4	1,4	1,2	1,3	1,2	1,3		
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1		0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1		
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1997				1998				1999				2000			
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA															
Base monétaire	193 104,1	186 261,4	193 720,0	176 265,9	168 656,0	160 102,4	173 013,9	157 135,5	154 347,7	160 422,8						
Circulation fiduciaire	170 107,1	165 021,3	164 632,6	154 298,4	149 932,1	142 594,0	144 286,8	135 841,8	130 794,3	136 856,1						
Réserves des banques	16 970,2	16 064,3	24 232,9	17 075,5	13 504,0	13 213,9	23 508,6	16 925,3	18 055,9	18 056,6						
Autres dépôts	6 026,8	5 175,8	4 854,5	4 892,0	5 219,9	4 294,5	5 218,5	4 368,4	5 497,5	5 510,1						
Contrepartie de la masse monétaire	193 104,1	186 261,4	193 720,0	176 265,9	168 656,0	160 102,4	173 013,9	157 135,5	154 347,7	160 422,8						
Avoirs extérieurs nets	125 779,5	113 165,4	111 992,8	93 118,0	76 440,9	91 624,8	89 841,1	62 836,7	47 242,3	54 390,5						
Position nette du gouvernement	50 633,8	44 479,0	68 362,2	75 299,5	87 404,9	58 759,8	72 603,8	79 461,1	88 321,0	81 724,1						
Concours aux banques et établi. fin.	15 338,8	25 725,1	12 585,0	3 512,0	2 602,0	5 027,0	7 145,8	3 188,2	5 234,0	11 389,8						
Autres postes nets	1 352,0	2 891,9	780,0	4 336,4	2 208,2	4 690,8	3 423,2	11 649,5	13 550,4	12 918,4						
Masse monétaire	371 784,9	376 993,0	428 963,7	445 826,7	401 410,3	388 791,8	420 624,2	404 217,4	401 672,0	419 616,6						
Multipliateur	1,9	2,0	2,1	2,4	2,4	2,4	2,4	2,6	2,6	2,6						
	Partage des encaisses (en %)															
Circulation fiduciaire	45,7	43,7	38,3	34,6	37,4	36,7	34,3	33,6	32,6	32,6						
Dépôts en banque	48,5	50,1	55,9	59,5	56,2	56,7	59,1	59,2	60,2	59,3						
Dépôts en CCP	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	1,5						
Dépôts en CNE	5,1	5,5	5,1	5,2	5,9	6,1	6,1	6,7	6,7	6,5						
Coefficient de réserves (a)			0,1		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1						

(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
	Millions de francs CFA											
Base monétaire	615 713,5	747 931,3	766 406,5	713 207,5	617 960,8	677 691,3	695 790,8	649 039,5	553 696,4	690 067,2		
Circulation fiduciaire	571 822,8	666 872,2	691 348,9	620 755,2	523 415,7	616 521,8	629 519,5	568 362,8	505 746,1	619 979,1		
Réserves des banques	42 098,7	77 809,4	72 087,8	90 097,4	91 950,6	58 406,6	63 248,9	78 599,6	45 025,2	67 402,9		
Autres dépôts	1 792,0	3 249,7	2 969,8	2 354,9	2 594,5	2 762,9	3 022,4	2 077,1	2 925,1	2 685,2		
Contrepartie de la masse monétaire	615 713,5	747 931,3	766 406,5	713 207,5	617 960,8	677 691,3	695 790,8	649 039,5	553 696,4	690 067,2		
Avoirs extérieurs nets	68 269,5	68 977,0	176 195,5	111 705,5	-16 207,4	-3 191,0	103 869,6	51 222,6	-105 516,4	33 527,3		
Position nette du gouvernement	421 457,6	536 052,8	550 809,6	560 664,2	576 929,8	540 712,5	524 643,7	491 703,9	530 980,8	498 973,2		
Concours aux banques et établi. fin.	118 137,8	129 298,6	34 867,8	16 100,2	34 954,8	114 017,2	51 204,3	32 828,3	57 329,2	87 968,0		
Autres postes nets	7 848,6	13 602,9	4 533,6	24 737,6	22 283,6	26 152,6	16 073,2	73 284,7	70 902,8	69 598,7		
Masse monétaire	1 609 420,8	1 722 376,9	1 826 777,6	1 710 748,5	1 625 284,2	1 680 177,6	1 694 466,8	1 607 951,3	1 495 196,6	1 646 372,4		
Multiplificateur	2,6	2,2	2,3	2,3	2,6	2,5	2,4	2,5	2,7	2,4		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	35,5	38,7	37,8	36,2	32,2	36,7	37,2	35,3	33,8	37,7		
Dépôts en banque	64,2	61,1	62,0	63,5	67,6	63,1	62,7	64,4	65,9	62,1		
Dépôts en CCP	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2		
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)					0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Base monétaire	22 320,8	21 216,4	18 650,5	21 815,5	26 885,0	25 561,3	31 877,8	46 483,6	50 609,9	47 913,6		
Circulation fiduciaire	20 535,5	19 180,3	16 614,4	17 800,6	23 422,6	24 033,1	30 764,1	42 999,7	44 544,1	44 244,6		
Réserves des banques	1 727,8	1 317,6	1 317,6	3 246,5	2 549,9	770,5	753,8	3 168,2	5 876,2	3 396,9		
Autres dépôts	57,5	718,5	718,5	768,4	912,5	757,7	359,9	315,7	189,6	272,1		
Contrepartie de la masse monétaire	22 320,8	21 216,4	18 650,5	21 815,5	26 885,0	25 561,3	31 877,8	46 483,6	50 609,9	47 913,6		
Avoirs extérieurs nets	16 210,4	16 740,6	14 358,2	15 553,2	22 801,7	15 355,5	16 313,0	35 196,6	38 912,1	33 763,5		
Position nette du gouvernement	4 978,6	4 911,5	4 729,1	6 391,7	6 169,0	10 087,5	14 898,3	9 535,5	10 417,2	16 753,0		
Concours aux banques et établi. fin.												
Autres postes nets	1 131,8	-435,7	-436,8	-129,4	-2 085,7	118,3	666,5	1 751,5	1 280,6	-2 602,9		
Masse monétaire	38 155,6	35 729,5	33 163,6	34 399,7	40 165,8	38 185,2	44 632,2	56 901,1	61 960,1	65 538,9		
Multiplicateur	1,7	1,6	1,7	1,5	1,5	1,5	1,4	1,2	1,2	1,4		
	Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	53,8	53,6	50,0	51,7	58,3	62,9	68,9	75,6	71,9	67,5		
Dépôts en banque	46,1	46,3	49,9	48,2	41,7	37,1	31,1	24,4	28,1	32,5		
Dépôts en CCP												
Dépôts en CNE												
Coefficient de réserves (a)				0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2		
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

A.86

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

1997			1998			1999			2000		
	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA											
Base monétaire	50 651,7	32 547,3	58 988,8	45 916,4	39 073,5	42 956,7	32 742,3	32 257,1	32 580,0	44 615,2	
Circulation fiduciaire	41 664,5	24 501,3	43 219,2	35 066,7	29 961,5	34 118,5	24 987,2	23 619,8	24 513,0	32 157,9	
Réserves des banques	8 809,0	7 663,1	15 365,1	10 435,7	8 630,9	8 302,6	7 159,6	8 035,8	7 859,9	12 210,0	
Autres dépôts	178,2	382,9	404,5	414,0	481,1	535,6	595,5	601,5	207,1	247,3	
Contrepartie de la masse monétaire	50 651,7	32 547,3	58 988,8	45 916,4	39 073,5	42 956,7	32 742,3	32 257,1	32 580,0	44 615,2	
Avoirs extérieurs nets	-11 777,6	-22 201,7	-8 878,4	-24 115,9	-30 618,1	-25 817,8	-35 785,7	-42 499,1	-45 772,2	-7 368,4	
Position nette du gouvernement	59 216,2	57 899,8	66 983,3	63 911,2	65 538,5	65 347,0	63 448,8	66 191,1	68 300,3	49 518,0	
Concours aux banques et établi. fin.	3 212,0	3 912,0	1 212,0	3 912,0	2 112,0	1 212,0	2 662,0	1 212,0	2 112,0	1 212,0	
Autres postes nets	1,1	-7 062,8	-328,1	2 209,1	2 041,1	2 215,5	2 417,2	7 353,1	7 939,9	1 253,6	
Masse monétaire	99 118,9	80 206,0	105 496,5	92 184,5	84 185,6	95 296,9	86 043,4	87 027,3	88 928,1	103 153,6	
Multipliateur	1,9	2,4	1,7	1,9	2,2	2,2	2,6	2,7	2,7	2,3	
Partage des encaisses (en %)											
Circulation fiduciaire	42	30,5	40,9	38,0	35,6	35,8	29,0	27,1	27,6	31,2	
Dépôts en banque	55,4	66,0	56,4	59,0	64,1	61,2	69,1	71,5	71,1	67,3	
Dépôts en CCP	2,4	3,3	2,5	2,9	0,3	3,0	1,8	1,4	1,4	1,5	
Dépôts en CNE											
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : BCEAO.											

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1997				1998				1999				2000			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
	Millions de francs CFA															
Base monétaire	174 751,6	185 994,1	211 364,9	187 560,2	201 095,2	216 047,8	273 223,3	207 599,1	207 228,9	228 614,4						
Circulation fiduciaire	142 777,5	158 464,9	170 482,1	154 674,1	146 257,0	179 702,2	201 041,6	177 421,7	159 441,0	172 026,7						
Réserves des banques	31 346,9	27 154,5	40 184,2	31 887,1	54 116,2	35 743,5	71 262,1	29 101,3	47 046,0	55 870,3						
Autres dépôts	627,2	374,7	698,6	999,0	722,0	602,1	919,6	1 076,1	741,9	717,4						
Contrepartie de la masse monétaire	174 751,6	185 994,1	211 364,9	187 560,2	201 095,2	216 047,8	273 223,3	207 599,1	207 228,9	228 614,4						
Avoirs extérieurs nets	-21 155,3	-6 439,7	4 440,3	47 128,3	40 870,9	13 565,7	41 356,5	-7 718,5	-25 851,8	-4 654,7						
Position nette du gouvernement	152 075,2	158 947,4	181 929,4	121 979,2	141 929,6	174 420,5	214 634,4	178 105,3	197 494,1	201 205,6						
Concours aux banques et établi. fin.	32 196,0	27 350,0	16 660,1	6 890,9	6 395,9	12 555,0	5 742,0	3 780,0	2 475,0	2 025,0						
Autres postes nets	11 635,7	6 136,4	8 335,1	11 561,8	11 898,8	15 506,6	11 490,4	33 432,3	33 111,6	30 038,5						
Masse monétaire	580 387,2	630 170,9	651 544,9	664 814,5	676 599,7	714 077,9	759 782,5	749 784,2	767 473,5	790 414,4						
Multipliateur	3,3	3,3	3,0	3,5	3,4	3,3	2,8	3,6	3,7	3,5						
	Partage des encaisses (en %)															
Circulation fiduciaire	24,6	25,1	26,1	23,2	21,6	25,2	26,5	23,7	20,8	21,8						
Dépôts en banque	74,8	74,1	73,2	76,0	77,8	74,2	72,9	75,8	78,7	77,7						
Dépôts en CCP	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6	0,5	0,6						
Dépôts en CNE																
Coefficient de réserves (a)					0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1						
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.																
Source : BCEAO.																

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	85 436	82 634	66 116	90 309	124 265	102 868	93 772	88 267	82 333	74 287	79 338	87 794
- Agriculture, chasse	82 710	61 900	42 742	67 310	101 371	81 216	76 344	69 383	63 435	55 024	58 187	67 599
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 726	20 734	23 374	22 999	22 894	21 652	17 428	18 884	18 898	19 263	21 151	20 195
Industries extractives	37 160	39 355	37 161	41 852	34 665	35 810	32 034	26 791	31 272	34 619	23 869	26 504
- Pétrole brut et gaz naturel	-	1 945	1 449	958	753	1 235	465	1 238	482	6 855	772	350
- Autres	37 160	37 410	35 712	40 894	33 912	34 575	31 569	25 553	30 790	27 764	23 097	26 154
Industries manufacturières	167 476	245 419	242 167	237 375	250 612	281 273	303 475	336 422	272 962	333 814	358 780	350 052
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	52 603	76 243	79 801	82 185	84 866	103 560	120 207	123 601	79 876	101 088	105 590	92 084
- Textiles, habillement, cuir	19 210	26 439	31 083	26 069	27 930	29 670	31 731	37 392	31 359	33 801	35 745	37 156
- Industries chimiques	37 514	64 270	48 982	51 629	53 309	62 490	64 443	83 776	77 532	93 126	122 557	114 376
- Autres	58 149	78 467	82 301	77 492	84 516	85 553	87 094	91 653	84 195	105 799	94 888	106 436
Electricité, gaz, eau	8 686	15 450	11 199	9 861	17 518	17 009	25 407	43 344	36 323	36 732	39 200	63 568
Bâtiment, travaux publics	55 306	82 724	65 480	60 043	60 483	61 093	65 230	65 806	70 112	72 003	74 561	77 673
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	605 022	685 784	634 787	766 192	680 969	682 400	652 674	652 200	680 398	700 404	687 153	774 357
- Commerce de gros	472 369	533 063	478 452	606 112	533 524	533 715	504 299	504 834	532 322	539 047	528 564	622 199
- Commerce de détail	123 791	141 719	145 782	149 031	137 155	139 833	137 710	137 277	137 830	153 424	151 878	144 881
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 862	11 002	10 553	11 049	10 290	8 852	10 665	10 089	10 246	7 933	6 711	7 277
Transports, entrepôts et communications	58 010	79 603	80 563	80 993	76 093	90 053	101 845	111 828	96 195	101 873	108 116	93 038
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	40 880	50 780	52 598	50 251	52 426	53 132	48 953	49 085	50 344	51 389	57 783	53 950
- Etablissements financiers, assurances	14 454	17 610	18 643	17 473	19 138	18 104	15 622	17 168	16 314	17 119	24 160	19 807
- Affaires immobilières, service aux entreprises	26 426	33 170	33 955	32 778	33 288	35 028	33 331	31 917	34 030	34 270	33 623	34 143
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	174 884	224 110	148 246	144 620	172 979	146 992	149 816	172 182	168 408	148 061	152 020	158 338
- Services divers fournis à la collectivité	4 607	10 560	10 991	10 220	11 437	11 536	10 348	9 503	19 162	19 302	20 519	11 951
- Prêts aux particuliers	38 990	46 713	42 772	40 660	39 511	41 416	39 239	41 264	35 566	36 572	32 526	31 154
- Autres	131 287	166 837	94 483	93 740	122 031	94 040	100 229	121 415	113 680	92 187	98 975	115 233
TOTAL	1 232 860	1 505 859	1 338 317	1 481 496	1 470 082	1 470 630	1 473 206	1 545 925	1 488 347	1 553 182	1 580 820	1 685 274

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998					1999					2000					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA															
Agriculture, sylviculture et pêche	223	452	668	358	1 851	1 246	1 057	1 568	1 771	2 673	2 508	3 631				
- Agriculture, chasse	145	274	583	216	1 552	963	736	1 364	1 386	2 168	2 058	3 224				
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	78	178	85	142	299	283	321	204	385	505	450	407				
Industries extractives	197	297	303	382	376	417	443	419	427	430	445	465				
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
- Autres	197	297	303	382	376	417	443	419	427	430	445	465				
Industries manufacturières	5 782	7 988	9 831	4 691	9 635	6 761	6 803	6 362	9 979	9 716	7 922	13 477				
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 226	4 347	4 556	1 259	1 356	1 681	1 586	1 357	1 739	1 930	1 667	2 486				
- Textiles, habillement, cuir	3 385	2 379	1 534	518	3 608	2 052	962	2 620	3 882	3 718	2 364	4 211				
- Industries chimiques	183	187	255	271	344	236	398	355	303	439	272	134				
- Autres	988	1 075	3 486	2 643	4 327	2 792	3 857	2 030	4 055	3 629	3 619	6 646				
Electricité, gaz, eau	91	104	115	124	84	86	72	72	73	78	59	162				
Bâtiment, travaux publics	2 395	2 686	3 279	2 919	3 352	3 034	3 510	3 467	4 025	4 126	4 514	4 130				
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	43 779	38 705	33 769	31 590	53 681	53 500	49 950	51 472	57 128	69 822	57 932	61 693				
- Commerce de gros	39 144	33 211	28 290	25 223	45 919	46 782	41 231	42 143	48 100	60 316	49 347	49 175				
- Commerce de détail	4 606	5 470	5 421	6 319	7 652	6 619	8 601	8 880	8 599	9 076	8 455	12 343				
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	29	24	58	48	110	99	118	449	429	430	130	175				
Transports, entrepôts et communications	987	1 427	1 359	1 378	1 439	1 215	1 559	2 013	1 551	2 652	1 589	1 732				
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	283	511	737	581	1 148	906	2 070	1 444	1 226	1 937	3 234	2 741				
- Etablissements financiers, assurances	10	6	66	73	131	99	634	693	148	771	1 538	658				
- Affaires immobilières, services aux entreprises	273	505	671	508	1 017	807	1 436	751	1 078	1 166	1 696	2 083				
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	18 010	23 612	15 387	18 131	25 744	24 795	23 787	34 277	43 380	32 423	31 246	33 050				
- Services divers fournis à la collectivité	274	263	338	263	541	553	490	590	553	985	317	396				
- Prêts aux particuliers	361	334	344	611	836	887	1 570	2 003	3 123	1 822	945	117				
- Autres	17 375	23 015	14 705	17 257	24 367	23 355	21 727	31 684	39 704	29 616	29 984	32 537				
TOTAL	71 747	75 782	65 448	60 154	97 310	91 960	89 251	101 094	119 560	123 857	109 449	121 081				

Source : BCEAO.

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	5 102	4 606	4 448	3 044	2 971	10 445	9 235	8 664	7 991	7 767	7 653	7 378
- Agriculture, chasse	5 102	4 606	4 448	3 044	2 971	10 445	9 235	8 664	7 991	7 767	7 653	7 378
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	16	26	28	30	60	58	8	15	2	6	2	2
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	16	26	28	30	60	58	8	15	2	6	2	2
Industries manufacturières	9 699	9 854	8 381	12 756	13 957	16 529	13 650	9 935	9 609	12 353	12 994	15 841
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 566	3 199	2 770	6 782	6 099	6 710	6 089	4 416	4 638	5 946	6 503	7 022
- Textiles, habillement, cuir	265	251	339	325	320	374	331	13	33	360	568	1 096
- Industries chimiques	199	207	425	566	898	2 226	986	944	976	1 060	1 390	2 890
- Autres	4 679	6 197	4 847	5 083	6 640	7 219	6 244	4 562	3 962	4 987	4 533	4 833
Electricité, gaz, eau	2	318	-	1 052	674	817	-	123	500	509	557	474
Bâtiment, travaux publics	15 078	30 479	9 325	4 203	4 679	5 443	4 944	4 648	4 936	4 109	4 804	6 157
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	44 036	41 876	55 014	53 766	55 500	61 355	56 220	43 286	52 400	53 831	37 708	51 508
- Commerce de gros	38 932	36 541	49 101	47 046	48 656	54 475	49 654	37 957	47 221	47 452	32 656	45 275
- Commerce de détail	4 975	5 233	5 770	6 666	6 772	6 505	6 380	5 165	5 055	6 249	4 962	5 926
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	129	102	143	54	72	375	186	164	124	130	90	307
Transports, entrepôts et communications	2 875	2 625	1 701	1 959	1 731	1 480	1 313	1 592	1 303	4 569	3 200	4 454
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	607	601	539	563	430	542	457	435	569	751	847	796
- Etablissements financiers, assurances	37	68	103	78	69	74	85	37	21	250	394	279
- Affaires immobilières, services aux entreprises	570	533	436	485	361	468	372	398	548	501	453	517
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	34 856	35 855	38 506	28 645	33 656	18 955	23 920	15 337	17 563	13 847	14 361	14 796
- Services divers fournis à la collectivité	259	116	148	86	80	193	202	92	145	203	149	241
- Prêts aux particuliers	13 274	13 652	12 416	7 478	8 022	4 044	4 027	3 744	3 544	4 121	4 677	3 912
- Autres	21 323	22 087	25 942	21 081	25 554	14 718	19 691	11 501	13 874	9 523	9 535	10 643
TOTAL	112 271	126 240	117 942	106 018	113 658	115 624	109 747	84 035	94 873	97 742	82 126	101 406

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	19 094	17 433	18 730	20 671	18 695	16 764	15 330	19 193	22 418	18 784	23 493	27 282
- Agriculture, chasse	18 981	7 026	6 675	8 011	6 981	6 056	7 414	8 949	13 207	9 873	11 579	15 751
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	113	10 407	12 055	12 660	11 714	10 708	7 916	10 244	9 211	8 911	11 914	11 531
Industries extractives	5 643	2 897	2 400	2 107	1 900	2 340	1 258	2 157	1 319	1 467	715	600
- Pétrole brut et gaz naturel	-	1 945	1 449	958	753	1 235	465	1 238	482	818	435	350
- Autres	5 643	952	951	1 149	1 147	1 105	793	919	837	649	280	250
Industries manufacturières	103 443	123 732	132 759	123 110	128 070	155 295	174 790	202 128	133 380	175 829	184 856	161 068
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	32 487	40 479	47 654	46 066	50 607	70 283	89 896	93 740	46 060	62 947	69 009	50 761
- Textiles, habillement, cuir	6 449	8 047	11 474	9 625	8 217	10 536	12 862	16 310	8 606	8 900	12 278	10 183
- Industries chimiques	28 797	32 025	29 688	27 654	27 077	30 903	29 762	42 788	35 581	45 283	54 818	50 526
- Autres	35 710	43 181	43 943	39 765	42 169	43 573	42 270	49 290	43 133	58 699	48 751	49 598
Electricité, gaz, eau	7 175	8 776	5 039	395	6 545	6 842	8 995	20 663	17 174	12 186	13 452	28 001
Bâtiment, travaux publics	12 779	12 549	12 712	12 699	12 844	13 154	15 332	14 149	15 625	15 658	17 023	16 727
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	333 205	326 281	276 346	372 794	269 982	263 703	230 069	261 200	228 127	219 748	234 382	306 281
- Commerce de gros	289 268	282 526	229 094	323 317	232 462	225 863	198 589	226 435	198 393	182 792	197 797	278 876
- Commerce de détail	38 834	39 104	42 892	45 039	33 646	35 010	27 864	32 357	27 291	35 549	35 401	26 260
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 103	4 651	4 360	4 438	3 874	2 830	3 616	2 408	2 443	1 407	1 184	1 145
Transports, entrepôts et communications	29 414	38 889	43 961	43 712	35 910	52 055	62 546	69 146	55 834	52 631	61 072	47 836
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	16 708	18 598	19 418	19 500	20 400	20 408	11 269	10 793	12 907	14 121	18 695	14 809
- Etablissements financiers, assurances	1 893	4 083	4 713	5 423	6 272	6 337	2 617	3 255	3 318	3 805	9 699	5 311
- Affaires immobilières, services aux entreprises	14 815	14 515	14 705	14 077	14 128	14 071	8 652	7 538	9 589	10 316	8 996	9 498
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	80 711	86 982	26 121	27 869	40 848	31 329	29 184	45 519	34 011	27 743	30 044	29 639
- Services divers fournis à la collectivité	2 557	5 768	5 687	5 586	5 813	5 254	3 922	3 563	3 867	4 217	5 223	5 290
- Prêts aux particuliers	13 084	13 428	12 803	13 911	13 032	15 473	12 590	13 665	9 767	10 414	8 703	8 832
- Autres	65 070	67 786	7 631	8 372	22 003	10 602	12 672	28 291	20 377	13 112	16 118	15 517
TOTAL	608 172	636 137	537 486	622 857	535 194	561 890	548 773	644 948	520 795	538 167	583 732	632 243

GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Agriculture, chasse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-	-	-	1042	879	1 035	979
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	-	-	-	-	-	-	-	930	985	839	1 003	947
- Textiles, habillement, cuir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	55	57	40	32	32
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	23	40	18	18	18
Bâtiment, travaux publics	-	-	-	-	-	-	-	583	145	121	125	127
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	-	-	-	-	-	-	-	4 686	6 228	6 226	5 451	5 419
- Commerce de gros	-	-	-	-	-	-	-	4 233	5 368	5 774	5 029	5 014
- Commerce de détail	-	-	-	-	-	-	-	453	860	452	422	405
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transports, entrepôts et communications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, service aux entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	-	-	-	-	-	-	-	227	267	266	278	274
- Services divers fournis à la collectivité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Prêts aux particuliers	-	-	-	-	-	-	-	227	267	266	278	274
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	6 504	7 722	7 510	6 907	6 817

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	53 850	42 758	23 676	48 649	82 321	56 635	51 988	43 311	33 862	27 691	29 737	33 867
- Agriculture, chasse	53 850	42 758	23 676	48 649	82 321	56 635	51 988	43 311	33 862	27 691	29 737	33 867
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	93	2182	450	2 565	1 481	409	364	698	4 891	3 729	1 086	379
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	93	2182	450	2 565	1 481	409	364	698	4 891	3 729	1 086	379
Industries manufacturières	12 161	14 140	12 979	14 503	14 355	14 871	13 887	16 426	19 723	20 721	18 943	21 712
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 515	4 006	3 864	4 682	4 768	5 303	3 766	4 581	7 850	8 519	8 594	10 774
- Textiles, habillement, cuir	1 433	1 969	2 179	2 390	2 309	2 292	2 296	2 324	2 324	2 299	1 523	1 574
- Industries chimiques	2 964	4 203	2 483	2 585	2 252	2 163	2 248	2 708	2 601	2 482	2 021	1 826
- Autres	4 249	3 962	4 453	4 846	5 026	5 103	5 577	6 813	6 948	7 421	6 805	7 538
Electricité, gaz, eau	384	395	346	356	379	618	533	755	1 058	2 359	2 628	11 146
Bâtiment, travaux publics	3 046	3 010	3 301	3 778	3 936	4 716	4 136	4 575	5 746	5 334	4 526	5 948
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	42 794	44 740	46 769	47 343	49 840	56 399	66 170	64 945	66 068	63 180	61 916	57 491
- Commerce de gros	32 350	33 617	35 795	35 700	35 936	41 029	49 706	49 810	47 276	43 702	40 636	38 188
- Commerce de détail	10 022	10 474	10 438	11 281	13 674	15 078	15 835	14 155	17 300	17 992	20 530	18 837
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	422	649	536	362	230	292	629	980	1 492	1 486	750	466
Transports, entrepôts et communications	4 669	4 663	3 835	3 696	5 233	5 656	6 825	4 990	6 196	6 249	6 701*	7 025
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	3 059	2 335	2 416	2 122	2 719	4 031	5 055	5 185	4 702	2 233	4 061	4 189
- Etablissements financiers, assurances	2 090	1 194	1 067	1 273	1 830	670	1 252	1 882	1 916	909	1 582	1 903
- Affaires immobilières, services aux entreprises	969	1 141	1 349	849	889	3 361	3 803	3 303	2 786	1 324	2 479	2 286
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 219	10 937	8 054	8 291	8 742	11 151	11 402	12 151	9 401	9 712	8 657	8 668
- Services divers fournis à la collectivité	394	420	499	567	515	514	586	869	1 339	1 574	1 645	1 798
- Prêts aux particuliers	2 528	2 525	1 230	1 476	2 127	6 094	5 628	6 185	2 982	3 129	1 527	1 345
- Autres	6 297	7 992	6 325	6 248	6 100	4 543	5 188	5 097	5 080	5 009	5 485	5 525
TOTAL	129 275	125 160	101 826	131 303	169 006	154 486	160 360	153 036	151 647	141 208	138 255	150 425

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 230	1 173	1 188	1 102	1 358	1 403	1 329	1 169	928	968	926	1 105
- Agriculture, chasse	1 230	1 173	1 188	1 102	1 358	1 403	1 329	1 169	928	968	926	1 105
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	6 367	6 041	9 070	8 923	5 087	9 841	4 341	1 278	4 710	6 718	945	1 476
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	681	608	-
- Autres	6 367	6 041	9 070	8 923	5 087	9 841	4 341	1 278	4 710	6 037	337	1 476
Industries manufacturières	6 231	6 429	6 102	6 798	6 370	6 728	6 702	7 222	3 748	4 033	4 298	4 967
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 986	3 184	2 883	3 530	3 084	3 230	3 005	3 186	2 062	2 089	2 116	2 518
- Textiles, habillement, cuir	129	129	174	139	156	145	128	146	172	146	175	157
- Industries chimiques	1 078	1 062	1 012	1 086	1 124	1 310	1 372	1 603	775	1 051	1 196	1 498
- Autres	2 038	2 054	2 033	2 043	2 008	2 043	2 197	2 287	739	747	811	794
Electricité, gaz, eau	639	541	543	475	717	979	1 164	1 480	2 139	2 236	2 679	2 731
Bâtiment, travaux publics	7 019	7 072	7 080	7 451	7 509	7 590	8 006	7 797	4 759	4 902	5 587	5 214
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	27 098	29 226	29 664	29 953	30 908	29 860	30 888	35 116	35 178	37 189	36 733	41 720
- Commerce de gros	12 365	14 749	14 636	14 440	14 753	15 187	15 472	19 997	23 373	25 482	25 388	29 612
- Commerce de détail	13 644	13 276	13 756	13 978	14 791	13 734	14 443	14 374	11 705	11 526	11 110	11 838
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 089	1 201	1 272	1 535	1 364	939	973	745	100	181	235	270
Transports, entrepôts et communications	3 081	3 078	2 911	3 151	3 396	3 175	3 560	3 674	3 422	3 880	3 776	3 391
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 466	1 427	1 501	1 180	1 044	807	952	1 837	2 482	2 459	2 037	1 477
- Etablissements financiers, assurances	1 087	1 025	719	437	252	12	75	392	200	295	116	87
- Affaires immobilières, services aux entreprises	379	402	782	743	792	795	877	1 445	2 282	2 164	1 921	1 390
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 936	7 606	8 813	8 022	8 306	7 082	6 225	7 196	9 162	8 352	8 593	10 293
- Services divers fournis à la collectivité	44	218	112	186	438	499	541	464	394	386	184	221
- Prêts aux particuliers	783	862	1 194	966	1 198	1 009	929	1 364	1 495	1 144	1 129	1 097
- Autres	8 109	6 526	7 507	6 870	6 670	5 574	4 755	5 368	7 273	6 822	7 280	8 975
TOTAL	62 067	62 593	66 872	67 055	64 695	67 465	63 167	66 769	66 528	70 737	65 574	72 374

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	5 360	15 881	16 877	15 809	16 306	15 492	14 109	13 751	14 845	15 921	14 550	14 100
- Agriculture, chasse	2 856	5 773	5 693	5 708	5 604	5 117	5 076	5 417	5 571	6 095	5 785	5 863
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 504	10 108	11 184	10 101	10 702	10 375	9 033	8 334	9 274	9 826	8 765	8 237
Industries extractives	161	1 647	1 783	1 474	1 433	1 254	1 940	2 373	2 381	1 823	1 854	2 425
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	161	1 647	1 783	1 474	1 433	1 254	1 940	2 373	2 381	1 823	1 854	2 425
Industries manufacturières	21 634	72 350	62 256	67 202	71 384	73 875	79 023	84 504	87 683	101 161	120 391	123 117
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 804	19 673	17 157	19 071	18 300	15 615	14 990	15 363	15 949	18 063	15 821	16 720
- Textiles, habillement, cuir	5 742	10 879	13 227	10 893	11 176	12 375	13 305	13 829	13 744	16 036	16 404	16 454
- Industries chimiques	1 239	22 713	11 263	16 234	19 734	22 871	26 541	32 582	34 324	39 950	60 180	56 328
- Autres	7 849	19 085	20 609	21 004	22 174	23 014	24 187	22 730	23 666	27 112	27 977	33 615
Electricité, gaz, eau	119	5 133	4 171	7 360	8 924	7 561	14 336	20 108	14 943	18 096	19 558	20 575
Bâtiment, travaux publics	13 010	24 829	27 087	26 532	25 480	24 748	26 411	27 670	31 515	34 611	34 128	35 653
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	60 874	154 912	146 427	188 629	180 205	175 677	176 450	156 458	191 315	203 180	206 605	209 564
- Commerce de gros	45 848	115 134	107 876	147 585	141 347	137 885	136 076	115 497	149 183	159 879	164 715	165 401
- Commerce de détail	13 685	35 887	34 841	36 912	34 770	34 032	35 784	36 195	36 976	39 534	38 097	39 691
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 341	3 891	3 710	4 132	4 088	3 760	4 590	4 766	5 156	3 767	3 793	4 472
Transports, entrepôts et communications	7 688	20 315	18 546	18 436	19 348	18 670	19 093	23 801	21 758	25 518	24 976	24 865
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	17 808	26 005	26 408	24 965	25 394	24 944	27 672	27 927	27 612	28 350	27 520	28 279
- Etablissements financiers, assurances	9 321	11 201	11 649	9 769	10 212	10 289	10 274	10 233	10 296	10 388	10 211	10 788
- Affaires immobilières, service aux entreprises	8 487	14 804	14 759	15 196	15 182	14 655	17 398	17 694	17 316	17 962	17 309	17 491
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	20 168	56 239	47 150	49 989	51 916	50 300	51 868	54 527	51 675	52 213	55 557	57 672
- Services divers fournis à la collectivité	1 072	3 355	3 294	2 891	2 917	3 585	3 774	3 301	3 082	3 132	4 136	2 764
- Prêts aux particuliers	7 401	14 479	13 001	14 719	12 831	12 534	13 041	12 797	13 174	13 860	13 707	14 018
- Autres	11 695	38 405	30 855	32 379	36 168	34 181	35 053	38 429	35 419	35 221	37 714	40 890
TOTAL	146 822	377 311	350 705	400 396	400 390	392 521	410 902	411 119	443 727	480 873	505 139	516 250

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1998					1999					2000				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA														
Agriculture, sylviculture et pêche	577	331	529	676	763	883	724	611	518	483	471	431			
- Agriculture, chasse	546	290	479	580	584	597	566	509	490	462	449	411			
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	31	41	50	96	179	286	158	102	28	21	22	20			
Industries extractives	24 683	26 265	23 217	26 371	24 328	21 491	23 680	19 851	17 542	20 446	18 822	21 157			
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
- Autres	24 683	26 265	23 127	26 371	24 328	21 491	23 680	19 851	17 542	20 446	18 822	21 157			
Industries manufacturières	8 526	10 926	9 859	8 315	6 850	7 214	8 620	9 845	7 798	9 122	8 341	8 891			
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 029	1 355	917	795	652	738	875	958	593	755	877	856			
- Textiles, habillement, cuir	1 807	2 785	2 156	2 179	2 144	1 896	1 847	2 150	2 598	2 342	2 433	3 481			
- Industries chimiques	3 054	3 873	3 856	3 233	1 880	2 781	3 136	2 796	2 972	2 861	2 680	1 174			
- Autres	2 636	2 913	2 930	2 108	2 174	1 799	2 762	3 941	1 635	3 164	2 351	3 380			
Electricité, gaz, eau	276	183	985	99	258	106	307	143	396	1 250	267	461			
Bâtiment, travaux publics	1 979	2 099	2 696	2 461	2 683	2 408	2 891	3 500	3 361	3 142	3 854	3 717			
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	53 236	50 044	46 798	42 117	40 833	41 906	42 927	39 723	43 954	47 228	46 426	40 681			
- Commerce de gros	14 462	17 285	13 660	12 801	14 451	12 494	13 571	12 995	13 408	13 650	12 996	10 658			
- Commerce de détail	38 025	32 275	32 664	28 836	25 850	28 855	28 803	26 151	30 044	33 046	32 901	29 581			
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	749	484	474	480	552	557	553	577	502	532	529	442			
Transports, entrepôts et communications	9 296	8 606	10 250	8 661	9 036	7 802	6 949	6 612	6 131	6 374	6 802	3 735			
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	949	1 303	1 579	1 340	1 291	1 494	1 478	1 464	846	1 538	1 389	1 659			
- Etablissements financiers, assurances	16	33	326	420	372	623	685	676	415	701	620	781			
- Affaires immobilières, service aux entreprises	933	1 270	1 253	920	919	871	793	788	431	837		878			
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 984	2 879	4 215	3 673	3 767	3 380	3 430	3 175	2 949	3 505	3 284	3 946			
- Services divers fournis à la collectivité	7	420	913	641	1 133	886	833	624	709	666	668	1 241			
- Prêts aux particuliers	1 559	1 433	1 784	1 499	1 465	1 375	1 454	1 503	1 214	1 816	1 560	1 559			
- Autres	1 418	1 026	1 518	1 533	1 169	1 119	1 143	1 045	1 026	1 023	1 056	1 146			
TOTAL	102 506	102 636	100 038	93 713	89 829	86 684	91 006	84 924	83 495	93 088	89 656	84 678			

Source : BCEAO.

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	31 604	33 446	33 646	29 596	33 111	32 885	30 341	30 083	33 717	29 786	33 421	29 547
- Agriculture, chasse	29 968	26 747	26 679	22 259	26 273	23 944	22 834	21 950	25 560	21 569	23 201	20 831
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 636	6 699	6 967	7 337	6 838	8 941	7 507	8 133	8 157	8 217	10 220	8 716
Industries extractives	14 249	16 493	16 001	14 966	15 068	13 118	14 526	15 328	20 444	18 651	14 310	14 002
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	5 406	5 962	-	6 009	6 957	3 564	3 850
- Autres	14 249	16 493	16 001	14 966	15 068	7 712	8 564	15 328	14 435	11 694	10 746	10 152
Industries manufacturières	89 718	128 838	128 630	128 414	121 739	122 167	137 828	150 512	158 377	152 672	170 702	173 415
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	39 843	52 777	39 072	45 849	45 310	44 978	59 014	61 896	64 347	61 647	70 716	76 575
- Textiles, habillement, cuir	10 341	14 238	13 865	15 352	14 529	14 591	15 720	16 250	16 143	12 154	12 278	11 309
- Industries chimiques	20 287	28 610	31 131	34 085	29 914	30 478	29 889	36 239	42 824	43 614	38 994	41 737
- Autres	19 362	33 113	30 331	33 129	31 986	32 120	33 205	35 609	35 063	35 257	48 714	43 794
Electricité, gaz, eau	32 349	40 141	39 605	39 687	42 170	37 936	41 713	37 249	50 425	47 197	49 192	48 440
Bâtiment, travaux publics	13 189	19 891	32 409	22 582	17 173	16 459	19 210	19 565	18 886	18 787	18 235	18 180
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	134 134	181 894	143 119	130 174	134 333	143 249	143 802	139 446	141 123	131 580	146 498	161 165
- Commerce de gros	107 522	140 260	109 381	87 670	92 010	95 277	100 479	96 241	98 784	91 356	98 876	108 196
- Commerce de détail	17 783	26 491	18 467	24 217	27 316	33 771	28 510	28 894	26 911	26 245	30 466	36 151
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 849	15 143	15 271	15 169	15 007	14 201	14 813	14 311	15 428	13 979	17 156	16 818
Transports, entrepôts et communications	32 973	43 841	38 626	37 011	45 112	50 322	58 847	66 128	73 543	68 576	69 507	79 291
Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises	20 254	25 758	25 157	23 705	21 235	23 119	21 960	22 497	23 121	24 997	25 455	46 041
- Etablissements financiers, assurances	1 046	2 740	2 496	1 862	3 860	4 176	4 273	3 927	4 372	3 537	3 718	3 378
- Affaires immobilières, service aux entreprises	19 208	23 018	22 268	21 843	17 375	18 943	17 687	18 570	18 749	21 460	21 737	42 663
Services fournis à la collec, serv. soc. et pers.	156 720	201 807	253 982	271 592	266 655	268 245	272 820	277 495	269 614	264 357	262 739	240 252
- Services divers fournis à la collectivité	105 434	105 721	108 339	107 923	107 625	100 149	99 395	7 414	102 197	96 996	93 928	79 406
- Prêts aux particuliers	31 026	42 959	46 028	44 503	45 863	46 136	52 629	52 698	49 589	51 537	48 993	49 750
- Autres	20 260	53 127	99 615	119 170	113 167	121 960	120 796	217 383	117 828	115 824	119 818	111 096
TOTAL	525 240	692 109	711 175	697 727	696 596	707 500	741 047	758 293	789 250	756 603	790 059	810 333

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	2 392	2 356	2 676	4 171	2 787	2 763	2 744	2 566	2 429	2 459	2 601	2 427
- Agriculture, chasse	2 131	2 112	2 442	3 954	2 581	2 574	2 566	2 332	2 275	2 324	2 479	2 318
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	261	244	234	217	206	189	178	234	154	135	122	109
Industries extractives	269	239	184	158	131	105	-	-	251	-	-	10
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	269	239	184	158	131	105	-	-	251	-	-	10
Industries manufacturières	6 722	6 379	6 611	6 284	5 980	5 919	5 035	5 169	5 613	4 790	4 052	4 352
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 492	1 423	1 615	1 562	1 654	1 899	1 859	2 318	2 572	2 512	1 936	2 390
- Textiles, habillement, cuir	2 820	2 580	2 331	2 042	2 010	1 781	1 167	792	798	405	405	274
- Industries chimiques	130	114	119	326	306	287	162	133	386	101	91	81
- Autres	2 280	2 213	2 546	2 354	2 010	1 952	1 847	1 926	1 857	1 772	1 620	1 607
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	12	11	35	218	18	37	42	63	31	30	35	27
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 059	5 328	5 132	5 223	4 629	4 399	3 094	3 206	4 567	2 868	3 195	5 207
- Commerce de gros	2 484	2 669	2 470	2 702	2 085	1 964	713	551	1 862	678	899	2 984
- Commerce de détail	809	883	940	882	969	910	903	1 250	1 395	878	754	732
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 766	1 776	1 722	1 639	1 575	1 525	1 478	1 405	1 310	1 312	1 542	1 491
Transports, entrepôts et communications	670	638	656	488	499	447	1 100	1 047	1 609	1 111	1 014	914
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	342	274	304	288	500	504	365	325	581	467	452	20 413
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	153	157	145	141	144	133	129	125
- Affaires immobilières, services aux entreprises	342	274	304	288	347	347	220	184	437	334	323	20 288
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	11 556	11 269	10 523	11 344	10 600	12 522	7 099	16 075	20 881	20 780	26 639	15 005
- Services divers fournis à la collectivité	4 330	4 095	3 984	3 716	3 898	4 474	3 407	3 261	3 926	2 561	2 230	1 996
- Prêts aux particuliers	1 258	983	1 324	1 428	1 382	1 530	1 293	1 173	1 484	1 232	1 221	1 706
- Autres	5 968	6 191	5 215	6 200	5 320	6 518	2 399	11 641	15 471	16 987	23 188	11 303
TOTAL	27 022	26 494	26 121	28 174	25 144	26 696	19 479	28 451	35 962	32 505	37 988	48 355

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 340	1 305	1 278	1 368	1 159	2 913	2 411	2 206	2 417	2 239	2 453	1 964
- Agriculture, chasse	1 340	1 305	1 278	1 368	1 159	2 913	2 411	2 206	2 417	2 239	2 453	1 964
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	-	-	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	4 931	5 136	4 957	4 384	5 289	4 865	5 984	4 492	7 271	9 057	9 245	10 620
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 461	3 023	2 719	2 403	3 127	2 944	3 994	2 516	5 568	7 686	7 320	8 321
- Textiles, habillement, cuir	16	24	24	9	15	15	9	281	252	4	4	238
- Industries chimiques	643	639	328	312	1 234	1 094	398	359	359	340	1 098	1 053
- Autres	1 811	1 450	1 886	1 660	913	812	1 583	1 336	1 092	1 027	823	1 008
Electricité, gaz, eau	12	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	277	232	7 271	6 173	222	216	297	41	95	90	192	164
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 805	7 442	6 610	10 915	10 797	17 615	10 724	8 548	8 705	8 903	10 857	7 754
- Commerce de gros	3 150	3 878	3 319	7 222	6 769	7 355	7 230	6 543	6 904	7 117	9 202	6 597
- Commerce de détail	1 477	2 325	2 233	2 462	2 830	9 273	2 363	1 245	1 407	1 309	1 198	781
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 198	1 239	1 058	1 231	1 198	987	1 131	760	394	477	457	376
Transports, entrepôts et communications	12 798	14 085	11 821	11 311	12 114	12 067	12 351	11 307	10 398	6 652	8 496	11 163
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	4 516	4 196	3 875	2 989	2 026	3 118	2 006	2 554	1 670	2 190	2 112	2 000
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	24	22	21	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	4 516	4 196	3 875	2 989	2 002	3 096	1 985	2 554	1 670	2 190	2 112	2 000
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	11 460	12 219	12 019	18 253	14 028	11 408	12 141	16 042	18 294	14 783	12 257	6 567
- Services divers fournis à la collectivité	638	622	581	447	498	417	388	329	259	316	272	212
- Prêts aux particuliers	4 031	4 735	6 543	4 384	4 606	3 734	3 619	3 528	4 647	3 272	2 820	3 020
- Autres	6 791	6 862	4 895	13 422	8 924	7 257	8 134	12 185	13 388	11 195	9 165	3 335
TOTAL	41 159	44 627	47 859	55 393	45 635	52 202	45 914	45 190	48 850	43 914	45 612	40 232

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	445	401	381	1 227	1 953	1 979	1 377	2 016	7 196	7 050	7 218	6 653
- Agriculture, chasse	299	273	255	1 149	1 767	1 812	1 255	1 320	6 518	6 306	5 977	5 464
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	146	128	126	78	186	167	122	696	678	744	1 241	1 189
Industries extractives	6 429	5 993	6 393	7 843	7 644	7 331	6 344	6 799	7 311	8 501	4 690	4 864
- Pétrole brut et gaz naturel	6 429	5 993	6 393	7 843	-	-	-	-	-	6 957	3 850	3 850
- Autres	-	-	-	-	7 644	7 331	6 344	6 799	7 311	1 544	4 690	1 014
Industries manufacturières	61 469	57 060	53 134	52 090	47 889	52 000	54 537	59 598	62 834	57 581	66 239	71 171
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	33 120	31 000	27 804	25 997	22 459	25 141	29 622	32 993	32 833	8 427	37 646	43 132
- Textiles, habillement, cuir	2 744	2 319	2 335	2 257	2 351	2 880	2 758	3 855	3 718	3 434	3 516	3 161
- Industries chimiques	13 412	12 402	12 208	12 466	12 058	12 303	11 498	10 279	14 109	13 687	12 906	12 655
- Autres	12 193	11 339	10 787	11 370	11 021	11 676	10 659	12 471	12 174	12 033	12 171	12 223
Electricité, gaz, eau	32 774	32 084	31 595	30 729	29 918	27 417	17 437	17 924	22 791	22 906	21 690	21 322
Bâtiment, travaux publics	1 434	1 387	3 903	3 784	3 652	3 517	1 619	2 626	2 580	2 671	1 902	2 045
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	93 779	91 946	90 584	89 052	63 897	59 404	64 078	61 805	64 556	63 587	70 909	73 822
- Commerce de gros	88 658	86 978	85 700	84 072	58 531	53 021	58 510	54 808	58 584	56 893	62 433	67 566
- Commerce de détail	4 802	4 655	4 580	4 662	5 048	6 022	5 236	6 649	4 250	5 197	6 948	4 808
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	319	313	304	318	318	361	332	348	1 722	1 497	1 528	1 448
Transports, entrepôts et communications	10 928	10 130	10 135	8 920	7 740	9 098	27 079	35 887	44 565	44 571	42 110	47 170
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	7 509	7 102	6 892	6 884	6 503	7 374	5 015	4 569	4 728	4 358	4 990	4 641
- Etablissements financiers, assurances	117	118	109	277	150	999	2 815	2 507	2 530	1 994	2 222	1 888
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 392	6 984	6 783	6 607	6 353	6 405	2 200	2 062	2 198	2 364	2 768	2 753
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	107 359	136 783	136 551	105 941	105 113	131 486	192 780	182 441	165 830	164 358	156 858	150 941
- Services divers fournis à la collectivité	100 028	99 967	99 928	99 194	98 240	97 443	92 138	207	85 216	81 271	77 170	73 616
- Prêts aux particuliers	7 046	6 466	6 292	6 401	6 070	5 625	10 269	10 609	6 126	9 343	6 083	5 802
- Autres	285	30 350	30 331	346	803	28 218	90 373	171 625	74 493	73 744	73 605	71 523
TOTAL	322 126	342 886	339 568	306 470	274 309	299 606	370 266	373 665	382 391	375 583	376 606	382 629

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	23 739	19 231	19 174	13 412	18 582	14 336	13 944	13 557	12 146	8 435	9 969	9 530
- Agriculture, chasse	23 713	19 209	19 152	13 390	18 560	14 314	13 922	13 535	12 124	8 413	9 947	9 508
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	26	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Industries extractives	151	151	151	151	164	164	164	164	160	160	159	159
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	151	151	151	151	164	164	164	164	160	160	159	159
Industries manufacturières	9 399	10 332	12 417	13 011	12 170	11 833	12 217	12 802	12 061	11 395	13 193	13 370
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 984	5 429	7 470	8 399	8 160	7 881	8 104	7 980	7 653	7 183	7 414	7 511
- Textiles, habillement, cuir	2 564	2 812	2 800	2 538	2 161	2 161	2 160	2 217	2 152	2 153	2 295	2 151
- Industries chimiques	307	1 070	1 111	1 058	912	567	574	537	513	295	586	851
- Autres	1 044	1 021	1 036	1 016	937	1 224	1 379	2 068	1 743	1 764	2 898	2 857
Electricité, gaz, eau	2 272	2 163	2 079	1 946	1 798	1 720	4 395	4 283	4 099	791	3 655	3 504
Bâtiment, travaux publics	2 593	2 675	2 732	2 890	3 064	3 317	3 193	3 221	3 094	3 196	3 238	3 212
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 078	9 392	9 090	9 242	8 321	9 030	8 974	8 711	7 613	7 259	6 933	6 699
- Commerce de gros	6 178	5 420	5 088	5 019	4 273	4 722	4 724	4 597	4 089	3 914	3 773	3 590
- Commerce de détail	2 706	2 855	2 899	3 118	3 017	3 287	3 283	3 139	2 610	2 436	2 333	2 295
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 194	1 117	1 103	1 105	1 031	1 021	967	975	914	909	827	814
Transports, entrepôts et communications	3 031	2 756	2 874	2 728	2 783	2 774	2 633	2 428	2 194	1 711	2 429	2 694
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 556	1 501	1 429	1 397	1 407	1 388	1 748	1 780	1 831	1 532	1 434	1 437
- Etablissements financiers, assurances	864	864	864	864	864	864	1 264	1 264	1 264	1 264	1 175	1 175
- Affaires immobilières, services aux entreprises	692	637	565	533	543	524	484	516	567	268	259	262
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 339	6 321	6 095	5 874	5 745	7 109	7 943	6 982	6 377	5 625	5 560	5 467
- Services divers fournis à la collectivité	608	577	535	525	486	611	623	668	755	711	666	450
- Prêts aux particuliers	2 165	2 283	2 366	2 353	2 375	4 020	4 950	4 501	4 373	3 906	4 065	4 060
- Autres	3 566	3 461	3 194	2 996	2 884	2 478	2 370	1 813	1 249	1 008	829	957
TOTAL	59 158	54 522	56 041	50 651	54 034	51 671	55 211	53 928	49 575	40 104	46 570	46 072

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998					1999					2000				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA														
Agriculture, sylviculture et pêche	6	5	-	-	-	-	-	-	-	-	504	-	-	-	-
- Agriculture, chasse	6	5	-	-	-	-	-	-	-	-	504	-	-	-	-
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	382	332	318	305	167	248	239	411	375	771	748	708	748	771	708
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	160	152	143	134	125	116	106	96	86	86	86	86	86	86	86
- Textiles, habillement, cuir	7	7	7	6	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5
- Industries chimiques	-	-	-	-	19	-	16	16	13	130	120	112	130	130	112
- Autres	215	173	168	165	17	126	111	293	271	550	537	510	550	550	510
Electricité, gaz, eau	19	19	19	19	19	19	19	19	-	-	76	71	-	-	71
Bâtiment, travaux publics	51	59	107	57	88	71	103	60	222	198	182	309	222	198	309
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 167	1 691	1 215	1 977	2 319	1 647	1 709	2 758	2 159	2 565	2 581	2 336	2 159	2 565	2 336
- Commerce de gros	1 045	999	454	1 234	1 566	1 324	1 016	1 981	1 438	1 793	1 797	1 615	1 438	1 793	1 615
- Commerce de détail	122	292	302	284	302	268	269	315	280	346	362	329	280	346	329
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	400	459	459	451	55	424	462	441	426	422	392	441	426	392
Transports, entrepôts et communications	491	1 238	993	938	896	674	773	721	491	459	786	1 113	491	459	786
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	17	36	31	32	29	19	22	8	40	61	109	103	40	61	109
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	17	36	31	32	29	19	22	8	40	61	109	103	40	61	109
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 305	2 377	2 831	2 932	3 624	3 333	3 165	4 568	4 763	4 870	4 529	4 784	4 763	4 870	4 529
- Services divers fournis à la collectivité	66	263	400	431	421	95	414	524	492	425	406	370	492	425	406
- Prêts aux particuliers	1 200	1 343	1 526	1 868	2 188	2 523	2 439	2 588	2 886	2 502	2 494	2 604	2 886	2 502	2 494
- Autres	1 039	771	905	633	1015	715	312	1 456	1 385	1 943	1 929	1 810	1 385	1 943	1 810
TOTAL	4 438	5 757	5 514	6 260	7 142	6 011	6 534	8 545	8 050	8 924	9 011	9 424	8 050	8 924	9 011

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 900	8 289	7 586	8 039	8 071	9 475	9 165	9 491	9 212	9 191	10 807	8 548
- Agriculture, chasse	750	2 036	1 101	1 850	2 356	2 401	1 993	2 323	2 011	2 042	2 117	1 367
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 150	6 253	6 485	6 189	5 715	7 074	7 172	7 168	7 201	7 149	8 690	7 181
Industries extractives	40	2 676	2 678	2 699	2 621	2 617	2 739	2 139	2 736	3 815	3 679	3 487
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	40	2 676	2 678	2 699	2 621	2 617	2 739	2 139	2 736	3 815	3 679	3 487
Industries manufacturières	7 571	41 875	43 965	42 396	40 858	44 192	48 521	56 563	58 973	58 992	67 236	62 196
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 527	10 703	9 922	10 167	9 808	9 740	9 949	10 772	10 496	10 843	11 623	10 719
- Textiles, habillement, cuir	454	3 992	3 920	5 058	4 898	5 291	7 568	7 685	7 404	4 864	4 780	4 776
- Industries chimiques	4 173	12 216	14 562	11 805	11 274	14 577	15 639	23 010	25 630	27 378	22 305	23 135
- Autres	1 417	14 964	15 561	15 366	14 878	14 584	15 365	15 096	15 443	15 907	28 528	23 566
Electricité, gaz, eau	3	10 405	8 989	10 027	13 514	15 772	19 732	14 894	23 406	23 371	23 742	23 514
Bâtiment, travaux publics	5 690	12 291	12 454	10 584	11 256	10 797	13 184	12 812	11 644	11 173	11 434	11 157
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	37 159	85 644	65 747	38 831	39 623	40 176	43 559	42 407	40 759	35 291	41 202	43 247
- Commerce de gros	31 775	69 139	48 043	22 050	20 856	21 723	23 564	23 118	21 419	17 052	17 579	19 422
- Commerce de détail	1 090	6 647	7 623	6 784	8 682	8 536	9 681	9 322	9 307	9 444	11 711	12 079
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 294	9 858	10 081	9 997	10 085	9 917	10 314	9 967	10 033	8 795	11 912	11 746
Transports, entrepôts et communications	1 580	6 986	6 556	6 101	6 213	5 723	5 811	6 102	5 809	6 126	7 121	7 767
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	6 928	11 967	12 142	11 346	11 475	12 351	12 508	12 930	13 292	15 992	15 855	16 960
- Etablissements financiers, assurances	5	884	809	5	5	5	5	5	139	136	132	129
- Affaires immobilières, service aux entreprises	6 923	11 083	11 333	11 341	11 470	12 346	12 503	12 925	13 153	15 856	15 723	16 831
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	11 560	31 974	31 456	32 956	33 232	37 278	40 779	42 444	44 436	44 738	47 941	49 027
- Services divers fournis à la collectivité	607	1 753	1 801	1 623	1 638	1 688	1 781	1 517	9 937	9 941	10 215	2 099
- Prêts aux particuliers	9 151	19 889	20 689	20 702	21 621	20 987	22 015	22 294	22 015	22 976	24 219	24 934
- Autres	1 802	10 332	8 966	10 631	9 973	14 603	16 983	18 633	12 484	11 821	13 507	21 994
TOTAL	72 431	212 107	191 573	162 979	166 863	178 381	195 998	199 782	210 267	208 689	229 017	225 903

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1998				1999				2000			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	274	281	271	261	212	203	196	247	317	412	373	425
- Agriculture, chasse	261	268	258	248	199	190	183	234	215	245	228	210
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	13	13	13	13	13	13	13	13	102	167	145	215
Industries extractives	6 175	6 096	5 832	5 418	5 217	4 826	5 279	6 216	9 986	6 175	5 782	5 482
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	6 175	6 096	5 832	5 418	5 217	4 826	5 279	6 216	9 986	6 175	5 782	5 482
Industries manufacturières	12 824	12 784	12 366	12 170	12 333	11 578	11 295	11 477	11 250	10 086	9 989	10 998
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 760	6 906	6 374	5 809	5 657	5 573	5 380	5 221	5 139	4 910	4 691	4 416
- Textiles, habillement, cuir	2 129	1 943	2 107	2 465	2 306	2 145	2 052	1 932	1 814	1 289	1 273	709
- Industries chimiques	2 361	2 368	2 349	2 301	2 916	1 696	1 602	1 905	1 814	1 683	1 888	3 850
- Autres	1 574	1 567	1 536	1 595	1 454	2 164	2 261	2 419	2 483	2 204	2 137	2 023
Electricité, gaz, eau	125	125	125	125	100	130	130	129	129	129	29	29
Bâtiment, travaux publics	914	1 106	982	907	787	822	772	742	1 220	1 429	1 252	1 266
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 969	12 993	13 723	14 227	12 159	11 709	11 664	12 011	12 764	11 107	10 821	22 100
- Commerce de gros	4 359	5 134	4 999	5 711	4 683	4 584	4 722	4 643	4 488	3 909	3 193	6 422
- Commerce de détail	6 531	7 467	8 336	8 136	7 107	6 764	6 775	6 974	7 662	6 635	7 160	15 127
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	79	392	388	380	369	361	167	394	614	563	468	551
Transports, entrepôts et communications	6 663	9 040	7 797	7 869	7 680	7 973	9 100	8 636	8 477	7 946	7 551	8 470
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	392	410	416	310	265	253	296	331	979	397	503	487
- Etablissements financiers, assurances	27	23	23	25	23	23	23	10	295	10	60	61
- Affaires immobilières, service aux entreprises	365	387	393	285	242	230	273	321	684	387	443	426
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 387	9 123	9 400	9 601	9 139	8 843	8 913	8 943	9 033	9 203	8 955	8 461
- Services divers fournis à la collectivité	945	930	980	1 065	640	607	644	908	948	873	864	663
- Prêts aux particuliers	7 151	7 901	8 170	8 301	8 291	8 035	8 044	8 005	8 058	8 306	8 091	7 624
- Autres	291	292	250	235	208	201	225	30	24	24	0	174
TOTAL	46 723	51 958	50 912	50 888	47 892	46 337	47 645	48 732	54 155	46 884	45 255	57 718

Source : BCEAO.

UMOA - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupures	31/12/96	31/12/97	31/12/98	31/12/99	31/12/00
Millions de francs CFA					
Billets	1 080 624	1 247 578	1 328 285	1 409 837	1 503 138
10 000	520 483	674 012	724 878	801 681	866 509
5 000	369 493	379 372	412 700	416 015	443 992
2 500	52 011	37 017	27 080	20 142	8 102
1 000	106 819	108 621	112 796	120 509	125 563
500	31 818	48 556	50 831	51 490	58 973
Pièces	46 795	50 141	52 992	56 520	59 380
250	5 346	6 044	5 959	5 945	5 917
100	22 452	23 826	25 210	27 365	29 106
50	7 868	8 560	9 438	10 211	10 802
25	4 174	4 461	4 789	5 115	5 419
10	4 176	4 393	4 650	4 852	5 031
5	2 779	2 858	2 946	3 032	3 105
Autres	2 586	2 312	2 327	2 322	2 322
Total	1 130 005	1 300 031	1 383 604	1 468 679	1 564 841

UMOA - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1998									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	Total des entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	10 895	56 451	8 602	53 580	2 707	8 551	-	140 786
Burkina	5 350	-	123 741	10 031	3 450	1 944	881	-	145 398
Côte d'Ivoire	16 480	57 649	-	39 938	8 679	9 088	11 301	-	143 137
Mali	1 167	12 247	45 053	-	3 102	48 201	355	-	110 127
Niger	12 511	7 639	20 296	4 594	-	1 025	1 708	-	47 774
Sénégal	3 341	5 401	29 044	62 497	2 191	-	1 644	-	104 118
Togo	68 618	36 709	62 735	9 326	10 122	2 759	-	-	190 270
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des sorties	107 468	130 540	337 321	134 989	81 126	65 725	24 441	-	881 611
Exercice 1999									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	Total des entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	64 932	148 946	41 377	73 123	9 094	52 983	171	390 626
Burkina	3 418	-	109 563	16 940	6 346	2 492	1 940	25	140 724
Côte d'Ivoire	43 253	6 554	-	25 087	15 978	5 135	10 579	1 251	107 838
Mali	13 587	20 784	46 342	-	5 566	3 582	1 022	647	91 531
Niger	11 142	8 186	33 200	9 969	-	1 544	6 615	1	70 658
Sénégal	3 020	12 414	43 799	41 929	2 754	-	3 575	19 641	127 132
Togo	19 314	13 811	34 994	8 316	13 357	1 017	-	1	90 809
Guinée Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des sorties	93 733	126 682	416 843	143 618	117 125	94 087	76 714	21 737	1 019 318
Exercice 2000									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Guinée-Bissau	Total des entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	74 440	177 918	40 021	58 673	9 945	53 816	41	414 856
Burkina	3 755	-	85 272	12 938	4 159	1 142	4 268	1	111 534
Côte d'Ivoire	2 895	8 149	-	22 101	431	6 004	718	6	40 302
Mali	1 065	7 264	69 771	-	335	4 606	1 709	3 934	88 683
Niger	8 403	4 961	5 245	514	-	829	553	1	30 504
Sénégal	3 125	6 120	33 055	29 809	1 824	-	1 704	54 542	130 179
Togo	18 588	23 483	44 448	7 095	5 156	2 769	-	4	101 542
Guinée Bissau	-	-	307	276	-	1 248	-	-	1 830
Total des sorties	47 829	124 417	416 015	112 754	70 578	26 542	62 769	58 528	919 431
Source : BCEAO.									

UMOA - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/1999	31/12/2000	31/12/1999	31/12/2000
Milliers de signes monétaires				
Billets	566 014	624 115	556 870	594 282
10 000	178 549	211 835	169 753	203 213
5 000	184 118	200 724	180 002	193 979
2 500	20 185	6 726	23 151	10 524
1 000	101 024	103 439	96 973	99 331
500	82 138	101 391	86 991	87 235
Pièces	93 004	92 271	10 642	14 400
250	524	574	651	686
100	24 083	22 185	3 403	3 792
50	16 035	15 042	2 404	3 380
25	14 027	15 804	1 562	2 720
10	22 417	22 235	2 189	3 235
5	14 401	14 515	424	549
1	1 517	1 916	9	38
Total	659 018	716 386	567 512	608 682
Millions de francs CFA				
Billets	2 898 637	3 292 916	2 795 888	3 171 282
10 000	785 489	2 118 354	1 697 533	2 032 127
5 000	920 593	1 003 612	900 008	969 897
2 500	50 462	16 816	57 879	26 310
1 000	101 024	103 439	96 973	99 331
500	41 069	50 695	43 495	43 617
Pièces	3 990	3 807	698	824
5000		1	2	1
250	131	143	163	172
100	2 408	2 219	340	379
50	802	752	120	169
25	351	395	39	68
10	224	222	22	32
5	72	73	2	3
1	2	2	-	-
Total	2 902 627	3 296 723	2 796 576	3 172 106

Imprimerie de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DAKAR - Sénégal - BP 3108

BCEAO - SIEGE

Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 - Dakar-Sénégal
Tél. : (221) 839.05.00 - Téléfax : (221) 823 93 35 / 822 61 09
Télex : BCEAO 21833 SG / 21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>